...IAM & MARY DARLINGTON
MEMORIAL LIBRARY
...VERSITY OF PITTSBURGH

UNIVERSITY OF PITTSBURGH

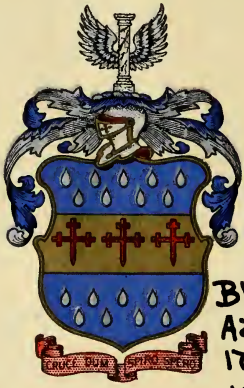

Dar.
BV2290
A2
1780
v.12

Darlington Memorial Library

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/lettresdifiant_h12jesu

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES.

TOME DOUZIEME.

A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE

LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la méme Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Chandernagor, ce 18 Janvier 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Quoique mes fréquens voyages m'aient empêché de me joindre aux Ouvriers

Evangéliques qui travaillent bien avant dans les terres à la converſion des Infideles, & que maintenant je ſois privé de ce bonheur à cauſe de mon grand âge & de mes continuelles infirmités, je n'ai pas laiſſé pourtant de participer un peu cette année au zele & aux ſouffrances de ces Hommes Apoſtoliques, dans le voyage que je viens de faire de Pondichery à Bengale. Les circonſtances m'en ont paru édifiantes, & je me flatte qu'elles attireront votre attention.

Ce fut avec regret que je quittai Pondichery. Je ſavois aſſez la langue Malabare pour confeſſer, pour catéchiſer, & même pour lire & entendre les livres du pays. Il falloit à Bengale commencer à apprendre une langue toute nouvelle : ce qui n'eſt pas aiſé à l'âge de ſoixante ans. Je m'embarquai donc ſur un petit vaiſſeau qui partoit pour Bengale. Le Frere Moricet qui m'accompagnoit, avoit enſeigné la Géométrie & la navigation au Capitaine & aux deux Pilotes du vaiſſeau. Le premier, qui étoit d'Anvers, étoit venu à Pondichery ſur les vaiſſeaux de la Royale Compagnie, en qualité de ſimple ſoldat. Se dégoûtant d'un métier qui ne

conduit à rien dans les Indes, & qui eſt très-dangereux pour le ſalut, il lui prit envie d'apprendre le Pilotage. Deux ans d'une application conſtante le mirent en état de commander une petite barque, & cette année il commande une caiche (1) de cent tonneaux.

Les deux Pilotes, l'un Portugais & l'autre Indien, avoient appris auſſi leur métier parmi nos Penſionnaires de Pondichery; car nous avons cru, mon Révérend Pere, que rien n'étoit plus important pour le ſalut de cette Nation, que de tenir des Ecoles publiques, où l'on pût élever les jeunes Indiens. L'oiſiveté & le défaut d'éducation les plongent d'ordinaire dans les plus grands déſordres: abandonnés dès l'enfance à des eſclaves, ils apprennent preſque au ſortir du berceau à commettre les actions qui font le plus d'horreur. En les élevant dans nos maiſons, nous les occupons utilement; nous tâchons de les former aux bonnes mœurs, & de leur inſpirer de bonne heure la crainte de Dieu. On leur apprend à lire, à écrire, à deſſiner: on leur enſeigne l'Arithmétique, le Pilotage & la Géométrie:

(1) Petit bâtiment Indien.

ceux qui ſont de naiſſance, y étudient la langue Latine, la Philoſophie & la Théologie. Tandis que j'ai demeuré à Pondichery, j'y ai vu plus de trente Penſionnaires raſſemblés de toutes les parties du monde ; nous avions deux Européens, l'un qui étoit de Paris & l'autre de Londres ; c'eſt le fils du Gouverneur Anglois de *Godelour*. L'Afrique nous avoit envoyé cinq jeunes enfans nés à l'Iſle de Maſcarin. Nous avions de l'Amérique un jeune Eſpagnol né aux Philippines, dont le pere étoit Général des Galions d'Eſpagne. Tous les autres étoient du Pégou, de Bengale, de Madras, de Saint-Thomé, de Pondichery, de Portonovo, de Surate, & d'Iſpahan, capitale de la Perſe. Dieu a béni nos ſoins ; pluſieurs de ces jeunes gens ſe ſont avancés ſur mer ou dans les comptoirs de la Royale Compagnie : d'autres ſont dans les Ordres ſacrés, ou ont embraſſé la vie Religieuſe.

Ce fut le neuvieme de Septembre que nous nous embarquâmes à Pondichery ; &, le 11 au matin, nous mouillâmes à Madras, où M. du Laurens devoit remettre quelques caiſſes d'argent à un riche Marchand Anglois. Quoiqu'en Europe il y ait guerre entre les Fran-

çois & les Anglois, & qu'on ſe la faſſe aux Indes ſur mer, lorſque les vaiſſeaux ſe rencontrent, cependant ces deux Nations vivent ſur terre dans une parfaite intelligence, ce qui leur eſt très-utile pour l'exercice de leur commerce. Je fus reçu fort civilement de M. le Gouverneur Anglois; il me preſſa de dîner avec lui, & j'eus bien de la peine à lui faire goûter les raiſons qui m'obligeoient de ne pas répondre à ſon honnêteté.

Après avoir pris congé de M. le Gouverneur, je partis pour Saint-Thomé, qui n'eſt éloigné que de deux lieues de Madras. J'étois dans l'impatience de voir M. Laynés, Evêque de cette ville, & ancien Miſſionnaire de Maduré. La bonté & la tendreſſe avec laquelle ce ſaint Prélat me reçut, ſurpaſſe tout ce que je vous en pourrois dire: ſon élévation n'a rien changé dans ſon ancienne façon de vivre: à l'habit près, on le prendroit encore pour un Miſſionnaire de notre Compagnie. Je mangeai le lendemain à ſa table, où l'on ne ſert jamais que des légumes & du lait.

Le même jour j'eus le bonheur de célébrer le ſaint ſacrifice de la Meſſe dans une Chapelle attenante à la Cathé-

drale, où l'on dit que saint Thomas demeura quelque temps. On y garde encore diverses reliques de ce grand Apôtre, entr'autres le fer de la lance dont il fut percé, une partie de ses ossemens, & des morceaux de ses habits. Quelques mois auparavant, j'avois eu la consolation de considérer à loisir les autres monumens de piété qui attirent en foule les anciens & les nouveaux Fideles de toute l'Inde. Les principaux se voient au grand Mont & au petit Mont. On appelle ainsi deux montagnes éloignées de deux grandes lieues de Saint-Thomé.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le sud-oueſt qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le nord vers Madras, & qui est située au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade, on entre dans l'Eglise de Notre-Dame. Sous l'autel qui est élevé de sept à huit marches, est une caverne d'environ quatorze pieds de largeur, & & de quinze à seize pieds de profon-

deur ; ainſi il n'y a que l'extrémité occidentale de la caverne qui ſoit ſous l'Autel. Cette grotte, où naturelle, où taillée dans le roc, n'a pas plus de ſept pieds dans ſa plus grande hauteur : on s'y gliſſe avec aſſez de peine par une crevaſſe du rocher, haute de cinq pieds, & large d'un peu plus d'un pied & demi. On n'a pas jugé à propos d'embellir cette entrée, ni même de rien changer à toute la grotte, parce qu'on eſt perſuadé que ſaint Thomas ſe retiroit ſouvent dans ce lieu ſolitaire pour y faire oraiſon. Nos Miſſionnaires ont dreſſé un autel vers l'extrémité orientale de la grotte. C'eſt une tradition parmi le peuple, qu'une eſpece de fenêtre d'environ deux pieds & demi, qui eſt au ſud, & qui donne un jour fort obſcur à toute la grotte, a été faite par miracle, & que ce fut par cette ouverture que le ſaint Apôtre ſe ſauva des mains du Brame qui le perça de ſa lance, & qu'il alla mourir au grand Mont qui n'eſt qu'à une demi-lieue de-là vers le ſud-oueſt. Cependant, tout le monde ne convient pas de ce fait ; quelques-uns diſent, au contraire, qu'il fut bleſſé au grand Mont, tandis qu'il étoit en prieres devant la croix qu'il avoit lui-

même taillée dans le roc, & qu'on y voit encore.

De l'Eglise de Notre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où nos Peres ont élevé un petit bâtiment. Il est fondé sur le rocher qu'on a eu bien de la peine à applanir pour rendre ce petit hermitage tant soit peu commode. Vers le sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la Résurrection. On y trouve une croix d'un pied de hauteur dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'autel de l'Eglise. Cette petite croix, qui est en relief & gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble tout-à-fait à la croix du grand Mont. On y remarque les mêmes prodiges; &, si j'ose m'exprimer ainsi, les mêmes symptomes miraculeux. Je veux dire, que quand la croix du grand Mont change de couleur, qu'elle se couvre de nuages & qu'elle sue, on voit sur la croix du petit Mont de pareils changemens, des nuages & une sueur semblable, mais non pas si abondante. Le Pere Sylvestre de Sousa, Missionnaire de notre Compagnie dans la Province de Malabare qui demeure depuis long-temps au petit Mont, m'a assuré qu'il a été témoin

oculaire de ce prodige. J'en parlerai plus bas.

On monte à l'Egliſe de la Réſurrection par un grand eſcalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la montagne juſqu'à une eſplanade quarrée, qu'on a pratiquée devant la porte de l'Egliſe. A côté de l'autel vers le ſud, on trouve une ouverture de rocher qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à ſix pieds de profondeur; on l'appelle la Fontaine de ſaint Thomas. C'eſt une tradition aſſez commune dans le pays, que le ſaint Apôtre qui demeuroit au petit Mont, vivement touché de ce que les peuples qui venoient en foule entendre ſes prédications, ſouffroient extrêmement de la ſoif, parce qu'on ne trouvoit de l'eau que fort loin dans la plaine, ſe mit à genoux dans le lieu le plus élevé de la montagne, qu'il frappa de ſon bâton le roc où il étoit en priere, & qu'à l'inſtant il en jaillit une ſource d'eau claire, qui guériſſoit les malades, quand ils en buvoient avec confiance à l'interceſſion du Saint. Le ruiſſeau qui paſſe maintenant au pied du petit mont, ne parut qu'au commencement du ſiecle paſſé: il

ſe forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever : ce qui produiſit ce petit canal, qui, dans des temps de ſéchereſſe, n'eſt rempli que d'une eau ſaumache (1), parce qu'à deux lieues du petit Mont, il communique avec la mer.

Il y a encore des perſonnes vivantes, qui aſſurent avoir vu, il y a plus de cinquante ans, ce trou de rocher tel que je viens de le décrire ; & ils ajoutent que des femmes hérétiques y ayant jetté des immondices, pour s'oppoſer, diſoient-elles, à la ſuperſtition des peuples, l'eau ſe retira auſſi-tôt ; & que les femmes, en punition de leur témérité, moururent le même jour d'une colique extraordinaire. On ne laiſſe pas de venir prendre de cette eau, & d'en boire : les Miſſionnaires, auſſi-bien que les Chrétiens, aſſurent qu'elle produit encore des guériſons ſubites & ſurprenantes.

Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence eſcarpée de rocher, commen-

(1) Eau douce un peu ſalée par l'eau de la mer.

ça à être défriché & applani pour la commodité des Pélérins, ainſi qu'il eſt marqué ſur une groſſe pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'eſcalier vers le nord de la montagne. L'Egliſe de Notre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jéſuites Portugais. Ceux-ci bâtirent enſuite le petit Hermitage qui eſt au haut du rocher, & l'Egliſe de la Réſurrection, où eſt la croix de pierre en relief, dont je viens de parler.

Il faut l'avouer, mon Révérend Pere, ce petit mont eſt un véritable ſanctuaire de dévotion; tout y inſpire le recueillement & la piété; & l'on ne ſçauroit parcourir les ſaints monumens qu'on y trouve, que le cœur ne ſoit attendri & touché de deſirs vifs & preſſans de ſe donner à Dieu.

Le grand mont n'eſt éloigné du petit que d'une demi-lieue; je n'en ai pas meſuré la hauteur, mais il me parut à l'œil trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. Il n'y a pas plus de 50 ans qu'il étoit auſſi deſert que le petit mont, où il n'y a que deux maiſons au bas de la montagne, encore n'ont-elles été bâties que depuis trois ou quatre ans. Mais à préſent les avenues du grand mont ſont toutes pleines de

maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Pendant les deux mois que je demeurai l'année derniere au petit mont, il ne se passa gueres de jour que je ne visse des cavaliers, des caleches & des palanquins aller au grand mont & en revenir; & l'on m'a assuré que quand les vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande ville va passer les mois entiers dans ce lieu champêtre.

L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la montagne; c'est sans contredit le monument le plus célebre, le plus autorisé & le plus fréquenté par les Chrétiens des Indes, & sur-tout par les Chrétiens qu'on nomme de Saint Thomé. Ceux-ci qui habitent les montagnes de Malabar, y viennent de plus de deux cens lieues. Ils ont un Archevêque nommé par le Roi de Portugal; c'est maintenant M. Don Jean Ribeiro, ancien Missionnaire de notre Compagnie dans le Malabar. Ce Prélat est fort habile dans les langues du pays, sur-tout dans le Syriaque qui est la langue sçavante. La Liturgie des Prêtres Malabares appellés *Caçanares*, est écrite en cette langue.

Ces *Caçanares* ſont les Curés des différentes Paroiſſes établies dans ces montagnes, où il y a plus de cent mille Chrétiens, dont quelques-uns ſont encore Schiſmatiques ; les autres furent réunis à l'Egliſe Romaine au commencement du ſiecle paſſé par M. Don Alexis de Menezes, alors Evêque de Goa & Viſiteur Apoſtolique. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de Diamper (1), dont les actes furent imprimés depuis à Lisbonne.

La Croix taillée dans le roc par ſaint Thomas, eſt au-deſſus du grand Autel de l'ancienne Egliſe, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens Orthodoxes & Schiſmatiques, & qu'on appelle maintenant Notre-Dame du Mont. Auſſi-tôt que les vaiſſeaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en mer, & qu'ils le voient par ſon travers, ils ne manquent pas de faire une ſalve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré ; les quatre branches en ſont égales ; elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. J'avois cru ſur le té-

(1) Diamper eſt un bourg conſidérable dans le Malabar.

moignage du Pere Kirker qu'elle avoit des paons aux quatre extrémités; mais ayant ſçu le contraire par des perſonnes qui l'avoient examinée attentivement, je voulus l'examiner de près moi-même, & je fus convaincu par mes yeux que le Pere Kirker avoit écrit ſur de faux mémoires, & que c'étoit effectivement des pigeons & non des paons qui ſe voyoient aux extrémités.

C'eſt une perſuaſion générale parmi les Indiens, ſoit Chrétiens, ſoit Idolâtres, que cette Croix eſt l'ouvrage de ſaint Thomas, l'un des douze Apôtres de Jeſus-Chriſt, & que c'eſt aux pieds de la même Croix qu'il expira d'un coup de lance, dont il fut percé par un Brame Gentil. Paroître avoir d'autre ſentiment ſur la miſſion & la mort de ce grand Apôtre, ce ſeroit s'expoſer à l'indignation & au reſſentiment des Chrétiens de toute l'Inde : c'eſt une tradition conſtante contre laquelle il ſeroit dangereux de s'élever.

On ne peut nier qu'il ne ſe faſſe de continuels miracles à Notre-Dame du Mont; on y voit, comme dans les Egliſes d'Europe où il y a des images miraculeuſes, diverſes marques de la piété des Fideles, qui ont été guéris de

différentes maladies. Huit jours avant Noel les Portugais célebrent avec beaucoup de ſolemnité une fête qu'ils appellent de l'Expectation de la ſainte Vierge. Il arrive quelquefois en ce temps-là un prodige qui contribue beaucoup à la vénération que les peuples ont pour ce ſaint lieu. Ce prodige eſt ſi avéré, ſi public, & examiné de ſi près par les Chrétiens & les Proteſtans, qui viennent en foule ce jour-là à l'Egliſe, que les plus incrédules d'entr'eux ne peuvent le révoquer en doute. On en conviendra aiſément par les circonſtances ſuivantes, que j'ai appriſes d'un de nos Miſſionnaires qui en a été deux fois témoin avec plus de quatre cens perſonnes de tout âge, de tout ſexe, & de toute Nation, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Anglois qu'on ne ſoupçonnera pas de trop de crédulité ſur cet article.

Il y a environ ſept à huit ans que pendant le Sermon qu'on faiſoit à la Fête de l'Expectation, où l'Egliſe étoit pleine de monde, il s'éleva tout-à-coup un bruit confus de gens qui crioient de tous côtés, miracle. Le Miſſionnaire qui étoit proche de l'Autel, ne put s'empêcher de publier le miracle comme les autres; en effet, il m'aſſura que cette ſainte

Croix qui eſt d'un roc groſſier & mal poli, dont la couleur eſt d'un gris tirant ſur le noir, parut d'abord rougeâtre, puis devint brune, & enſuite d'un blanc éclatant; enfin, qu'elle ſe couvrit de nuages ſombres qui la déroboient aux yeux, & qui ſe diſſipoient par intervalle; & qu'auſſi-tôt après elle devint toute moite, & répandit une ſueur ſi abondante que l'eau en diſtilloit juſques ſur l'Autel. La dévotion des Chrétiens eſt de conſerver des linges mouillés de cette eau miraculeuſe; c'eſt pourquoi, à la priere de pluſieurs perſonnes conſidérables, & pour mieux s'aſſurer de la vérité, le Miſſionnaire monta ſur l'Autel, & ayant pris ſept ou huit mouchoirs, il les rendit tous trempés, après en avoir eſſuyé la Croix. Il eſt à remarquer que cette Croix eſt d'un roc très-dur & ſemblable au rocher auquel elle tient de tous côtés; que l'eau en couloit en abondance, tandis que le reſte du rocher étoit entiérement ſec, & que le jour étoit fort échauffé par les ardeurs du ſoleil.

Pluſieurs Anglois Proteſtans ne pouvant nier ce qu'ils voyoient de leurs yeux, viſiterent l'Autel & les environs en dedans & en dehors; ils monterent

même sur l'Eglise de ce côté-là, & examinerent avec grande attention s'il n'y avoit point quelque prestige dont on voulût surprendre la crédulité des peuples; mais après bien des perquisitions inutiles, ils furent contraints d'avouer qu'il n'y avoit rien de naturel dans cet événement, & qu'il y avoit au contraire quelque chose d'extraordinaire & de divin. Ils furent persuadés, mais ils ne furent pas convertis. Lorsque la sueur commença à cesser, le Pere Recteur de Saint Thomé envoya un Missionnaire au petit Mont pour examiner ce qui s'y passoit, & celui-ci m'a protesté qu'il trouva la Croix, laquelle est pareillement taillée dans le roc, toute moite comme si elle venoit de suer, & le bas de l'enfoncement où elle est placée tout mouillé.

Il y avoit plusieurs années que cette merveille n'avoit paru au grand Mont, & depuis ce temps-là on n'a rien vu de semblable. Les Portugais accoutumés à rapporter tout à leur pays, m'ont souvent assuré que ce phénomene, quand il arrive, est le préfage de quelque malheur dont la Nation est menacée; ils m'en rapporterent divers exemples arrivés dans le siecle passé, & annoncés par cette Croix miraculeuse.

C'eſt-là, mon Révérend Pere, tout ce qu'on peut dire de certain ſur les merveilles de ces deux Sanctuaires ſi célebres dans l'Inde; car on ne trouve plus perſonne qui parle de l'apparition de ſaint Thomas le jour de ſa Fête.

Je me rendis à Madras le 13 Septembre, & la nuit ſuivante nous mîmes à la voile; la ſaiſon étoit avancée & dangereuſe à cauſe des vents qui regnent ſur ces mers. Nous eûmes d'abord des vents variables, avec leſquels nous nous élevâmes allant au nord-eſt quart-d'eſt un peu plus de ſix degrés en latitude, car la rade de Madras eſt par 13 degrés 13 minutes de latitude nord.

Le 21 Septembre vers la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue des montagnes de Ganjam, qui ſont ſituées par 19 degrés 30 minutes; ce fut alors que les vents nous devinrent contraires, & que l'orage commença à ſe faire ſentir. Nous réſiſtâmes quelque temps à la violence des ondes en revirant de bord de temps en temps, pour perdre moins de notre route; mais nos précautions furent inutiles, le vent augmenta & ſe jetta au nord-eſt quart-d'eſt. Nous reculions à vue d'œil, parce que les courans forts nous étoient auſſi contraires que

le vent. On jugea à propos d'aller mouiller un peu près de la terre dans un fond vaſeux & de tenue qui ſe trouve ſur cette côte, juſqu'à ce que le vent redevînt calme. Tout ce que nous pûmes faire, fut d'aller jetter la maîtreſſe ancre dans un bon fond à 25 braſſes vis-à-vis la montagne de Barba que les Anglois appellent Bariia.

La nuit du 23 au 24, les vents forcerent, & la mer devint ſi enflée, que le vaiſſeau qui étoit peu chargé, fut agité de roulis & de tangage affreux. J'avertis le Maître du vaiſſeau nommé Etienne, qu'il ne ſuffiſoit pas d'amener les vergues, comme il avoit fait, qu'il falloit encore mettre les mâts de hune bas. Il me répondit qu'il y avoit penſé, mais que la foibleſſe & l'ignorance de l'équipage le mettoient hors d'état de prendre cette précaution; en effet, vingt matelots au moins nous euſſent été néceſſaires pour bien manœuvrer dans la ſituation où nous étions, & nous n'en avions que dix; encore dans ce petit nombre il ne s'en trouvoit que deux qui euſſent été ſur mer; on avoit pris les autres à Pondichery parmi les Parias Chrétiens, qui ignoroient juſques aux noms des manœuvres, & qui n'enten-

doient rien au commandement. On ne s'apperçut de leur ignorance que quand il n'étoit plus temps d'y remédier.

Il fallut donc avec nos mâts de hune hauts soutenir toute la furie des vagues & des vents; notre inquiétude devint encore plus grande, lorsque nous reconnûmes que la mâture de notre vaisseau étoit trop haute. Autre malheur, le grand mât, bien qu'il fût tout neuf, se trouva pourri en dedans, parce qu'on l'avoit coupé dans une mauvaise saison. L'horreur de la nuit, la violence des ondes, & le bruit affreux de l'orage augmenterent notre juste frayeur; cependant, vers les dix heures du soir chacun alla se reposer, à la réserve du premier Pilote & du Maître du navire; un peu après minuit celui-ci vint nous avertir de ne point sortir de la chambre, parce que le grand estay venoit de se rompre; c'est une manœuvre qui va saisir la tête du grand mât, pour l'empêcher de tomber sur la poupe quand on revire de bord. Il ajouta que le grand mât balançoit fort & étoit prêt de tomber; son avis étoit assez inutile, car nous étions tous écrasés, si le grand mât fût tombé sur la chambre, où nous nous trouvions M. du Laurens, le F. Moricet & moi.

Nous

Nous ſentîmes en ce moment toutes les agitations qui ſont ordinaires en de ſemblables conjonctures, & nous nous adreſſâmes à Dieu avec toute la ferveur dont nous étions capables; peu après le courant ayant pris le navire par le travers, le fit rouler avec violence vers le côté du basbord. Nous préſentions le cap au vent, & une ſeconde houle le faiſant relever avec un nouvel effort, le mât ſe rompit, & tomba ſur le côté gauche du navire.

Cet accident, auquel nous venions d'échapper, fut ſuivi d'un autre qui n'étoit gueres moins à craindre; quand le mât fut dans l'eau, il ſe trouva retenu par les haubans, & les vagues le rejettoient avec violence contre le corps du vaiſſeau. On demandoit de tous côtés des haches pour couper les haubans, & il n'y en avoit point dans le navire, tant il étoit bien pourvu: on eut recours à des ſabres, mais ils ſe trouverent ſi émouſſés, qu'ils ne firent nul effet. Enfin, le Pilote voyant que le danger étoit preſſant, ſe ſaiſit du couteau de la cuiſine, & à force de coups le mât ſe détacha enfin des haubans, & fut porté ſur le rivage.

Au même-temps le Maître du vaiſſeau

parut couvert de sang. Deux poulies, qui étoient tombées avec le mat, l'avoient blessé à la tête. Comme nous n'avions point de chirurgien, le Frere Moricet lava ses plaies avec de l'eau-de-vie, & lui enveloppa la tête d'un linge. Le crâne n'étant point entamé, il fut aussi-tôt en état d'agir. Il nous rassura un peu, en nous disant que le danger étoit moins grand depuis que le vaisseau se trouvoit sans mât, parce que le vent avoit moins de prise, & que la maîtresse ancre étoit jettée sur un bon fond de grosse vase.

Cependant, comme l'orage ne s'appaisoit point, nous résolûmes d'implorer, par un vœu, l'assistance du Ciel. Tout l'équipage se mit à genoux, nous prononçâmes ensemble, à haute voix, un acte de contrition, après quoi nous promîmes à Dieu de faire chanter une Messe solemnelle de Notre-Dame, que nous prenions pour notre protectrice; de communier à cette même Messe, & de faire une aumône aux pauvres pour le soulagement des âmes du purgatoire. On songea ensuite à se délasser de ses fatigues, & à prendre un peu de repos. Il fut bien-tôt troublé par une nouvelle allarme. Le Maître du vaisseau, qui veilloit pour tout l'équipage, vint sur les

quatre heures du matin nous dire, la larme à l'œil, que tout étoit perdu ; que le cable attaché à l'ancre venoit de ſe rompre ; que le vaiſſeau alloit infailliblement échouer à la côte, où la mer briſoit avec furie ; qu'il n'y avoit plus que des ancres médiocres, mais qu'elles n'étoient point parées, & que le cable étoit trop foible pour réſiſter à la tempête. Comme nous n'avions point d'autre reſſource, on ſe mit inceſſamment à travailler ; on attacha le cable à l'une des ancres ; & après avoir invoqué le ſaint nom du Seigneur, on le jetta à la mer. Le vaiſſeau parut s'arrêter tout-à-coup, au grand étonnement de tout l'équipage ; car le vent d'eſt, qui nous portoit à la côte, ſouffloit avec fureur.

Nous demeurâmes ainſi à l'ancre le vingt-quatrieme, & le lendemain le vent ſe calma. Nous ſongeâmes d'abord à nous tirer d'un voiſinage auſſi fâcheux que celui de la montagne de Barba. Les ondes étoient ſi hautes, & le tangage ſi violent, qu'il fut impoſſible de lever l'ancre. Il fallut donc couper le cable, afin de profiter d'un vent de ſud ſud-eſt aſſez fort pour nous faire refouler les courans qui nous étoient contraires. Ce parti, quoique néceſſaire, nous jet-

toit dans une autre extrêmité : il ne nous reſtoit plus que deux petites ancres, & un bout de cable qui n'avoit que quarante-cinq braſſes de longueur. La grande vergue avoit été amenée ſur le pont dès le commencement de la tempête, avec un tronçon du grand mât, d'environ 15 à 16 pieds. On hiſſa la grande voile, & on alla chercher quelque aſyle le long de la côte. Aucun de nos Pilotes ne connoiſſoit cette plage, & nous nous trouvions fort embarraſſés, lorſque nous apperçûmes au ſud une groſſe barque qui venoit vent arriere, & qui s'approchoit de nous : c'étoit des habitans de Narapour qui alloient à Ganjam ; ils nous dirent que nous n'en étions éloignés que de huit à dix lieues, & ils voulurent bien diminuer leurs voiles afin de nous attendre. Etant arrivés à la vue de Ganjam, le 26 Septembre, nous fûmes contraints de mouiller à ſix lieues au-deſſous du vent par quinze braſſes d'eau.

Nous demeurâmes le lendemain à l'ancre, dans une allarme continuelle, à cauſe du grand fond, du peu de cable que nous avions, & de la foibleſſe de notre ancre. On fit des ſignaux pour demander du ſecours, on tira du canon, on mit le pavillon en berne ; mais per-

ſonne ne paroiſſoit. Outre le danger où nous étions d'échouer, pour peu que le vent vînt à forcer, nous manquions de vivres, & il ne nous reſtoit plus qu'un peu de ris & quelques poiſſons à demi gâtés.

Dans l'extrême néceſſité où nous étions, nous réſolûmes d'envoyer à terre le premier Pilote & un jeune Métif; comme nous n'avions point de bateau à bord, ils ſe mirent ſur un radeau, & ils s'efforcerent de gagner le rivage à force de rames, afin d'aller à Ganjam demander des chelingues (1), & un Pilote pour nous faire entrer dans le port au premier temps favorable. Ces pauvres gens expoſoient ainſi leur vie avec courage pour l'aſſurer aux autres. Ils furent portés quatre lieues plus bas ſur des rochers, où le radeau s'arrêta, & après bien des riſques qu'ils coururent, ils gagnerent enfin la terre, les pieds tout enſanglantés, de telle ſorte qu'il leur fallut trois jours pour ſe rendre à Gan-

(1) Eſpece de chaloupe faite de planches liées enſemble avec du jonc. On s'en ſert ſur toutes ces côtes, parce qu'elles obéiſſent, & ne ſe rompent point lorſqu'elles touchent la barre, au lieu que nos chaloupes s'y briſent.

jam, dont nous n'étions éloignés que de quatre lieues.

Pour nous, qui étions reſtés dans le vaiſſeau, nous nous flattions que dès le lendemain ils nous ameneroient du ſecours & des vivres; mais deux jours s'étant paſſés ſans recevoir de leurs nouvelles, nous ne doutâmes plus, ou qu'ils ne fuſſent péris ſur mer, ou qu'ils n'euſſent été dévorés par des crocodiles. Le 28, nous apperçûmes un catimaron (1), conduit par deux pêcheurs, qui venoient droit à nous du rivage. Arrivés à bord, ils nous firent les complimens de la chauderie (2), & d'un Capitaine Anglois, qui nous offroient leurs ſervices; mais ils ne purent nous raſſurer ſur la deſtinée de notre Pilote. Nous les renvoyâmes à la hâte, avec des lettres de remerciement que nous écrivîmes à ces Meſſieurs, par leſquelles nous leur demandions un prompt ſecours.

Le lendemain vingt-neuvieme, nous vîmes ſortir de l'embouchure de la ri-

(1) Aſſemblage de deux ou trois piéces de bois léger liées enſemble.

(2) Gouverneur Gentil, établi par le Nabab ou Gouverneur de la Province.

viere une groſſe chelingue, qui fut bientôt rendue à bord. Elle nous amenoit notre Pilote avec ſix bons matelots du pays, envoyés à notre ſecours par M. Symond, Anglois, qui faiſoit un grand commerce à Ganjam. Le Pilote, après nous avoir raconté ſes avantures, nous conſola fort, en nous rapportant le plaiſir que M. Symond ſe faiſoit de nous rendre ſervice, & les ordres qu'il avoit donné pour nous faire trouver au rivage voiſin des voitures qui nous tranſportaſſent commodément à Ganjam. Nous les attendîmes juſqu'au coucher du ſoleil, & nous apprîmes enſuite qu'un accident imprévu avoit détourné ailleurs ſon attention.

Dans le deſſein de voir notre vaiſſeau de près, il avoit fait une partie de chaſſe: il y invita un Pilote Danois, qui commandoit un vaiſſeau Arménien; le Danois ne ſe rendit qu'avec peine à ſon invitation; il ſembloit qu'il eût un preſſentiment de ſa mauvaiſe deſtinée. Comme ils paſſoient auprès d'un étang, M. Symond tira ſur un grand oiſeau, en volant, l'oiſeau bleſſé alla tomber dans une petite riviere qui ſe jette un peu au-deſſus de la ville dans la riviere de Ganjam. Le Danois y courut, & comme

il marchoit sur les bords, qui étoient mouillés, le pied lui glissa, & il tomba dans l'eau, précisément au seul endroit où cette riviere a dix ou douze pieds de profondeur, car par-tout ailleurs elle est guéable. M. Symond & ses gens accoururent au secours du Danois, mais ils ne virent que son chapeau qui flottoit sur l'eau, & que le courant emportoit. Tout le reste du jour se passa à chercher le corps de cet infortuné, & c'est ce qui empêcha M. Symond de nous envoyer des palanquins, comme il nous l'avoit promis.

Si nous eussions pu prévoir ce contretemps, nous eussions passé la nuit dans la chelingue, qui demeuroit à sec sur le sable du rivage; mais nous prîmes la résolution de marcher toujours vers la ville, dans l'espérance de trouver les palanquins que nous attendions. Nous eûmes quatre grandes lieues à faire dans des chemins que le sable mouvant rendoit très-difficiles, & une riviere à passer, qui étoit fort large & fort profonde. Nous arrivâmes sur les bords de cette riviere fort fatigués. Il n'y avoit ni bateau pour la traverser, ni maison pour nous retirer. Après avoir attendu long-temps, un Anglois que nous en-

Plan de la Ville et de la Riviere de Ganjam.

a la Cote de Gergelin par 19. Degrez 30. minutes de Latitude Nord Il y a 3. degrez de Variation Nord-Ouest.

Gravé par N. Ransonnette

voyoit M. Symond, nous amena enfin deux bateaux, & il nous apprit le chagrin & l'embarras qu'avoit cauſé le malheur arrivé au Danois.

Nous nous rendîmes, le premier d'octobre, chez M. Symond; il nous reçut avec toute la politeſſe que nous pouvions attendre d'un homme de condition & de mérite, & il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit nous faire oublier nos fatigues paſſées. Il me força de prendre ſa propre chambre, juſqu'à ce qu'il eût fait vuider une maiſon qui lui ſervoit de magaſin, pour nous y loger. La ville étoit ſi peuplée, qu'on n'y trouvoit point de maiſon qui ne fût remplie.

Ganjam eſt une des villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras juſqu'à Bengale: tout y abonde, & le port eſt très-commode. Dans les plus baſſes marées, ſon entrée a toujours cinq ou ſix pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des vaiſſeaux en grand nombre & à peu de frais. Nous comptâmes quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux à trois mâts échoués ſur le rivage, & nous en vîmes environ dix-huit ſur le chantier, qu'on conſtruiſoit tout à la fois. La facilité & l'abondance du commerce y auroient ſans doute attiré les

Nations européennes, si la jalousie des habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces peuples, bien qu'ils soient sous la domination Mogole, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de ne souffrir aucun Maure pour gouverneur dans leur ville. Néanmoins, depuis quatre ou cinq ans, ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure ; mais ils sont fort en garde contre eux, & bien plus contre les Européens. Il y a deux ou trois ans que M. Symond voulut renfermer sa maison d'une petite muraille de brique, le Gouverneur & les habitans firent aussi-tôt cesser l'ouvrage. « Nous connoissons bien » le génie des Européens, disoient-ils ; » s'il leur étoit permis d'user de briques » pour leurs maisons, ils éléveroient » bientôt des fortereſſes. ». Aussi n'y a-t-il dans toute la ville qu'une grande pagode & la maison du gouverneur Gentil, qui soient faites de briques ; toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse enduite de chaux par dedans & par dehors : elles ne sont couvertes que de paille & de jonc, & il en faut changer de deux en deux ans, ce qui est assez incommode.

La ville est d'une grandeur médiocre,

les rues ſont étroites & mal diſpoſées, le peuple y eſt fort nombreux. Elle eſt ſituée à la hauteur de 19 dégrés 30 minutes nord ſur une petite élévation le long de la riviere à un quart de lieue de ſon embouchure. Il y a douze ans qu'elle étoit plus conſidérable par ſes richeſſes & par le nombre de ſes habitans : elle étoit alors beaucoup plus proche de la mer; mais un vent d'eſt des plus violens, qui s'éleva vers le ſoir, fit déborder les eaux de la mer, qui ſubmergerent la ville. Peu de ſes habitans échapperent au naufrage.

Quoique les Indiens ſoient ſurperſtitieux à l'excès, & qu'ils ayent ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'une à Ganjam. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on a commencé à la bâtir. Cette Pagode n'eſt autre choſe qu'une tour de pierre maſſive & de figure poligone, haute d'environ 80 pieds, ſur 30 à 40 de baſe. A cette maſſe de pierre eſt jointe une eſpece de ſalle, où doit repoſer l'Idole quand l'édifice ſera fini. Cependant on a mis Coppal, c'eſt le nom de l'Idole, dans une maiſon voiſine : là elle eſt ſervie par des Sacrificateurs & des *Devadachi*, c'eſt-à-dire, par des eſclaves

des Dieux. Ce ſont des filles proſtituées, dont l'emploi eſt de danſer, & de ſonner de petites cloches en cadence, en chantant des cantiques infâmes, ſoit dans la Pagode, quand on y fait des ſacrifices, ſoit dans les rues, quand on promene l'Idole en cérémonie.

L'hiſtoire du Dieu Coppal eſt auſſi biſarre qu'elle eſt confuſe & embrouillée : ce que m'en ont dit les Brames eſt plein de contradiction & n'a nulle vraiſemblance. Voici ce qui ſe rapporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta une ſtatue aſſez mal faite ; c'étoit à peu près la figure d'un homme haut d'un pied & demi qui avoit quatre mains : deux étoient élevées & étendues, il tenoit dans les deux autres une eſpece de flûte allemande. Ce Marchand expoſa cette figure en vente : un Prêtre d'Idoles qui l'apperçut, fit publier partout que ce Dieu lui avoit apparu, & qu'il vouloit être adoré à *Ganjam* avec la même ſolemnité qu'on adoroit Jagrenat. C'eſt une fameuſe Idole qu'on révere dans une ville éloignée de quinze à ſeize lieues au nord de *Ganjam*, aſſez près de la mer. Le ſonge du Brame paſſa pour une révélation divine, on

acheta la ſtatue de Coppal, & on promit de lui bâtir un Temple célébre. Le Gouverneur Gentil n'eut garde de déſabuſer le peuple; il trouvoit ſon intérêt à le confirmer dans ſon erreur, c'eſt pourquoi, du conſentement des principaux de la ville, il impoſa une taxe générale pour les frais du Temple. C'étoit à qui auroit part à une ſi bonne œuvre : on m'a aſſuré que le Gouverneur tira ſur le peuple plus d'argent qu'il n'en falloit pour bâtir deux Temples ſemblables à celui qu'il vouloit conſtruire.

Je ne pus découvrir le moindre veſtige du Chriſtianiſme ni dans la ville de *Ganjam*, ni dans celle de *Barampour*, qui eſt encore plus conſidérable, ſoit par la multitude & la richeſſe de ſes habitans, ſoit par le grand commerce qu'on y fait des toiles & de ſoieries. Ce qui me fait croire que l'Evangile n'a jamais été prêché dans ces vaſtes contrées. Il me ſemble qu'il s'y établiroit aiſément, ſi l'on y envoyoit des Miſſionnaires. Ces peuples ſont d'un naturel docile, ils n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, ſur-tout à *Barampour*, où les Pagodes ſont fort négligées. Dailleurs, cette ville étant ſituée entre la côte de *Gergelin* & celle

d'*Orixa*, on y parle communément les deux langues, & de-là on pourroit passer dans l'*Orixa*, où les peuples ont encore de plus favorables dispositions pour le Christianisme. Quelques Brames du pays m'ont assuré qu'il est rare de trouver un *Ourias* qui ait deux femmes, & que c'est parmi eux un libertinage désapprouvé, quand un homme en épouse deux, sur-tout si la premiere n'est pas stérile.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois saisi de douleur en voyant l'aveuglement de ces pauvres Infideles. Je me suis servi plusieurs fois d'un Interprête pour leur parler des vérités du salut, car personne ici n'entend le Tamul. Ils recevoient mes instructions avec ardeur & avec piété : ils convenoient sans peine des infamies de leurs Dieux, & ils les détestoient : ils n'avoient pas moins de mépris pour leurs Brames, dont ils connoissoient les fourberies & l'avarice : ainsi tout favorise leur conconversion; la providence nous fournira peut-être les secours nécessaires pour l'entreprendre. Ce ne sont pas les Missionnaires qui manqueront; les Jésuites ne respirent qu'à se répandre parmi les Infideles, & à se consacrer à leur salut.

Quoique je trouve parmi les peuples de cette côte beaucoup de docilité, je ne puis diſconvenir qu'il regne à *Ganjam* un déréglement de mœurs qui n'a rien de ſemblable dans toute l'Inde. Le libertinage y eſt ſi public & ſi effréné, que j'entendis publier à ſon de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les *Devadachi* qui demeuroient dans la ville; mais qu'on pouvoit voir en toute ſûreté celle qui deſſervoient le Temple de *Coppal*. Une ſi étrange proſtitution doit animer le zèle des hommes apoſtoliques deſtinés à éteindre les flammes de l'enfer, & à allumer par-tout le feu du divin amour.

Barampour eſt à quatre lieues de *Ganjam*; la fortereſſe y eſt remarquable. Elle conſiſte en deux rochers de médiocre hauteur, qui ſont environnés d'une muraille de pierre, preſque auſſi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ſes murs vers le nord ſont baignés d'une petite riviere, qui va ſe jetter dans la mer à une lieue de là. On nous dit qu'il y avoit ſur la porte une inſcription ſi ancienne, que perſonne n'en connoiſſoit les caracteres. J'aurois bien voulu la voir; mais les Maures, ſçachant que j'étois Européens,

ne me permirent pas d'en approcher : ils craignent que les Européens ne s'en emparent, ce qui seroit facile, car il n'y a personne pour la défendre. On m'assura qu'il n'y a guere que soixante ans qu'un homme du pays avec cent de ses compatriotes, y avoit tenu tête pendant deux ans à une armée formidable de Maures, & que cette poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le plat pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le ris & le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'à Bengale ; mais l'air y est beaucoup plus sain, & les bestiaux y sont plus gras & plus vigoureux.

Pendant le sejour que je fis à Ganjam, je fus témoin d'une cérémonie également superstitieuse & extravagante. Un vieux Brame, accompagné des deux principales Dames de la ville, se rendit auprès d'une petite élévation de terre, que les *carias* ou fourmis blanches avoient formée à vingt pas de notre maison. Le Brame, après avoir fait diverses grimaces ridicules, prononça quelques paroles, & jetta de l'eau sur le monceau de terre. Les femmes vinrent ensuite d'un air fort dévot, & jetterent sur le

même monceau de terre du ris cuit, de l'huile, du lait, du beurre & quantité de fleurs. Ce manége dura près de trois heures, ces femmes ſe ſuccédant les unes aux autres pour faire leur offrande. Ayant demandé ce que ſignifioit cette cérémonie, on m'apprit qu'il y avoit là un repaire de ſerpens appellés en Portugais, *cobra capella*, dont la bleſſure eſt mortelle, ſi on n'y applique ſur le champ un remede du pays; & que ces femmes avoient la ſimplicité de croire que par leurs offrandes elles préſervoient leurs enfans & leurs maris de la piqûre de ces ſerpens.

Nous étions ſur notre départ de *Ganjam*, lorſqu'on vint me chercher de la part d'un Marchand Arménien qui étoit à l'extrémité. Il n'avoit aucun ſecours à attendre dans cette ville, car on n'y trouve ni Medecin ni Chirurgien : c'eſt le Gouverneur Brame qui fait les fonctions de l'un & de l'autre : il a trois ou quatre recettes très-dangereuſes à prendre; car ou elles rendent la ſanté en peu de temps, ou ſi elles ne font point ſur le champ leur effet, le malade n'a qu'à ſe diſpoſer à la mort.

Je me rendis dans la maiſon de l'Arménien, & après quelques paroles de

consolation propres de l'état où il se trouvoit, je m'informai s'il étoit orthodoxe ou schismatique. Il m'avoua qu'il étoit schismatique, mais qu'il ne laissoit pas d'entendre la Messe dans nos Eglises, de se confesser aux Prêtres Catholiques, & de recevoir de leurs mains le Corps de Jesus-Christ aussi souvent que de leurs Vertabiets. Les Arméniens qui étoient présens, m'assurerent la même chose. En effet, c'est une pratique suivie universellement des Arméniens dans les Indes, lorsqu'ils se trouvent à Manille ou à Goa, de se confesser & communier dans les Eglises Catholiques avec les fideles, sans qu'ils se croyent obligés de renoncer à leur schisme.

Je fis entendre au malade qu'il ne pouvoit point en conscience recevoir les Sacremens des Prêtres schismatiques; & qu'en se confessant aux Catholiques, il devoit leur déclarer qu'il vivoit dans le schisme; qu'il n'étoit nullement en état de recevoir l'absolution, si auparavant il n'abjuroit ses erreurs; que sans cela l'absolution qu'on lui donnoit lui étoit inutile, & que ses péchés n'étoient pas véritablement pardonnés; que pour moi je ne pouvois le confesser, encore moins le communier, s'il ne renonçoit

au ſchiſme qui le ſéparoit de l'Egliſe Catholique & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de ſalut; qu'il devoit reconnoître un purgatoire, avouer qu'il eſt bon & ſalutaire de prier pour les morts; enfin, confeſſer qu'il y a deux natures en Jeſus-Chriſt, qui ne ſont qu'une ſeule Perſonne divine. Il me répliqua qu'il croyoit être dans une bonne Religion & qu'il ne condamnoit point la nôtre. « Une telle créance, lui ré-
» pondis-je, ne vous juſtifiera pas devant
» Dieu: puiſque vous ne condamnez pas
» notre Egliſe, & que nous réprouvons
» la vôtre, vous devez prendre le parti
» le plus ſûr : le moment approche
» que vous allez paroître au tribunal
» du ſouverain Juge, & ſi vous n'ab-
» jurez vos erreurs, tandis qu'il vous
» donne encore le temps de le faire,
» vous êtes perdu pour jamais.

Après un long entretien, où j'employai toutes les raiſons les plus propres à le convaincre, Notre-Seigneur lui fit enfin la grace de ſe reconoître; il renonça de bonne foi à ſes opinions; & il proteſta qu'il croyoit ſans héſiter tout ce que l'Egliſe Romaine, ſeule & vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt profeſſe & enſeigne. J'aurois bien voulu lui faire

ſigner ſa profeſſion de foi, il y conſentoit, mais je ne pouvois la faire écrire que par des Arméniens ſchiſmatiques, dont j'avois ſujet de me défier. Je le confeſſai, & il me parut vivement touché de la grace que Dieu venoit de lui faire.

Le lendemain je fis porter à ſon logis des ornemens pour y célébrer le ſaint ſacrifice de la Meſſe; tous les Catholiques y aſſiſterent; le malade eut le courage de recevoir à genoux le ſaint Viatique. Il m'aſſura enſuite qu'il n'appréhendoit plus la mort, parce qu'il mettoit toute ſa confiance dans les mérites de Jeſus-Chriſt. Je l'allai voir encore le lendemain, & l'ayant trouvé à l'agonie, je fis les prieres de la recommandation de l'ame. On m'attendoit au rivage pour m'embarquer dans une chelingue, car notre vaiſſeau étoit en rade dès le matin. A peine y fus-je arrivé que nous mîmes à la voile.

Quand je fais réflexion à la ſainte mort de ce bon Arménien, je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite adorable de la Providence, qui avoit permis, ſans doute, les malheurs qui nous étoient arrivés, pour nous attirer au port de Ganjam, & pour ménager à ce

Schiſmatique les moyens de ſe convertir & de mourir dans le ſein de l'Egliſe. Ce qui me confirme de plus en plus dans cette penſée, c'eſt l'aveu que M. du Laurens me fit dans la ſuite, qu'en moins de quinze jours, il avoit fait ſes affaires à Bengale auſſi avantageuſement que s'il y fût arrivé deux mois plutôt, ainſi qu'il l'avoit projetté à ſon départ de Pondichéry.

Ayant levé l'ancre de la rade de Ganjam avec un vent de ſud-eſt, nous découvrîmes le lendemain matin 26 Novembre la Pagode de Jagrenat, qui eſt à une lieue dans les terres, & nous fûmes par ſon travers avant le ſoleil couché. Jagrenat eſt ſans contredit la plus célebre & la plus riche Pagode de toute l'Inde: l'édifice en eſt magnifique, il eſt fort élevé, & ſon enceinte eſt très-vaſte. Cette Pagode eſt encore conſidérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles, & les pierreries dont elle eſt ornée: elle donne ſon nom à la grande ville qui l'environne, & à tout le Royaume. On la découvre en mer de dix à douze lieues, quand le temps eſt ſerein. Le Raja du pays eſt en apparence tributaire du Grand Mogol, il prend même le titre

d'officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'eſt que la premiere année qu'il prend poſſeſſion de ſon Gouvernement, il viſite en perſonne le Nabab de *Catek*. C'eſt une ville conſidérable entre Jagrenat & Balaſſor. Le Raja ne fait ſa viſite que bien eſcorté, afin de ſe mettre à l'abri de toute inſulte.

J'aurois ſouhaité de m'inſtruire par moi-même des particularités qu'on me racontoit de la Pagode de Jagrenat; mais on me dit qu'on n'y laiſſoit entrer perſonne qui ne fît profeſſion publique d'idolâtrie; les Maures mêmes n'oſent en approcher; on eſt ſur-tout en garde contre les François. Il paſſe pour conſtant, dans le pays, qu'un François, ſous l'habit de Pandaron, entra, il y a environ trente ans, dans le Temple, qu'il y demeura caché, & que pendant la nuit il enleva un gros rubis, d'un prix ineſtimable, qui formoit un des yeux de l'Idole.

Ce Temple eſt ſur-tout célebre par ſon ancienneté. L'hiſtoire de ſon origine eſt ſinguliere : voici ce qu'en apprend la tradition du pays. Après un ouragan des plus furieux, quelques pêcheurs *Ourias* trouverent ſur la plage, qui eſt fort baſſe, une poutre que la mer y

avoit jettée ; elle étoit d'un bois particulier, & perſonne n'en avoit vu de ſemblable ; elle fut deſtinée à un ouvrage public, & ce ne fut pas ſans peine qu'on la traîna juſqu'à la premiere peuplade, où l'on bâtit enſuite la ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en ſortit un ruiſſeau de ſang. Le Charpentier, à demi-interdit, cria auſſi-tôt au prodige ; le peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéreſſés que ſuperſtitieux, ne manquerent pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le pays.

Il n'y avoit rien d'extraordinaire dans cette liqueur rouge, qui couloit de la poutre ; j'ai vu à Ganjam de ces poutres qui venoient des montagnes voiſines ; quand le bois n'eſt pas coupé dans la bonne ſaiſon, ſi on le laiſſe long-temps au ſoleil, il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers qui creuſent juſqu'au cœur du bois. Qu'on le jette enſuite dans l'eau, il en eſt bientôt abreuvé, il s'y fait des réſervoirs, & l'eau en ſort en abondance quand la hache pénetre un peu avant.

Cette poutre étoit d'un bois rouge. Il y a quantité de ces arbres au Pégou & à Tannaſſerim ; l'eau, en pénétrant

dans le cœur de la poutre, y avoit pris la couleur du bois, qui reſſemble à celle du ſang. Ainſi, il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie ; mais ces pauvres Idolâtres, abuſés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une ſtatue de cinq à ſix pieds de hauteur. Elle eſt très-mal faite, & c'eſt plutôt la figure d'un ſinge que d'un homme. Ses bras ſont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude ; c'eſt apparemment parce qu'on a voulu faire la ſtatue d'une ſeule piece ; car on ne voit point de ſtatues mutilées dans l'Inde ; elles paſſent dans l'eſprit de ces peuples pour monſtrueuſes, & lorſqu'ils voyent de nos images, qui n'ont que le buſte, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainſi des Saints qu'ils réverent.

Le tribut qu'on tire des Pélerins eſt un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat. En entrant dans la ville, on paye trois roupies aux Gardes de la porte, c'eſt pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut préſenter une roupie au principal Brame, qui en a ſoin ; c'eſt la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas ſe diſpenſer de payer.

Pour

Pour ce qui eſt des riches, ils donnent des ſommes conſidérables. Depuis peu il en couta plus de huit mille roupies à un riche Marchand, qui y étoit venu de Balaſſor.

On ne ſçauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, ſoit en-deçà, ſoit au-delà du Gange. Il y en a qui ont fait plus de trois cens lieues en ſe proſternant continuellement par terre ſur la route, c'eſt-à-dire, qu'en ſortant de leurs maiſons, ils ſe couchent tout de leur long, les mains étendues au-delà de la tête, & puis ſe relevant, ils recommencent à ſe proſterner de la même maniere, en mettant les pieds où ils avoient les mains, ce qu'ils continuent de faire juſqu'à la fin de leur pélerinage, qui dure quelquefois pluſieurs années. D'autres traînent de peſantes & longues chaînes attachées à leur ceinture. Quelques-uns ont les épaules chargées d'une cage de fer, dans laquelle leur tête eſt renfermée.

Vous jugez bien, mon Révérend Pere, que des perſonnes qui ſe livrent à de ſi grandes auſtérités, ſans être ſoutenues de la grace, deviendroient de fervens Chrétiens s'ils connoiſſoient Jeſus-Chriſt. Que

ne feroient-ils pas, que ne ſouffriroient-ils pas pour ſon amour, s'ils ſçavoient ce qu'il a ſouffert pour eux! Mais auſſi que la vie pénitente & auſtere des Miſſionnaires leur devient douce & conſolante, quand ils voyent ces pénitens idolâtres, en venir à ces excès pour honorer leurs fauſſes Divinités! Les Gentils des côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat à la bouche; ils l'invoquent en toute rencontre; & c'eſt en prononçant ce nom qui leur eſt vénérable, qu'ils font ſûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs ſermens.

Pendant notre petite traverſée de Ganjam à la pointe des Palmiers, nous eûmes preſque toujours, durant la nuit, de petits vents de terre qui duroient juſques vers les dix heures du matin. Sur les deux heures après midi les vents venoient du large, & ſouffloient juſqu'au coucher du ſoleil. Pendant l'intervalle de ces changemens de vent, il nous falloit mouiller, parce que les courans étoient contraires. Ainſi nous fûmes cinq jours à faire environ quarante lieues, ſans nous éloigner de la terre de plus d'une lieue.

Nous arrivâmes le jour de Saint-André à la pointe des Palmiers, & nous la dou-

blâmes vers le ſoir. Nous avions reconnu la fauſſe pointe le jour précédent; elle eſt très-dangereuſe dans la ſaiſon des vents de ſud, parce que l'enfoncement que fait cette fauſſe pointe eſt tout-à-fait ſemblable à celui que fait la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage; car quand on y eſt une fois entré, on ne peut plus guere s'en retirer. Comme nous n'avions pas pris hauteur ce jour-là, nous crûmes d'abord que la fauſſe pointe étoit la véritable; mais ayant remarqué que les bords du rivage étoient fort eſcarpés, & ayant apperçu des terres blanches par intervalle, nous reconnûmes auſſitôt notre erreur, & il nous fut aiſé de ſortir de ce mauvais pas, parce que c'étoit la ſaiſon où les vents de terre regnent pendant la nuit. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y ſera pas ſurpris. La véritable pointe des Palmiers eſt une terre baſſe & noyée, où il paroît des arbres éloignés les uns des autres bien avant dans la mer, ſans qu'on puiſſe voir le rivage que d'une maniere confuſe.

Après avoir dépaſſé la pointe des Palmiers, des vents forts & contraires nous obligerent de louvoyer durant ſept jours

avant que d'arriver à la rade de Balaſſor, qui n'en eſt éloignée que de quinze lieues. Les marées violentes nous faiſoient dériver juſques près de *Canaca*, c'eſt une riviere au ſud-oueſt de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ses habitans ont la réputation d'être de grands voleurs.

Pour ne pas perdre de temps à attendre le pilote-côtier à la barre de Balaſſor, car la ſaiſon étoit avancée, M. du Laurens envoya à terre le maître du navire : il mit deux jours à ſe rendre à Balaſſor, & il vint enſuite nous joindre à la rade où nous avions mouillé, & où nous pensâmes périr. Celui qui ſondoit avoit mal inſtruit le pilote de la quantité du fond ; il fit mouiller ſur les dix heures du ſoir, croyant être par quatre braſſes ; mais une heure après, le pilote ayant pris lui-même la ſonde, pour voir ſi l'ancre ne chaſſoit pas, il trouva qu'il n'y avoit que ſept pieds d'eau, & nous en tirions ſix. Nous étions juſtement ſur la barre de Balaſſor, où le ſable eſt très-dur, & où nous ne pouvions échouer ſans faire naufrage. Comme la mer perdoit toujours, il fit lever tout le monde, & on vira au cabeſtan avec tant de diligence, que l'ancre fut haute avant que

le navire eût touché. Dieu nous préſerva encore de ce malheur, car nous n'eûmes que le temps néceſſaire pour nous mettre au large.

Le lendemain huitiéme de Décembre, auſſi-tôt que le Pilote François du Gange fut entré, on leva l'ancre pour aller mouiller ce jour-là même aux pieds des braſſes : on appelle ainſi un grand banc qui occupe toute l'embouchure du Gange ; ces braſſes ne ſont que du côté de l'oueſt : du côté de l'eſt, on peut entrer & ſortir du Gange, ſans paſſer ſur aucun banc. Nul vaiſſeau n'entre jamais par la paſſe de l'eſt, quoique tous y paſſent en ſortant. Une infinité de bancs cachés qui l'environnent & qui s'étendent fort loin dans la mer, rendent cette paſſe très-dangereuſe. Ces bancs forment un canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aiſément en ſortant, parce que le canal eſt près des terres ; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands vaiſſeaux attendent le demi-flot pour paſſer les deux braſſes, & vont mouiller dans un endroit où il y a toujours cinq ou ſix braſſes d'eau : on l'appelle la chambre du diable, parce que la mer y eſt extrêmement haute quand

le vent eſt violent, & que les vaiſſeaux y ſont en danger. Les braſſes ne changent jamais : les petits vaiſſeaux paſſent la premiere braſſe qui n'a pas plus de deux lieues, & ſe rendent dans le canal le long de la terre, comme nous fîmes. Nous fûmes plus de dix jours à remonter le Gange juſqu'à Chandernagor, & ce ne fut pas ſans danger. Le vent contraire nous obligeoit de louvoyer pour avancer chemin, à la faveur du flot, & le navire ayant refuſé de revirer de bord, nous fûmes contraints de mouiller au plus vîte. La poupe, en évitant, ſe trouva à ſix pieds d'eau, on porta une ancre au large, & nous nous tirâmes d'affaire.

La premiere fois que je vins à Bengale, il y a douze ans, il nous arriva un pareil accident ſur la même riviere, mais un peu plus bas. On ne ſçauroit croire combien de vaiſſeaux périſſent ſur cette riviere; les plus grands y navigent juſqu'à Ougli, c'eſt-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche commerce qu'on fait à Bengale, ne permet pas de faire attention à ces pertes fréquentes. Si Dieu me conſerve la vie, j'aurai l'honneur de vous envoyer une rela-

tion de ce royaume, le plus riche & le plus abondant de toute l'Inde. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois ſeuls y ont apporté cette année plus de ſix millions d'écus. J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect dans l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.

LETTRE

Du Pere Claude-Antoine Barbier, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Miſſionnaire des Indes.

A Pinneypundi, ce 1 Décembre 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai eu l'avantage, peu après mon arrivée aux Indes, d'entrer dans le Carnate, & d'être chargé, par mes Supérieurs, du gouvernement de la Miſſion que vous aviez quittée un an auparavant pour paſſer en Europe. C'eſt pour

moi une raiſon de vous adreſſer la premiere lettre que j'écris en France, afin de vous rendre compte de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans une Miſſion dont vous êtes regardé comme le pere.

Je ne vous dirai rien, mon Révérend Pere, de la joie ſecrette que j'ai ſentie en embraſſant ce nouveau genre de vie: vous avez éprouvé vous-même avec quelle bonté Dieu nous dédommage du petit ſacrifice qu'on lui fait en cette occaſion. Du moins le Seigneur a eu compaſſion de ma foibleſſe, & il a bien voulu me faciliter toutes les choſes qui, dans les commencemens d'une vie ſi extraordinaire, révoltent le plus la nature.

Après le tribut ordinaire d'une maladie qu'il m'a fallu payer les premiers mois, je me ſuis trouvé tellement accoutumé à cette nouvelle maniere de vivre, de ſe vêtir & de marcher, qu'il ne me venoit aucun doute que je ne fuſſe véritablement deſtiné de Dieu à travailler dans cette Miſſion. La difficulté inſéparable de l'étude de ces langues, ne m'a pas permis encore de parler avec cette facilité qui ſeroit néceſſaire pour traiter librement avec les

Gentils : mais, graces à Dieu, j'en ſçais aſſez pour inſtruire par moi-même les Néophytes.

Ce fut le premier jour de Mars de cette année que j'entrai dans la Miſſion de Carnate. Je n'y avois encore demeuré que quelques ſemaines, lorſque les Catéchiſtes m'amenerent de divers endroits un grand nombre de Catéchumenes fort bien inſtruits, & diſpoſés à recevoir le ſaint baptême. Qu'il eſt conſolant pour un nouveau Miſſionnaire de commencer ſes fonctions par adminiſtrer le baptême à près de deux cens perſonnes ! Je recueillois ainſi la moiſſon que vous aviez ſemée : la joie & la conſolation étoit pour moi toute entiere, tandis que le travail, & par conſéquent le mérite étoit votre partage.

Je ferois violence à votre modeſtie, mon Révérend Pere, ſi je marquois dans un plus grand détail les traces de votre zèle que je trouvois preſque à chaque pas, en parcourant les endroits où vous avez demeuré : mais du moins vous ne ſerez pas inſenſible aux regrets de vos Néophytes, qui demandent ſans ceſſe au Seigneur, dans leurs prieres les plus ferventes, le prompt retour de leur Paſteur & de leur Pere.

Comme la fête de Pâques approchoit dans le temps que j'arrivai à *Pinneypondi*, je ne crus pas devoir sitôt entreprendre aucun voyage : en effet, je fus assez occupé à contenter la dévotion des Chrétiens qui se rendirent en foule à mon église. On est frappé & attendri tout à la fois, lorsqu'arrivant nouvellement d'Europe, on voit la ferveur avec laquelle ces bons Néophytes font huit & neuf journées de chemin à pied pour avoir le bonheur d'entendre une messe. Bien plus encore, quand on est témoin de l'assiduité avec laquelle ces pauvres gens, après tant de fatigues, se trouvent aux instructions & aux prieres qui se font dans l'église presque tout le jour, & une grande partie de la nuit. Ils se retirent ensuite pour prendre quelques heures de sommeil sous le premier arbre qu'ils rencontrent : encore y en a-t-il plusieurs parmi eux, qui emploient ce temps-là à des pénitences extraordinaires. Vous aurez vu sans doute comme moi, mon Révérend Pere, des Chrétiens de l'un & de l'autre sexe passer plusieurs heures de la nuit à faire sur leurs genoux le tour de l'église, en récitant des prieres vocales, & en méditant la passion du Sauveur.

Après la cérémonie du Vendredi Saint, m'étant retiré pour prendre un peu de repos, on vint m'avertir du danger où étoit un enfant de cinq ans, qu'on avoit porté à l'égliſe pour y être baptiſé. Il venoit d'être attaqué tout à coup d'une maladie violente, dont on ne pouvoit découvrir la cauſe : on jugeoit pourtant, par le mouvement irrégulier de ſes yeux, & par les convulſions de tout ſon corps, qu'il avoit été mordu de quelque ſerpent, & on ne lui donnoit plus que quelques inſtans à vivre. Je courus auſſi-tôt à l'égliſe, & je le baptiſai. Durant la cérémonie, & ſur-tout lorſque je lui mis le ſel bénit dans la bouche, cet enfant, que ſes parens tenoient entre leurs bras à demi-mort, parut a l'inſtant ſe ranimer : il ſe mit à pleurer, & enſuite il s'endormit. Deux heures après il ſe réveilla en parfaite ſanté, & il alla ſe ranger avec les autres enfans de ſon âge. Les Chrétiens ne douterent point qu'une ſi prompte guériſon ne fût l'effet du ſaint baptême, & ils en rendirent graces au Seigneur comme d'une faveur ſpéciale.

Je comptois d'aller, après les fêtes de Pâques, à *Adichenelour*, pour y cé-

lébrer la fête de la Pentecôte dans la nouvelle église que vous y avez fait construire : mais j'appris qu'elle avoit été tout à fait ruinée par une inondation qui arriva l'hiver passé. Je fus bien dédommagé de la peine que me causa ce contre-temps, par le bonheur que j'eus de gagner sûrement une ame à Dieu le propre jour de cette fête. J'étois occupé à entendre les confessions des Chrétiens, qui étoient venus de fort loin & en grand nombre, lorsqu'un Gentil se présenta à la porte de l'église avec sa femme, qui apportoit son fils de quatre grandes lieues, dans l'espérance qu'on lui avoit donnée qu'il recevroit quelque soulagement à l'église des Chrétiens. Cet enfant étoit à l'extrêmité. Je fis comprendre à ses parens que le baptême étoit le seul remede dont il eût besoin, & que si leur fils venoit à mourir, ils auroient du moins la consolation d'être assurés qu'il vivroit éternellement dans la gloire. Ils y consentirent, & je baptisai l'enfant. A peine s'étoient-ils retirés, qu'il mourut entre les bras de sa mere. Un quart d'heure plus tard, il eût été privé à jamais du bonheur de voir Dieu. Ces bonnes gens me rapporterent le corps de leur enfant que

je fis enterrer avec solemnité, & ils me parurent disposés eux-mêmes à renoncer à l'Idolâtrie, & à embrasser notre sainte Religion. Vous sçavez mieux que personne, mon Révérend Pere, combien ces traits de la Providence sont consolans pour un Missionnaire.

Je suis occupé actuellement à faire instruire une famille entiere, dont la conversion a commencé par un bon vieillard qui en est le chef. Le mauvais temps obligea un de mes Catéchistes d'entrer dans une peuplade voisine : il fut touché des plaintes qu'il entendit faire dans la maison d'un Gentil ; il y entra, & trouvant toute la famille éplorée, il connut par leurs larmes & par leurs gémissemens, qu'ils étoient sur le point de perdre leur pere qui se mouroit ; il approcha du lieu où étoit ce vieillard, & il remplit alors la fonction d'un zelé Catéchiste. Il annonça Jesus-Christ à ce pauvre moribond, & il l'instruisit des vérités du salut. La grace qui agissoit en même-temps dans son cœur, le porta à demander le baptême : & comme le péril étoit pressant, il lui fut conféré sur l'heure par le Catéchiste. Les forces semblerent revenir au malade, ou plutôt la fermeté

de sa foi lui fit tirer des forces de sa propre foiblesse. Il se fit porter le jour suivant à l'église, & là, entre les bras de ses enfans, il reçut les saintes onctions. A peine l'eurent-ils reporté dans sa maison qu'il expira.

Cette mort donna lieu à une grande contestation qui s'éleva entre les enfans & les parens du défunt. Ceux-ci, qui étoient accrédités dans la bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé selon la coutume de leur caste. Les enfans, tout Gentils qu'ils étoient, s'y opposerent, & dirent que leur pere étant mort Chrétien, il seroit enterré suivant la coutume qui s'observoit dans l'église des Chrétiens. Comme cette contestation faisoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoissance du Raja d'*Aneycoulam*. Vous n'ignorez pas, mon Révérend Pere, que nous avons dans cette Cour de puissans ennemis. Cependant la Providence ménagea si bien les choses, que la Religion eut le dessus. Le Raja répondit que puisqu'il honoroit de sa bienvaillance le Sanias de *Pinneypondi*, & qu'il lui permettoit d'avoir des Disciples, il vouloit qu'on le laissât vivre selon ses usages. Les enfans du défunt me firent sçavoir cette réponse,

dont je rendis graces à notre Seigneur. La cérémonie de l'enterrement ſe fit à l'ordinaire, & maintenant la veuve avec ſes enfans ſe diſpoſent à recevoir le baptême. Je rapporte ces faits, mon Révérend Pere, parce qu'ils ont quelque choſe de ſingulier; car, pour les fruits ordinaires que l'on recueille dans cette Miſſion, il ſeroit inutile de les écrire à une perſonne qui en a plus vu & plus fait que ne peut ſçavoir un nouveau Miſſionnaire.

Après les continuelles occupations que m'avoient données les grandes fêtes, Dieu m'éprouva par la maladie dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Mon expérience m'apprit alors ce que je n'avois pu comprendre ſur le récit d'autrui, de la nature d'une fluxion dont on eſt tourmenté dans ce pays. C'eſt une ſi grande abondance de ſéroſités qui tombent du cerveau, & qui s'écoulent continuellement par les yeux, qu'il eſt impoſſible de les tenir fermés pendant un temps conſidérable. Ouvrez-les, c'eſt encore pis; chaque rayon de lumiere eſt une eſpece de dard qui vient frapper la prunelle; il n'y a pas juſqu'au mouvement naturel des paupieres, qui

ne cauſe un nouveau ſupplice : parce que l'humeur qui découle étant fort gluante, forme, par ſa conſiſtance, des pointes qui picotent ſans ceſſe la membrane de l'œil. Je paſſai ainſi huit jours ſans pouvoir prendre un moment de repos. Cette inſomnie me cauſa la fievre accompagnée d'un dégoût extrême pour toute ſorte d'alimens. Mais notre Seigneur, qui ſçait proportionner les maux à notre foibleſſe, me rendit la ſanté au bout de ſix ſemaines.

J'entrepris auſſi-tôt le voyage que j'avois projetté de faire à l'oueſt, pour viſiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repaſſer par le ſud pour recueillir les débris de l'Egliſe que vous y avez bâtie. Cette tournée me parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis *Pinneypondi* juſqu'à *Chingama*, d'où paſſant au ſud par *Adichenelour*, on viſite les habitations qui bordent la riviere de *Ponarou*, puis on revient par l'eſt de Gingi. Dans cette excurſion, j'éprouvai aux pieds & aux jambes les douleurs que ces nouvelles courſes ne manquent pas de cauſer. A la fin je me ſuis fait à la fatigue ; &, graces à Dieu, il faut maintenant que les épines, dont vous ſavez que ces prairies ſont toutes

ſemées, ſoient bien longues & bien aigues, pour ne pas céder à la fermeté & à l'aſſurance avec leſquelles je les foule.

Il eſt vrai que la vue des lieux conſacrés par les ſueurs & par les ſouffrances des anciens Miſſionnaires, a bien de quoi encourager leurs ſucceſſeurs; & en particulier, le ſouvenir de la priſon que vous avez eu à ſouffrir dans l'endroit même où je paſſois alors, a beaucoup contribué à me ſoutenir dans ce voyage.

A peine fus-je arrivé à *Courtempettey*, qu'on me fit le récit des outrages & des inſultes que le Pere Mauduit avoit eſſuyés quelques années auparavant, lorſqu'on l'arrêta priſonnier à *Chingama*. On me menaçoit d'une deſtinée toute pareille: mais Notre-Seigneur ne prodigue pas ces ſortes de faveur à tout le monde; il faut les mériter par une ferveur extraordinaire, & par une fidélité plus grande que la mienne. Du moins ſi en les deſirant on pouvoit s'en rendre digne, il me ſemble que j'étois diſpoſé à tout. Je penſois ſouvent que le Révérend Pere Laynez, à préſent Evêque de Saint-Thomé, & fondateur de la Miſſion de *Courtempettey*, avoit été pris,

il y a quelques années, dans ce lieu-là même, & y avoit reçu des playes dont il conserve encore les cicatrices, mille fois plus glorieuses pour lui, que les pierres précieuses qui ornent la mitre que le souverain Pontife l'a forcé tout récemment d'accepter. Mais enfin le séjour que j'y ai fait, a été tranquille, & les Gentils ne m'ont point inquiété.

Cependant la conversion d'un fameux Gentil de ce pays, me fit croire que j'allois essuyer une rude persécution. Cet Idolâtre, pour m'assurer que son changement étoit sincere, m'avoit remis son Idole infâme, qui n'est redevable du culte que lui rendent les Indiens, qu'au déréglement & à la corruption de leurs cœurs. Ses parens faisoient déja beaucoup de bruit, mais Dieu permit que cet orage n'eut pas de suite.

Je pris ma route vers *Tandarey*, où je dressai un Oratoire sur les débris d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le vénérable P. Jean de Britto, martyrisé dans le Royaume de *Marava*. Si mes facultés me l'eussent permis, j'aurois relevé cette Eglise, tant à cause de la vénération que nous devons avoir pour ce saint homme, qu'à cause de la situation du lieu même où les Chré-

tiens peuvent s'aſſembler commodément. Mon deſſein eſt d'employer à cet uſage le premier ſecours qui me viendra d'Europe.

En paſſant à *Tirounamaley*, j'eus le chagrin d'y voir triompher la ſuperſtition par la beauté des édifices conſacrés aux Idoles, par la magnificence des portiques où une imagination ridicule fait nourrir & honorer une multitude prodigieuſe de ſinges, & beaucoup plus encore par les monumens que l'impiété éleve chaque jour aux endroits où l'on a obligé les femmes à ſe brûler toutes vives après la mort de leurs maris. Il y en avoit ſept ou huit tout récens, qui me pénétrerent de la plus ſenſible douleur.

Au ſortir de *Tandarey*, le voiſinage de Gingi & d'autres grandes villes me fit garder plus de ménagemens pour ſecourir les Chrétiens, ſans m'expoſer à être découvert. Je n'eus plus d'autre demeure que les bois, encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles que la curioſité attiroit au lieu de ma retraite.

Enfin, après avoir fait le tour de cette Miſſion, & y avoir recueilli une

moiſſon beaucoup plus abondante que je n'oſois l'eſpérer, je ſuis revenu ici pour y célébrer la fête de tous les Saints. Je puis vous aſſurer, en finiſſant cette lettre, que vos chers diſciples conſervent précieuſement le ſouvenir des inſtructions qu'ils ont reçues de leur Maître; & que leur ferveur, loin de s'affoiblir, augmente de plus en plus chaque jour. Priez Dieu que votre ouvrage ne dépériſſe pas entre mes mains. Je me recommande à vos ſaints Sacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere de Bourzes, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Madame la Comteſſe de Soudé.

De la Miſſion de Maduré, le 21 Septembre 1713.

MADAME,

La paix de Notre Seigneur.

Vous ne vous contentez pas de me donner des marques de votre ſouvenir & de vos bontés ordinaires, par les fréquentes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, vous les accompagnez encore de préſens & de libéralités : votre piété va chercher juſqu'aux extrémités du monde des Nations que le malheur de leur naiſſance a plongées dans l'Idolâtrie ; & par le ſecours que votre zele me procure, vous contribuez, autant qu'il dépend de vous, à leur converſion & à leur ſalut. Vos largeſſes ne ſe bornent pas même à la vie préſente, vous les portez au-delà du

tombeau, par les mesures que vous avez prises, afin que les effets de votre charité subsistent encore, lorsqu'il aura plu à Dieu de vous retirer de ce monde. Il y a long-temps, Madame, que je ne trouve plus de termes pour vous exprimer ma reconnoissance & celle de nos Néophytes ; mais le Dieu dont vous procurez la gloire, en augmentant le nombre de ses adorateurs, sçaura bien mieux récompenser vos bienfaits, que nous ne pouvons les reconnoître.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre : mais je n'y répondrai qu'en peu de mots. Il me faudroit faire un volume entier, si j'entreprenois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion & les usages de Maduré. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable, & c'est à quoi je prétends consacrer mes premiers momens de loisir.

Vous me demandez d'abord, si l'on voit ici, comme en Europe, des distinctions de rang & de préséance : oui, Madame, comme il y a par-tout des montagnes & des vallées, des fleuves & des ruisseaux, par-tout & aux Indes plus qu'ailleurs, on voit des riches &

des pauvres, des gens d'une haute naiſſance, & d'autres dont la naiſſance eſt vile & obſcure. Pour ce qui eſt des pauvres, ils y ſont en très-grand nombre ; une infinité de malheureux ſont morts de faim depuis quatre ou cinq ans: d'autres ont été contraints de vendre leurs propres enfans, & de ſe vendre eux-mêmes afin de pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, & qui gagnent à peine ce qui ſuffit préciſément pour ſubſiſter ce jour-là même eux & leur famille: on voit une multitude de veuves qui n'ont pour tout fonds & pour tout revenu qu'une eſpece de rouet à filer: on en voit pluſieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence eſt telle, qu'ils n'ont pour ſe couvrir qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, & qui n'ont pas même une nate pour ſe coucher. Les maiſons des payſans d'Europe ſont des palais, en comparaiſon des miſérables taudis où la plûpart de nos Indiens ſont logés. Trois ou quatre pots de terre ſont tous les meubles de leurs cabanes. Pluſieurs de nos Chrétiens paſſent les années entieres ſans venir à l'Egliſe, faute d'avoir la petite proviſion de ris ou de millet néceſſaire pour vivre durant le voyage.

On ne laiſſe pas de trouver des perſonnes riches aux Indes : l'agriculture, le commerce, les charges, ſont des moyens ordinaires de s'enrichir ; mais le pauvre laboureur a bien de la peine à ſe ſauver de l'oppreſſion : la fraude & l'uſure régnent dans le commerce, & l'exercice des charges eſt un véritable brigandage. Le vol eſt un autre moyen plus court de devenir riche : il eſt ici fort en uſage, & je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où les petits larcins ſoient plus déteſtés, & où les grands ſoient plus impunis. Le croiriez-vous, Madame, qu'on trouve parmi nos Indiens une Caſte entiere qui ne rougit pas de porter le nom & de faire une profeſſion publique de voleurs de grands chemins ? Les laboureurs doivent être extrêmement attentifs, ſur-tout la nuit, pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches : ils ont beau y veiller, leurs pertes n'en ſont guères moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes, en établiſſant des gardes dans toutes les Peuplades, leſquels ſont entretenus & payés par les Laboureurs ; mais le remede eſt devenu pire que le mal, ces gardes ſont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands Seigneurs amaſſent

amaſſent de grandes richeſſes par leurs concuſſions ; mais quel uſage font-ils de ces tréſors ? Vous en ſerez ſurpriſe, Madame ; ils les enterrent, & c'eſt ainſi que l'avarice des hommes rend à la terre ce que leur cupidité leur a fait chercher juſqu'au fond de ſes entrailles. Sans cela l'or ſeroit ici très-commun. Le feu Roi de *Tanjaour* a ainſi enfoui quantité de millions. A ce tombeau de ſon avarice, brûlent dit-on ſans ceſſe quatre ou cinq lampes, qu'on entretient pour conſerver la mémoire d'une action ſi mémorable. On ajoute que ceux qui enterrent ainſi leurs tréſors, immolent au démon des victimes humaines, afin qu'il en prenne poſſeſſion, & qu'il ne les laiſſe point paſſer en d'autres mains. Cependant pluſieurs cherchent ces tréſors, & pour les découvrir, ils font au démon d'autres ſacrifices d'enfans & de femmes enceintes : quelques-uns prétendent avoir réuſſi par-là ; d'autres effrayés par les ſpectres qui leur apparoiſſent, ou par les coups qu'ils reçoivent, abandonnent leur deſſein. Il y en a eu dont l'avidité a été punie par une mort ſoudaine & violente.

Au regard de l'apparition des ſpectres, je n'oſerois en nier abſolument la réalité. Un de nos Chrétiens, homme

plein de bon ſens & de vertu, m'a aſſuré que dans ſa jeuneſſe, & avant que d'avoir connu notre ſainte Loi, il avoit aſſiſté à ces ſacriléges cérémonies; qu'il avoit vu des démons ſous des formes épouvantables, & que les coups de hoyau de ceux qui fouiſſoient, au lieu de porter ſur la terre, leur tomboient ſur les pieds & ſur les jambes; ce qui fit échouer l'entrepriſe. Il m'ajouta que lui-même il avoit eu recours à certains ſecrets de magie, & que s'étant frotté les mains de je ne ſçais quelle couleur, il voyoit au travers de ſa main & juſques ſous la terre les vaſes où étoient renfermés ces tréſors.

Généralement parlant, c'eſt ici un crime aux particuliers d'être riches : il n'y a point d'accuſation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui ſoit plus ſévérement puni. On applique incontinent l'accuſé à une queſtion rigoureuſe, pour le contraindre, par la violence des tourmens, à découvrir où il a caché ſon argent. Deux de mes Néophytes ont été réduits par-là à la mendicité, & l'un d'eux en eſt reſté long-temps eſtropié. De-là vient que les riches cachent leur bien avec ſoin, & que ſouvent avec de grandes

richesses ils ne sont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens. De-là vient encore que bien qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître sans l'être véritablement. Je ne parle point de certains fainéans qui courent le pays en habit de *Pandaron*, (1), & qui, par l'austérité vraie ou apparente de leur vie, touchent les peuples & en tirent de grosses aumônes. Je ne parle point non plus de certains Brames, qui étant d'une caste plus noble & plus riche que toutes les autres, se font gloire néanmoins de demander & de recevoir l'aumône : quelques-uns d'eux reçurent, il y a quelque-temps, un *fanon*, qui vaut environ 5 sols de notre monnoie ; le Brame qui étoit Gouverneur du lieu, & qui est très-riche, voulut avoir part à l'aumône, & il n'eut pas honte de recevoir quelques pieces d'une basse monnoie de cuivre, semblables pour la valeur à nos doubles de France.

Mais si, d'un côté, on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-

(1) Pénitent Indien.

jaloux des distinctions & du rang que donne la naissance : il n'y a gueres de Nation qui ait tant de délicatesse que celle-ci sur ces sortes de prérogatives. Vous sçavez, Madame, que cette Nation se partage en plusieurs castes, c'est-à-dire, en plusieurs classes de personnes qui sont d'un même rang & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coutumes & leurs loix particulieres. Vous avez lu sans doute dans nos lettres précédentes, quelles sont ces coutumes & ces usages, & il seroit inutile de vous répéter ici ce que vous sçavez déja. J'ajouterai seulement qu'on peut bien acquérir, par de belles actions, de l'honneur & des richesses, mais que la Noblesse ne s'acquiert pas de même : c'est un pur don de la naissance : le Roi ne peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les castes, il ne peut pas lui-même passer à une caste supérieure ; celle du Roi d'aujourd'hui est des plus médiocres. On voit souvent des contestations & des disputes pour le rang entre ces castes : actuellement il y en a deux de la lie du peuple qui sont aux mains au sujet de la préséance. Il y a telle caste si basse & si mépriſable, que ceux qui en sont

n'oſeroient regarder en face un homme d'une caſte ſupérieure ; & s'ils le faiſoient, il auroit droit de les tuer ſur le champ. Vous m'avouerez, Madame, que de pareilles loix ſont fort riſibles ; mais je leur paſſerois aiſément ce qu'elles ont d'abſurde & de ridicule, ſi elles n'étoient pas infiniment génantes pour nos miniſteres.

Vous me demandez peut-être quel rang tiennent ici les Européens : c'eſt un article qui eſt ſouvent traité dans nos lettres : il ſuffit de dire que rien n'eſt plus faux que ce que M. Robbe avance dans ſa géographie de la prétendue eſtime que les Indiens font des Européens. Cette eſtime eſt telle qu'un Chrétien de la lie du peuple s'accuſoit un jour comme d'un grand péché, d'avoir appellé un autre fils de *Prangui*, c'eſt-à-dire, fils de Portugais ou d'Européen. Toute notre attention eſt de cacher à ces peuples que nous ſommes ce qu'ils appellent *Pranguis :* le moindre ſoupçon qu'ils en auroient, mettroit un obſtacle inſurmontable à la propagation de la Foi. Il y auroit une infinité d'obſervations à faire ſur les caſtes, ſur leurs uſages, ſur leurs ſymboles, ſur leurs offices ; mais cela me meneroit trop loin. Je

paſſe à votre ſeconde queſtion, qui regarde l'emploi des hommes & des femmes.

Ici, comme en Europe, les hommes ont divers emplois : les uns ſervent le Prince, les autres cultivent la terre, ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts méchaniques, & ainſi du reſte. On ne voit aux Indes, ni Financiers, ni gens de Robe : les Intendans ou Gouverneurs ſont chargés tout-à-la-fois, & de l'adminiſtration de la Juſtice, & de la levée des deniers, & du gouvernement militaire.

La Juſtice ſe rend ſans fracas & ſans tumulte. La plupart des affaires, ſurtout celles qui ſont de moindre importance, ſe terminent dans le village : chacun plaide ſa cauſe, & les principaux font l'office de Juge : on n'appelle guères de leur Sentence, principalement ſi ces Juges ſont, comme il arrive preſque toujours, des premiers de la caſte. Quand on a recours au Gouverneur, le procès ſe termine à-peu-près de la même ſorte, ſi ce n'eſt que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amende. Il ſçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les préſens font ſouvent pancher la balance d'un côté ; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Je ne ſuis pas autrement inſtruit de ce qui regarde le gouvernement militaire ; ce que je ſçai, c'eſt que tout eſt ici aſſez paiſible. Les Gouverneurs levent de temps en temps des ſoldats, ſelon les beſoins où ils ſe trouvent. Le Roi envoye quelquefois des corps d'armée dans les Provinces ; mais ce n'eſt guères que pour ſoumettre quelque Seigneur rebelle qui refuſe de payer le tribut, ou pour châtier ceux qui font des injuſtices trop criantes. On aſſiége leurs fortereſſes, alors le canon joue, mais bien froidement, & il ſe répand peu de ſang de part & d'autre : pourvu que le coupable ait de l'argent, & qu'il veuille bien en venir à une compoſition honnête, on lui fait bon quartier : du reſte à lui permis de ſe dédommager par de nouvelles vexations dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs dont je parle, ſont comme de petits Souverains qui gouvernent abſolument leurs terres, & dont toute la dépendance conſiſte dans le tribut qu'ils payent au Roi : ils ſont héréditaires, au lieu que les Gouverneurs & les Intendans ſe révoquent & ſe deſtituent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, & dans ce peu de temps

il ne laiſſe pas de s'enrichir s'il eſt habile. On met ſouvent ces Gouverneurs à la queſtion pour leur faire rendre gorge, après quoi quelques vexations qu'ils aient commiſes, on ne laiſſe pas de les rétablir dans leurs charges.

La Juſtice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de ſévérité : j'ai dit plus haut qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche : je puis dire pareillement, ſans tomber dans aucune contradiction, que dès qu'on eſt riche on eſt toujours innocent. La levée des deniers publics eſt de la fonction des Intendans : comme la taille eſt réelle, ils eſtiment le champ, & ils le taxent ſelon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de ſorte d'expédiens pour chicaner le Laboureur, & le piller, tantôt ſous un prétexte, & tantôt ſous un autre, que quelquefois il ne retire aucun fruit de toutes ſes peines, & que la récolte ſur laquelle il fondoit ſes eſpérances, paſſe toute en des mains étrangeres. Outre la taille & pluſieurs autres droits qu'on tire ſur le peuple, il y a quantité de péages, & cette ſorte d'impôt s'exige avec beaucoup d'injuſtice & de rigueur.

Pour ce qui eſt des femmes, elles ſont moins les compagnes que les eſclaves de

leurs maris. Le ſtyle ordinaire eſt que le mari tutoye ſa femme, & que la femme ne parle jamais à ſon mari, ni de ſon mari, qu'en termes les plus reſpectueux. Je ne ſçai ſi c'eſt par reſpect, ou par quelqu'autre raiſon, que la femme ne peut jamais prononcer le nom de mari; il faut qu'elle ſe ſerve en ces occaſions de périphraſes & de circonlocutions tout-à-fait riſibles. On n'eſt point ſurpris que le mari batte ſa femme & l'accable d'injures: ſi elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, diſent-ils? La femme n'eſt jamais admiſe à la table du mari; nous n'oſons preſque dire qu'en Europe les uſages ſont tout différens. La femme ſert le mari comme ſi elle étoit ſon eſclave, & les enfans comme ſi elle étoit leur ſervante: de-là vient que les enfans s'accoutument peu-à-peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, & quelquefois à porter la main ſur elle. D'ailleurs, la belle-mere eſt une rude maîtreſſe. elle ſe décharge toujours ſur ſa belle-fille de tout le travail domeſtique, & quand elle donne ſes ordres, c'eſt toujours d'une maniere dure & impérieuſe. Cependant les femmes ne laiſſent pas de réduire aſſez ſouvent leurs maris, en s'enfuyant de la

maiſon, & en ſe retirant chez leurs parens: ceux-ci ne manquent pas de prendre ſa défenſe, & alors les injures, les imprécations, les paroles ſales, les invectives les plus groſſieres ne ſont point épargnées, car cette langue eſt féconde en de ſemblables termes. La femme ne retourne point à la maiſon, que le mari lui-même ou ſes parens ne la viennent chercher, & elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorſqu'elle s'eſt rendue à ſes prieres, on donne un feſtin au mari, on le réconcilie avec ſa femme, & elle le ſuit dans ſa maiſon.

Les femmes s'occupent dans le domeſtique à aller chercher de l'eau, à ramaſſer du bois, à piler le ris, à faire la cuiſine, à tenir la maiſon & la cour propres, à faire de l'huile, & d'autres choſes de cette nature. L'huile ſe fait du fruit d'un arbriſſeau nommé par quelques-uns de nos Herboriſtes *Palma Chriſti*. On fait cuire ce fruit légerement, on l'expoſe deux ou trois jours au ſoleil, on le pile juſqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, verſant deux meſures d'eau ſur deux meſures du fruit qu'on a pilé, & on fait bien bouillir le tout. Quand l'huile ſurnage, on la tire ou avec une cuiller, ou par

inclinaiſon. On lave enſuite le ſédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris a quelque choſe de ſingulier. Le ris naît, comme vous ſçavez, revêtu d'une peau rude & dure comme celle de l'orge: le ris en cet état ſe nomme ici *Nellou*; on le fait cuire légérement dans l'eau, on le fait ſécher au ſoleil, on le pile à pluſieurs repriſes: quand on l'a pilé pour la premiere fois, il ſe dégage de la groſſe peau; la ſeconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui eſt au-deſſous, & ſort plus ou moins blanc, ſelon l'eſpèce de *Nellou:* car il y en a de plus de trente ſortes. Lorſqu'il eſt ainſi pilé, il ſe nomme *Ariſi.* Deux litrons de bon *Nellou* rendent un litron d'*Ariſi.* Il ne ſort pas farineux & concaſſé comme notre ris d'Europe, mais il eſt beau & entier: je ne crois pas néanmoins qu'il ſe conſerve long-temps. Au reſte le ris des Indes n'a pas la propriété de gonfler comme celui d'Europe, nos Indiens le ſouhaiteroient fort; & ils ſont étonnés, lorſque nous leur racontons le peu de ris qui ſuffit en Europe pour emplir une marmite.

Le temps que les femmes ont de reſte

après le travail du ménage, elles l'employent à filer, & c'eſt leur occupation ordinaire : elles ne font aucun travail à l'aiguille, elles ne ſçavent pas même la manier. Il y a de certaines caſtes où il n'eſt pas permis aux femmes de filer : d'autres où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes, & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris : d'autres où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau, c'eſt la fonction d'une eſclave ou bien du mari : mais je n'aurois jamais fait s'il falloit rapporter toutes ces exceptions, & il ſuffit de parler de ce qui ſe fait le plus communément. En général le bel uſage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire & à écrire : on laiſſe ce ſoin aux eſclaves des Pagodes, afin qu'elles puiſſent chanter les louanges du démon, & les cantiques impurs dont ſes temples retentiſſent.

Vous me demandez en troiſieme lieu, Madame, quels ſont les alimens ordinaires de ces peuples. Je n'aurai pas beſoin de m'étendre beaucoup pour vous ſatisfaire ſur cet article. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire : ce n'eſt pas qu'on ne faſſe des l queurs enyvrantes, mais il n'y a que ceux de la lie du peuple qui en uſent, les honnêtes gens en ont horreur.

La principale de ces liqueurs eſt celle qui découle des branches de palmier dans un vaſe qu'on y attache pour en recevoir le ſuc : on fait auſſi, avec une certaine écorce & de la caſſonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres, en faiſant fermenter des graines que je ne connois pas, en font un vin qui enyvre. Pour nous, Dieu nous préſerve de toucher à ces infames liqueurs : nous ſommes trop heureux quand nous pouvons trouver de l'eau qui ſoit tant ſoit peu bonne : elle ne ſe trouve pas par-tout, principalement dans le Marava, où les eaux de puits & de ſource ſont preſque toutes mal ſaines. Le vin, dont nous nous ſervons pour le ſaint ſacrifice de la Meſſe, nous vient d'Europe : nous le cachons avec ſoin, de crainte que s'il tomboit entre les mains des Gentils, ils ne s'imaginaſſent, comme il eſt arrivé quelquefois, que cette liqueur eſt ſemblable à leurs vins artificiels. Il y a environ trois ans qu'une de mes Egliſes ayant été pillée en mon abſence, un ſoldat y trouva une bouteille demi-pleine de vin : il s'applaudit auſſi-tôt de ſa découverte, ſe perſuadant qu'elle contenoit une drogue propre à faire de l'or : car ces Idolâtres

qui voyent que, ſans avoir de revenus, nous ne laiſſons pas de faire de la dépenſe, ſoit pour l'entretien de nos Catéchiſtes, ſoit pour la décoration de nos Egliſes, ſe figurent aiſément que nous avons le ſecret, non de la pierre, mais de l'huile philoſophale. Il prend donc la bouteille, il paſſe à ſon bras le cordon qui y étoit attaché, monte à cheval, & l'emporte. Par malheur en paſſant près de-là ſur une roche, le cordon ſe rompit, la bouteille ſe caſſa, & toutes ſes belles eſpérances s'évanouirent.

Le ris eſt la nourriture la plus commune : mais vous voulez ſçavoir apparamment comment il s'apprête, & le voici : ceux qui ſont à leur aiſe lui font un court bouillon, ou bien une ſauſſe de viande, de poiſſon, ou de légumes : quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinars, ou bien avec une eſpéce de petites féves qui ſe cuit comme nos féves de haricot. Mais tout cela s'apprête à l'Indienne, c'eſt-à-dire, fort mal. On le mange encore avec du lait, quelquefois on ſe contente d'y jetter un peu de beurre fondu. Pour ce qui eſt des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques

herbes cuites, ou avec du petit lait, ou ſimplement avec un peu de ſel: la faim ſupplée au reſte.

Ne croyez pas pourtant que tout le monde ait ici du ris: dans l'endroit où je ſuis actuellement on ne ſe nourrit que de millet: on y en voit de cinq ou ſix ſortes, toutes inconnues en Europe. On l'aſſaiſonne comme le ris, ou bien on le prend en forme de bouillie: il vient d'aſſez beau froment ſur certaines montagnes, mais il n'y a guéres que les Turcs & les Européens qui en uſent. Les Turcs n'en font pas de pain que je ſçache; mais ils en font une eſpèce de galette en forme de gauffres, autant que j'en ai pu juger par ce qu'on m'en a rapporté. Les Européens qui ſont ſur la côte en font du pain ou du biſcuit, tel à peu-près que le biſcuit de mer. Pource qui eſt de nous autres Miſſionnaires nous ne ſommes ni aſſez riches, ni aſſez peu occupés, pour penſer même à faire du pain: d'ailleurs, le levain n'étant point ici en uſage, on y ſupplée par la liqueur du palmier, dont nous ne pouvons uſer ſans ſcandale, & ſans nous décréditer dans l'eſprit de ces peuples. C'eſt pour cette même raiſon que nous n'avons pas même de vinaigre pour manger de la ſalade, quoiqu'on en faſſe de fort bon de

cette même liqueur, en l'exposant pendant quarante jours au soleil dans un vase bien fermé. Nous nous abstenons de tout ce qui a rapport à ces sortes de boissons, à l'exemple de saint Paul, qui disoit qu'il aimeroit mieux ne manger jamais de viande que de scandaliser son frere.

Pour répondre à votre quatrieme question, il me faut, Madame, entrer dans un petit détail des fruits & des animaux qui se trouvent en ce pays-ci. Il n'est pas autrement garni d'arbres fruitiers; je n'y en ai vu presque aucun d'Europe, à la réserve de quelques citrons aigres. Je m'étois imaginé, quand je suis venu dans cette Mission, que les oranges y étoient fort communes: depuis que j'y suis, je n'ai vu ni goûté aucune orange mûre. On ne laisse gueres mûrir le peu de fruits qu'il y a: on les cueille tout verds, & on les fait confire dans quelque saumure aigre, pour les manger avec le ris, & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire est la banane ou figue d'Inde, mais elle est bien différente de nos figues pour la couleur & la figure. Il y a encore des *Mangles*, sur-tout du côté des montagnes. Nous avons aussi, mais seulement dans nos jardins, quelques dates & quelques goyaves. Dans quel-

ques-uns on voit des treilles qui ſe chargent aſſez de raiſins, mais les oiſeaux & les écureuils ne les laiſſent gueres parvenir à leur maturité.

Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de pluſieurs eſpeces, des concombres, & diverſes herbes qui ſont propres du pays. On n'y connoît point d'oſeille, mais elle eſt remplacée par le tamarin: il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laitue ſont des plantes étrangeres, qui ne laiſſent pas de croître aſſez bien quand on les ſeme. Comme nous ſommes preſque toujours en voyage, & que d'ailleurs des choſes trop importantes occupent tout notre temps, nous n'avons ni la volonté ni le loiſir de nous amuſer au jardinage: outre que le terroir étant fort ſec, il faudroit entretenir un jardinier qui n'eût d'autre ſoin que de cultiver & d'arroſer ſans ceſſe ces terres brûlantes: l'entretien des Catéchiſtes nous eſt bien plus néceſſaire. On ne voit ici ni chênes, ni pins, ni ormes, ni noyers: il y a autant & plus de différence entre les arbres des Indes & ceux d'Europe, qu'il y en a entre les habitans des deux Pays. Je dis à peu près la même choſe des fleurs: à la reſerve des tubéreuſes, des tourne-

ſols, des jaſmins, des lauriers-roſes, toutes les autres fleurs que j'ai vues ſont inconnues en Europe; on les cultive ici avec beaucoup de ſoin pour en orner les Idoles.

Venons aux animaux: on trouve dans les montagnes des éléphans, des tigres, des loups, des ſinges, des cerfs, des ſangliers, des lievres ou lapins, car je ne les ai pas vus d'aſſez près pour en faire le diſcernement: on laiſſe le gibier fort en repos, quoique la chaſſe ſoit permiſe à tout le monde. Les Seigneurs chaſſent de temps en temps par divertiſſement, mais il s'en faut bien que ce ſoit avec cette paſſion qu'on a en Europe pour cet exercice. La chaſſe ſe fait auſſi à l'oiſeau, mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphans privés & des chevaux. Les chevaux qui naiſſent dans le pays ſont petits & foibles, mais on les a à bon marché. Pour ceux dont on ſe ſert dans les armées, on les fait venir des pays étrangers, & ils coûtent fort cher; on les achete d'ordinaire cinq ou ſix cens écus. Je doute que ce climat ſoit favorable à ces ſortes d'animaux, il faut des ſoins infinis pour les conſerver; il n'y a point de jour qu'il ne faille leur donner quelque drogue;

avant que de les panser, & à la moindre pause qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur passer la main sur tout le corps, leur presser la chair & les nerfs, leur soulever les pieds l'un après l'autre; si l'on y manque, leurs nerfs se rétréciſſent, & ils sont ruinés en peu de temps. Comme il n'y a point ici de prairies, & qu'on n'y recueille ni foin ni avoine, on ne donne aux chevaux que de l'herbe verte, laquelle en certains endroits & en certains mois de l'année est très-difficile à trouver. Au lieu d'avoine, on leur donne une espece de lentille qu'on fait cuire.

Les bœufs sont ici de grand usage; on ne mesure les richesses d'un chacun que par le nombre de bœufs qu'il a. Ils servent au labourage & aux voitures, on les attele aussi aux charrettes; la plupart ont une grosse bosse sur le chignon du col; quand on veut les mettre à la charrette, on leur passe une corde au col, on lie à cette corde une perche qui se met en travers, & qui porte sur le col des deux bœufs attelés: à cette perche est attaché le timon de la charrette.

Les charrues n'ont point de roues, & le fer qui tient lieu de coutre est si étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre

où l'on a coutume de semer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culture; les champs où l'on le seme sont toujours au bord des étangs qu'on creuse exprès, afin de pouvoir y conserver l'eau de pluie, & arroser les campagnes dans les temps de sécheresse. On voit presque autant d'étangs que de peuplades. Les charrettes ne sont pas mieux entendues que les charrues; il y en a si peu, que je ne crois pas en avoir vu six depuis que je suis dans ce pays; mais on voit beaucoup de chars qui sont assez bien travaillés; les roues sont petites, elles se font de grosses planches qu'on emboîte les unes dans les autres; elles ne sont point ferrées, & elles n'ont d'autre moyeu qu'un trou qui est au milieu de ce tissu de planches; le corps du char est fort élevé & tout chargé d'ornemens de menuiserie & de sculpture & de figures fort indécentes. Ces chars ne servent qu'au triomphe du Démon; on y place l'idole, & on la traîne en pompe par les rues. On ne sçait ici ce que c'est que carrosse; les grands Seigneurs se font porter en palanquin, mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité

de buffles qu'on emploie au labourage & qu'on attele de même que les bœufs; c'eſt un crime digne de mort que de tuer un bœuf, une vache ou un buffle; il n'y a pas encore deux ans qu'on fit mourir deux ou trois perſonnes de la même famille qui étoient coupables d'un ſemblable meurtre; je ne ſçai ſi un homicide leur auroit attiré le même ſupplice. Dans une de nos iſles françoiſes de l'Amérique, on défendit autrefois, ſous peine de la vie, de tuer les bœufs pour ne pas empêcher la multiplication de l'eſpece; il eſt probable qu'une même raiſon de politique a porté les Indiens à faire de pareilles défenſes. Les bœufs ne ſont nulle part plus néceſſaires qu'en ce pays-ci; ils n'y multiplient que médiocrement; ils ſont ſujets à de fréquentes maladies, & la mortalité ſe met ſouvent parmi eux. Le remede le plus ordinaire dont on ſe ſerve pour les guérir de leurs maladies eſt de les cautériſer; au reſte, les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval; il n'y a que ceux des Caſtes le plus mépriſables qui oſent en manger quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauvesouris, des rats, des lézards, & même de certaines fourmis blanches; lorsque les aîles viennent à ces fourmis, & que prenant l'essor elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule sont les viandes d'usage. On voit ici une espece de poules dont la peau est toute noire aussi-bien que les os; elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Je n'ai point vu de poules d'Inde, ce sont apparemment les Indes occidentales qui leur ont donné ce nom. Le poisson est aussi du goût des Indiens: ils le font sécher au Soleil, mais ils ne le mangent gueres qu'il ne soit tout-à-fait gâté & corrompu: ils le trouvent alors excellent, parce qu'il est plus propre à corriger ce que le ris a d'insipide.

On trouve ici des ânes comme en Europe, & ils servent aux mêmes usages: il y a une remarque plaisante à faire sur cet animal & que je ne dois pas omettre. Vous ne vous imagineriez pas, Madame, que nous avons ici une Caste entiere qui prétend descendre en droite ligne d'un âne, & qui s'en fait

honneur. Vous me direz qu'il faut que cette Caſte ſoit des plus baſſes; point du tout, c'eſt une des bonnes, c'eſt celle même du Roi. Ceux de cette Caſte traitent les ânes comme leurs propres freres; ils prennent leur défenſe, ils ne ſouffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte exceſſivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui fût aſſez inhumain pour ſe porter à de telles extrémités, on le traîneroit auſſi-tôt en Juſtice, & il y ſeroit condamné à l'amende. Il eſt bien permis de mettre un ſac ſur le dos de l'animal, mais on ne peut mettre aucune autre choſe ſur ce ſac; & ſi cela arrivoit, les *Cavarravadouguer* (c'eſt le nom de ceux de cette Caſte) feroient une groſſe affaire à celui qui ſe ſeroit donné cette liberté. Ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette extravagance, c'eſt qu'ils ont ſouvent moins de charité pour les hommes qu'ils n'en ont pour ces ſortes de bêtes; dans un temps de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, & le refuſeront à ſon conducteur, s'il n'eſt pas d'une bonne Caſte.

Enfin, Madame, (car il faut entrer dans le détail de tous les animaux de ce pays, puiſque vous le ſouhaitez) nous

avons ici des chiens, mais qui ſont extrêmement laids ; nous avons des chats domeſtiques & ſauvages, & des rats de pluſieurs eſpeces. Il ne faut pas oublier de vous dire que nos Indiens vont à la chaſſe de ces rats, de même qu'on va en Europe à la chaſſe des lapins. La campagne ſeroit pleine de ces illuſtres chaſſeurs, ſi l'on en trouvoit une auſſi grande quantité qu'il y en a eu dans cette Province dont vous me parlez, & où vous dites qu'ils ont fait tant de ravages. On en voit ici une eſpece qui reſſemble aſſez à la taupe par la fineſſe de ſon poil ; quoiqu'il ne ſoit pas tout-à-fait ſi noir. Les Portugais le nomment rat de ſenteur ; il fait, dit-on, la guerre au ſerpent. Il y en a encore une autre eſpece qui creuſe ſous terre comme la taupe, mais ce n'eſt gueres que dans les maiſons que cette ſorte de rat travaille.

On m'a parlé d'une eſpece de chat qui produit le muſc, mais je n'en ai point vu, & je ne puis dire ſi c'eſt effectivement un chat, ni comment il produit cette ſubſtance odoriférente ; on m'a rapporté qu'en ſe frottant contre un pieu, il y laiſſe le muſc, & que c'eſt de ce pieu qu'on le retire. Parmi les chiens ſauvages, il y en a un qu'on prendroit

prendroit plutôt pour un renard ; les Indiens l'appellent *Nari*, & les Portugais *Adiba* : on m'a dit qu'il avoit ſes heures réglées pour heurler pendant la nuit, & que c'eſt de ſix en ſix heures ; pour moi j'ai voyagé ſouvent la nuit, & je l'entendois heurler à toutes les heures.

Pour ce qui eſt des ſerpens, on en voit ici une infinité ; quelques-uns ſont ſi venimeux, qu'une perſonne qui a été mordue tombe morte au huitieme pas qu'elle fait, & c'eſt pourquoi on le nomme ſerpent de huit pas. Il y en a un autre que les Portugais appellent *Cobra de capelo*, ce qui ne ſignifie pas ſerpent à chapeau, comme l'ont cru quelques Européens, mais ſerpent à chaperon. On l'a nommé ainſi, parce que quand il ſe met en colere, qu'il s'éleve à mi-corps, & qu'il ne rampe que ſur la queue, alors ſon col s'élargit en forme de *domino*, ſur lequel paroiſſent trois taches noires, qui, au ſentiment des Indiens, donnent de la grace à ce ſerpent ; de-là vient qu'ils l'ont appellé le beau ou le bon ſerpent, car le terme tamulique peut avoir ces deux ſignifications. Lorſque je vous entretiendrai, dans quelque autre lettre, de la Religion des Indes, je parlerai du reſpect ſuperſtitieux que les

Gentils ont pour ce ſerpent ; s'ils l'avoient tué, ils croiroient avoir commis un ſacrilege.

Entre autres inſectes, on voit ici des mouches vertes qui luiſent pendant la nuit ; elles cherchent les endroits humides ; lorqu'il y en a beaucoup, & que la nuit eſt obſcure, c'eſt un aſſez agréable ſpectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de pluſieurs eſpeces ; la plus pernicieuſe, eſt celle que les Européens ont nommée fourmi blanche, que les Indiens appellent *carreian*, & que nous appellons plus communément *caria*. Cet inſecte eſt la proie ordinaire des écureuils, des lézards, & de certains oiſeaux dont je ne puis vous dire le nom. Pour ſe mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adreſſe de ſe former une butte de terre de la hauteur à-peu-près d'un homme ; pour cela, du fond de la terre, il charrie du mortier qu'il humecte, peu-à-peu il éleve ſon logis, & il le maçonne ſi bien, qu'il faut une pluie forte & preſque continuelle pour y donner une atteinte ſenſible. Les campagnes ſont remplies de ces buttes ; les laboureurs ne les abattent point, ſoit parce qu'elles ſont

extrêmement dures, ſoit parce qu'en peu de jours elles ſeroient rétablies. Ces buttes ſont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers; le caria ſort à certaines heures pour aller au fourrage, il coupe l'herbe fort vîte, & il l'emporte dans ſa fourmilliere.

Il y a une autre eſpece de caria qui eſt plus petit, & qui ſe tapit d'ordinaire dans les maiſons. On trouve dans le centre de ſa fourmilliere une eſpece de rayon preſque ſemblable au rayon des mouches à miel; de-là, cet inſecte grimpe ſur les toits, mais il n'avance qu'en ſe couvrant à meſure, & en formant, avec la terre qu'il charrie, une eſpece de tuyau qui lui ſert de chemin; il ronge les feuilles de palmier, la paille & le chaume dont nos maiſons & nos Egliſes ſont couvertes, ce qui fait que l'édifice tombe au premier vent; il s'attache à toute eſpece de bois ſec, & il le ronge peu-à-peu. Un ſi petit animal m'a obligé d'abandonner une aſſez belle Egliſe, dont la ſituation étoit fort commode à mes Néophytes. Le lieu étoit ſi peuplé de ces inſectes, qu'un toît ne demeuroit pas ſix mois en ſon entier. Les Chré-

tiens qui venoient à l'Egliſe, & qui n'avoient point d'autre lit que la terre, trouvoient le matin leur nate & leur linge tout rongés. Nous avons auſſi des abeilles, mais on ne ſe donne pas la peine de leur bâtir des ruches ; on ne manque pourtant ni de cire ni de miel ; l'un & l'autre ſe tirent des ruches que les abeilles ſauvages ſe font à elles-mêmes ſur les montagnes.

J'entre, comme vous voyez, Madame, dans le détail des plus petites choſes, afin de ſatisfaire à toutes vos demandes. Celle où il me paroît que vous inſiſtez davantage, & ſur laquelle vous deſirez d'être parfaitement inſtruite, regarde la maniere dont les Miſſionnaires ſont vêtus au Maduré, & la mode que ſuivent les Indiens dans leurs habillemens. Votre curioſité ne ſeroit que médiocrement ſatisfaite, ſi je me contentois de vous en faire la deſcription ; les figures ſuivantes vous feront voir d'un coup d'œil, ce qu'il ne me ſeroit gueres poſſible de vous faire comprendre par le détail le plus exact.

Vous voyez d'abord quelle eſt la forme de l'habit que portent les Miſſionnaires ; c'eſt une ſimple toile de

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS
aux Indes.

Gravé par N. Ransonnette Graveur Or.e de MONSIEUR

coton, qui n'eſt ni rouge ni jaune, mais dont la couleur tient de l'un & de l'autre. Le vaſe qu'ils portent à la main eſt de cuivre ; comme on ne trouve pas de l'eau par-tout, & que celle qu'on trouve n'eſt pas toujours potable, ils ſont obligés d'en avoir toujours avec eux, pour ſe rafraîchir ſous un ciel auſſi brûlant que celui-ci. La chauſſure vous paroîtra extraordinaire; c'eſt une eſpece de ſoque, aſſez ſemblable à celles dont ſe ſervent en France quelques Religieux de ſaint François; à la vérité celles-ci s'attachent avec des courroyes, au lieu que les ſoques des Indes ne tiennent que par une cheville de bois, qui ſe met entre l'orteil & le ſecond doigt du pied. Cette maniere de ſe chauſſer ne nous eſt pas particuliere ; le Roi & les grands Seigneurs uſent de ſoques comme nous; il y a cette différence, que leurs ſoques ſont d'argent, & que les nôtres ſont de bois. Ils prétendent que cette chauſſure eſt la plus propre & la plus commode qu'on puiſſe imaginer pour ce pays-ci. C'eſt la plus propre, diſent-ils, parce qu'on peut en tout temps la laver & ſe laver les pieds, ce qui eſt néceſſaire ici à cauſe de la chaleur : la

plus commode, parce que rien n'eſt plus facile à quitter & à reprendre. Il eſt vrai qu'il en coûte dans les commencemens, & qu'on ne peut s'y accoutumer ſans beaucoup ſouffrir; mais avec le temps & de la patience, il ſe forme des calus à cet endroit du pied, & on acquiert enfin l'habitude de marcher ſans aucune incommodité.

Dans les voyages que nous faiſons d'ordinaire à pied, nous ne nous ſervons point de ſoques; mais je ne ſçais ce qui eſt alors le plus pénible, ou d'aller pieds nuds ſur ces terres brûlantes & ſemées de petits cailloux, ou d'uſer de ſandales de cuir, ainſi que font les naturels du pays. Ces ſandales ne ſont qu'une ſimple ſemelle ſans empeignes, qui tient aux pieds par quelques courroyes; le ſable & les pierres s'y gliſſent aiſément, & cauſent beaucoup de douleur. Il n'eſt pas du bel uſage de ſe ſervir de ſandales, & c'eſt pourquoi on les quitte toujours lorſqu'on doit paroître devant une perſonne qui mérite du reſpect. Nos images d'Europe, où les Saints ſont repréſentés vêtus à la romaine avec des ſandales aux pieds, révoltent la politeſſe indienne; cependant, pluſieurs

BRAME PREMIER MINISTRE DU ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Gravé par Ransonnette Graveur Ordin.re de Monsieur

RANGA MOUTTOU FILS D'UN ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Gravé par N. Ransonnette Graveur Ord.re de Monsieur

Brames ne font pas difficulté d'en porter.

Au regard des modes indiennes, elles ſont toujours les mêmes ; ces peuples ne changent gueres leurs uſages, ſurtout pour la maniere de ſe vêtir. J'ai déja eu l'honneur de vous dire, Madame, que les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon ; ils s'entourent le corps d'une ſimple toile de coton, & il arrive ſouvent que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour ſe couvrir. Les grands Seigneurs, tels que ceux qui ſont dépeints dans les deux figures qui ſuivent, s'habillent aſſez proprement, ſelon leur goût, & eu égard à la chaleur du climat. Ils ſe couvrent d'une robe de toile de coton fort blanche, & en même temps très-fine & tranſparente, qui leur deſcend juſqu'aux talons ; ils ont un haut de chauſſes & des bas de couleur rouge tout d'une piece, & qui ne vont que juſqu'au coudepied. Ils ſont chauſſés d'une eſpece d'eſcarpins de cuir rouge brodé, les quartiers de derriere ſe plient ſous les talons ; ils portent des pendans d'oreilles d'or ou de perle : la ceinture eſt d'une étoffe de ſoie brodée

d'or, les bracelets ſont d'argent ; ils portent au col des chaînes d'or, ou des eſpeces de chapelets dont les grains ſont d'or. Les dames ont à-peu-près le même habillement, & on ne les diſtingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Je finis cette lettre, Madame, qui n'eſt peut-être que trop longue, en répondant à votre derniere queſtion. Vous ſouhaitez ſçavoir où nous nous retirons pendant le jour & la nuit, & ſi les gens de ce pays-ci conſentent volontiers qu'on baptiſe leurs enfans. C'eſt ſur quoi je vais vous ſatisfaire en peu de mots. Certainement il eſt néceſſaire que nous ayons une demeure fixe, ſans cela, où les Chrétiens & les Gentils iroient-ils nous chercher, lorſqu'ils ont beſoin de notre miniſtere ? comment tiendrions-nous nos aſſemblées ? comment célébrerions-nous nos fêtes ? D'un autre côté, il n'eſt pas à propos que nous demeurions toujours dans le même endroit; ce ne ſeroit pas le moyen d'étendre la foi; les Chrétiens ſeroient obligés de faire de fort longs voyages; pluſieurs vieillards paſſeroient le reſte de leur vie ſans participer aux Sacremens; d'ailleurs, un trop long ſéjour

dans la même contrée donneroit le temps aux ennemis du nom chrétien de tramer des complots contre la Religion, & de lui ſuſciter des perſécuteurs. C'eſt pourquoi, comme chaque miſſion comprend une grande étendue de pays, où les Néophytes ſont diſperſés, nous y avons pluſieurs Egliſes, dans leſquelles nous entretenons des Catéchiſtes, qui inſtruiſent les Chrétiens & les Catéchumenes, & qui gagnent tous les jours quelques idolâtres à Jeſus-Chriſt. Les converſions ſont plus ou moins nombreuſes chaque année, à proportion du nombre de Catéchiſtes que nous avons le moyen d'entretenir. Soixante ou quatre-vingt francs ſuffiſent pour l'entretien d'un Catéchiſte. Nous parcourons ces Egliſes, & nous faiſons dans chacune quelque ſéjour pour adminiſtrer les Sacremens aux fideles, & pour baptiſer les Catéchumenes. Nous avons auprès de chaque Egliſe une cabane, & quelquefois un petit jardin ; c'eſt-là que nous nous retirons. Pendant nos voyages, qui ſont fort fréquens, nous allons chez les Chrétiens, quand il y en a dans le lieu, ou chez les Gentils qui veulent bien nous recevoir, ou dans les *Madams* publics. On appelle ainſi un

bâtiment dreſſé ſur les chemins pour la commodité des paſſans, lequel ſupplée aux hôtelleries dont on ignore ici l'uſage. Dans certains *Madams*, on donne à manger aux Brames; dans d'autres, on leur donne de la *canje*; on appelle ainſi l'eau où l'on a fait bouillir le ris; il y en a d'autres où l'on donne du petit lait. Communément on n'y trouve que de l'eau & du feu, & il y faut porter le reſte. Ainſi, comme vous voyez, Madame, on ne voyage pas trop commodément en ce pays-ci; néanmoins, ce n'eſt pas là ce qu'il y a de plus rude; la chaleur exceſſive du climat nous incommode plus que tout le reſte; nous ne faiſons gueres de voyage que l'épiderme du viſage ne ſoit tout-à-fait enlevée; on s'en conſole aiſément, & il en renaît bientôt un autre à la place.

Pour ce qui regarde le baptême des enfans, vous ſçavez, Madame, que l'uſage obſervé de tout temps dans l'Egliſe, eſt de ne point baptiſer les enfans des infideles, à moins qu'ils n'y conſentent & qu'ils ne promettent de leur procurer une éducation chrétienne. C'eſt ce qu'on ne peut guères eſpérer de ceux qui ſont obſtinés dans leur aveuglement, & qui refuſent d'ouvrir les yeux à la

lumiere de l'Evangile. Il y a pourtant un cas à excepter, c'eſt lorſque ces enfans ſont en danger de mort, la pratique eſt de les baptiſer ſans en demander la permiſſion à leurs parens, qui ne manqueroient pas de la refuſer. Les Catéchiſtes & les Chrétiens ſont parfaitement inſtruits de la formule du baptême, & ils le conferent aux enfans moribonds, ſous prétexte de leur donner des remedes. Il n'y a point d'année qu'ils ne mettent dans le Ciel un grand nombre de ces petits innocens qui ont eu le malheur de naître dans le ſein de l'infidélité. Quand il n'y auroit que ce bien-là à faire dans cette Miſſion, les Miſſionnaires, & ceux qui, comme vous, Madame, contribuent par leurs libéralités à l'entretien des Catéchiſtes, ne ſeroient-ils pas aſſez récompenſés de leurs travaux & de leur zèle? Je ne vous parle point des fideles, on ne peut pas douter qu'ils ne conſentent que leurs enfans ſoient baptiſés; hé! quelle ſorte de Chrétiens ſeroit-ce, s'ils ne venoient eux-mêmes offrir leurs enfans au baptême auſſi-tôt qu'ils ſont nés? c'eſt auſſi à quoi ils ne manquent pas.

Je crois, Madame, avoir ſatisfait à tout ce que vous ſouhaitiez de moi;

je vous ſçai bon gré de ne m'avoir pas fait un plus grand nombre de queſtions, car je n'aurois pu me réſoudre à les laiſſer ſans réponſe, & cependant, mes occupations préſentes ne m'euſſent gueres permis d'entrer dans un long détail de mille autres choſes, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir quand j'aurai plus de loiſir. Je vous prie néanmoins de remarquer que, dans cette lettre, je ne parle que du pays où je me trouve, qui eſt vers la pointe du cap de Comorin, & non pas de toutes les Indes en général. Comme en France, chaque Province a quelque choſe de particulier, de même chaque Royaume des Indes, & quelquefois divers endroits du même Royaume ont des coutumes toutes différentes. Le Malabar, par exemple, qui n'eſt ſéparé du Maduré que par une chaîne de montagnes, a des uſages, des fruits, & d'autres choſes qui ne ſe trouvent point ici; il a l'hiver quand nous avons l'été, & l'été quand nous avons l'hiver; car, aux Indes, ce n'eſt pas le cours du ſoleil, ce ſont les pluies qui reglent les ſaiſons. Cette remarque eſt néceſſaire; afin de concilier les contradictions apparentes qui ſe peuvent rencontrer dans

les lettres qu'on écrit du même pays. J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect & une parfaite reconnoiſſance, &c.

LETTRE

Du Pere Martin, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere de Villette de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Dans la derniere lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la Miſſion du *Marava*, je vous faiſois le détail de l'état de la Religion dans ce Royaume, où j'étois chargé du ſoin de près de vingt mille Chrétiens, & de la converſion de plus d'un million d'Infideles. Puiſque ce récit vous a été agréable, je vais vous informer de ce qui s'y eſt paſſé depuis ce temps-là, juſques vers le milieu de l'année 1712.

La ſéchereſſe & les chaleurs extraordinaires ayant cauſé en 1709 une diſette

générale, on commençoit à espérer que les pluies fréquentes qui tomberent dans les mois d'Octobre & de Novembre, rétabliroient l'abondance. Ces grands étangs qui se font aux Indes, à force de bras, & avec beaucoup de travail, étoient déja tous remplis : c'est à la faveur de ces eaux que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, & qu'on voit croître une quantité prodigieuse de ris ; lorsque les pluies sont abondantes, le ris & les autres denrées y sont à vil prix : pour un fanon (1), on aura jusqu'à huit *Markals*, ou grandes mesures de très-bons ris pilé, ce qui suffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais aussi quand les pluies viennent à manquer, la cherté devient si grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces mesures de ris, jusqu'à quatre fanons, c'est-à-dire, jusqu'à dix-huit sols.

On ne prend nulle part autant de précaution que dans le *Marava*, pour ne pas laisser échapper une seule goutte d'eau, & pour ramasser toute celle des ruisseaux & des torrens que forment les

(1) Un fanon vaut quatre sols & demi de notre monnoie.

pluies. On y voit une aſſez grande riviere appellée *Vaïarou :* après avoir traverſé une partie du Royaume du Maduré, elle tombe dans le Marava, & quand elle remplit bien ſon lit, ce qui arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle eſt auſſi groſſe que la Seine. Cependant, par le moyen des canaux que creuſent nos Indiens, & qui vont aboutir fort loin à leurs étangs, ils ſaignent tellement cette riviere de tous les côtés, qu'en peu de temps elle eſt entiérement à ſec.

Les étangs les plus communs ont un quart de lieue, ou une demi-lieue de levée : il y en a d'autres qui en ont une lieue & davantage. J'en ai vu trois qui en ont plus de trois lieues. Un ſeul de ces étangs fournit aſſez d'eau pour arroſer les campagnes de plus de ſoixante peuplades. Comme le ris veut toujours avoir le pied dans l'eau juſqu'à ce qu'il ait acquis ſa parfaite maturité ; lorſqu'après la premiére récolte, il reſte encore de l'eau dans les étangs, on fume les terres, & on les enſemence de nouveau. Tout le temps de l'année eſt propre à faire croître le ris, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On cueille ici diverſes eſpeces de ris ;

le meilleur eſt celui qu'on nomme *Chamba* & *Pijánam ;* le premier croît & mûrit dans l'eſpace de ſept mois. Il faut neuf mois au ſecond. On en voit qui ne demeure ſur pied que cinq mois, & d'autre à qui environ trois mois ſuffiſent ; mais il n'a ni le goût ni la force du *Chamba* & du *Pijânam*. Du reſte, il eſt ſurprenant de voir la quantité de poiſſons qui ſe trouvent chaque année dans ces étangs, lorſqu'ils tariſſent. Il y en a dont la pêche s'afferme juſqu'à deux mille écus. Cet argent s'employe toujours à la réparation des levées, qu'on fortifie des terres mêmes qui ſe tirent de l'étang.

Les premieres pluies qui arriverent dans le mois d'Août, donnerent le moyen à quelques laboureurs d'enſemencer les terres de cette eſpèce de ris, qui croît en trois mois de temps : mais après les pluies abondantes des mois d'Octobre & de Novembre, toutes les campagnes furent ſemées, & elles promettoient une des plus riches récoltes. J'avois compaſſion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de ris à demi mûrs, les froiſſer dans leurs mains, & les manger tout cruds, la faim ne leur donnant pas la patience de les faire cuire.

Ceux qui avoient été plus diligens à ensemencer leurs terres, prêtoient du ris aux autres qui avoient été plus lents à semer ; mais c'étoit à des conditions bien dures : il falloit que, pour une mesure de ris commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix, & même quinze mesures de ris *Chamba*, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitans du Marava. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain si inique : c'est de quoi les Infidèles même sont instruits, & ils admirent les bornes que la Loi Chrétienne prescrit sur cet article : pour peu que quelque Néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, & même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant est permis à ceux qui ne sont pas Chrétiens. « Vous » avez raison, leur dis-je alors, de » condamner dans mes Disciples cette » prévarication, quoique ceux qui en » sont coupables, n'ayent garde de porter l'usure aussi loin que vous ; mais » en serez-vous moins malheureux » dans les enfers, parce que vous vous » croyez autorisés par l'éducation & » par la coutume de votre pays ? Vous

» vous condamnez vous-même par vo-
» tre propre témoignage ; car si ceux
» qui font profession de la Loi que je
» prêche, seront éternellement punis
» pour ne s'y être pas conformés ; vous
» autres qui la connoissez, qui l'ap-
» prouvez, & qui refusez de l'embrasser,
» ne devez-vous pas vous attendre aux
» mêmes supplices ? N'êtes-vous pas
» doublement idolâtres, & des faux
» Dieux, qui sont l'ouvrage de vos
» mains, & de cet argent qui est le fruit
» de ce trafic honteux que vous exer-
» cez ? La profession que vous faites d'a-
» dorer les Idoles, justifie-t-elle votre
» avarice ; & si elle l'autorise, n'est-ce
» pas une marque évidente de la fauf-
» seté de votre Religion ? » Quand je leur parle ainsi, ils se retirent pour l'ordinaire confus & interdits, mais ils ne songent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arracher cette convoitise du cœur de mes Néophytes, & que je refuse d'admettre à la participation des Sacremens ceux qui s'y sont laissés entraîner, j'ai eu la douleur de perdre un des Chrétiens, lequel a abandonné la foi, non pas pour adorer les idoles, mais pour faire plus librement ce sordide commerce,

vérifiant ainſi à la lettre ces paroles de Saint Paul à Timothée : *la convoitiſe eſt la racine de tous les maux, & quelques-uns s'y laiſſant aller, ſe ſont écartés de la foi.* D'un autre côté, je fus conſolé de voir qu'un Chrétien s'étant rendu coupable du même péché, ſa mere me l'amena à l'Egliſe ; l'ayant accuſé en ma préſence, elle lui fit promettre qu'il ne prendroit déſormais qu'autant qu'il auroit donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçoit d'emprunter des Gentils à un ſi gros intérêt, ſe conſoloient dans l'eſpérance d'une récolte abondante, lorſqu'il plût à Dieu de replonger ce Royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 Décembre de l'année 1709, que tous les étangs ſe trouvoient pleins d'eau, il ſurvint un Ouragan, que ces peuples appellent en leur langue *Perum catou* ou *Perumpugel*, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès ſept heures du matin avec un vent affreux du nord-eſt, & une pluie très-violente. Cet orage dura juſqu'à quatre heures que le vent tomba tout-à-coup ; mais demi-heure avant le coucher du ſoleil, il recommença du côté du ſud-oueſt avec encore plus de furie ; &

comme les levées des étangs sont presque toutes tournées du côté du couchant, parce que tout le Marava va en pente vers l'orient, les ondes poussées par le vent contre ces digues, les battirent avec tant d'impétuosité, qu'elles les creverent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs s'étant réunie aux torrens formés par l'orage, causa une inondation générale qui déracina tout le ris, & qui couvrit les campagnes de sable. La perte des moissons fut accompagnée de celle des bestiaux, qui furent submergés aussi-bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pendant la nuit, plusieurs milliers de personnes y périrent. Dans un seul endroit on trouva jusqu'à cent cadavres, que le courant y avoit portés. Un Chrétien me montra depuis un grand arbre sur lequel il s'étoit perché avec ving-six autres Indiens: ils y resterent cette nuit-là & tout le jour suivant: deux de la troupe à qui les forces manquerent, tomberent de l'arbre & furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant, près de cet arbre, un bon Néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main,

& un autre l'ayant ſoulevée par les cheveux, lui ſauva la vie qu'elle alloit perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chauſſée d'un grand étang qui creva tout-à-coup ſous les pieds de cinq Chrétiens, qui s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort ſûr. Je paſſai quelque temps après dans un petit bois de tamariniers, ce ſont des arbres auſſi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine eſt fort profonde, & qui ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de priſe au vent. Cependant, preſque tous ces arbres étoient renverſés, & avoient la racine en l'air. C'eſt ce que je n'aurois pu croire, ſi je ne l'avois vu, & ce qui marque bien le ravage que fit cet Ouragan.

Les ſuites en furent très-funeſtes ; la famine devint plus cruelle que jamais, & la mortalité fut preſque générale : de ſorte que pluſieurs milliers d'hommes furent contraints de ſe retirer dans les Royaumes de Maduré & de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à ſouffrir pendant toute l'année 1710, la calamité publique, les mauvaiſes eaux, que les terres charriées par les torrens rendoient en-

core plus mauvaises ; les fatigues de la Mission, la situation incommode de ma cabane qui étoit sur le bord d'une mare, où un grand nombre de Bufles venoient se veautrer pendant la nuit, & faisoient lever des vapeurs infectes ; tout cela altéra fort ma santé. La principale Eglise que j'avois, étoit devenue inabordable ; les Chrétiens n'osoient s'y rendre, de crainte des voleurs qui faisoient des courses continuelles dans cette contrée, & quelquefois au nombre de quatre à cinq cens hommes. J'avois fait bâtir quatre autres Eglises en quatre endroits différens, à une journée l'un de l'autre ; elles furent toutes submergées ou détruites par l'orage dont je viens de parler. Je songeai à en construire une autre à *Ponnelicotey :* c'est une grosse bourgade toute composée de Chrétiens, qui est dans le centre du Marava. Le Seigneur de cette peuplade qui est aussi Chrétien, me fournit, pour la construction de mon Eglise, six colonnes de bois assez bien travaillées.

Presque toutes les Bourgades & les terres de Marava, sont possédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre de soldats qu'ils sont obligés de fournir au Prince, toutes les

fois qu'il en a besoin. Ces Seigneurs se révoquent au gré du Prince : leurs soldats sont leurs parents, leurs amis, ou leurs esclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la peuplade, & qui prennent les armes dès qu'ils sont commandés. De cette manière le Prince de Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain, les Rois de Tanjaour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le réduire : le fameux Brame *Naraja payen*, grand Général de Maduré, étant entré dans le Marava l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entiérement défait, & y perdit la vie : le Roi de Tanjaour ne fut pas plus heureux en 1709, profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ses forces ; mais son armée fut repoussée avec vigueur, & il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle Eglise étoit commode pour les Chrétiens, qui pouvoient s'y rendre des quatre parties du Marava, mais elle étoit très-nuisible

à ma ſanté. Comme elle étoit entourée d'un côté par un grand étang, & de l'autre par des campagnes de ris toujours arroſées, l'humidité du lieu, & le concours incroyable des fideles & des Gentils, me cauſerent deux groſſes tumeurs, l'une ſur la poitrine, & l'autre immédiatement au-deſſous de la jointure du bras. Je fus obligé de me mettre entre les mains d'un Chrétien qui paſſoit pour habile dans ces ſortes de cures. Quand il fallut ouvrir la tumeur, il ſe trouva qu'un mauvais canif tout émouſſé que j'avois, étoit meilleur pour cette opération que tous ſes outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours pour la réſoudre, des oignons ſauvages cuits ſous la cendre, & mis en forme de cataplaſme. Quand la tumeur fut ouverte, il ne ſe ſervit plus que des feuilles d'un arbuſte nommé *Virali*. Il avoit ſoin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il inſinuoit dans la plaie, & après avoir amolli ces feuilles ſur la fin, il les appliquoit deſſus avec du *diapalma*. La plaie fut quarante jours à ſe fermer, ſans que les chaleurs ardentes de la ſaiſon y cauſaſſent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut ſuivie d'une autre

autre qui n'étoit pas moins douloureuſe : mes jambes s'enflerent tout-à-coup, & dans l'une il ſe forma à la cheville du pied un de ces vers que les Tamuls appellent *Nurapu chilendi*. Il eſt auſſi mince que la plus petite corde de violon, & long quelquefois de deux coudées & davantage. Cette maladie eſt cauſée par les eaux corrompues qu'on eſt obligé de boire. Elle ſe fait ſentir d'abord par une démangeaiſon inſupportable : enſuite il ſe forme à l'endroit d'où le vers doit ſortir une petite ampoule rouge, & il paroît un petit trou, où la pointe d'une aiguille auroit de la peine à s'inſinuer. C'eſt par cette ouverture que le vers commence à ſortir peu à peu : il faut chaque jour le tirer inſenſiblement, en le roulant ſur un petit morceau de linge roulé. Les Indiens prétendent qu'il eſt animé ; pour moi je n'y remarquai aucun ſigne de vie. Il eſt rare qu'il ſorte tout entier ſans ſe rompre : quand il ſe rompt, la partie qui reſte dans la chair & ſur les nerfs y produit une grande inflammation : il s'y amaſſe une matière âcre, qui, n'ayant point d'iſſue y fermente, & cauſe des douleurs très-aigues, il faut deux ou trois mois pour en guérir : on prétend que l'inciſion de cette tumeur

ſeroit mortelle, ou que du moins on en demeureroit eſtropié le reſte de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonſtance du temps, & la foule des Néophytes qui vinrent à l'Egliſe, ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été néceſſaire. Mais enfin, il fallut y ſuccomber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la ſainte Meſſe, & à communier ceux que j'avois confeſſé les jours précédens. Cependant je ne pus me diſpenſer de baptiſer deux cens ſeize enfans que leurs meres tenoient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du baptême. Pour les adultes qui étoient auſſi en grand nombre, je différai leur baptême juſqu'après l'Aſcenſion, prévoyant bien que je ne ſerois gueres plutôt en état de reprendre mes fonctions. En effet, je fus arrêté au lit pendant quarante jours, & ce ne fut qu'à cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguſte Sacrifice de nos autels.

J'étois encore convaleſcent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, & durant des chaleurs

brûlantes. Ce voyage qui devoit, ſelon toutes les apparences, éloigner mon rétabliſſement, me rendit une parfaite ſanté. Il eſt inutile de vous dire juſqu'où va l'abandon où ſe trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun ſoulagement à eſpérer, il ne doit pas s'attendre même aux remedes les plus communs. Les Médecins Indiens ignorent abſolument l'uſage de la ſaignée; tout leur art ſe borne à des purgations la plupart violentes, & à une diette opiniâtre qu'ils font garder aux malades. La *canje*, c'eſt-à-dire, de l'eau où l'on a fait cuire quelques grains de ris, eſt tout le bouillon qu'on leur donne; & ſouvent même ils doivent ſe contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens ſe guériſſent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abſtinence ſi extraordinaire, & qu'ils vivent auſſi long-temps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans; ſes femmes, au nombre de quarante ſept, ſe brûlerent avec le corps du Prince. On creuſa pour cela hors de la ville une grande foſſe qu'on remplit de bois en forme de bû-

cher; on y plaça le corps du défunt richement couvert : on y mit le feu après beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au sacrifice, se présenterent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs; elles tournerent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenoit le poignard du défunt, & s'adressant au Prince qui succédoit au trône : « Voilà, lui dit-elle, » le poignard dont le prince se servoit » pour triompher de ses ennemis, ne » l'employez jamais qu'à cet usage; » & gardez-vous bien de le tremper » dans le sang de vos sujets; gouvernez-les en pere, comme il a fait, » & vous vivrez long-temps heureux » comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien » ne doit me retenir davantage dans » ce monde, & il ne me reste plus » que de le suivre. A ces mots, elle » remit le poignard entre les mains du » Prince, qui le reçut sans donner aucun signe de tristesse ou de compassion. Hélas! poursuivit-elle, à quoi » aboutit la félicité humaine? Je sens

» bien que je vais me précipiter toute » vive dans les enfers; & auſſi-tôt » tournant fierement la tête vers le » bûcher, & invoquant le nom de ſes » Dieux, elle s'élance au milieu des » flammes ».

La ſeconde étoit ſœur du Prince Raja, nommé *Tondoman*, qui étoit préſent à cette déteſtable cérémonie; lorſqu'il reçut des mains de la Princeſſe ſa ſœur les joyaux dont elle étoit parée, il ne put retenir ſes larmes, & ſe jettant à ſon col il l'embraſſa tendrement. Elle ne parut pas s'en émouvoir; mais regardant d'un œil aſſuré, tantôt le bûcher, tantôt les aſſiſtans, & criant à haute voix, *Chiva*, *Chiva*, qui eſt un des noms qu'on donne au Dieu *Routren*, elle ſe précipita dans les flammes comme la premiere.

Les autres ſuivirent de près; quelques-unes avoient une contenance aſſez ferme, d'autres avoient l'air interdit & effaré. Il y en eut une qui, plus timide que ſes compagnes, courut embraſſer un ſoldat chrétien, & le pria de la ſauver. Ce Néophyte qui, malgré les défenſes ſéveres qu'on fait aux Chrétiens d'aſſiſter à ces barbares ſpectacles, avoit eu la témérité de s'y trouver,

fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, & qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussi-tôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une fièvre ardente, accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernieres paroles que proféra la premiere de ces femmes sur l'enfer, où elle alloit, disoit-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistans. Elle avoit eu à son service une femme chrétienne, qui l'entretenoit souvent des grandes vérités de la Religion, & qui l'exhortoit à embrasser le Christianisme : elle goûtoit ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses Idoles : elle en conçut pourtant de l'estime pour les Chrétiens, & elle se déclaroit leur protectrice en toute occasion : la vue des flammes prêtes à la consumer, lui rappella sans doute le souvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avoit dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paroître ces infortunées victimes du démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du feu, que, poussant des cris

affreux, elles ſe jetterent les unes ſur les autres, & s'élancerent en haut pour gagner le bord de la foſſe. On jetta ſur elles quantité de pieces de bois, ſoit pour les accabler, ſoit pour augmenter l'embraſement. Quand elles furent conſumées, les Brames s'approcherent du bûcher encore fumant, & firent ſur les cendres ardentes de ces malheureuſes, mille cérémonies non moins ſuperſtitieuſes que les premieres. Le lendemain ils recueillirent les oſſemens mêlés avec les cendres, & les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les porterent près de l'Iſle *Rameſuren*, que les Européens appellent par corruption *Ramanancor*, où ils les jetterent dans la mer. On combla enſuite la foſſe, on y bâtit un Temple, & on y fit chaque jour des ſacrifices en l'honneur du Prince & de ſes femmes, qui dès-lors furent miſes au rang des Déeſſes.

Cette brutale coutume de ſe brûler, eſt plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne ſe l'imagine en Europe. Il n'y a pas long-temps que moururent deux Princes qui relevoient du Marava. Le premier avoit dix-ſept femmes, & l'autre treize. Toutes firent la même fin, à la réſerve d'une

ſeule qui étoit enceinte, & qui ne put ſe brûler qu'après la naiſſance de ſon fils.

La Reine de *Trichirapali*, mere du Prince régnant, qui fut laiſſée enceinte il y a environ trente ans à la mort de ſon mari, prit la même réſolution auſſitôt que ſon fils fut né, & l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle mere, nommée *Mingamal*, n'avoit pu accompagner le Roi *Chokanaden* ſur le bûcher, pour la même raiſon; mais après ſon accouchement elle trouva le ſecret d'échapper aux flammes, ſous prétexte qu'il n'y avoit qu'elle qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de Trichirapali ſa belle fille, elle voulut lui perſuader de ſuivre ſon exemple : mais cette jeune Reine la regardant avec dédain : « Croyez-vous, Ma» dame, lui dit-elle, que j'aie l'ame aſſez » baſſe pour ſurvivre au Roi mon époux? » Le deſir de lui laiſſer un ſucceſſeur » m'a fait différer mon ſacrifice, mais » à préſent rien n'eſt capable de l'ar» rêter. Le jeune Prince ne perdra rien » à ma mort, puiſqu'il a une grand'» mere, qui a tant d'attachement pour

» la vie. Il eſt autant à vous qu'à moi : » élevez-le, & conſervez-lui le Royau- » me qui lui appartient. » Elle ajouta beaucoup de reproches aſſez piquans, mais en termes couverts. *Mingamal* diſſimula en femme d'eſprit, & abandonna ſa belle-fille à ſa déplorable deſtinée.

Au reſte, bien que ce ſoit de leur propre choix que ces dames Indiennes deviennent la proie des flammes, il n'eſt gueres en leur pouvoir de s'en diſpenſer. La coutume du pays, le point d'honneur, la crainte d'être deshonorées & de devenir la fable du public y ont plus de part que leur volonté propre; ſi quelqu'une tâchoit de ſe ſouſtraire à une mode ſi cruelle, ſes parens ſçauroient bien l'y forcer, afin de conſerver l'honneur de leur famille. C'eſt pourquoi, lorſqu'ils en voyent chanceler, ils leur donnent auſſi-tôt certains breuvages qui leur ôtent toute appréhenſion de la mort. Les femmes du commun ſont en cela plus heureuſes que les Princeſſes, & les concubines des Princes Indiens : cette loi barbare ne les regarde point, & s'il y en a qui s'y aſſujettiſſent, ce n'eſt d'ordinaire que par une vanité ridicule, & par l'envie de s'attirer des honneurs avant qu'elles ſe

jettent dans les flammes, & de mériter un monument qui s'éleve sur le lieu du bûcher où elles se sont brûlées. Il est rare d'en voir des exemples dans les Castes basses, & même dans celle des Brames. Ils sont plus communs dans la Caste des Rajas, qui prétendent descendre de la race royale des anciens Souverains de l'Inde.

Aussi-tôt que j'appris la mort du Prince de Marava, j'envoyai saluer son successeur par mes Catéchistes & par quelques Capitaines Chrétiens, qui lui porterent de ma part quelques présens conformes à ma pauvreté. Il parut agréer cette visite, & sur le champ, il me donna une Patente qui me permettoit de bâtir des Eglises dans le chœur de ses Etats. Il ordonna même aux habitans de *Ponnelicotey*, de me céder l'emplacement que je souhaiterois, & de me fournir les matériaux dont j'aurois besoin. Je fis donc élever en l'année 1711 une assez grande Eglise, qui se trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un Capitaine Gentil, dont toute la famille est Chrétienne, donna l'exemple, & me fournit de beau bois qu'il fit couper par ses soldats & ses esclaves. Je fis venir de *Trichirapali* deux Chrétiens ha-

biles dans les ouvrages de terre & de plâtre; d'autres ouvriers les aiderent, & en moins de ſix mois l'Egliſe fut achevée. Elle avoit trois grandes portes, & huit croiſées ornées en dedans & en dehors de colomnes & de pilaſtres avec leurs chapiteaux. Ils firent la friſe, la corniche & l'Architrave, partie à l'Indienne, partie à l'Européenne. L'autel & le retable étoient travaillés avec tant d'art, qu'un Miſſionnaire qui vint me voir quelques temps après, les prit pour un ouvrage véritablement ſculpté.

Tandis qu'on étoit occupé à bâtir l'Egliſe, je fus obligé d'aller à *Aour*, pour y recevoir M. l'Evêque de ſaint Thomé, & l'aſſiſter dans ſes fonctions épiſcopales : il étoit entré dans la Miſſion afin de donner le Sacrement de confirmation aux Néophytes de Maduré. Ce ſaint Prélat qui a été lui-même Miſſionnaire de Maduré pendant plus de vingt ans, ſçavoit parfaitement la langue du pays, & il étoit tout accoutumé à la vie auſtere qu'on y mene, puiſque depuis ſon élévation à l'Epiſcopat, il ne l'a jamais quittée. Juſqu'alors aucun autre Evêque n'avoit oſé pénétrer dans les terres, parce qu'ignorant la langue & les coutumes du Ma-

duré, il n'auroit pas manqué de paſſer pour *Pranguy* ou Européen dans l'eſprit des Indiens, ce qui auroit abſolument ruiné le Chriſtianiſme.

Ce Prélat entra donc dans le Maduré en habit de Miſſionnaire, ſans porter d'autre marque de ſa dignité Epiſcopale, qu'une petite croix ſur la poitrine, & une bague au doigt. Les Chrétiens, dont pluſieurs milliers avoient reçu le baptême de ſes mains, s'empreſſoient de ſe rendre de toutes parts auprès de leur ancien Paſteur. Il fallut leur ordonner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il pacouroit l'une après l'autre, de crainte qu'un ſi grand concours ne donnât de l'ombrage & ne fût cauſe de quelque perſécution. Il donnoit chaque jour la Confirmation à une infinité de Chrétiens; il entendoit les Confeſſions tout le reſte du temps qu'il avoit de libre, & il donnoit la Communion à un grand peuple qui ſe préſentoit en foule au ſaint autel. Nous nous étions rendus quatre Miſſionnaires auprès du Prélat, afin de diſpoſer les peuples à recevoir la Confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que ſi ç'eût été la fête de Pâques. *Aour* étant le centre de la Miſ-

ſion fut auſſi le lieu où nous fîmes le plus long ſéjour, & l'on permit aux Néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoiſins. J'avois fait dreſſer pour moi une eſpece d'appentis au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confeſſions & à l'inſtruction des Chrétiens ; je m'y rendois quelques heures avant le jour, je le trouvois ſouvent déja occupé par le Prélat. Les pauvres & les *Parias*, ſi mépriſés dans les Indes, étoient ceux à qui il donnoit le plus de marques de ſa charité paſtorale. Il fit de grandes aumônes, juſqu'à s'endetter conſidérablement pour ſecourir un grand nombre de familles indigentes. Le Prince vint le viſiter, & lui rendit toutes ſortes d'honneurs. Quoiqu'il ſoit Gentil, il a pour les Miſſionnaires une ſinguliere affection, & aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ſes gens pour empêcher le déſordre qu'y pourroient faire les Gentils que la curioſité y attire.

M. l'Evêque de Saint-Thomé ſouhaitoit extrêmement de pénétrer juſques dans le Marava, & il étoit prêt d'y entrer, lorſque des affaires preſſantes le rappellerent à la côte de Coromandel.

Il nous promit, en partant, qu'il reviendroit le plutôt qu'il pourroit pour parcourir toutes les autres Eglises de la Mission : mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là ; il a été obligé de visiter toutes les Eglises qui se trouvent sur la côte de Coromandel, dans les Colonies Françoises, Angloises, Hollandoises, Danoises, Portugaises, & dans quelques autres villes qui appartiennent aux Mores & aux Gentils. Il parcourut tous ces différens endroits, sans trouver le moindre obstacle de la part des Hérétiques & des Infideles. Il revint ensuite à Madras, où il s'embarqua pour aller visiter toutes les Eglises des Royaumes d'*Arrakan* & de *Bengale*, jusqu'aux frontieres du Thibet : il est accompagné du Pere Barbier, Missionnaire François du Carnate, qui partage avec ce grand Evêque les travaux immenses qu'il faut essuyer dans la visite du plus grand Diocese qu'il y ait au monde : car il s'étend depuis la pointe de *Caglia-mera*, près de Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, & comprend les trois Royaumes d'*Arrakan* de *Bengale* & d'*Orixa*.

Aussi-tôt après le départ de M. l'Evêque de Saint-Thomé, je retournai au

Marava, où je trouvai ma nouvelle Egliſe preſque achevée. J'eus la conſolation d'y célébrer la premiere Meſſe le jour de l'Aſſomption de la très-ſainte Vierge, à laquelle je l'avois dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de Chrétiens, & un grand nombre d'infideles ſe convertirent. Un ſeul Miſſionnaire ne pouvant ſuffire à ce travail, mon deſſein étoit de bâtir une autre Egliſe vers l'orient, & d'y appeller un de nos Peres pour partager avec moi une moiſſon qui devenoit de jour en jour plus abondante; mais j'eus la douleur de voir tout à coup de ſi belles eſpérances ruinées.

Le Prince nouvellement monté ſur le trône, étoit fort attaché à ſes fauſſes divinités, & faiſoit rebâtir un grand nombre de Temples que ſon prédéceſſeur avoit négligés. Les Brames, qui s'étoient emparés de ſon eſprit, lui repréſenterent qu'il étoit aſſez inutile de relever leurs Temples abattus, s'il ne détruiſoit celui du Dieu des Chrétiens, qui faiſoit déſerter tous les autres. Ils profiterent enſuite d'un accident arrivé à un Seigneur Chrétien fort puiſſant à la Cour & premier Sécretaire d'Etat, pour aliéner tout-à-fait le Prince

de notre sainte Religion. Ce Seigneur qui portoit de l'argent à une petite armée qu'on avoit levée, pour donner la chasse aux voleurs, s'étoit engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte : il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillerent, lui enleverent l'argent, & lui donnerent plusieurs coups de poignard. On le porta tout enfanglanté dans sa maison, où je me rendis au plus vîte, & où je n'eus que le temps de le confesser avant sa mort.

Les Brames & les autres ennemis de la Religion dirent sur cela au Prince, que j'avois eu recours à mille sortiléges pour conserver la vie à cet Officier de sa Cour; mais que par ces sortiléges là même, j'avois avancé sa mort; que s'il eût été permis aux Brames de faire leurs prieres & leurs sacrifices, l'Etat n'auroit pas perdu un Ministre si fidele. Le Prince infiniment sensible à cette perte avoit une disposition naturelle à croire ces imposteurs. Aussi-tôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne & de mes Catéchistes, qu'on pillât & brûlât mon Eglise ; qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes Catéchis-

tes, & qu'on les mît à la torture; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, ſe faiſant ſcrupule de violer la parole qu'il m'avoit donnée ſi ſolemnellement.

Cet ordre bien que donné en ſecret, fut entendu par le fils d'un Chrétien, Gouverneur de la Capitale & Intendant des Finances, qui ſe trouva alors dans l'appartement du Prince. Il en donna avis auſſi-tôt à ſon pere, qui dans l'inſtant me dépêcha un Courier pour m'avertir de prendre mes ſûretés; l'ordre avoit été donné le ſamedi à quatre heures du ſoir, & quoique mon Egliſe fût à huit lieues de-là, j'en recus la nouvelle avant minuit. J'étois encore occupé à confeſſer un grand nombre de Chrétiens qui s'y étoient rendus. A cette nouvelle, tous me preſſerent de me retirer; je ne ſuivis pas leur conſeil pour les raiſons ſuivantes : on m'avoit donné ſouvent de ſemblables avis qui s'étoient trouvés faux, & il en pouvoit être de même de celui-là; en me retirant, je laiſſois mon Egliſe & les Chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis; ma retraite même ſembloit confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputoit, & les Brames en euſſent fait un ſujet de triomphe. Enfin je faiſois ré-

flexion que si je sortois une fois du Marava, il me seroit très-difficile d'y rentrer, & j'avois cet avantage en y demeurant, que de ma prison même, je pouvois aisément détruire les calomnies que les Brames publioient contre notre sainte Religion. Trop heureux si en prenant le parti que je jugeois le plus sage, Dieu me trouvoit digne de souffrir & de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi ayant fait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornemens de l'Eglise, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la Messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes Catéchistes étoient menacés des plus cruels tourmens, je les exhortai à se retirer, mais ils se tinrent offensés de ma proposition, & ils me répondirent qu'ils étoient prêts de tout souffrir plutôt que de m'abandonner : ils se confesserent & communierent pour se préparer au combat qu'ils auroient à soutenir. Deux autres Chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, & l'on ne s'apperçut d'aucun mouvement; c'est ce qui fit qu'une centaine de Néophytes, que le bruit de cette persécution avoit disper-

ſés, revinrent à l'Egliſe. Je commençai moi-même à douter ſi l'avis qu'on m'avoit donné étoit véritable : ainſi je me mis à entendre les confeſſions des Néophytes, après quoi je dis la ſainte Meſſe, où je m'offris de bon cœur en ſacrifice, demandant inſtamment à notre Seigneur qu'il daignât conſerver cette Egliſe nouvellement élevée en ſon honneur au milieu de la Gentilité. Je fis enſuite appeller vingt-cinq Catéchumenes, qui ſe diſpoſoient depuis long-temps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des Catéchiſtes, afin qu'ils continuaſſent à les préparer, tandis que je réciterois mon office.

A peine avois-je ouvert mon bréviaire, qu'un Brame, un Capitaine & une troupe de ſoldats parurent dans la cour de l'Egliſe : ils venoient, diſoient-ils, pour me conduire au palais, où le Prince vouloit m'entretenir. Cette nouvelle me fit, plaiſir dans l'eſpérance dont je me flattois que, ſi je pouvois parler au Prince, je lui inſpirerois des ſentimens favorables à la Religion. Je leur demandai la permiſſion de faire quelques prieres avant que de partir, & de donner le baptême à quelques-uns de mes Diſci-

ples. Ce n'eſt pas de quoi il s'agit, me répondirent-ils ſéchement, & en même-temps il ordonnerent aux ſoldats d'entrer dans ma cabane. Ils s'attendoient à y trouver des choſes infiniment précieuſes, & ils furent bien ſurpris de n'y trouver que des meubles fort pauvres.

Nous avons coutume de porter les ornemens d'autel dans des paniers aſſez propres, faits en forme de coffre, & couverts d'une peau de daim ou de tigre : je m'en ſaiſis auſſi-tôt, & je déclarai aux Envoyés du Prince que, leur abandonnant tout le reſte, je ne permettrois à perſonne de toucher aux meubles qui ſervoient aux ſacrifices que je faiſois chaque jour au Dieu vivant ; que mes Catéchiſtes mêmes n'y pouvoient mettre la main ; qu'ils ſe gardaſſent bien d'y toucher s'ils ne vouloient éprouver la malédiction que je lancerois ſur le champ de la part du vrai Dieu, auquel ces meubles étoient ſpécialement conſacrés.

Ces paroles proférées d'un ton ferme les intimiderent, car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des Gouroux (1) : » A

(1) Docteurs ſpirituels.

» la bonne heure, me répondirent-ils;
» mais ouvrez-nous ce *Pugei petti*, c'eſt-
» à-dire, ce coffre du ſacrifice, &
» montrez-nous ce qui y eſt renfermé,
» afin que nous en puiſſions faire le
» rapport au Prince. J'ouvris le cof-
fre, & je leur montrai chaque piece
l'une après l'autre; leur avidité ne fut
gueres irritée : la chaſuble & le devant
d'autel, étoient d'une ſoie de la Chine
fort commune; le calice & le ciboire
auroient pu les frapper, parce que la
coupe en étoit de vermeil doré, & le
reſte de cuivre doré; mais je les tins
enveloppés par reſpect, & je ne leur
montrai que le deſſous du pied qui n'étoit
pas doré; de ſorte qu'ils n'en firent pas
grand cas. Les Chrétiens avoient eu ſoin
de retirer de l'Egliſe une fort belle Ima-
ge de la ſainte Vierge, & quelques or-
nemens de peu de valeur.

Enfin, les ſoldats prirent les petites
proviſions de ris & de légumes, avec
les pots & les autres uſtenſiles qu'ils
trouverent dans ma cabane; ils enle-
verent pareillement deux charges de ris,
qu'un fervent Chrétien avoit mis à la
porte de l'Egliſe pour être diſtribuées
aux pauvres, après quoi ils m'ordon-
nerent de les ſuivre. J'allai à l'Egliſe,

où, m'étant prosterné contre terre, je restai quelque temps en priere, sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai ensuite les Chrétiens, qui fondoient en larmes, à persévérer dans la foi; & je dis aux Catéchumenes, que si le Seigneur me faisoit la grace de verser mon sang pour les intérêts de la Religion, ils allassent trouver le Missionnaire d'*Aour*, qui leur conféreroit le saint baptême. Je fus étonné du respect que les Ministres du Prince, & leurs soldats, me témoignerent, leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je songeois à prendre le chemin de la Capitale, ainsi qu'ils me l'avoient dit; mais ils m'en empêcherent, en me montrant leur ordre, qui portoit de me mettre en prison à une lieue de l'Eglise. C'étoit le même endroit où le vénérable Pere de Britto, dont la mort glorieuse vous est assez connue, fut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins, comme ils voulurent me renfermer dans un Temple d'Idoles, bâti de

briques, & assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettroient plutôt en pieces que de m'y faire entrer, & que s'ils m'y entraînoient par force, je renverserois toutes leurs Idoles. Cette réponse les fit changer de dessein, & ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'étoit couvert que de paille, & qui étoit fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux Catéchistes, & ils firent venir plus de deux cens soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étoient que les Chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers de mes Catéchistes, & je leur dis, pour les y engager, qu'étant leur Chef & leur maître, cet honneur m'étoit dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'ils avoient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparerent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osier, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleur, & ils conduisirent les deux Catéchistes dans la place publique; ils les dépouillerent tout nuds, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entouroit le milieu du corps.

Après bien des reproches qu'on leur fit sur ce qu'ils avoient embrassé une loi nouvelle, deux soldats déchargerent de grands coups sur le plus âgé, qui relevoit d'une longue & dangereuse maladie; la force de son esprit suppléa à la foiblesse de son corps : il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les sacrés noms de Jesus & de Marie; & plus les Idolâtres, qui étoient accourus en foule à ce spectacle, lui crioient d'invoquer le nom de leur Dieu *Chiven*, plus il élevoit la voix pour invoquer celui de Jesus-Christ.

Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place, & exercerent la même cruauté sur le second Catéchiste, dont la fermeté & la patience furent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, & ils leur serrerent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcerent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les

bourreaux

bourreaux preſſoient encore avec les leurs, de toutes leurs forces. Leur intention étoit d'obliger mes Catéchiſtes, par cette torture, à découvrir où j'avois caché mes prétendues richeſſes. J'entendois de ma priſon la voix de ces généreux patiens, & l'on peut penſer avec quelle ardeur je priois le Seigneur de donner à ſes ſerviteurs la force & la conſtance dont ils avoient beſoin dans ce combat digne de ſes regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, & m'étant mis à genoux, je leur baiſai les pieds, puis je les embraſſai tendrement, le viſage baigné de larmes, que la joie & la compaſſion tout enſemble me faiſoient répandre : je les félicitai de l'honneur dont ils venoient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de ſouffrir les opprobres & les tourmens pour le nom de Jeſus-Chriſt ; je baiſai avec reſpect les endroits de leur poitrine & de leurs épaules qui étoient le plus meurtris, & j'eſſuyai avec vénération le ſang qui en découloit encore : je ne pouvois me laſſer de prendre leurs mains livides, & de les mettre ſur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenſes, & le ſuppliant,

par les mérites de ces généreux Confesseurs, d'ouvrir les yeux à cette aveugle Gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compassion, de respect & de tendresse que je donnois à mes chers enfans en Jesus-Christ, furent interprétés bien diversement par les Idolâtres, qui étoient entrés en foule dans le retranchement, « Voyez-vous, se disoient-ils entr'eux, » comme il les caresse ; c'est parce » qu'ils n'ont point découvert où étoient » ses trésors ». Je leur fis à cette occa- » sion un assez long discours, où je tâchai de les désabuser : « Si j'avois des » richesses à amasser, leur dis-je, ce » ne seroit pas dans un pays aussi pauvre » que le vôtre que je viendrois les cher- » cher, ou que je voudrois cacher celles » que j'aurois pu amasser ailleurs. J'ai, » à la vérité, un grand trésor, mais » je ne le cache à personne ; c'est le » Royaume des Cieux que je vous an- » nonce, & dont je souhaite de vous » faire part au prix même de mon sang. » Portez-en la nouvelle à votre Prince ; » dites-lui que, sans qu'il ait besoin » d'user de violence, j'ai à lui offrir » un trésor inestimable, auprès duquel » tous les autres trésors sont indignes

» de ſon attention ». Ils comprirent aiſément ma penſée, & les plus ſages d'entr'eux ne purent s'empêcher de blâmer le Prince, de s'être laiſſé tromper par l'envie & la malignité des Brames.

Il étoit midi, & depuis plus de vingt-quatre heures nous n'avions rien mangé: les Miniſtres du Prince ſe retirerent tout confus de la cruauté qu'ils venoient d'exercer, & le Brame qui commandoit notre garde, nous fit apporter du ris & des légumes qu'on avoit trouvés dans ma cabane. Un Chrétien eut alors la liberté de ſortir pour aller querir de l'eau & du bois.

Cependant le Brame écrivit au Prince, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé. Le Prince fut ſurpris de ce qu'on avoit trouvé ſi peu de choſe dans mon Egliſe: on lui avoit rapporté qu'on y avoit vu, le jour d'une fête, un dais ſurperbe, qui valoit plus de mille pagodes, c'eſt-à-dire, plus de 500 piſtoles. Ce dais n'étoit cependant que de toile peinte, ornée de divers feſtons de piéces de ſoie de la Chine. Il ſe douta que j'avois reçu quelqu'avis, & ſon ſoupçon tomba ſur le Gouverneur de ſa Capitale, qui eſt Chrétien. Celui-ci s'excuſa en lui diſant que ſi j'avois été effec-

tivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurois pas manqué de me dérober à sa poursuite, comme il m'étoit aisé de le faire; qu'il ne devoit pas s'étonner que mon Eglise & ma cabane fussent si pauvres, puisque je faisois profession de la pauvreté la plus exacte; que ces ornemens précieux qu'on disoit avoir vus dans mon Eglise, étoient des pieces de soie ou de toile peinte, qui s'empruntoient aux Chrétiens, & qu'on rendoit aussi-tôt après la célébrité des fêtes; que lui-même avoit prêté souvent des pieces de soie pour orner mon Eglise ces jours-là.

Cette réponse ne satisfit nullement le Prince: il envoya un nouvel ordre au Brame, par lequel il lui commandoit de tourmenter de nouveau mes deux Catéchistes, & de les tenailler, de brûler mon Eglise, d'envoyer par-tout des soldats pour saisir les autres Catéchistes, & pour leur faire souffrir les mêmes supplices. « Il faut, disoit-il, tourmenter ses Emissaires, dont il se sert pour séduire mes sujets, & leur faire abandonner la Religion de leurs peres ». L'ordre portoit aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pour-

tant uſer de violence à mon égard : le malheur arrivé à ſon prédéceſſeur, qui avoit fait mourir le Pere de Britto, lui faiſoit appréhender un ſort ſemblable, & c'eſt l'unique raiſon qui le porta à cette ſorte de ménagement.

L'ordre nous fut lû par le Capitaine ; le Brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il étoit retenu au lit par une fievre ardente. Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la perſuaſion où il étoit que c'étoit une punition de la cruauté avec laquelle il avoit traité mes Catéchiſtes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il étoit couché. Il me fit auſſi-tôt des excuſes de la maniere indigne dont il me traitoit, & il en rejetta la faute ſur l'avarice du Prince, dont il ne pouvoit s'empêcher d'exécuter les ordres contre ma perſonne, contre mes Catéchiſtes & contre mon Egliſe.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie ſoudaine étoit, ſelon toute apparence, un châtiment du vrai Dieu, qu'il perſécutoit dans la perſonne de ſes ſerviteurs ; je lui dis que les ordres qu'il venoit de recevoir étant injuſtes, & ſollicités par lui-même, il ne pouvoit les exécuter

ſans ſe rendre auſſi coupable que le Prince qui les avoit portés ; que du reſte, le premier Miniſtre qui venoit de l'armée, arriveroit dans deux jours, & qu'il en pouvoit ſurſeoir l'exécution juſqu'à ſon arrivée. Il le fit, & dès que le premier Miniſtre parut, je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ſes principaux Officiers, pour me dire qu'il ne vouloit pas me parler, de crainte que le Prince ne s'imaginât que je l'avois gagné par quelque ſomme d'argent; mais qu'il permettoit à mes Catéchiſtes de paroître en ſa préſence. Il ordonna ſur le champ qu'on leur ôtât les fers, & qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaiſir qu'il avoit des tourmens & des affronts qu'on leur avoit fait ſouffrir; « mais, ajouta-t-il, le Prince n'a-» t-il pas raiſon de vous punir pour » avoir embraſſé une loi ſi contraire à » celle du pays, & pour aider un Etran-» ger à la prêcher & à pervertir les » peuples : vous êtes de la même caſte » que moi ; pourquoi la deshonorez-» vous en ſuivant un inconnu ? Quel » honneur & quel avantage trouvez-» vous dans cette loi? Nous y trouvons, » répondirent les Catéchiſtes, le chemin » aſſuré du Ciel & de la félicité éter-

» nelle. Bon, répliqua-t-il en riant, » quelle autre félicité y a-t-il que celle » de ce monde? Pour moi, je n'en con- » nois point d'autre; votre Gourou vous » abuse. Nous le sçaurons un jour, vous » & nous, répondirent les Catéchistes, » quand nous serons dans l'autre monde. » Hé! quel monde y a-t-il, leur de- » manda le Ministre? Il y a, répliquerent- » ils, le Ciel & l'Enfer, celui-ci pour » les méchans, celui-là pour les bons ». Comme ils vouloient lui expliquer leur foi plus en détail, cet Infidele les interrompit, en leur disant qu'il n'avoit pas le loisir d'entrer dans un long discours; mais que s'ils pouvoient donner caution, il leur permettroit de le suivre à la Cour, où il tâcheroit d'appaiser la colere du Prince. Un Chrétien, Capitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussi-tôt à être leur caution, & ils furent mis en liberté.

Ce Ministre me fit dire qu'il s'opposeroit à la ruine de mon église, pourvu que je promisse quelques milliers d'écus que je pouvois tirer aisément du grand nombre de Disciples que j'avois dans le Royaume. Je répondis à ceux qui me firent cette proposition de sa part, qu'ils pouvoient dire à leur Maître & au

Prince même, que je n'avois apporté dans le *Maraya* que la loi de Jesus-Christ pour la leur annoncer, & ma tête pour la donner, s'il étoit nécessaire, en témoignage de la vérité de cette loi, qu'ils n'avoient qu'à choisir ou l'une ou l'autre; mais que je ne permettrois jamais que mes Disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai » bâti cette église, leur ajoutai-je, qu'en » vertu d'une permission solemnelle du » Prince, c'est à sa parole que j'en » appelle, il s'est engagé d'honneur à la » conserver; & s'il la détruit, les » ruines de ce saint édifice feront un » témoignage éternel du fond qu'on » doit faire sur ses promesses. Qu'il » sçache que je m'estime plus heureux » dans ma prison, que dans mon égli- » se & dans son palais ». Cette réponse étant portée au Ministre, il ne dit autre chose, sinon : Hé! que fera le Prince du crâne d'un étranger? c'est de l'argent qu'il demande; si l'on ne promet rien, je ne réponds de rien. Il partit ensuite pour la Cour, & il permit à mes deux Catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver.

Les deux Catéchistes allerent en effet

dans leur maiſon où ils avoient chacun leur mere. Celle de *Xaveri Mouttou*, c'eſt le nom du plus ancien Catéchiſte, étoit fort âgée, & il s'attendoit à la trouver toute déſolée; mais il fut bien ſurpris quand il la vit ſe jetter à ſon col avec un viſage épanoui, & lui dire en l'embraſſant: « c'eſt à préſent que » vous êtes, & que je vous reconnois » véritablement pour mon fils; quel » bonheur pour moi d'avoir enfanté & » & nourri un Confeſſeur de Jeſus-» Chriſt! Mais, mon cher fils, c'eſt » peu d'avoir commencé à donner des » preuves de votre conſtance, il faut » perſévérer juſqu'à la fin. Le Seigneur » ne vous abandonnera pas, ſi vous » lui êtes fidele ».

Sattianaden, c'eſt ainſi que s'appelle l'autre Catéchiſte, fut reçu par ſa mere avec les mêmes tranſports de joie & les mêmes ſentimens de piété: il étoit marié, & avoit un enfant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne Chrétienne le prit entre ſes bras, & le portant au col de ſon fils: « mon enfant, » lui dit-elle, embraſſe ton pere qui a » ſouffert pour Jeſus-Chriſt; on nous a » enlevé le peu que nous avions, mais

» la Foi nous tiendra lieu de tous les » biens ».

Ces deux Catéchiſtes ſont en effet très-dignes de l'emploi qui leur eſt confié; le premier qui a été marié, perdit ſa femme étant encore fort jeune; il a conſtamment refuſé de s'engager de nouveau dans le mariage, afin de vaquer plus librement à l'inſtruction des Néophytes. Le ſecond, quoique marié, vit comme le Religieux le plus auſtere; à une humilité & une douceur charmante, il joint un zèle vif & animé qui le rend infatigable; & bien qu'il n'ait que trente ans, ſa vertu le fait ſinguliérement reſpecter des Chrétiens.

Ils ſe rendirent l'un & l'autre à la Cour, où l'on avoit tranſporté tout ce qui avoit été enlevé de mon égliſe. Le Prince qui s'attendoit à un riche butin, fit des ſanglans reproches aux Brames, de ce qu'ils l'avoient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir ſon avarice ſous des dehors de zèle pour ſes Divinités, il proteſta qu'il ne vouloit plus ſouffrir une loi qui condamnoit les Dieux, & il ordonna qu'on fît une recherche exacte de tous les Catéchiſtes, afin de les punir ſévérement : ayant

appris qu'on avoit épargné mon égliſe, il donna un troiſiéme ordre de la réduire en cendres.

Une troupe de Gentils furent chargés de cette commiſſion. J'avois fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caracteres. *Sarveſurenukon ſtotiram*, qui ſignifient : *gloire & louange ſoient au ſouverain Seigneur de toutes choſes.* Le Capitaine qui préſidoit à la deſtruction de l'égliſe, fit d'abord briſer cette inſcription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des Chrétiens ſoit tout-à-fait anéanti. Les matériaux furent tranſportés ailleurs & deſtinés à la conſtruction d'un temple d'Idoles. Le reſte devint la proie des Infideles.

La ruine de cette égliſe qui n'étoit achevée que depuis deux mois, me cauſa une douleur bien ſenſible ; mais elle n'égaloit pas la crainte que j'avois d'une perſécution prochaine & très-violente. Le Prince étoit réſolu de livrer tous les Chrétiens à deux Indiens de ſa Cour, qui offroient de mettre vingt mille écus au tréſor, ſi l'on vouloit leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes Néophytes, & de piller leurs maiſons : la choſe étoit preſque conclue ; mais le premier Miniſtre, par

un trait de politique, sauva les Chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignoit d'être recherché sur l'administration des finances, & il sçavoit que des Officiers Chrétiens avoient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, & gagner en même-temps leurs bonnes graces, il entreprit de dissuader le Prince, & de lui montrer que le dessein qu'il méditoit étoit contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta donc que pour vingt mille écus qu'il gagneroit il s'exposeroit à perdre plus de vingt mille bons sujets; qu'il y avoit parmi eux un grand nombre de Capitaines & de soldats; que se voyant persécutés, ils abandonneroient le pays, & chercheroient un asyle dans l'état voisin qui étoit actuellement en guerre avec le Marava; que cette désertion grossiroit l'armée ennemie, & entraîneroit peut-être la ruine de son Etat.

Ces raisons frapperent le Prince, & il ne pensa plus à son premier projet; mais il se flatta qu'il pourroit tirer cette somme par mon moyen. Il me fit dire qu'il n'ignoroit pas que j'étois sans argent, mais qu'il sçavoit aussi l'attachement que mes Disciples avoient pour moi; que j'en avois plus de cent mille,

& que quand ils ne donneroient chacun qu'un fanon, ils feroient la ſomme de vingt mille écus qu'il ſouhaitoit. Il ſe trompoit ſur le nombre des Chrétiens, car il n'y en a guere plus de vingt mille qui aient recu le baptême, mais je ne crus pas devoir le déſabuſer. Toute ma réponſe fut qu'il n'appartenoit pas à un étranger comme moi d'impoſer une taxe ſur ſes ſujets; que la loi ſainte que j'enſeignois, preſcrivoit l'obéiſſance & la fidélité qui eſt due aux Souverains; que je n'avois ni ne voulois avoir aucun droit ſur les biens de mes Diſciples, & que je ne ſouffrirois jamais qu'ils donnaſſent une obole pour acheter ma liberté; qu'au contraire ſi je poſſédois des richeſſes, je les donnerois volontiers pour obtenir la grace de mourir dans l'étroite priſon où il m'avoit fait enfermer.

Cette réponſe ne devoit pas lui être agréable; mais il crut que ma fermeté ne ſeroit pas à l'épreuve de la longueur & des incommodités de ma priſon: c'eſt pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parloient en ma faveur. Son propre frere, ſollicité par des Capitaines & des Officiers Chrétiens, lui écrivit pluſieurs fois pour lui demander ma

liberté ; & quoique sa puissance soit presque égale à celle du Prince, ses prieres furent constamment rejettées. Ces refus réitérés ne le rebuterent point : il dépêcha un de ses Officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet Officier qui avoit ordre de me voir en passant, me trouva tourmenté d'une grosse fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison ; il en fut touché, & il représenta vivement au Prince le danger où j'étois de mourir dans ce cachot. Le Prince l'ayant écouté assez tranquillement s'arracha un de ses cheveux, & lui dit en colere : « pourvu » que je ne trempe pas mes mains dans » son sang, je me soucie aussi peu qu'il » meure que de voir tomber ce che- » veux de ma tête ; qu'il pourrisse dans » sa prison, & que cet exemple ap- » prenne aux autres Gourroux comme » lui, à ne plus venir dans mes Etats » pour y séduire mes sujets ».

Néanmoins nonobstant la colere du Prince, mes gardes s'adoucissoient, & devenoient de jour en jour plus humains : ils donnoient la liberté aux Chrétiens de me venir voir, j'en confessai plusieurs ; & comme j'avois gardé mes ornemens d'autel, & qu'un de mes Caté-

chiſtes trouva le moyen de m'apporter du vin & des hoſties, j'eus la conſolation de dire la ſainte meſſe, & d'y communier quelques Chrétiens. Je baptiſai auſſi pluſieurs enfans & quelques adultes.

Les conſolations que je goûtois dans ma priſon, furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir preſqu'à mes yeux la femme d'un Capitaine Gentil, ſeigneur d'une peuplade voiſine, ſans pouvoir la ſecourir. Il y avoit un an que je lui avois conféré le ſaint baptême, & elle avoit vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut ſenſiblement affligée de ma priſon par je ne ſçais quel preſſentiment qu'elle avoit de ſa mort prochaine, & l'impoſſibilité où je ſerois de lui adminiſtrer les derniers ſacremens. En effet, elle tomba malade, & fut tout-à-coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le Brame à me permettre de l'aller voir, mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'oſa pas accorder cette grace, dont le Prince auroit eu infailliblement connoiſſance par les eſpions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec inſtance qu'on la tranſportât dans ma priſon, quand même elle devroit expirer en chemin:

ſes parens ne purent s'y réſoudre, & elle mourut entre les bras d'un Catéchiſte qui l'aſſiſta dans ces derniers momens, & qui fut édifié de ſa piété.

Enfin après plus de deux mois de détention, & lorſque je m'y attendois le moins, un Officier ſuivi de quatre ſoldats vint me tirer de ma priſon. Il étoit chargé de me conduire ſur la frontiere du Marava, & de m'intimer l'ordre de ſortir du Royaume, & de n'y plus rentrer, ſous peine de la vie. Comme cet Officier devoit ſa fortune à un des premiers Seigneurs du palais, qui étoit Chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au ſortir de la priſon, & il me laiſſa la liberté d'aller où je voudrois.

Je me retirai d'abord dans une peuplade chrétienne, où j'adminiſtrai les ſacremens à un grand nombre de fideles. Je comptois de marcher pendant la nuit, & de parcourir pluſieurs bourgades pour y conſoler les Chrétiens, que la deſtruction de l'Egliſe, ma priſon, & mon exil avoient conſternés. Mais une perſonne puiſſante à la Cour & qui m'étoit affectionnée, m'écrivit qu'il étoit plus à propos que je ſortiſſe du Marava; que la haine du prince ſe

rallentiroit peu à peu, & que pour lui il ménageroit ſon eſprit de telle ſorte, qu'il eſpéroit obtenir en moins de deux mois, & mon rappel & le rétabliſſement de mon Egliſe. Je pris donc le parti de me retirer, & je me rendis à une grande peuplade nommée *Melcuri*. Comme elle eſt ſituée dans le bois, & qu'elle eſt fort éloignée de la Cour, j'y demeurai trois jours, & j'eus le temps de confeſſer & de communier tous les Chretiens de ce lieu-là, & des pays circonvoiſins. Enfin, je continuai ma route, & j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en étoit aſſez proche, pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon banniſſement, le Prince fit une double perte qui lui fut infiniment ſenſible. Deux de ſes enfans moururent, & ce qui le toucha vivement, c'eſt qu'il avoit deſtiné l'un d'eux à être un jour ſon ſucceſſeur. Il regarda cette affliction comme l'effet de ſa dureté à mon égard; c'eſt ce qu'il avoua à un de ſes Officiers, auquel il promit qu'il me rappelleroit inceſſamment, & qu'il feroit rétablir mon Egliſe. Mais oubliant peu à peu la perte de ſes

enfans, & devenant de jour en jour plus attaché à ses superstitions, il ne pensa plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven, c'est le nom de son frere, étoit beaucoup plus humain, & avoit toujours paru affectionné au Christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes Catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque tems à prendre son parti ; mais enfin, il m'écrivit une Lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitoit à venir le trouver, & m'accordoit sa protection. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans une fortereſſe appellée *Aradanghi* : c'est une conquête que le feu Prince de Marava a faite sur le Prince de Tanjaour ; elle est bâtie de pierre ; ses Tours sont assez hautes, & garnies de quelques pieces d'artillerie ; ses fossés étoient autrefois fort larges & fort profonds ; mais à présent ils sont à demi-comblés. *Varouganadadeven* est le maître d'une bonne partie du Marava, tout le Royaume lui appartenoit de droit, car il est l'aîné ; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce Prince me reçut avec distinction & avec amitié ; il m'obligea de m'asseoir

auprès de lui, & après m'avoir fait des excuſes ſur les mauvais traitemens que j'avois reçus de ſon frere, notre entretien roula ſur la Religion. Je lui expliquai les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, & en particulier l'article du Jugement dernier, & les peines éternelles deſtinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenois à la main mon bréviaire; il le prit, & le feuilleta avec curioſité; il en admira les caracteres, & il falut lui donner quelque idée de notre impreſſion que les Indiens ignorent; car ils ne ſçavent que graver avec une eſpece de burin, ſur de grandes feuilles de palmier ſauvage.

Il conſidéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la ſainte Vierge eſt repréſentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune & la terre ſous les pieds, & tenant entre ſes bras l'enfant Jeſus. « Elle eſt belle, me dit-il, » mais elle reſſemble à une veuve, car » elle n'a aucun joyau pendu au col. » En effet, les veuves ne portent aucun » ornement dans le *Marava*, & c'eſt » par-là qu'elles ſe diſtinguent des au» tres femmes. Il eſt vrai, Seigneur, » lui répondis-je; mais prenez-garde » qu'elle tient le monde ſous ſes pieds,

» & que sa tête est couronnée d'étoiles ; » une seule de ces étoiles est capable d'ef- » facer l'éclat des plus précieux diamans, » mais elle n'a pas besoin de ces orne- » mens fragiles qu'elle foule aux pieds » avec le monde qui les produit ».

Cette réflexion fut applaudie & du Prince & de sa Cour. Il répéta plusieurs fois le nom de *Diva-mada*, que nous donnons à la très-sainte Vierge, & qui signifie, *la Divine-Mere.* Montrant ensuite mon bréviaire à ses courtisans : » Voilà, dit-il, toutes les richesses que » ce *Sanias* porte avec lui ; n'est-ce » pas un objet bien capable d'exciter » l'avidité de mon frere ? Puis en m'a- » dressant la parole : mon frere fera, » dit-il, tout ce qu'il voudra sur ses » terres ; pour moi, je vous donne toute » permission de demeurer dans les mien- » nes, & d'y choisir un endroit pour » bâtir une Eglise. Il est bon néanmoins, » m'ajouta-t-il, qu'elle ne soit pas éloi- » gnée d'ici, afin qu'elle soit à couvert » de toute insulte, » & il m'indiqua un assez beau lieu à deux lieues de sa forteresse.

Je le remerciai de ses bontés ; & comme, selon la coutume des Princes Indiens, il voulut me faire présent d'une

piece de toile très-fine ; je m'excuſai de la recevoir, en lui diſant, que je m'eſtimerois plus heureux, s'il vouloit bien en préſence de toute ſa Cour me faire l'honneur de mettre ſa main droite dans la mienne, pour faire connoître à tout le monde qu'il protégeoit les Chrétiens. « A cela ne tienne, me répondit-il » en ſouriant, & levant la main avec » grace, il l'étendit ſur la mienne, en » m'aſſurant de ſon amitié & de ſa » protection ».

Je reſtai deux ou trois jours à cette Cour pour déterminer l'endroit où je bâtirois l'Egliſe. Durant ce temps-là le Prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du ris, du lait, & toute ſorte de légumes & de fruits du pays. S'il eût eu le moindre ſoupçon que j'étois de la Caſte des *Pranguis*, c'eſt ainſi qu'ils appellent les Européens, il ne m'auroit point certainement admis auprès de ſa perſonne, ni envoyé des plats qui ſont à ſon uſage. Un de ſes Miniſtres, homme d'eſprit, fit en ma préſence un portrait fort ridicule des Pranguis ou Européens, qu'il avoit vus à la côte de Coromandel, & il concluoit que mes manieres, ma façon de vivre ſi oppoſée à celle de ces Pranguis, étoient une preuve convain-

cante que je n'étois pas d'une Caſte ſi mépriſable.

Je viſitai avec mes Catéchiſtes, & quelques Capitaines Chrétiens, l'endroit que le Prince avoit indiqué pour y conſtruire la nouvelle Egliſe. Le lieu me parut aſſez commode en lui-même; mais il ne l'étoit gueres pour les Chrétiens, ſur-tout pour ceux qui ſont vers le midi dans les terres du Prince de Marava, qui en auroient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenoit mieux de la bâtir ſur la frontiere des deux Etats, afin d'être plus à portée de ſecourir les Chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la propoſition au Prince mon protecteur. Il eut d'abord de la peine à conſentir que je m'établiſſe ſi loin de ſon palais, dans la crainte que je ne fiſſe des excurſions ſur les terres de ſon frere, avec lequel il faudroit ſe brouiller, s'il me faiſoit quelque nouvelle peine. Enfin, preſſé par mes ſollicitations réitérées, il m'accorda un terrein où il avoit fait autrefois creuſer un puits dans le deſſein d'y faire un jardin, & il ordonna aux peuplades voiſines de me fournir ce qui me ſeroit néceſſaire pour la conſtruction de l'Egliſe & de ma maiſon. Je m'y tranſpor-

tai, & ayant fait curer le puits qui étoit preſque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau & en abondance, ce qui eſt très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à y bâtir ma nouvelle Egliſe, laquelle ſubſiſtera ſans doute pendant la vie de ce bon Prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de ſon eſtime pour les Miſſionnaires, & pour les Chrétiens qui s'y rendent en foule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'étoit bien triſte de ne pouvoir aller ſur les terres du Prince régnant pour y adminiſtrer les Sacremens aux malades, je tâchai d'en obtenir la permiſſion, & je la lui fis demander par des perſonnes de ſa Cour qu'il conſidere : « Mon frere le » protége, répondit-il, cela ſuffit ». Le ton dont il prononça ces paroles ne fit que trop connoître le ſecret mécontentement qu'il en avoit. J'ai ſçu depuis qu'il en avoit fait des reproches amers au Prince ſon frere ; mais comme celui-ci eſt abſolu & indépendant, il s'eſt mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adreſſées par les Brames & par les Prê-

tres des Idoles. Comme ils lui disoient avec assez de chaleur que leurs Dieux menaçoient d'abandonner deux ou trois Temples qui sont à une ou deux lieues de ma nouvelle Eglise : « Il faut, répondit » le Prince d'un ton moqueur, que ces » Dieux soient bien foibles & bien ti- » mides, puisque, fortifiés comme ils » le sont dans de beaux Temples de pier- » res & de briques, ils redoutent un » Dieu qui n'est logé que dans une ca- » bane de terre. Je ne prétends pas » les chasser en recevant ce Doc- » teur étranger ; mais s'ils ne sont pas » contens, qu'ils partent quand ils le » voudront, il en restera toujours » assez dans le pays ».

Il y a plus de 15 ans que ce Prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans son Palais. Il semble que n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévere dans son infidélité ; Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la Religion presque détruite. Au bout de la premiere année de mon établissement dans ses terres, il lui est né une fille, & il reconnoît publiquement qu'il la doit au vrai Dieu.

Les

Les Gentils même ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des Chrétiens a ôté au Prince qui les a perſécutés, les enfans qu'il avoit, pour les donner à celui qui les protége. Il promet que s'il lui naît un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une Egliſe plus magnifique qu'aucun Temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la Religion, il daigne accorder à ce Prince une poſtérité telle qu'il la deſire; & plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux, & le tirer des ténebres de l'infidélité où il paroît vivre ſi tranquillement. Je ſuis avec bien du reſpect, &c.

A Varugupati dans la Miſſion de Maduré le 10 Décembre 1713.

LETTRE

Du Pere Bouchet, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Monſeigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches.

MONSEIGNEUR,

Pendant le ſéjour que je fis, il y a quelques années, en Europe, pour les affaires de cette Miſſion, j'eus à répondre à pluſieurs queſtions que des perſonnes ſçavantes me firent ſouvent ſur la doctrine des Indiens, & principalement ſur l'opinion qu'ont ces peuples de la métempſycoſe ou de la tranſmigration des ames. Elles ſouhaitoient, entre autres choſes, de ſçavoir en quoi le ſyſtême Indien eſt conforme au ſyſtême de Pythagore & de Platon, & en quoi il en eſt différent. Je me rappelle de temps en temps avec plaiſir, Monſeigneur, les entretiens que j'eus alors avec Votre Grandeur ſur la même matiere; c'eſt pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loiſir aux recherches néceſſaires, pour

me mettre en état de ſatisfaire une curioſité ſi louable. La bonté avec laquelle vous avez déja reçu une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ſur un autre ſujet, autoriſe la liberté que je prens de vous adreſſer ces réflexions, & me fait eſpérer qu'elles ne vous ſeront pas déſagréables.

Il y a long-temps, Monſeigneur, que je ſuis au fait des ſentimens des Brames; j'ai lu pluſieurs ouvrages des ſçavans Indiens, j'ai entretenu ſouvent leurs plus habiles Docteurs, & j'ai tiré de la lecture des uns & de l'entretien des autres, toutes les connoiſſances qui pourroient m'aider à approfondir leur ſyſtême ſur la tranſmigration des ames.

J'ai d'abord été ſurpris, en liſant leurs livres, de voir qu'il n'y a preſque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'ayent ou adoptées ou inventées. Pluſieurs croyent que les ames ſont éternelles; d'autres penſent qu'elles ſont une portion de Dieu même. Ils ſont à la vérité preſque tous convaincus de leur immortalité; mais ils prouvent cette immortalité par la métempſycoſe & la tranſmigration des ames en différens corps.

On a peine à comprendre comment

une idée aussi chimérique que celle-là, s'est répandue dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en-deçà du Gange, une partie des peuples d'*Aracan*, du *Pegou*, de *Siam*, de *Camboje*, du *Tonquin*, de la Cochinchine, de la Chine & du Japon, sont dans cette ridicule opinion de la métempsycose, ils l'appuyent par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque saint François Xavier prêchoit la foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, se trouvant avec le Saint à la Cour du Roi de Bungo, lui dit d'un air suffisant. « Je ne sçais si tu » me connois, ou pour mieux dire, si » tu me reconnois »; & après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la vie de ce Saint, il ajouta : « Ecoute-» moi, tu entendras des oracles, & » tu demeureras d'accord que nous » avons beaucoup plus de connoissance » des choses passées, que vous n'en » avez, vous autres, des choses pré-» sentes. Tu dois donc sçavoir que le » monde n'a jamais eu de commence-» ment, & que les hommes, à propre-» ment parler, ne meurent point, » l'ame se dégage seulement du corps

» où elle étoit enfermée, & tandis que » ce corps pourrit dans la terre, elle » en cherche un autre frais & vigou- » reux, où nous renaiſſons, tantôt avec » le ſexe le plus noble, tantôt avec le » ſexe imparfait, ſelon les diverſes conſ- » tellations du ciel, & les différens » aſpects de la lune ».

Les diverſes relations que nous avons de l'Amérique, nous aſſurent qu'on y trouve des veſtiges de la métempſycoſe. Qui a pu porter cette folle imagination à des peuples, qui ont été ſi long-temps inconnus au reſte du monde? On eſt moins ſurpris qu'elle ſe ſoit répandue dans l'Afrique & dans l'Europe; les Egyptiens peuvent l'avoir enſeignée aux Afriquains; Pythagore, qui fut le chef de la ſecte Italique, l'avoit établie chez pluſieurs Nations, ſur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la baſe & le fondement de leur Religion, elle entroit même dans la politique; les Généraux d'armée voulant inſpirer à leurs ſoldats le mépris de la mort, les aſſuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'eſt ainſi que Céſar en parle en expliquant le dogme des Druides;

Non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant metu mortis neglecto (1).

Ce dogme monstrueux fut enseigné au commencement de l'Eglise naissante par la plupart des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques & les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes qui avoient reçu la loi de Dieu, & qui par conséquent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil système, s'y laissèrent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien & S. Justin dans ses dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel passa dans le corps de Seth, & ensuite dans celui de Moïse. Saint Jérôme donne aussi à entendre que quelques Juifs, & Hérode entre autres, s'imaginoient que l'ame de saint Jean avoit passé dans le corps de Jesus-Christ; tel a été le progrès d'une opinion si extravagante.

Il ne seroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Hérodote, saint Clément d'Alexandrie, &

(1) De Bell. Gallic. lib. 6.

d'autres ſçavans hommes ont cru que cette doctrine avoit d'abord été enſeignée par les anciens Egyptiens, & que de chez eux elle étoit paſſée dans les Indes, & dans le reſte de l'Aſie. D'autres, au contraire, en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont enſuite communiquée aux Egyptiens, car il y avoit autrefois un commerce réglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philoſtrate aſſure que Pythagore eſt l'inventeur de ce ſyſtême, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, & que de-là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt-là ſans doute une de ces queſtions qui demeurera longtemps indéciſe; & c'eſt ainſi, Monſeigneur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens ſur Origene : *An veſana Metempſycoſeos doctrina ab Indis ad Egyptios tranſivit, an ab his ad illos; res eſt non parvæ diſquiſitionis.* Néanmoins, ſi l'on s'en rapportoit à la chronologie Indienne, la queſtion ſeroit bientôt décidée, car elle compte pluſieurs milliers d'années depuis que cette opinion eſt en

vogue dans l'Inde : mais, par malheur, la chronologie de ces Peuples eſt remplie de tant de fauſſetés, que l'on n'y peut faire aucun fonds. Il y a donc plus d'apparence, ainſi que pluſieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'eſt des Egyptiens, plutôt que des Indiens, que Pythagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enſeignent de la Métempſycoſe.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens, entendent, par la Métempſycoſe, le paſſage d'une ame par pluſieurs corps qu'elle anime ſucceſſivement, pour y faire les fonctions qui lui ſont propres. Au commencement il n'étoit queſtion que du paſſage des ames en différens corps humains : on l'étendit plus loin dans la ſuite, & les Indiens ont encore enchéri ſur les diſciples de Pythagore & de Platon.

1. Les Pythagoriciens en établiſſant leur ſyſtême, fondoient leur principale preuve ſur l'autorité de leur maître : ſes paroles étoient pour eux des oracles ; il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes ſur ce qui avoit été avancé par ce grand Philoſophe ; & quand d'autres Philoſophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ſes opinions, ſes diſ-

ciples croyoient avoir donné une réponſe ſolide, en diſant, que le Maître par excellence l'avoit ainſi enſeignée. Et certainement on ne peut nier que cette haute réputation que Pythagore s'étoit acquiſe ne fût bien fondée, puiſque c'eſt lui qui perfectionna toutes les ſciences, qui de ſon temps étoient fort confuſes & fort embrouillées.

C'eſt auſſi ce que répondent nos Indiens, quand nous leur faiſons toucher au doigt les extravagances qui ſuivent de leur ſyſtême. *Bruma*, diſent-ils, eſt le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes: c'eſt lui qui a enſeigné cette doctrine; elle eſt donc infaillible. C'eſt *Bruma* qui eſt l'auteur du *Vedam*, c'eſt-à-dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'eſt *Bruma* qui eſt *Abaden*, c'eſt-à-dire, qui parle eſſentiellement conformément à la vérité, & dont toutes les paroles ſont des oracles. Il a une connoiſſance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui eſt, & de tout ce qui doit être; c'eſt lui qui écrit toutes les circonſtances de la vie de chaque homme: c'eſt lui qui a enſeigné toutes les ſciences; ſi les Brames connoiſſent la vérité, s'ils ſont habiles dans l'Aſtronomie & dans les autres ſciences, c'eſt à *Bruma* qu'ils en

ſont redevables. Peut-on douter après cela que la doctrine de la Métempſycoſe ne ſoit véritable, puiſqu'elle nous eſt venue de *Bruma*.

2. Les diſciples de Pythagore devoient garder le ſilence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de propoſer leurs doutes; après quoi, ils avoient la liberté de former des difficultés, & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ſes diſciples qui avoient achevé leur temps d'épreuve, lui demanderent un jour, s'il ſe reſſouvenoit d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit en faiſant ainſi ſa généalogie: autrefois j'ai paru dans le monde ſous le nom d'Etalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grace de me reſſouvenir de tous les différens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette inſigne faveur; depuis ce temps-là je naquits dans la perſonne d'Euphorbe, & je fus tué au ſiége de Troye par Menelaüs: j'animai enſuite un nouveau corps, & je fus connu ſous le nom d'Hermetime: après quoi je fus un pêcheur de l'Iſle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus; & enfin je ſuis maintenant Pythagore.

Mais comme les diſciples de ce Philoſophe n'étoient pas toujours crus ſur leur

parole, lorſqu'ils débitoient le privilege de cette réminiſcence, ils la prouvoient par le détail de pluſieurs circonſtances également fabuleuſes : une preuve, diſoient-ils, que notre Maître a véritablement paru ſous le nom d'Euphorbe, c'eſt qu'en entrant dans le Temple de Junon, qui eſt dans l'Eubée, il y a reconnu lui-même ſon propre bouclier, que les Grecs avoient conſacré à cette Déeſſe. Cette fable étoit ſi ſouvent répétée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ſes Métamorphoſes, en faiſant parler ainſi Pythagore :

Ipſe ego nunc memini Trojani tempore belli,
Panthoïdes Euphorbus eram. (1)

On lit avec plaiſir l'ingénieuſe réfutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'eſt pas ici le lieu de la rapporter, je me contenterai d'examiner ce qui ſe trouve de ſemblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens, qu'ils appellent *Pouranam*. Quoique ces livres ſoient remplis de fables plus groſſieres les unes que les autres, ils ne

(1) Lib. 15.

contiennent pourtant, selon eux, que des vérités inconteſtables. C'eſt dans ces *Pouranams*, qu'on lit cent traits d'hiſtoires ſemblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Pluſieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, ſous leſquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le détail des moindres particularités : ils diſent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits, qu'ils marquent, les tréſors, les armes, les inſtrumens de fer, & cent autres choſes de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils ſe reſſouviennent de ce qu'ils faiſoient dans les vies précédentes. On y voit auſſi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par *Bruma*, qu'ils diſent s'être montré ſous mille figures différentes : les Métamorphoſes de *Vichnou* y ſont preſque ſans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, & qu'ils appellent *Kelki-vadaran*, c'eſt-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rapportent pluſieurs autres changemens de *Routren*, dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite, auſſi-bien que de diverſes Métamorphoſes de leurs déeſſes. Ils ont outre cela un autre livre appellé *Bruma-pouranam*,

où ſe trouve une multitude prodigieuſe de Tranſmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de *Vichnou*, prétendent que ce Dieu éclaire par une lumiere céleſte quelques ames favorites de ſes dévots, & qu'il leur fait connoître les différens changemens qui leur ſont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui eſt des zélés Serviteurs de *Routren*, ils aſſurent que ce Dieu chimérique révéle à pluſieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes tranſmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaiſons, pour expliquer leurs ſentimens, mais avec cette différence, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs penſées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifeſtes de ce qu'ils avancent.

L'ame, diſent les Indiens, eſt dans le corps, comme un oiſeau eſt dans ſa cage; c'eſt la premiere comparaiſon dont ils ſe ſervent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce qu'en effet la différence ſaute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroiſſent admirables, &

d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un poëte : car parmi les Indiens un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, & si le vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sentiment sur la Métempsycose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, & qu'il a soin d'en réparer les endroits foibles, de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en réparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, & va se loger dans une autre ; l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelque autre accident le met hors d'état d'être animé, & se met en possession d'un autre corps : enfin, comme l'homme sort quand il veut de sa maison, & y retourne de la même maniere ; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame

à le pouvoir de ſe dégager de ſon corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir parcouru pluſieurs endroits de l'univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées; mais enfin, on en trouve, & les *Pouranams* nous en fourniſſent des exemples.

Parmi ces exemples, j'en choiſis un qui eſt fort célébre. On lit dans la vie de *Vieramarken*, l'un des plus puiſſans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déeſſe, dont le Temple étoit à l'écart, de lui enſeigner le *Mandiram*, c'eſt-à-dire, une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le ſouhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit; mais, par malheur, le domeſtique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte du Temple, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la réſolution de s'en ſervir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince ſe fioit entiérement à ſon domeſtique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir, mais il ſe donna bien de garde de lui révéler le *Mandiram*. Il arrivoit ſouvent que le Prince ſe cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'eſſor à ſon ame; mais

auparavant il recommandoit bien à ſon domeſtique de garder ſoigneuſement ſon corps, juſqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitoit donc tout bas ſa priere, & ſon ame ſe dégageant à l'inſtant de ſon corps, voltigeoit çà & là, & revenoit enſuite. Un jour que le domeſtique étoit en ſentinelle auprès du corps de ſon maître, il s'aviſa de réciter la même priere, & auſſi-tôt ſon ame s'étant dégagée de ſon corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere choſe que fit ce faux Prince, fut de trancher la tête à ſon premier corps, afin qu'il ne prît point fantaiſie à ſon Maître de l'animer. Ainſi l'ame du véritable Prince fut réduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans ſon Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de ſéparer ainſi leurs ames de leurs corps. (1) Pline raconte dans ſon Hiſtoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable ſecret de quitter ſon corps toutes les fois qu'il le vouloit ; que ſon ame, ainſi

(1) Livre 7.

ſéparée, alloit en divers Pays, & revenoit dans ſon corps pour raconter les choſes qui ſe paſſoient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité Plutarque n'eſt pas de l'avis de Pline, il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne ſe ſéparoit pas réellement de ſon corps ; mais qu'un génie étoit ſans ceſſe à ſes côtés, qui l'inſtruiſoit de tout ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Ce que ſaint Auguſtin raconte (1) dans ſon livre de la Cité de Dieu, paroît aſſez ſurprenant. Un Prêtre, dit ce ſaint Docteur, appellé Reſtitut, qui étoit de la Paroiſſe de Calamo, pouvoit à ſon gré ſe mettre dans un état tout-à-fait ſemblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le brûler, il avoit perdu tout ſentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de reſpiration : il ne s'appercevoit même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en reſtoient : il avoit enfin un tel empire ſur ſon corps, qu'en peu de temps, lorſqu'on l'en prioit, il s'interdiſoit tout uſage des ſens. Un exemple de cette nature ſeroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y

(1) Livre 14, chap. 24.

auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable ; voyez, ajoûteroit-il sérieusement, s'il n'est pas vrai, que les ames demeurent dans leurs corps, de la même maniere que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisieme comparaison dont les Indiens se servent, est prise du Navire & du Pilote. Le Pilote, disent-ils, est le maître du Navire, il le gouverne à son gré, il le conduit dans les pays les plus reculés ; il le fait entrer dans les rivieres, il lui fait faire le tour des isles, il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur les rivages de la mer : s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube, & il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir, menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme, elle le conduit par-tout ; elle lui fait faire de longs voyages ; elle le mene dans les villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer ; lorsqu'il est malade, elle cherche des remedes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'usent & se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre qu'elle puisse gouverner comme le premier.

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui eſt en priſon. Cette comparaiſon ſuppoſe ce que je dirai plus bas, que les ames qui ſe trouvent engagées dans différens corps qu'elles animent ſucceſſivement, n'y ſont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raiſonnent du plus au moins, & ils diſent que les Dieux ſubalternes qui ſont ſi fort au-deſſus des hommes, ſont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent ſur cela une infinité d'hiſtoires, entr'autres celle qu'on lit dans la vie de *Tarma-Rajakels*, ou autrement le *Baradam;* la voici.

Arichenen étoit un des cinq Rois qui ſe ſont rendus célebres dans l'Inde. Ce Prince eut un fils qu'il aimoit tendrement : on l'appelloit *Abimanien.* Cet enfant chéri vint à mourir après bien des avantures; la douleur que ſon pere en conçut, le mit au déſeſpoir. *Vichnou* métamorphoſé en *Krichnen*, eut pitié de ce pere affligé; il le mena dans un des cinq Paradis, où *Arichenen* apperçut ſon fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embraſſer & demeurer avec lui; mais on

le fit retirer, & *Abimanien* lui parla de la sorte : » Autrefois, tout Dieu que j'é-
» tois, je tombai dans un grand péché :
» pour l'expier, je fus condamné à être
» mis en prison dans un corps humain ;
» maintenant que j'ai satisfait pour ce
» crime, & que je me suis entiérement
» purifié, vous me voyez plein de gloire
» comme j'étois auparavant. Or, disent les Indiens, si les Dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se purifier, & pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez-vous douter que les ames, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent comme dans autant de prisons ? Si ces corps naissent dans des Castes mépriſables, s'ils sont sujets aux maladies & à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive, afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employoient la même comparaison ; Platon l'avoit tirée de Pythagore & d'Empédocle, & Pythagore l'avoit reçue d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques-uns qui, avant que d'embrasser le Christianisme,

avoient été élevés dans l'école de Platon, trouvoient de quoi l'appuyer dans quelques paſſages de l'Ecriture, qui ne devoient s'entendre que dans un ſens métaphorique. Les SS. Peres en citent des endroits mal expliqués par les Origéniſtes. S. Epiphane, par exemple, dit que les ſectateurs de Platon prenoient à la lettre ces paroles du Prophete Roi: *Seigneur* (1), *tirez mon ame de la priſon où elle eſt.* Saint Jérôme obſerve qu'ils entendoient de même ces autres paroles de ſaint Paul: (2) *Qui me délivrera de ce corps de mort?* Doit-on être ſurpris que les Indiens s'attachent ſi fort à cette comparaiſon, puiſque des Philoſophes qui ſe diſoient Chrétiens, ne laiſſoient pas de s'en ſervir dans le même ſens que les Platoniciens.

4. Ce n'eſt pas aſſez pour les Indiens de faire paſſer les ames dans différens corps humains, ils admettent encore la Métempſycoſe à l'égard des corps de bêtes, & de tous les objets ſenſibles. Ils aſſurent même que le monde change pluſieurs fois de forme, ce qui ſe fait, ſelon eux, par autant de tranſmigrations dif-

(1) *Educ de cuſtodia animam meam.* Pſ. 141.
(2) *Quis me liberabit de corpore mortis huj.* Ad Rom. c. 7, v. 24.

férentes. Mais pour mieux éclaircir ce système des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Peres, avoient transporté, dans leur Philosophie, plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de siecles; c'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius, que Platon n'étoit autre chose que Moïse qui parloit grec. *Quid est Plato, nisi Moyses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, & le pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former & pour perfectionner tous les êtres. Les premiers Hérétiques, tel que fut Ménandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même, & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept

entr'autres qui avoient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siecles, qui s'étoient infatués du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inférieurs. Séneque, voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit les Dieux subalternes pour être les Ministres de son Royaume, & pour le perfectionner. Je serois trop long si j'entreprenois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent que c'est-là son opinion.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni Ciel ni Terre, créa *Bruma* par sa toute-puissance, laquelle est appellée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire pouvoir souverain; (les ignorans ont personnifié cette expression, & croient que *Parachatti* est la mere des Dieux;) qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa *Vichnou* qui est le Dieu conservateur de tous les êtres; puis le Dieu *Routren* qui détruit les mêmes êtres, afin que *Bruma* les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir

du Seigneur de tous les êtres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inférieurs, & qu'il les employa à former & à perfectionner ce monde visible.

5. Selon la doctrine du même Platon, la premiere de toutes les Métempsycoses est celle du monde qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; & n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5 du 3e Livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourroit lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps: vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il créât le monde? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif: car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa toute-puissance

toute-puissance exécuter ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la régle de la piété, que Dieu n'a pas commencé d'agir lorsqu'il a créé le monde ; mais nous croyons que, de la même maniere que ce monde où nous sommes sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précédé celui ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes qui se succedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs saints Peres le lui reprochent ; & comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure, peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la Métempsycose à l'égard de plusieurs mondes ? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origene, entêté de ces idées platoniciennes, abusoit de quelques passages des Livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple, cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit qu'il créera un nouveau Ciel (1),

(1) *Quid est quod fuit ? ipsum quod futurum est : Quid est quod factum est ? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam di-*

& une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclésiaste : *Qu'est-ce qui a été autrefois ? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait ? c'est ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le Soleil, & nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déja dans les siecles qui se sont passés avant nous.*

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imaginent que ce monde doit finir, & qu'ensuite Dieu en créera un nouveau; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver, car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de *Bruma* qui doit durer cent ans; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les Nations conviennent ensemble sur cette maniere dont le monde sera détruit; c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissés les uns autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par

---

cere : Ecce hoc recens est : jam enim præcessit in sæculis, quæ fuerunt ante nos. Ecclesiast. c. 1, v. 10.

la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer & la terre doivent être conſumés par le feu :

Eſſe quoque infatis reminiſcitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli ardeat.

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela ſe renouvellera toujours; de même qu'avant que cet Univers où nous ſommes eût été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier, un plus ancien. C'eſt ainſi, diſent-ils, qu'il faut raiſonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'eſt que les Platoniciens & les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens, au contraire, en diſtinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un ſeul, puiſqu'ils ſont tous renfermés dans un œuf,

ou comme quelques autres disent, dans *Bruma*. C'est encore une chose à observer que presque toutes les Nations sont dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens représentoient le monde, & c'est d'eux sans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par le Dieu *Bruma*, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau ; n'auroient-ils pas abusé de ce passage de l'Ecriture, où il est dit que (1) *l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux ?*

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre ? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que *Bruma* paroisse de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année Platonique, qui devoit durer trente-six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouvellera alors, & que

(1) *Spiritus Domini ferebatur super aquas.* Gen. c. 1, v. 2.

les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accuſé de nouveau par Amyte & Mélite ; que les Athéniens le condamneront à la mort ; qu'ils s'en repentiront enſuite, & qu'ils puniront rigoureuſement les accuſateurs. Ce qu'ils diſent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, & de toutes les avantures ſi célèbres dans l'Hiſtoire.

7. La Métempſycoſe, ſelon les Indiens, ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu ſouverain, qui a créé les Dieux, les Aſtres & tous les Etres, n'eſt pas ſujet à ces différens changemens : mais outre les Dieux inférieurs, dont nous parlerons dans la ſuite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu ſuprême ; ſçavoir, *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*, & ces trois Dieux du premier Ordre, quoique ſubalternes, ont animé différens corps d'hommes & de bêtes. *Bruma* a animé le corps d'un cerf & celui d'un cygne. *Vichnou*, le plus accoutumé aux métempſycoſes, a paru ſous la figure de *Matcham*, c'eſt-à-dire, de poiſſon : ce fut, diſent quelques-uns, au temps du déluge, lorſque

ce Dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chancelloit : il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de *Routren* qui s'étoit caché ; puis celle de *Narasingam*, c'est-à-dire, moitié homme & moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs, & faire mourir *Franien*. Enfin il a animé le corps d'un *Bramin*, d'un fameux Roi appellé *Ramen*, &c. *Routren* a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante est celle du *Lingam*, qui a produit la secte infâme des Liganistes.

Les Déesses, femmes de ces trois Dieux, ont été sujettes à de pareils changemens. *Parradi*, femme de *Routren*, vivement touchée de ce que son pere n'avoit pas appellé son mari à un fameux sacrifice, auquel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jetta dans le feu, où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde fois *Routren*.

Les diverses renaissances de *Lakehoumi*, femme de *Vichnou*, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les Dieux & les géans firent tourner dans la mer la fa-

meuſe montagne de *Meroua* : il en ſortit des choſes prodigieuſes ; mais la plus excellente de toutes fut *Lakehoumi*, qui éblouit tous les Dieux par ſa beauté, & qui, de leur conſentement, fut donnée à *Vichnou*. Long-temps après elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable ſe répandoit à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un pénitent, appellé *Vedamamouni*, qui lui enſeigna toutes les ſciences ; mais comme elle ſurpaſſoit en beauté toutes les perſonnes de ſon ſexe, il ſouhaita qu'elle devint femme de *Vichnou*, changé alors en *Ramen*, Roi célèbre dans les anciennes Hiſtoires des Indes. Cette Princeſſe s'appelloit pour lors *Sida*: elle faiſoit une rude pénitence ſur le bord de la mer, ſe tenant ſur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La réputation de ſa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roi de Ceilan : il ſe tranſporta ſur le lieu où elle avoit fixé ſon ſéjour, dans le deſſein de l'épouſer ; mais une pareille propoſition lui ayant déplu, elle ſe jetta dans le feu, & elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile : car *Vedamamouni* ayant recueilli ſes cendres, les renferma dans une canne d'or,

enrichie de diamans & de pierres précieuſes d'un prix ineſtimable. On porta cette canne au Géant Ravanen, qui la fit mettre dans ſon tréſor. Quelque-temps après, comme on entendit ſortir de cette canne une voix ſemblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva *Sida* changée en petite fille : les Aſtrologues, conſultés ſur ce prodige, répondirent que cet enfant ſeroit la cauſe de la ruine de Ceilan ; c'eſt pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au lieu dêtre entraîné par ſa peſanteur au fond de l'eau, ſurnagea, & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté ſur un champ ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnerent à leur Roi, qui éleva *Lakehoumi* juſqu'à ce qu'elle fût mariée à *Ramen*.

En un mot, les Dieux ſubalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année Brumatique & renaître enſuite, ſont encore nés pluſieurs fois dans le cours des années de Bruma. Ces années contiennent pluſieurs milliers d'années, & ſurpaſſent de beaucoup les années qui

doivent s'écouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui eſt des Dieux du ſecond Ordre, les Indiens les repréſentent ſouvent changés en hommes & en démons, leſquels enſuite redeviennent Dieux. Cette opinion des ſçavans Indiens eſt très-conforme à celle des Platoniciens. Saint-Auguſtin aſſure que ces Philoſophes croyoient que les ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changés en Dieux familiers & domeſtiques, & devenoient les protecteurs des familles; qu'au contraire, ſi elles s'étoient rendues coupables de quelques crimes, elles devenoient des eſprits malins qui inquiétent les vivans. (1) *Animas ex hominibus fieri Lares, ſi meriti boni, & Lemures, ſi mali.* Saint-Jérôme, dans ſa lettre à Avitus, dit que les Origéniſtes avoient le même ſentiment; ſçavoir, que les hommes étoient changés en démons, & les démons en hommes. *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo eſt, poſſit in alio mundo dæmon fieri; & qui dæmon eſt, & negligentius egerit, in craſſiore corpore relegetur, id eſt, homo fiat.*

Afin de montrer que c'eſt-là l'opinion

(1) De Civit. Dei, l. 9, c. 11.

des Indiens, je ne rapporterai qu'un seul exemple tiré d'un de leurs Livres, qui a pour titre : *Palmapouranam.* Un fameux Brame, appellé *Kedanidi*, avoit un fils nommé *Akinipar.* Ce jeune homme alloit tous les jours se laver dans une eau sacrée, qu'on nomme *Âchoditirtam.* Cinq jeunes Déesses descendoient souvent du Ciel pour y prendre le bain : elles apperçurent le jeune Pénitent, & elles en furent épriſes. Celui-ci s'en offensa ; & jettant sur elles sa malédiction, il les changea en démons, & leur ordonna de voltiger dans les airs. Je dois remarquer en passant, que comme Platon pensoit qu'il y avoit des démons dans les quatre élémens, les Indiens croyent de même qu'il y en a dans l'air, dans le feu, dans l'eau, & sur la terre. La malédiction eut son effet ; mais les Déesses indignées de l'audace d'*Akinipar*, le maudirent à leur tour, & le condamnerent à être démon comme elles. Ces six démons, tout ennemis qu'ils devoient être, conspirerent néanmoins la mort d'un grand Pénitent, qui se nommoit *Chomoucharichi* : mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, & les chassa honteusement de sa présence. *Kedanidi* se trouva là par hasard, & ayant reconnu son fils,

qu'il cherchoit depuis long-temps, il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y conſentit, pourvu que *Kedanidi* allât ſe baigner dans le *Prayagatirtam* (c'eſt le confluent de trois rivieres, qui ſe réuniſſent dans les Etats du Mogol), & pour l'engager à ſuivre ſon conſeil, il lui raconta l'hiſtoire ſuivante : Une ſainte fille, appellée *Malinei*, fit autrefois pluſieurs années de pénitence, & mérita de renaître dans le Palais des Dieux, & d'être changée en Déeſſe : elle venoit tous les jours ſe laver dans le *Prayaga* : comme elle ſe retiroit, une goutte d'eau tomba de ſes cheveux ſur un Géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de Bambous. Cette ſeule goutte fit une telle impreſſion ſur le Géant, qu'il comprit que, dans une autre vie, il avoit été un des plus grands ſcélérats de l'Univers, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître ſous cette figure affreuſe. Auſſi-tôt il ſe proſterna aux pieds de la Déeſſe, & il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, & de lui obtenir une nouvelle naiſſance, qui lui procurât un état plus heureux. La Déeſſe, touchée de ſes pleurs, l'aſſura que pour le faire renaître heureux, & même pour

le placer dans le Palais des Dieux, elle lui cédoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le *Prayaga*, & le Géant fut auſſi-tôt changé en une autre forme. *Kedinadi* ayant entendu cette hiſtoire, alla ſur le champ au *Prayaga*, où il ſe baigna trente jours de ſuite, après quoi il obtint ce qu'il ſouhaitoit, & ſon fils redevint Brame. Cette fable fait aſſez connoître qu'un des points de la Doctrine Indienne, eſt que les Dieux peuvent être changés en hommes, & les hommes en Dieux; & que les hommes & les Dieux peuvent devenir démons, & les démons devenir des hommes & des Dieux.

Juſqu'ici, Monſeigneur, le ſyſtême Indien ne s'accorde pas mal avec le ſyſtême de Pythagore & de Platon. Cependant la matiere n'eſt encore qu'effleurée : plus j'approfondirai l'une & l'autre opinion, plus vous reconnoîtrez qu'à peu de choſes près la conformité eſt entiere. Je commence d'abord par l'idée que les uns & les autres ſe forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les livres des anciens Indiens, que les ames ſont une parcelle de la ſubſtance de Dieu même;

que ce ſouverain Etre ſe répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela ſoit ainſi, diſent les Indiens, puiſqu'il n'y a que Dieu qui puiſſe vivifier & faire paroître de nouveau des êtres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui ſe ſervoit de cette comparaiſon : repréſentez-vous pluſieurs millions de vaſes, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau : imaginez-vous que le ſoleil donne à plomb ſur ces vaſes : n'eſt-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave ſon image, que l'on y voit un petit ſoleil, ou plutôt un amas des rayons qui ſortent immédiatement du corps brillant de cet aſtre ? C'eſt, me diſoit-il, ce qui ſe paſſe dans le monde : les vaſes ſont les différens corps dont l'ame émane de Dieu, de même que les rayons émanent du ſoleil. Je lui demandai s'il penſoit que dans la diſſolution des corps, ces ames étoient détruites, de même que les images du ſoleil ne ſubſiſtoient plus, dès que le vaſe étoit briſé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces images dans les vaſes briſés, ſervoient à former d'autres images dans d'autres vaſes pleins d'eau, de même les ames obligées de quitter les

corps qui périſſent, vont animer d'autres corps qui ſont frais & vigoureux. Mais, pourſuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de ſi grands crimes ? N'eſt-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des péchés auſſi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes ? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de ſi grands excès; mais que ſuppoſé qu'elle ſe fût rendue coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle ſe purifiât par diverſes tranſmigrations, avant que de ſe réunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu eſt un air extrémement ſubtil, & que nos ames ſont une partie de ce ſouffle céleſte; que quand nous mourons, cet air ſubtil, qui nous ſervoit d'ame, va ſe réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait beſoin de ſe purifier par pluſieurs Métempſycoſes; que quand ces ames ſont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différens, & qui ſe conſomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine eſt enſeignée par les diſciples de Pythagore & de Platon, &, au rapport de ſaint Jérôme, par les Origéniſtes, qui l'avoient tirée de ces deux Philoſophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton : ſçavoir, que les Philoſophes de la Secte Italique ne doutoient point que les ames ne fuſſent tirées de la ſubſtance de Dieu même. *Audiebam Pythagoram Pythagoreoſque incolas penè noſtros, qui eſſent Italici Philoſophi nominati, nunquam dubitaſſe quin ex univerſâ mente divinâ delibatos animos haberemus.* C'eſt auſſi votre ſentiment, Monſeigneur ; car je me ſouviens d'avoir lu dans vos Notes ſur Origene, que les Platoniciens & les Stoïciens ont ſuivi cette même opinion ; que les Marcionites & les Manichéens l'ont embraſſée depuis ; & que c'eſt dans le ſens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu :

Deum namque ire per omnes
Terraſque, tractatuſque maris,
Cælumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,

Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas (1).

Il est vrai néanmoins que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement que Dieu a créé les ames, & qu'il les a ensuite attachées aux astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes & dans ses contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la Métempsycose Indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque saint Augustin, c'est de Pythagore, que Platon tira toute sa Physique; & en y ajoutant la Morale de Socrate, il se fit une Philosophie complette.

Mais soit que les ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon, fidele disciple de Pythagore, a pensé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux astres, & leur avoit laissé

(1) Georg. l. 4, v. 221.

le plein uſage de leur liberté. Saint Auguſtin, en pluſieurs endroits, *Vivés*, (1) dans les Commentaires qu'il a fait du livre de la Cité de Dieu, & le Pere *Thomaſſin* (2), dans ſa Théologie, nous aſſurent que c'eſt-là le véritable ſentiment de la Philoſophie Platonicienne. Celui-ci, après avoir cité pluſieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à-peu-près de cette maniere. Ces ames, ainſi attachées aux aſtres, étoient ſi heureuſes, qu'elles ſembloient être au comble de leurs deſirs. Dieu leur avoit manifeſté une partie des beautés céleſtes; elles étoient ſi éclairées, qu'elles découvroient la ſouveraine vérité dans elle-même, & cette vue étoit leur béatitude; mais elles abuſerent de leur liberté; & ſe laiſſant éblouir par les beautés créées, elles négligerent ce qui faiſoit leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires & infideles, les détacha des aſtres, & les attacha à des corps groſſiers. Néanmoins, ſi ces ames faiſoient un bon uſage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie, ſi elles ſe purifioient en pratiquant la

(1) Comment. in C. 5, de Civ. Dei.
(2) Théolog. pag. 337.

vertu, elles pouvoient, après quelques tranſmigrations, retourner au premier état dont elles étoient déchues. Si, au contraire, elles venoient à ſe ſouiller, en s'abandonnant au vice, elles deſcendoient dans des corps plus groſſiers les uns que les autres, pour y être ſévérement punies.

Cependant, il faut prendre garde, diſent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté céleſte & les vérites éternelles, ont conſervé, nonobſtant cette alliance avec les corps matériels, quelques idées de ces beautés & de ces vérités, à-peu-près comme on voit des rivieres, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, & enſuite au milieu des prairies émaillées de fleurs, ſe jettent dans la mer, & y conſervent, durant quelque temps, les bonnes qualités des lieux où elles ont paſſé, ſans trop ſe mêler, au commencement, avec les eaux ſalées.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que diſent les Platoniciens ſur ce ſujet, c'eſt en conſéquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues, que quand elles trouvent ſur la terre des objets qui leur paroiſſent accomplis,

ces objets, quoique terreſtres, remuent les traces des premieres beautés, & leur cauſent ces tranſports qui vont quelquefois juſqu'à une eſpece d'extaſe. Les Platoniciens ſont tellement enchantés de cette idée, qu'ils croyent qu'on ne peut expliquer autrement ces violens & ſoudains attachemens, qui enlevent l'ame dès la premiere vue.

Je ſçais qu'il y a des diſciples de Platon, qui, pour juſtifier leur maître, prétendent qu'il a ſimplement enſeigné que Dieu a créé les ames, & les a unies aux corps pour la perfection de l'univers, & non pas pour des fautes qu'elles euſſent commiſes étant attachées aux aſtres. Mais on trouve, dans les ouvrages de ce Philoſophe, des textes ſi formels du contraire, qu'on doit, ce me ſemble, s'en tenir à ce que je viens d'expoſer de ſa doctrine.

La même doctrine ſe trouve répandue dans les ouvrages des Indiens, ſurtout au regard des Rajas, qui forment la premiere caſte après celle des Brames. Il y a pluſieurs caſtes de Rajas, ſubordonnées les unes aux autres, qui cependant ſont renfermées dans deux principales. La premiere eſt de ceux qui ſont ſortis du ſoleil, c'eſt-à-dire, que

leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du soleil, ou en étoient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette caste s'appelle *Chouria-Vankcham*, *caste du soleil.* Ils en disent autant de la seconde caste, qu'ils nomment *Somma-Vankcham*, c'est-à-dire, *caste de la lune.* Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres castes, ils répondent qu'elles viennent des astres. C'en est, selon eux, une preuve décisive, que ces traînées de lumiere qui paroissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé; car ils prétendent que ce sont des ames qui tombent des astres ou bien du *Chorkam*, qui est un de leurs Paradis. Les Brames persuadent au peuple, que cette lumiere, ou, selon eux, ces ames qui tombent ainsi du Ciel, venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans le corps des vaches ou des brébis qui broutent, & vont animer les veaux & les agneaux. Si cette lumiere tombe sur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mere.

Enfin les Indiens assurent, de même que les Platoniciens, que ces ames se dégoûtant de leurs premiers délices,

& preſſées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, & y demeurent juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient purifiées, & qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles ſont ſorties: mais que ſi elles y contractent de nouvelles ſouillures, elles ſont enfin condamnées aux enfers, d'où elles ne ſortiront qu'après un temps preſque infini.

9. Au reſte, ce paſſage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, ſelon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne ſe fait pas au haſard, mais avec ordre : & il y a comme différens degrès par où elles montent ou deſcendent, pour être récompenſées ou punies. C'eſt ce que Platon, fidele diſciple de Pythagore, enſeigne dans ſon Timée, dans ſon premier livre de la République & dans ſon Phédre, où il explique ainſi l'ordre de ces tranſmigrations. 1°. Si c'eſt une ame qui ait vu beaucoup de perfections en Dieu, & qui ait découvert pluſieurs vérités dans cette eſpece de viſion béatifique, elle entre dans le corps d'un Philoſophe ou d'un Sage, qui fait ſes délices de la contemplation. 2°. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3°. Elle

passe dans le corps d'un Magistrat, où elle devient le chef d'une puissante famille. 4°. Elle anime le corps d'un Médecin. 5°. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des Dieux. 6°. Elle passe dans le corps d'un Poëte. 7° Dans celui d'un Artisan ou d'un Laboureur. 8°. Dans le corps d'un Sophiste, & enfin dans celui d'un Tyran.

C'est ainsi à-peu-près que les Indiens arrangent leur Métempsycose. Bien qu'ils n'admettent que quatre castes principales, ils reconnoissent néanmoins plusieurs autres castes subalternes, qui sont renfermées sous chacune des ces quatre castes fondamentales. Ainsi quand les ames descendent immédiatement du Ciel, elles entrent, 1°. dans le corps des Brames, qui sont leurs Sçavans & leurs Philosophes. 2°. Elles passent dans les corps des Rois & des Princes. 3°. Dans les Magistrats ou Intendants des Provinces, qui sont de la caste des Choutres ; & enfin dans les castes les plus viles & les plus mépriſées, d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai oui dire à un Brame habile, qu'il avoit lu dans un livre ancien, qu'en certaines occasions,

les ames devoient paſſer juſqu'à mille fois dans différens corps, avant que d'être unies au ſoleil, dont elles deviennent comme autant de rayons. Un Poëte Indien voulant faire mieux comprendre le maniere dont les ames deſcendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorſqu'elles ne ſuivent pas les lumieres de la raiſon, les compare à la deſcente de la riviere du Gange. Cette riviere, dit-il, tomba d'abord du haut des Cieux dans le *Chorkam*, delà elle deſcendit ſur la tête d'*Iſſouren*, puis ſur la fameuſe montagne *Ima*, delà ſur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le *Padalam*, c'eſt-à-dire, dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une maniere non moins ridicule cette deſcente & cette élévation des ames: ils prétendent qu'elles ont des aîles qui ſe fortifient à meſure qu'elles pratiquent la vertu, & qui s'affoibliſſent à meſure qu'elles ſe plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces aîles, & alors les ames ſont obligées de deſcendre. Quand elles ſe tournent vers la vertu, ces aîles croiſſent, ſe fortifient, & les élevent au Ciel.

Platon dit de même, que quand les

ames ne s'élévent pas à un plus haut dégré, en changeant de demeure, c'eſt que leurs aîles ne ſont pas aſſez fortes. Lorſqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, afin qu'elles puiſſent recouvrer leurs aîles briſées par le péché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pécheurs; mais que pour les juſtes qui ont vécu trois fois dans la ſimplicité & dans l'innocence, il leur ſuffit d'y employer trois mille ans. *Qui ſimpliciter & ſine dolo Philoſophatus eſt, huic, ſi ter ad eum vixerit modum, ter milleni ſufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela ſe diſoit par les Platoniciens dans un ſens allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même; ils ont pris à la lettre ces ailes dont ils avoient oui parler. Ils en ont donné juſqu'aux montagnes. Elles étoient autrefois ſi inſolentes, diſent-ils, qu'elles ſe mettoient devant les villes pour les couvrir. *Devendiren* les pourſuivit avec une épée de diamans; & ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les aîles; c'eſt ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui diviſe les Indes en deux parties. Pour

ce

ce qui est des autres montagnes qui se séparerent de l'armée, elles tomberent çà & là dans leur déroute, ainsi qu'elles se voient encore aujourd'hui : celles qui tomberent dans la mer, formerent les Isles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées ; ils leur donnent même pour enfans, non-seulement des rochers, mais encore des Dieux & des Déesses.

10. Après tout, Monseigneur, les ames ne seroient pas entiérement dégradées, si elles étoient destinées à n'animer que des corps humains, mais que la philosophie Platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paroîtroit pas croyable, si une opinion si insensée n'étoit pas semée dans les ouvrages de Platon. C'est cette opinion que saint Augustin rapporte au 30e livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit ces paroles : *Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse certissimum est.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également que les ames animent les

corps des bêtes, & les corps des hommes.

Tel eſt donc le ſyſtême de Platon. Toutes les ames, à la réſerve de celles de quelques Philoſophes, ſont jugées au moment qu'elles ſe ſéparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles ſont punies & purifiées; les autres, dont la vie a été innocente, montent au ciel pour y être récompenſées d'une maniere proportionnée à leurs vertus : mais après mille ans elles retournent ſur la terre, où elles choiſiſſent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, paſſent dans des corps de bêtes; que les autres qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'eſt ainſi que ce Philoſophe s'explique dans ſon Phédre.

Mais qu'on ne croye pas que ce choix que font les ames, ſoit ou aveugle ou indifférent à l'égard de toute ſorte de bêtes; c'eſt un choix éclairé, puiſque, parmi les bêtes, elles choiſiſſent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles ſe ſont trouvées dans une autre

vie. Ainſi Orphée choiſit le corps d'un cygne ; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un roſſignol ; celle d'Ajax dans le corps d'un lion : l'ame d'Agamemnon anima un aigle, & celle de Therſite paſſa dans le corps d'un ſinge. C'eſt dans les livres de la République, que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens penſent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la ſuite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompenſées pour leurs vertus, elles ſont deſtinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité néceſſitante, qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de *Bruma*, qui a ſoin d'écrire toutes les avantures de cette ame dans les futures de la tête du corps qu'elle eſt ſur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens & des Platoniciens ; ſçavoir, que tout l'homme conſiſte dans l'ame, & que le corps que les ames animent, ne ſont que de ſimples inſtrumens dont elles ſe ſervent, ou comme des vêtemens dont elles ſe couvrent, il s'enſuit que

les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes & dans tout ce qui a la vie végétative. Et c'est ce qu'Ovide, qui par-tout se déclare Pythagoricien, nous représente dans ses Métamorphoses; car bien qu'il y ait quelque légere différence entre la Métempsycose & la Métamorphose, cette derniere pourtant n'est fondée que sur la premiere. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lorsqu'il raconte qu'Enée coupant un arbre, vit couler le sang de Polidore, & qu'il entendit une voix qui lui crioit:

Quid miserum, Æneа, laceras? jam parce sepulto.

Je pourrois rapporter ici plusieurs contes fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, & qui y passent pour des vérités inconteſtables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le fameux livre appellé *Ramayenam*. C'est, selon eux, un livre infaillible, & dont la lecture efface tous les péchés.

Chourpanaguey étoit sœur du géant *Ravanen*, elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un pénitent, &

y gâta quelques herbes; le ſolitaire en fut offenſé, & ſur le champ il le condamna à devenir un arbre qui ſe nomme *Alamaram. Chourpanaguey* ayant prié l'hermite de modérer ſa colere, il ſe laiſſa attendrir, & il conſentit que quand *Vichnou*, transformé en *Ramen*, viendroit dans le monde, & couperoit une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le *Chorkam* (1), & ne ſeroit plus ſujette à d'autres transmigrations. On lit dans les ouvrages des ſçavans Indiens, un grand nombre d'exemples de cette nature, par leſquels ils prouvent que les ames paſſent dans les plantes & dans les arbres.

12. Pour pouſſer la Métempſycoſe juſqu'où elle peut aller, il ne reſteroit plus que de faire paſſer les ames dans les pierres, & dans tous les autres êtres de même eſpece. Je ne trouve nul veſtige d'une pareille doctrine parmi les ſectateurs de Pythagore & de Platon. A la vérité, Ovide s'eſt donné l'eſſor dans ſes Métamorphoſes : Aglauros y eſt changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de ſon nom, Scilla dans un écueil qui eſt dans la

(1) Paradis des Indiens.

mer, &c. Mais ce Poëte ne croit pas que ces rochers, ces pierres & ces montagnes soient animés.

Les Indiens, au contraire, sont fortement persuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes & les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un seul qui sera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un pénitent nommé *Cavoudamen*, dont la vie étoit très-austere; qu'il avoit une des plus belles femmes qui fût au monde (elle se nommoit *Ali*), qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren*, Roi des Dieux du *Chorkam*; que l'hermite qui s'en apperçut, en frémit de colere, & qu'il donna à l'un & à l'autre sa malédiction; qu'*Ali* fut aussi-tôt transformée en un rocher où se logea son ame; mais que, dans la suite, *Ramen* ayant touché du pied le rocher, délivra par sa vertu cette ame infortunée; que comme elle avoit expié son crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au *Chorkam*.

13. On pourroit me faire ici une question que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le système Indien;

ſçavoir, ſi le paſſage des ames d'un corps dans un autre ſe fait à l'inſtant, ou s'il e trouve quelque intervalle de temps entre les différentes animations. Les ſentimens des Indiens ſont partagés. Quelques-uns croyent que les ames demeurent auprès du corps, & même dans les endroits où ſe conſervent les cendres des cadavres brûlés, juſqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui ſoit propre à les recevoir. D'autres penſent qu'elles ont la permiſſion de venir manger ce qu'on leur offre pendant pluſieurs jours, & c'eſt l'opinion la plus commune : auſſi ſe réjouiſſent-ils, lorſqu'ils voyent que les corbeaux viennent ſe jetter ſur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le peuple ſur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure ; qu'enſuite elles vont dans la gloire, ſi elles l'ont méritée, ou dans les enfers, ſi elles s'en ſont rendues dignes.

Pour ce qui eſt de Platon, il m'a paru varier ſur la deſtinée des ames au ſortir du corps. Néanmoins il aſſure plus communément que les ames qui ſe ſont purifiées s'en retournent au ciel,

d'où elles ſont venues ſur la terre, & que les ames des méchans ſont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des ſépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur ſoit permis de ſe loger dans d'autres corps ; & que, par ce moyen-là, elles expient leurs crimes.

C'eſt une obſervation que vous avez faite, Monſeigneur, & que je ne fais qu'après vous, que les Poëtes qui la plupart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes, accompagnoient toujours au moins pour quelque temps les cadavres. C'eſt ce qu'on lit dans le quatriéme livre de l'Eneïde, lorſque Virgile parle des manes & des cendres d'Anchiſe, dans le troiſiéme livre d'Ovide, & dans le quatriéme livre des Elégies de Properce. Lucain veut qu'on ramaſſe les cendres répandues ſur le rivage, pour les renfermer avec les manes dans la même urne.

Cinereſque in littore fuſos
Colligite, atque unam ſparſis
date manibus urnam.

L'interprête Servius, en expliquant ces paroles du troiſiéme livre de l'Eneïde,

Animamque ſepulchro
Condimus,

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reſte quelque veſtige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller ſitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec ſoin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de ſaint Auguſtin, auſſi durs que s'ils euſſent été de marbre. C'eſt pour la même raiſon qu'ils firent bâtir ces ſuperbes pyramides dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline & pluſieurs ſçavans voyageurs nous ont fait des peintures ſi ſurprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un ſi long ſéjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur ſuffiſent : après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaiſir que les premiers qu'elles ont animés ; & tout cela ſe fait juſqu'à ce qu'elles

aient accompli plusieurs centaines de transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances, ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable sentiment, soit par la lecture de leurs livres, soit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils conviennent tous que *Bruma* écrit dans la tête des enfans qui naissent, l'histoire de leur vie future, & qu'ensuite, ni lui, ni tous les Dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que *Bruma* écrit ce qu'il juge à propos, & que, par conséquent, c'est de sa fantaisie que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, & que les avantures qu'il écrit dans la tête des enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaisante, Monseigneur, que cette écriture de *Bruma*, & qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sçait, a des sutures qui entrent les unes dans les autres, & qui sont façonnées à peu près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites

dents ſont, ſelon les Indiens, autant de hiéroglifes, qui forment l'écriture de Bruma dans les trois principales ſutures que les Anatomiſtes appellent la coronale, la lambdoïde & la ſagittale. C'eſt dommage, diſent-ils, qu'on ne puiſſe lire ces caracteres, ni en pénétrer le ſens, on ſçauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel eſt le véritable ſyſtême des anciens Brames: toute bonne action doit être eſſentiellement récompenſée, & toute mauvaiſe doit être néceſſairement punie. Par conſéquent nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompenſé. Ce ſont donc les vertus & les vices qui ſont la véritable cauſe de la diverſité des états : c'eſt-là le deſtin auquel on ne peut réſiſter ; c'eſt-là l'écriture fatale de *Bruma*. Et c'eſt en développant ce principe, qu'on rend raiſon pourquoi les uns ſont heureux dans ce monde, & les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous jouirez de tous les plaiſirs imaginables dans celle-ci ; ſi vous avez commis des crimes, vous en ſerez puni. C'eſt pour cela que les Indiens répétent ſans ceſſe ce proverbe : *Qui fait bien,*

trouvera bien ; qui fait mal, trouvera mal.

Ils appellent cette fatalité *Chankaram*. C'eſt une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, ſelon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, ſe trompent ſouvent ſur cette expreſſion ; car elle a différentes ſignifications : quelquefois elle ſignifie la mémoire ; d'autres fois elle ſignifie une certaine qualité que les prêtres des Païens impriment à la ſtatue d'une Idole par certaines prieres, qui donnent une eſpece de vie à cette ſtatue. Mais elle eſt principalement employée par les ſçavans, pour expliquer la cauſe des différentes tranſmigrations.

Ce principe une fois poſé, & c'eſt ainſi que les Brames raiſonnent, le Dieu que nous adorons eſt juſte, il ne peut donc commetre ancune injuſtice. Cependant nous voyons que pluſieurs naiſſent aveugles, boiteux, difformes, pauvres & dénués de toutes les commodités préſentes, dont la vie par conſéquent eſt très-malheureuſe. Ils n'ont pas mérité un ſort ſi triſte en naiſſant, puiſqu'ils n'avoient pas l'uſage de leur liberté ; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au contraire, qui

naiſſent dans de magnifiques palais, qui ſont reſpectés, honorés, & à qui il ne manque rien de tous les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une deſtinée ſi agréable, ſi ce n'eſt par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente? Ainſi toutes les diverſes tranſmigrations tirent leur origine de la néceſſité qu'il y a que le vice ſoit puni & la vertu récompenſée. On ne lit autre choſe dans les hiſtoires Indiennes : leurs livres de morale, & leurs poéſies ſont remplies de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célebres auteurs, pour montrer quelle eſt la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile penſoit ſouvent à l'obligation où il étoit d'honorer les Dieux ſubalternes; il fit néanmoins réflexion que ces Dieux inférieurs étoient ſoumis à *Bruma*, & il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adreſſer directement à lui. Enſuite, il conſidéra que *Bruma* ne pouvoit rien changer aux événemens de cette vie, & que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous ſommes, ont leur ſource dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précédente : d'où il conclut qu'il devoit re-

garder les actions vertueuſes comme le principe de ſon bonheur. Il eſt donc vrai, diſent les Indiens, que c'eſt à la pratique de la vertu qu'on eſt redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me ſeroit pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu qui a produit une nouvelle renaiſſance dans un état plus heureux. Ce ſeul trait tiré de la vie de *Vieramarken*, fera juger de tous les autres. Un ſcélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une meſure de ſemence de bambous; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de *Cachi* : c'étoit le plus grand honneur qu'il pouvoit eſpérer ſur la terre.

Les auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverſes tranſmigrations de leurs ames. Je me borne à un ſeul, qu'ils regardent comme la cauſe principale de toutes les métempſycoſes de *Vichnou*. Un Solitaire appellé *Virougoumamouni* avoit vécu pluſieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un ſi haut dégré de perfection, que les Dieux même étoient obligés de l'honorer, ou étoient expoſés à ſa malédiction, car nulle puiſſance ne

pouvoit lui réſiſter. Il alla ſur une montagne, où ſe trouverent *Bruma*, *Routren*, *& Vichnou*. Les deux premieres Divinités ne l'ayant pas reçu avec le reſpect qui lui étoit dû, furent punies ſur le champ. *Bruma* fut condamné à n'avoir jamais de Temple, & *Routren* fut frappé rudement. *Vichnou*, qui craignoit un traitement ſemblable, s'humilia en ſa préſence: mais enſuite il entra dans une étrange colere contre le portier de ſon Palais, qui avoit donné entrée au Solitaire; & pour le punir de ſa négligence, il le condamna à renaître ſon ennemi dans ſes diverſes Métempſycoſes. C'eſt pour cela que quand *Vichnou* parut ſous la figure de *Ramen*, le portier anima le corps d'un géant, nommé *Ravamen*. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'eſt toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils ſont tellement convaincus que tous les événemens de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voyent qu'un homme eſt élevé à quelque grande dignité, ou qu'il poſſéde de grandes richeſſes, ils ne doutent point qu'il n'ait été très-exact à pratiquer la vertu dans une vie

précédente. Qu'un autre au contraire traîne une vie malheureuse dans la pauvreté, & dans les disgraces qui l'accompagnent, il ne faut pas s'en étonner, disent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me souviens, Monseigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorsque je fus mis en prison à *Tarcolam*. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je souffrois, vint me voir pour me consoler; & comme il m'entretenoit à cœur ouvert: « Hé bien, me dit-il, vous avez » tant de fois déclamé contre la métempsycose, la pouvez-vous nier à présent? » Le triste état où vous êtes réduit, n'en » est-il pas une preuve assez claire? » Car enfin, ajouta-t-il, j'ai appris de » vos Disciples que, dès votre plus tendre jeunesse, vous vous êtes fait *Sanias*; l'air empesté du monde, & le » commerce des méchans n'avoient pu » alors corrompre votre cœur; vous » avez toujours vécu depuis dans la » simplicité & dans l'innocence: vous » menez dans les bois de *Tarcolam* une » vie austere & pénitente, vous ne faites de mal à personne, au contraire, » vous enseignez le chemin du salut à

» tout le monde. Pourquoi donc êtes-
» vous enfermé dans cette obſcure pri-
» ſon? Pourquoi eſt-on prêt de vous li-
» vrer aux plus cruels ſupplices? Ce
» n'eſt pas ſans doute pour les péchés
» que vous avez commis dans cette
» vie, c'eſt donc pour ceux que vous
» avez commis dans une autre ».

Il n'en faut pas davantage, Monſeigneur, pour connoître ce que penſent les Indiens ſur la métempſycoſe ; cependant pour achever le parallele de leur opinion avec celle de Pythagore & de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de reſſemblance.

14. On lit dans un livre de ſaint Irénée ſur les Héréſies, que Platon ne ſçachant que répondre à ceux qui lui objectoient que la métempſycoſe étoit une chimere, puiſqu'on ne voyoit perſonne qui ſe reſſouvint des actions qu'il avoit faites dans les vies précédentes, ce Philoſophe inventa le fleuve de l'oubli, & avança, ſans néanmoins le prouver, que le démon, qui préſidoit au retour des ames ſur la terre, leur faiſoit boire des eaux de ce fleuve. *Qui primus hanc introduxit ſententiam, cum excuſare non poſſet, oblivionis induxit poculum potaſſe.* Mais quoi, dit à ce la

ſaint Irénée, nous nous reſſouvenons tous les jours des ſonges que nous avons eus durant la nuit; comment ſe peut-il faire que nous perdions tout ſouvenir de cette multitude prodigieuſe de faits dont nous avons été les témoins, & de tant d'actions que nous avons faites? Un démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'eſt paſſé dans les vies précédentes; mais d'où ſçavez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un & l'autre eſt chimérique : ſi vous vous ſouvenez effectivement que ce démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous ſouvenir du reſte. *Si enim & Dæmonem, & poculum, & introitum reminiſcaris, reliqua oportet cognoſcas. Si autem illa ignoras, neque Dæmon verus, neque artificioſè compoſitum oblivionis poculum.*

Platon ajoûtoit néanmoins que l'oubli de ce qu'on avoit vu dans une autre vie, n'étoit pas ſi profond, ni ſi univerſel, qu'il n'en reſtât quelques traces, leſquelles, excitées par les objets & par l'application à l'étude, rappelloient le ſouvenir des premieres connoiſſances.

C'eſt ainſi qu'il expliquoit la maniere dont les ſciences s'apprennent, & ſelon ce principe, il ſoutenoit que les ſciences étoient plutôt des réminiſcences de ce qu'on avoit appris autrefois, que des connoiſſances nouvellement acquiſes. Il y avoit, outre cela, des ames privilégiées qui ſe ſouvenoient des différens corps qu'elles avoient animés, & de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps. C'eſt ainſi que Pythagore ſe reſſouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une faveur ſinguliere, qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens & tout divins.

Les Indiens diſent quelque choſe d'aſſez ſemblable ; car ils aſſurent qu'il y a certaines vues ſpirituelles qui ſe donnent à quelques ames plus favoriſées, qui les font reſſouvenir de tout ce qu'elles ont vu, & de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége eſt ſur-tout accordé à celles qui ſçavent de certaines prieres, & qui les récitent: par malheur, preſque perſonne ne ſçait ces prieres; & de-là vient cet oubli où l'on eſt maintenant de tout ce qu'on a été, & de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre quelle eſt ſur cela leur opinion.

Il eſt rapporté, dans un Livre qu'ils

appellent *Bruma-pouranam*, qu'un Roi nommé *Binarichen*, né dans le Royaume de *Tiradidejam*, avoit épousé *Commatoudi* : c'étoit une grande Princesse qui étoit née dans le Royaume de *Nirreinchiadejam*. Ce Roi avoit de grands défauts ; il ne gardoit point les *Ajarams*, c'est-à-dire, les coutumes propres de la Nation ; c'est ce qui le rendoit odieux & mépriſable à ſes ſujets. La Reine, qui le voyoit avec douleur négliger les choſes mêmes, où les *Parias* ſont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offenſé ; au contraire, après l'avoir écoutée paiſiblement, il s'ouvrit à elle, & il lui confia un grand ſecret. La dévotion que j'avois aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particuliere, & qui n'eſt réſervée qu'à peu de perſonnes. Ils m'ont fait connoître, par une vue ſpirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précédente : j'entrai alors par haſard dans la cour d'un temple où l'on faiſoit un ſacrifice ; je me jettai ſur l'autel, & je mangeai le ris qu'on y immoloit. On me chaſſa par trois fois différentes ; mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup ſi violent, que j'en mourus ſur l'heure de-

vant la porte du Temple dédié à *Chiven*. Heureuſement pour moi, *Chiven* étoit deſcendu dans le Temple, pour voir le ſacrifice, & pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainſi devant ſa porte, & il me procura une nouvelle naiſſance dans la perſonne d'un Roi tel que je ſuis. Si donc vous voyez que j'obſerve ſi peu les *Ajarams*, c'eſt que mes premieres inclinations ne ſont pas tout-à-fait détruites, & que je ſuis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit ſurprit étrangement la Princeſſe, & la curioſité naturelle aux perſonnes du ſexe, la porta à faire inſtance auprès de ſon mari, pour ſçavoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le Roi examina les vies précédentes avec le ſecours de ſa vue ſpirituelle, & il lui apprit qu'elle étoit un oiſeau, qui fut pourſuivi par un oiſeau de proie, & qui vint mourir à la porte du Temple de *Chiven*, & que ce Dieu ordonna qu'elle naîtroit *Rajatti*. Mais que deviendrons-nous, reprit la Reine ? Le Prince, regardant pour la troiſieme fois dans l'avenir, découvrit que lui & elle devoient renaître trois fois dans la Caſte des Rajas.

A travers toutes ces fables, & ces

idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnoissent un premier Etre éternel & Créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu; qu'ils admettent des démons; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle; qu'il y a une autre vie, un Paradis & un Enfer: qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, & qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet; qu'on peut expier les péchés en cette vie; que la prospérité & les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paroît que dans plusieurs points, ils pensent d'une maniere qui les rapproche des vérités de la Religion; mais ces vérités qu'ils admettent, sont tellement obscurcies par les fables & les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables & de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monseigneur, qu'elles sont les raisons qui frappent davantage ces peuples, quand nous réfutons leurs ridicules idées sur la Métempsycose.

C'est par où je finirai cette lettre,

qui n'eſt déja que trop longue. Nous avons remarqué que les raiſons, dont ſaint Thomas ſe ſert contre les Gentils, ne font ſur l'eſprit des Indiens qu'une très-légere impreſſion. Ainſi, pour les déſabuſer entiérement d'un ſyſtême également impie & ridicule, nous avons recours à des raiſonnemens tirés de leur propre doctrine, de leurs uſages & de leurs maximes : & ce ſont ces raiſonnemens, où l'on leur fait ſentir les contradictions dans leſquelles ils tombent, qui les confondent & qui les contraignent de reconnoître l'abſurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'eſt pas vrai que les hommes ont été créés : ils n'ont garde de le nier ; car l'emploi de *Bruma*, qui eſt le premier de leurs Dieux, a été de créer le ciel & la terre, les hommes & les animaux. Nous leur demandons enſuite : n'eſt-il pas vrai que *Bruma* ne créa d'abord qu'un ſeul homme, & puis neuf autres, & enſuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes ? C'eſt de quoi ils conviennent, car c'eſt-là leur ſyſtême. Mais, pourſuivons-nous, ſuppoſons que tous ces premiers hommes ayent été d'abord au nombre de cent

mille ; leurs conditions étoient-elles égales ? jouiſſoient-ils tous des mêmes richeſſes, des mêmes honneurs, des mêmes dignités ? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres ? N'en voyoit-on point qui commandoient aux autres, & d'autres qui leur obéiſſoient ? Comme ils ne prévoyent pas les conſéquences que nous devons tirer de ces principes, ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avoit de la différence dans leur état & dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avoient commis aucun péché, ni pratiqué aucune vertu, puiſqu'ils exiſtoient pour la premiere fois ; d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le ſort des uns, & malheureux le ſort des autres ? S'il n'eſt pas néceſſaire de recourir aux vertus, ni aux péchés de ces premiers hommes, pour prouver la différence de leurs conditions, quelle néceſſité y a-t-il maintenant d'y avoir recours ? A cela ils ne ſçavent que répondre, & ils voudroient bien revenir ſur leurs pas, & dire, ce qui eſt contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il eſt vrai que quelques Sçavans prétendent qu'il y a trois choſes qui ſont éternelles ;

ſçavoir

ſçavoir : le Dieu ſuprême, les ames & les générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots : *Padi*, *Pachou*, *Pajam* ; & qu'en remontant du fils au pere, du pere à l'aïeul, de l'aïeul au biſaïeul, & ainſi du reſte, on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion univerſellement reçue eſt, que *Bruma* a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis cette création. Ainſi l'argument ſubſiſte dans toute ſa force.

De plus, nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde ? Quoiqu'ils ſoient partagés ſur cela en deux opinions différentes, cette queſtion les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames ſont une portion de la Divinité, diſent qu'elles étoient en Dieu, dont elles ſe ſont ſéparées quand elles ſont venues ſur la terre, pour y animer les différens corps d'hommes, de bêtes ou de plantes. Mais quoi, leur diſons-nous, ces ames étant des parties égales de la ſubſtance divine, comment ont-elles mérité d'être placées ſi différemment, les unes dans le corps d'un Roi, les autres dans le tronc d'un arbre,

celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau ? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en ſçavent pas davantage. Pour ce qui eſt des autres qui ſoutiennent que les ames ſont hors de Dieu, ils ne ſçavent où les placer avant la création du monde, & ils ne peuvent ſe tirer que par des abſurdités, dont ils ſentent eux-mêmes le ridicule ; comme, par exemple, que les ames dormoient pendant tout ce temps-là.

Je me ſers quelquefois d'une comparaiſon tirée d'un axiome qu'ils répetent continuellement ; ſçavoir, que l'homme eſt un petit monde, & que tout ce qui ſe paſſe dans le grand monde, ſe trouve dans l'homme ; & je leur demande : tous les êtres qui ſont dans le monde, doivent-ils être ſemblables ? Ne doit-il y avoir que des ſoleils & des aſtres ? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le compoſent ſoient ſubordonnées les unes aux autres, & que tous les êtres ſoient placés différemment ? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en eſt de même du monde moral ; que tous ne peuvent pas être Rois ; que le bon ordre demande qu'il y ait de la ſubordination, & que, par conſéquent, il eſt inutile d'attribuer la

différence des états & des conditions aux actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici bas une grande différence entre un Brame, un Raja & un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui diſtinguera les uns des autres à la porte du Ciel; & que peu importe en quel état on ſe trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu. Je pouſſe encore plus loin cette comparaiſon, & je leur dis: dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différens? La tête ne doit-elle pas être au-deſſus du corps, & les pieds au-deſſous? Quoique les fonctions des divers membres ſoient les unes plus nobles & les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de ſon état? Ils en tombent d'accord; & alors je les force d'avouer que la même choſe doit ſe paſſer dans le monde moral; qu'il doit y avoir différentes caſtes; que dans quelque Caſte que l'on naiſſe, ſi l'on y pratique la vertu, on eſt plus heureux que ceux des Caſtes ſupérieures qui s'abandonnent à des paſſions brutales; que, par conſéquent, c'eſt la vertu

ou le vice qui fait la véritable distinction des hommes.

Voici un autre raisonnement qui est tout-à-fait à leur portée ; il est tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, disent-ils, renaîtra un grand Roi ; dans une autre transmigration, sa vertu sera récompensée par la jouissance de tous les plaisirs. Or, leur disons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les enfers ? Un état qui est cause de votre damnation, peut-il être la récompense de la vertu ? De plus, ajoutons-nous, vous assurez que les plaisirs seront la récompense de la mortification, que les richesses seront données à un *Sanias*, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté ; mais, en même temps, vous dites que l'abondance & les délices sont capables de corrompre, & corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompense d'avoir évité le vice, ce qui sera pour vous une source de crimes ? Un *Sanias*, pour avoir mépriſé les richesses & le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, sera-t-il récompensé en se mariant à plusieurs

femmes, & en amaſſant de grands biens? Eſt-il rien de plus contraire au bon ſens?

Un quatrieme raiſonnement dont je me ſers, eſt tiré de leur opinion ſur l'écriture de *Bruma*. Vous ſoutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme eſt écrite dans la tête de chaque enfant par *Bruma*; que ces caracteres renferment toutes les circonſtances des actions & des événemens qui ſe doivent paſſer à ſon égard; qu'ils ſont ineffaçables; que *Bruma* lui-même, & tous les dieux ne ſçauroient en empêcher l'effet; & que tout cela ſe fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous aſſurez que la vie des hommes & toutes leurs actions ſont pareillement écrites dans les aſtres, dans les planettes, & dans leurs différentes conjonctions & oppoſitions; qu'il faut les conſulter quand on veut réuſſir dans quelque entrepriſe; c'eſt pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de conſtruire des bâtimens, de dreſſer des contrats, vous voulez que le Brame conſulte les douze ſignes du zodiaque, la ſituation des planettes, & des vingt-ſept principales conſtellations. Mais s'il eſt vrai

que tout ce qui arrive dans cette vie a déja été reglé par Bruma, que devient la force invincible des aſtres ? Quel avantage y a-t-il à les conſulter pour ſçavoir ceux qui ſont favorables ou contraires ? Ou ſi les aſtres influent ſur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de *Bruma* eſt donc une chimere ? Je n'ai vu preſque aucun Indien qui ne ſentît la force de ce raiſonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquieme démonſtration, à laquelle ils n'ont point de replique. La principale raiſon qui leur fait admettre la métempſycoſe, eſt la néceſſité d'expier les péchés de la vie paſſée ; or, ſuivant leur ſyſtême, rien de plus aiſé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres ſont remplis des faveurs ſingulieres qui ſe retirent de la prononciation de ces trois nom, *Chiva*, *Rama*, *Harigara*. Dès la premiere fois qu'on les prononce tous les péchés ſont effacés ; & ſi l'on vient à les prononcer juſqu'à trois fois, les dieux qu'on honore par-là, ſont en peine de trouver une récompenſe qui puiſſe en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour-ainſi-dire, de mérites, ne ſont plus obligées d'animer

de nouveaux corps; mais elles vont droit au palais de la gloire de *Devendiren.* Or il n'y a preſque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il ſoit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour; quelques-uns les prononcent juſqu'à mille fois, & contraignent ainſi les dieux d'avouer qu'ils ſont inſolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivieres & dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faiſant des pélerinages, en liſant le *Ramayenam*, en célébrant des fêtes en l'honneur des Dieux, &c. Cela étant ainſi, leur dis-je, il n'y a perſonne aux Indes qui ne ſorte de cette vie chargé de mérites, & ſans la moindre tache de péché; or, dès-là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut ſervir la métempſycoſe?

Ces ſortes de raiſons, priſes de leur doctrine, ſont incomparablement plus d'impreſſion ſur eux, que toutes les autres qui ſeroient beaucoup plus ſolides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fauſſeté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une Religion appuyée

ſur cette doctrine, ne ſoit pareillement fauſſe.

Nous nous ſervons encore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on faiſoit aux anciens Pythagoriciens. Suppoſé que ce ſoient les mêmes ames qui animent les corps des hommes & des bêtes; il s'enſuit que c'eſt un crime énorme de tuer une bête, & qu'on s'expoſe même à donner la mort à ſon propre pere, à ſes enfans, &c. Les Indiens avouent ſans peine la conſéquence. Mais puiſque cela eſt ainſi, leur diſons-nous, comment ſe peut-il faire que vos dieux ayent tant de complaiſance pour les ſacrifices d'animaux?

Ces ſacrifices que faiſoient les Philoſophes en l'honneur des dieux, ſans être retenus par leur idée de la métempſycoſe, me donne lieu de remarquer ici, en paſſant, une pratique de Pythagore, qui eſt actuellement obſervée par les Brames. On ſçait que ce Philoſophe leur offroit une hécatombe, en reconnoiſſance d'une démonſtration de Géométrie qu'il avoit trouvée, & quoiqu'il s'abſtînt conſtamment de la viande, & qu'il ne vécût que de miel & de lait, il ne laiſſoit pas de manger certaines parties des victimes immolées,

C'eſt ce que ſont pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdiſent abſolument la chair des animaux, néanmoins il eſt certain que dans le plus fameux de leurs ſacrifices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à *Trichirapali*, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, & s'abſtiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occaſion qu'ils mangent de la viande; car ils ne ſe nourriſſent d'ordinaire que de ris & d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils diſtinguent cinq ſortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique *Panchounou*. Ces péchés ſont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire & de les mâcher. Sur quoi je leur dis: Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres caſtes qui uſent de viande; car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous qui arrachez tous les jours une ſi grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce ſont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs, comme il ſe trouve pluſieurs petits ani-

maux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce ſont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conſéquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confuſion, & leur en fait connoître l'abſurdité.

Je me ſouviens qu'étant à Siam, dans un Monaſtere de Talapoins, où j'apprenois la langue, le *Sancrâ* (1) qui me l'enſeignoit, & qui étoit fort entêté de la métempſycoſe, fut fort ſurpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvoit de l'eau du *Menan* (2), il commettoit pluſieurs meurtres; il ſe mit à rire de ma propoſition, mais il fut tout-à-fait déconcerté, lorſqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microſcopes que nous avions apportés d'Europe, je lui fis voir pluſieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue converſation avec un Brame ſur le paſſage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en penſée d'eſſayer ſi l'opinion des Cartéſiens, touchant les bêtes, ne feroit pas quelque impreſſion ſur ſon

(1) Supérieur des Talapoins.
(2) Riviere qui paſſe à Siam.

eſprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raiſons tirées de cette Philoſophie, que les bêtes ne ſont que des automates & de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'eſt-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu eſt tout-puiſſant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, ſans qu'il ſoit néceſſaire de lui donner d'ame? Vous devez l'avouer, puiſque ce fut ainſi qu'en uſa *Bruma*, quand il créa le premier homme : vos hiſtoires ſont remplies de machines admirables qui ſe firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit qu'on fit une ſtatue humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, & qui l'éveilloit en le frappant doucement. On y lit encore qu'on a fabriqué des oiſeaux qui voloient en l'air. Or il eſt certain que toutes ces machines n'avoient point d'ames, & cependant on les voyoit ſe mouvoir comme ſi elles euſſent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages ſi parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impreſſion de mouvement que donne l'ame? Je voulois continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux, faites-vous réflexion, me dit-il,

à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphans & aux singes ? & sur cela il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres ; & il finit en me disant, que c'étoit par pure malice que les singes ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur légéreté & leur paresse ne pouvoient pas s'accommoder : si j'avois un parti à prendre, ajoûta-t-il, il me semble que je préférerois l'ame qui est dans les bêtes à celle qui est dans les hommes ; car enfin, il paroît beaucoup plus d'industrie dans leur travail que dans ce que font la plûpart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles & des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne falloit pas même en riant proposer aux Indiens le systême des Philosophes modernes : mais j'eus bien-tôt réduit le Brame au silence, en employant contre lui les raisons auxquelles je sçais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absurdités dans lesquelles ils s'engagent, & bien qu'elles choquent la vraisemblance, ils ne laissent pas de les croire ; en cela ils sont encore semblables aux Pythago-

riciens, qui croyoient les fables les plus extravagantes, dès-là qu'elles appuyoient le dogme ridicule de la Métempſycoſe ; témoin ce qu'ils ont dit de la cuiſſe d'or de Pythagore, de la fleche d'Abaris, &c. Eupanius fort inſtruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propoſe pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'eſtime pour Pythagore, que les diſciples de ce Philoſophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, & qu'ils traitoient même d'inſenſés, ceux qui avoient la ſageſſe de ne les pas croire. C'eſt pour cela auſſi que Xenophon, parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle eſt τερατώδης, c'eſt-à-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens ; il n'y a point de fables ſi groſſiérement inventées qu'ils ne croient, & qu'ils ne propoſent aux autres, comme étant dignes de toute croyance ; ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux ſe laiſſer mourir de faim, parce qu'il ſe reſſouvenoit que dans un autre temps il avoit été Empereur, & qu'il avoit fait des repas délicieux,

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurdités. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immortelle, que les péchés sont punis, & la vertu récompensée après la mort, nous nous servons du même argument que Tertullien employoit contre Labérius, pour lui prouver la résurrection des morts. Celui-ci soutenoit, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, & la femme en couleuvre : sur quoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette conséquence, par rapport à la résurrection des morts ; s'il est vrai, disoit-il, & disons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en sortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raison ces mêmes ames peuvent-elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi, Monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connoître la vérité à ces Peuples. Quand ils sont une fois bien persuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits, &

quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grace, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

LETTRE

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier.

A Pondichéry, ce 2 Octobre 1714.

MONSIEUR,

La paix de Notre Seigneur.

Dans la pensée que j'ai eu de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce seroit favoriser votre goût, que de vous entretenir de la maniere dont la justice s'administre aux Indes, & de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu; car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand Magistrat qui a passé

plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la Robe, & qui s'y est si fort distingué par ses lumieres, par sa pénétration & par son intégrité? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumets aujourd'hui la justice Indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une regle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même-temps de satisfaire à une partie de la reconnoissance que vous doivent nos Missionnaires & leurs Néophytes. Des Eglises fondées, des Catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités & de votre zèle à étendre la connoissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions sur la construction d'une Eglise en l'honneur des trois Rois; rien ne convenoit mieux à cette Mission naissante, puisque ces Rois furent les prémices de la Gentilité qui reconnurent & adorerent le Sauveur des hommes. Le Pere Mauduit & le Pere de Courbeville éleverent cette Eglise dans un lieu nommé *Paroupour* au nord-oüest de *Tarcolam*. Ce fut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les Idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entiérement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'eſt ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au ſud-oueſt de *Cangibouram*, dans une bourgade appellée *Tandarei*. Quoique cette bourgade ne ſoit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traverſai pour m'y rendre deux deſerts affreux; j'y menai pour Catéchiſte le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avoit préparée étoit ſi baſſe, que je ne pouvois m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchoit-elle au toît, & elle étoit ſi étroite, que je ne pouvois me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes preſque inondés des pluies qui tomberent en abondance. Cependant auſſi-tôt qu'elles ceſſerent, plus de quatre cens Chrétiens vinrent m'y trouver, & j'y baptiſai vingt petits enfans & ſeize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois & demi que j'y demeurai, fut de nous défendre des tygres; nous allumions toute la nuit de grands feux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivaſſe à *Tandarei*, un chaſſeur de la peuplade avoit tué un de ces tygres qu'on appelle tygre royal, apparemment, parce que ceux de cette eſpece ſont plus grands que les autres.

Un autre jour que j'étois sorti d'assez bon matin, je trouvai fort près des dernieres maisons du village, les traces d'un de ces animaux ; il falloit qu'il ne fut pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, & tua un bœuf dont il suça le sang.

Cette Eglise que je venois de bâtir, n'a pas subsisté autant de temps que j'avois lieu de l'espérer ; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempé les murs qui ne sont que de terre, & elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais ; c'est ce que fait actuellement le Pere de la Lane ; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de *Tandarei*. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons suivi vos intentions : il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, & vous parler des régles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni Code ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les loix auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*,

qu'ils regardent comme un Livre ſaint : ce Livre eſt diviſé en quatre parties, qu'on appelle loix divines; mais ce n'eſt point de-là qu'ils tirent les maximes qui ſervent de regles à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vicnachuram :* on y trouve quantité de belles Sentences, & quelques regles pour les différentes Caſtes qui pourroient guider un Juge : on y raconte la maniere tout-à-fait ingénieuſe dont quelques Anciens ont découvert la vérité qu'on tâchoit d'obſcurcir par divers artifices. Mais ſi les Indiens admirent l'eſprit & la ſagacité de ces Juges, ils ne ſongent point à ſuivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de Sentences admirables dans les Poëtes anciens, qui faiſoient profeſſion d'enſeigner une ſaine morale, mais ce n'eſt point encore là qu'ils puiſent les principes de leurs déciſions.

Toute l'équité de leurs jugemens eſt appuyée ſur certaines coutumes inviolables parmi eux, & ſur certains uſages que les Peres tranſmettent à leurs enfans. Ils regardent ces uſages comme des regles certaines & infaillibles pour entretenir la paix des familles, & pour terminer les procès qui s'élevent, non-ſeulement entre les particuliers, mais

encore entre les Princes. Dès-là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les Castes, & sur l'usage du monde; ç'en est assez, il n'y a plus à raisonner, c'est la regle, & l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, & qu'elle est sujette à de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien, la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfans des deux freres ou des deux sœurs sont déclarés freres entr'eux par la coutume de toutes les Castes: mais les enfans du frere & de la sœur ne sont que cousins germains. De-là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frere & la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur & choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le dégré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux freres ou des deux sœurs, & les enfans du frere & de la sœur, puis-

qu'ils tirent leur origine de la même tige & en égale diſtance, cette objection leur paroît abſurde, & ils regardent ceux qui la propoſent comme des gens qui combattent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé ſur les préjugés de l'éducation & ſur l'uſage continuel de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte ſur toutes les démonſtrations. Auſſi croient-ils avoir répondu ſolidement à toutes les difficultés qu'on leur oppoſe, quand ils ont dit: c'eſt la coutume; car, pourſuivent-ils, comment pourroit-on agir contre des uſages établis du conſentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont ſuivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit-il pas être dépourvu de raiſon, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes ſages, & ce qui eſt autoriſé par une continuelle expérience?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramaſſé ces coûtumes dans des livres que l'on pût conſulter au beſoin. Ils me répondoient, que ſi ces coûtumes étoient écrites dans des livres, il n'y auroit que les Sçavans qui pourroient les lire; au lieu qu'étant tranſmiſes de ſiecle en ſiecle par le canal de

la tradition, tout le monde en eſt parfaitement inſtruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des loix générales, & des coutumes univerſelles: car, pour ce qui eſt des coûtumes particulieres, elles étoient écrites ſur des lames de cuivre qu'on gardoit avec ſoin dans une grande tour à *Cangibouram*. Les Mores ayant preſque entiérement ruiné cette grande & fameuſe ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames: on ſçait ſeulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Caſtes, & l'ordre que les Caſtes différentes devoient obſerver entr'elles.

Je puis confirmer ce que diſent ſur cela les Indiens, qu'on gardoit autrefois à *Cangibouram* ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'eſt de *Cangibouram* qu'un Brame tira autrefois la lame de cuivre, où étoit marqué la donation qu'un ancien Roi des Indes fit il y a plus de 400 ans de certaines peuplades à l'Egliſe de ſaint Thomé. Lorſque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient point encore emparés de *Cangibouram*. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque diſpute ſur la Caſte: allons à *Cangibouram*, diſoient-ils, nous y trou-

verons plusieurs Brames qui ont les loix écrites sur les lames de cuivre : & encore aujourd'hui que cette ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on consulte souvent, & dont l'on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils ayent lu ces sortes de loix, mais du moins ils sont mieux instruits que d'autres de la tradition.

Pour ce qui est des autres matieres qui ne regardent point les Castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens. Le bon sens & la lumiere naturelle suffisent à quiconque veut sincérement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de loix que tout le monde connoît : les principales même qui regardent les Castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de la difficulté que dans certains cas embarassans, & qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une espece de coutume.

Je me souviens que racontant autrefois à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit, que certainement il devoit se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, non seulement par l'iniquité & par l'avarice

des Juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle regle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil & dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse des loix, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler en un livre leurs coutumes? Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possedent parfaitement? & si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or rien n'est plus connu que ces coutumes: j'ai vu des enfans de dix ou douze ans qui les sçavoient à merveille, & quand on exigeoit d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt, *ajaratoucou virodam*, cela est contre la coutume. J'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des coutumes ont été acceptées du consentement général d'une Nation, il importe fort peu qu'elles soient écrites; & même qu'une preuve admirable de leur validité & de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entiérement l'usage des Indiens.

Les Indiens conservent cherement le souvenir de quelques Rois de l'Inde qui

se

ſe ſont rendus célebres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, & auxquels tous les peuples ont généralement applaudi. *Viéramarken* eſt un de ceux qui s'eſt le plus diſtingué. Il étoit admirable, diſent-ils, à démêler la vérité du menſonge, & à la tirer des plus épaiſſes ténebres où l'on tâchoit de l'envelopper. Sa réputation étoit ſi univerſellement établie, que non-ſeulement les Princes & les Rois de ſon temps, mais les Dieux mêmes, s'en rapportoient à lui, lorſqu'il s'élevoit entr'eux quelque différend. C'eſt ce qui arriva aux Dieux du *Chorcam* (ils appellent ainſi un de leurs cinq Paradis.) Ces Dieux étant en diſpute ſur une matiere importante, & ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre *Viéramarken* pour Juge : on le fit monter ſur un char dans les airs : on le plaça ſur le trône de *Devendiren*, & on fut ſi ſatisfait de ſes réponſes, qu'on lui donna pour récompenſe le trône où on l'avoit placé.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célebre que fut ce Juge, il étoit bien au-deſſous d'un autre appellé *Mariadiramen*. Celui-ci étoit regardé autrefois comme le Chef des Caſtes ; quelques-

uns disent qu'il étoit Brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité & de pénétration. On prenoit quelquefois plaisir de feindre des causes très-épineuses & très-embarrassées, & l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais s'en tirer. Mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, & avec quelle facilité il prononçoit des décisions où l'on n'avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croye ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelquelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici.

Un homme riche avoit épousé deux femmes : la premiere, qui étoit née sans agrémens, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde, car elle avoit eu un enfant de son mari, & l'autre n'en avoit point. Mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entiérement gagné le cœur de son mari. La premiere femme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit

chérie & eſtimée, prit la réſolution de s'en venger, & eut recours à un artifice auſſi cruel, qu'il eſt extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter ſon projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment ſenſible aux mépris de ſon mari, qui n'avoit des yeux que pour ſa rivale; mais auſſi qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toute ſorte de marques de tendreſſe à ſon enfant qui n'étoit encore qu'à la mammelle. » C'eſt ainſi, diſoit-elle, que je me » vange de ma rivale, je n'ai qu'à lui » montrer cet enfant, j'ai le plaiſir de » voir peinte ſur ſon viſage, la douleur » qu'elle a de n'en avoir pas autant.

Après avoir ainſi convaincu tout le monde de la tendreſſe infinie qu'elle portoit à ſon fils, elle réſolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant: & en effet, elle lui tordit le col pendant une nuit que ſon mari étoit dans une bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la ſeconde femme qui dormoit. Le matin, faiſant ſemblant de chercher ſon fils, elle courut dans la chambre de ſa rivale, & l'y ayant trouvé mort, elle ſe jetta par terre, elle s'arracha les cheveux en pouſſant des cris affreux,

qui s'entendirent de toute la peuplade. La barbare, s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que jai un fils, & de ce qu'elle n'en a pas. « Toute la peuplade s'assembla à ses cris : les préjugés étoient contre l'autre femme; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mere tue son propre fils, & quand une mere seroit assez dénaturée pour en venir-là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, & qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle & plus violente que la jalousie, & qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, & l'on ne sçavoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à *Mariadi-ramen*. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. *Mariadi-ramen* les ayant écoutées l'une & l'autre, prononça ainsi. Que celle qui est innocente & qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une

fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque : cette posture qu'il lui marquoit étoit indécente & indigne d'une femme qui a de la pudeur : alors la mere de l'enfant prenant la parole : pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la maniere qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde femme, quand même, toute innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, & condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. La premiere femme voulut repliquer, mais le Juge lui imposa silence, & élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, & que la premiere étoit coupable : car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'aura jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime.

Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expoſe ſans peine à ces ſortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle eſt capable des crimes les plus noirs. La premiere femme, confuſe de ſe voir ainſi découverte, fut forcée d'avouer publiquement ſon crime. Toute l'aſſemblée applaudit à ce jugement, & la réputation de *Mariadi-ramen* vola bientôt dans toute l'Inde.

Le ſecond exemple a quelque choſe de ſingulier, ou plutôt de fabuleux. On ſçait que les Indiens admettent des Dieux ſubalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux Dieux d'un ordre plus élevé, ſont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes enſemble. Cela ſuppoſé, voici le fait.

Un homme appellé *Parjen*, recommandable par ſa force & par ſon adreſſe extraordinaire, s'étoit marié & avoit vécu quelque temps fort paiſiblement avec ſa femme. Il arriva, je ne ſçai comment, qu'un jour s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna, & s'enfuit dans un Royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces Dieux ſubalternes, dont j'ai parlé, prit, ainſi que le racontent les Indiens, la figure de *Parjen*, &

vint dans ſa maiſon, où il fit ſa paix avec le beau-pere & la belle-mere. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient enſemble, lorſque le véritable *Parjen* arriva. Il alla ſe jetter aux pieds de ſon beau-pere & de ſa belle-mere, pour leur redemander ſa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter auſſi légerement qu'il avoit fait; mais enfin qu'une premiere faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce diſcours, car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une ſeconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La ſurpriſe fut bien plus grande, lorſque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux enſemble, ils commencerent par ſe quereller réciproquement, & ils vouloient ſe chaſſer l'un l'autre de la maiſon. Tout le monde s'aſſembla, & perſonne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits du viſage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoit juſtement les deux Soſies dont parle Plaute. On plaida devant le *Palleacaren*, & il avoua

qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au Palais du Roi, il assembla ses Conseillers, & après avoir bien conféré ensemble, ils ne sçurent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à *Mariadiramen.* Il ne se trouva pas peu embarrassé, lorsque le véritable *Parjen* ayant déclaré son nom, celui de son pere, de sa mere, de ses autres parens, du village où il avoit pris naissance, & les autres événemens de sa vie; le faux *Parjen* dit: celui qui vient de parler est un fourbe, il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, & généralement de ce qui me regarde, & il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen :* c'est moi qui le suis, & j'en prends à témoin ceux qui sont ici présens, ceux sur-tout qui ont vu quelle étoit ma fortune & mon adresse. Hé! c'est moi, reprenoit le véritable *Parjen*, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendoient ces discours, crurent que pour le coup *Mariadi-ramen* ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avoit des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs & les plus embrouillés;

car voyant une pierre d'une groſſeur énorme, que pluſieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainſi : ce que vous dites l'un & l'autre me met hors d'état de rien décider, j'ai pourtant un moyen de connoître ſûrement la vérité ; celui qui eſt véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force & d'adreſſe ; qu'il en donne une preuve, en ſoutenant cette pierre dans ſes mains. Le véritable *Parjen* fit ſes efforts pour remuer la pierre, & l'on fut ſurpris qu'effectivement il la ſouleva tant ſoit peu, mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laiſſa pas d'être applaudi de l'aſſemblée, qui jugea qu'il étoit le vrai *Parjen*. Le faux *Parjen* s'étant approché à ſon tour de la pierre, il l'éleva dans ſes mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'eſt celui-ci qui eſt le véritable *Parjen*. *Mariadi-ramen*, au contraire, prononça en faveur du premier, qui avoit ſimplement ſoulevé la pierre, & il en apporta auſſi-tôt la raiſon : celui, dit-il, qui le premier a ſoulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le ſecond qui a pris cette pierre, qui l'a levée ſans peine, & qui étoit

prêt de la jetter en l'air, eſt certainement un démon ou un des Dieux ſubalternes qui a pris la figure de *Parjen*, car il n'y a point de mortel qui oſe tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut ſi confus de ſe voir découvert, qu'il diſparut à l'inſtant. Cette fable a été ſans doute inventée pour faire connoître juſqu'où alloit la ſagacité de ce *Mariadi-ramen:* j'en ai retranché pluſieurs circonſtances, rapportées par les Indiens, qui ſeroient plus ennuyeuſes qu'elles ne vous feroient de plaiſir.

Il y en a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent ſouvent, c'étoit un homme à peu près ſemblable à notre Eſope : il étoit à la Cour d'un Roi des Indes, & avoit le talent de développer les énigmes les plus obſcures, que les Rois de ce temps-là ſe propoſoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le ſens des énigmes, ſur-tout de celles qui étoient propoſées par l'Empereur univerſel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réuſſir. Mais comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont porté les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font aſſez voir l'idée

qu'ont les Indiens d'un juge ; ils triomphent, quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir ; & s'ils étoient auſſi exacts dans la pratique que dans la ſpéculation, je crois qu'ils ne céderoient gueres aux Européens. Un juge, diſent-ils, doit poſſéder la matiere dont il eſt queſtion ; il doit ſçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit ; il doit être homme de bien ; il faut qu'il ſoit riche, pour ne pas ſe laiſſer corrompre par l'argent ; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiſcrétion, qui eſt ſi propre de la jeuneſſe, ne l'engage pas à précipiter ſes déciſions ; il doit avoir moins de ſoixante ans, parce que, diſent-ils, l'eſprit commence à s'affoiblir dans les ſexagenaires, & ils ne ſont plus gueres capables d'une grande application ; s'il eſt ami ou parent d'une des parties, il doit ſe déſiſter de la qualité de juge, de peur que la paſſion ne l'aveugle ; il ne doit jamais juger ſeul, quelque bonne intention & quelques lumieres qu'il puiſſe avoir. Tout ce que je viens de dire eſt écrit en vers grandoniques, c'eſt-à-dire, en langue *Samouſeradam* (1).

(1) Langue des Sçavans.

Ils disent encore que la principale attention du juge doit être à bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, & qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui en Europe sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoyent ensuite; deux jours après, ils les font revenir, & ils leur proposent les mêmes choses d'une maniere un peu différente; & parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive, disent les Indiens, quand le juge n'est pas gagné; car s'il s'est laissé corrompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, & sur-tout

une grande attention à ce que preſcrivent les coutumes, ſont encore recommandées aux juges. Tous les vers Indiens ſont remplis d'invectives contre un juge qui n'écoute plus les loix ; c'eſt un torrent impétueux, diſent-ils, qui a rompu ſa digue, & que rien ne peut plus arrêter ; il ravage, il déſole ce qui ſe rencontre ſur ſon paſſage.

Ils ont de même une eſpece de proverbe qu'ils répétent ſans ceſſe ; c'eſt qu'un juge ne doit jamais regarder ni le viſage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le juge & la partie, comme ſont la naiſſance, les alliances, les emplois. Il ne doit jamais regarder le viſage des parties, & ſur cela ils citent un quatrain qui eſt à peu près parmi eux ce qu'étoient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le ſens : Un Roi qui eſt obligé de juger un procès entre un de ſes ſujets & un des Princes ſes enfans, doit regarder le Prince ſon fils comme un de ſes ſujets, & le ſujet comme ſon fils, de peur que l'affection naturelle ne le ſéduiſe ; encore ſera-ce beaucoup, ſi, avec cette précaution, l'amour-propre, par des retours

imperceptibles, ne corrompt pas ſes bonnes intentions. Je leur ai auſſi entendu parler avec de grands éloges d'un Roi qui régnoit autrefois dans un ſiecle où l'on rendoit une exacte juſtice ; il craignoit ſi fort de ſe laiſſer ſurprendre, que toutes les fois qu'il montoit ſur ſon trône, pour juger quelque procès, il ſe faiſoit bander les yeux avant que les parties fuſſent arrivées, & lorſqu'elles étoient en ſa préſence, il leur défendoit expreſſément de rien dire qui pût les déſigner ou les faire connoître. Auſſi eſt-ce alors, ajoutent-ils, que les Dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles, deſcendoient ſur la terre pour en être les témoins, & répandoient une pluie de fleurs ſur leurs têtes. Mais que notre ſiecle eſt différent de ces ſiecles heureux ! on n'y voit plus que fraude & qu'injuſtice.

En ſecond lieu, un juge, diſent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties ; c'eſt-à-dire, qu'il ne doit pas ſe laiſſer gagner par des préſens, rien n'étant ſi indigne d'un homme en cette place, que de ſe livrer à une paſſion auſſi baſſe que l'avarice. Voici une de leurs ſentences : Quand vous allez viſiter les temples des Dieux, quand

vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent; mais non pas quand vous allez voir vos Juges; ce seroit leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très-habile: l'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime, qu'un Juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très-beau sens; mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin & plus délicat. Il soutenoit donc qu'un Juge devoit regarder le visage & la main de ceux qui plaident: il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens & des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, & donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux & dans le reste du visage, qu'on y reconnoît aisément la haine, l'amour, la colere & les autres passions qu'on s'efforce de dé-

guiſer. Les traits en ſont quelquefois ſi bien marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher, & quoique ces ſignes naturels ne ſoient pas toujours infaillibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le viſage qui ſe voit, diſent les Indiens, eſt l'image de l'ame qui ne ſe voit pas. Un Juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'eſt-à-dire, les préſens qu'on lui veut faire. Par-là il connoîtra, ou que le plaideur a mauvaiſe opinion de ſa cauſe, ou qu'il ſe défie de l'équité de ſon Juge: & ces connoiſſances peuvent fort bien le diriger dans la ſuite du procès.

Les livres Indiens ſont remplis d'invectives & d'imprécations contre les Juges iniques qui ſe laiſſent ſéduire ou qui vendent la juſtice. Voici le ſens d'un de leurs quatrains : le méchant Juge qui a condamné l'innocent, verra ſa famille détruite, ſa maiſon ſera ruinée, les herbes & l'arbriſſeau *eroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, & ſes enfans mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois m'étendre plus au long ſur cette matiere : je paſſe à d'autres points qui ne ſont pas moins importans.

Voici ce qu'ils penſent ſur les témoins qu'un Juge eſt ſouvent obligé d'interroger. On doit ſe défier des témoins qui ſont encore jeunes, ou qui paſſent ſoixante ans, & de ceux qui ſont pauvres : pour ce qui eſt des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une néceſſité abſolue n'y oblige. Ils ont une plaiſante idée du témoignage que portent les borgnes, les boſſus & ceux qui ont quelque difformité ſemblable. L'expérience, diſent-ils, nous a appris que le témoignage de ces ſortes de gens eſt toujours très-ſuſpect, & qu'ils ſont beaucoup plus faciles que d'autres à ſe laiſſer corrompre. J'ajouterai que les Européens ne ſont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long ſéjour aux Indes, & qu'ils ne poſſedent parfaitement la lange : ſans quoi ils ſeront toujours trompés par les réponſes ambigues qui leur ſeront faites.

Chaque Chef de Bourgade eſt le Juge naturel des procès qui s'élevent dans ſa Bourgade : & afin que ce jugement ſe porte avec plus d'équité, il choiſit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui ſont comme ſes

assesseurs, & avec lesquels il prononce. Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la sentence, il peut en appeller au *Maniacarren*, c'est une espece d'Intendant qui a plusieurs Bourgades dans son gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes qui l'aident à examiner l'affaire, & à la juger. Enfin, on peut encore appeller de cette sentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la caste, ce sont les Chefs des castes qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, & d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les *Gouroux*, c'est-à-dire, les Peres spirituels (car les Gentils en ont aussi-bien que les Chrétiens) terminent une grande partie des procès qui s'élevent entre leurs disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend ; & alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges, il n'y a que les *Maniacarrens* qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixiéme de

la ſomme qui fait la matiere du procès, c'eſt-à-dire, que ſi la ſomme eſt de cent écus, on en donne dix au *Maniacarren.* C'eſt d'ordinaire celui qui gagne ſa cauſe qu'on oblige de payer cette ſomme, celui qui la perd étant aſſez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui eſt des *Gouroux* Payens, ils exigent bien davantage. Mais, à les entendre, cet argent n'eſt point pour eux, il eſt deſtiné à des œuvres ſaintes & utiles au public.

Après vous avoir entretenu des Juges, il faut vous faire connoître, Monſieur, quel eſt le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à ſoutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cauſe, à moins que quelque ami ne leur rende ce ſervice : ils doivent ſe tenir dans une poſture reſpectueuſe en préſence de leurs Juges : ils ne s'interrompent point, ils ſe contentent ſeulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverſe. Quand les plaidoyers ſont finis, on renvoie les parties & les témoins : alors le Juge & les Conſeillers conferent enſemble, & quand ils ſont d'accord ſur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, & leur ſignifie la

ſentence. Vous voyez, Monſieur, que par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, & que les frais de la juſtice vont à très-peu de choſe. Auſſi n'y a-t-il guere de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes: pour peu que les Juges ſoient integres, on eſt bientôt hors de cour & de procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent ſur des dettes & ſur des ſommes empruntées qu'on differe trop long-temps de rendre, je ne puis me diſpenſer de vous expliquer la maniere dont ſe font ces ſortes d'emprunts. C'eſt la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'eſt-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage de payer à ſon créancier la ſomme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte ſoit authentique, il doit être ſigné au moins de trois témoins: l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, & combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens diſtinguent des intérêts de trois ſortes; les uns qui ſont vertu, d'autres qui ſont péchés, & d'autres qui ne ſont ni péché ni vertu, car c'eſt ainſi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui eſt

vertu, eſt d'un pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, diſent-ils, avec le peu de gain qu'ils font, ils ſoulagent la miſere de ceux qui ſont dans une néceſſité preſſante. Ils parlent preſque de cette maniere de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui eſt péché, eſt de quatre pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, de quarante-huit par an, en telle ſorte qu'au bout de deux ans deux mois, la ſomme a doublé. L'intérêt qui n'eſt ni vertu ni péché, eſt de deux pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent & ne prennent que l'intérêt qui eſt vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne ſont pas pourtant obligés d'uſer de cette indulgence ; & lorſqu'ils relâchent ainſi de leurs droits, c'eſt un effet de leur généroſité. Au reſte, il ne leur vient pas même en penſée d'examiner s'il y a uſure ou non dans cette ſorte de prêt, ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, & ils ne regardent comme défendu que l'intérêt, qui, de leur aveu même, eſt péché.

Lorſqu'un créancier a attendu pluſieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter ſon débiteur au nom du Prince, & ſous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur eſt forcé de ne pas paſſer outre, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche aſſez du cri de haro qui eſt en uſage en Normandie, par lequel on réclame le ſecours de la Juſtice, & l'on contraint le débiteur à venir devant le Juge. Ici le débiteur n'eſt pas encore obligé de comparoître devant le Juge, parce que les premiers paſſans intercedent pour lui, & obligent le créancier de lui accorder encore quelque mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il eſt ſurprenant de voir l'obéiſſance exacte de ceux qui ſont ainſi arrêtés; car non-ſeulement ils n'oſeroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent pas même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permiſſion. C'eſt alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande auſſi quelque mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin, ſi le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a preſcrit, le Juge le condamne, le fait mettre en une eſpece de priſon, &

fait vendre ſes bœufs & ſes meubles. Il eſt rare néanmoins qu'on tire la ſomme entiere qui eſt due ; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque choſe des intérêts qu'il auroit droit d'exiger.

Lorſque quelqu'un eſt accuſé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver ſon innocence, en mettant ſa main dans une chaudiere d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après, on viſite la main ; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il eſt déclaré innocent. Cette épreuve eſt aſſez ordinaire aux Indes, & on y en voit pluſieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très-ſaine.

Pour ne parler ici que des Chrétiens, il y en a qu'on a forcé de donner ce témoignage de leur innocence, & qui, ſans nous conſulter, ſont allés dans les places publiques ; & là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main & le bras juſqu'au coude dans l'huile bouillante, ſans en être tant ſoit peu brûlés. J'ai examiné leur main & leur bras, ſans y trouver la moindre impreſſion de brûlure.

J'ai connu autrefois un Chrétien qui, ayant une femme très-ſage, ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'elle ne lui fût infidelle. Les reproches ſanglans qu'il lui faiſoit ſans ceſſe la réduiſoient au déſeſpoir. Un jour que cette pauvre femme étoit pénétrée de douleur, elle dit à ſon mari qu'elle étoit prête de lui donnner les preuves qu'il pouvoit deſirer de ſon innocence. Le mari ferma la porte à l'inſtant ; & ayant rempli un vaſe d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à ſa femme d'y mettre la main : elle obéit auſſi-tôt, en diſant qu'elle ne la retireroit que quand il le lui auroit commandé. La fermeté de cette femme étonna ſon mari, il la laiſſa un peu de temps ſans lui rien dire ; mais voyant qu'elle ne donnoit aucun ſigne de douleur, & que ſa main n'étoit nullement brûlée, il ſe jetta à ſes pieds & lui demanda pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec ſa femme, & me raconta tout en pleurs ce qui lui étoit arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'aſſura qu'elle n'avoit pas plus reſſenti de douleur que ſi ſa main eût été dans de l'eau tiéde. On en croira ce qu'on voudra, mais moi qui ai vu juſqu'où alloit la folle jalouſie

jalousie de cet homme, & la conviction qu'il eut depuis de la vertu de sa femme, je ne puis pas douter de la vérité de ce fait.

Une femme Chrétienne, d'une autre Bourgade, ayant été suspecte à son mari, il l'accusa d'infidélité devant sa caste, où les Gentils avoient tout pouvoir. Elle fut condamnée aussi-tôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvroit la tête, une trentaine de charbons ardens. Si la toile brûloit, elle devoit être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; & après avoir fait vingt pas, elle les jetta sur son accusateur. C'est une chose qui se passa à la vue de plus de deux cens témoins. J'arrivai deux mois après dans cette Peuplade, & j'imposai au mari une pénitence proportionnée à sa faute.

J'en sçai d'autres qu'on a contraint de lécher, avec la langue, des tuiles en feu, & qui n'en ont point été brûlés. Quand les Gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accusé, & ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remede caché qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On

prépare un grand vaſe rond, à-peu-près comme une groſſe boule, dont l'entrée eſt ſi étroite, que c'eſt tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vaſe un de ces gros ſerpens dont la morſure eſt mortelle, ſi on n'y remédie ſur l'heure : on y met auſſi un anneau. Enſuite on oblige ceux qui ſont ſoupçonnés du vol, de retirer l'anneau du vaſe. Le premier qui eſt mordu, eſt déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas expoſer trop légérement les accuſés à ces ſortes d'épreuves. Si, par exemple, c'eſt un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou ſemblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante perſonnes des vaſes ronds à-peu-près comme une boule, à chacun le ſien, afin que le voleur puiſſe y mettre ſecrétement le bijou : ces vaſes ſont faits d'une matiere aſſez aiſée à ſe diſſoudre dans l'eau ; chacun va porter ſon vaſe dans une eſpece de cuvette ; on y délaye tous les vaſes, & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, ſans qu'on puiſſe découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, & que la

loi du Talion ait lieu dans la caſte ; cette loi s'obſerve dans toute la rigueur. La lettre du Pere Martin que vous pouvez lire dans un des Recueils de ces Lettres édifiantes & curieuſes, vous en fournira pluſieurs exemples. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi du Talion regne dans toute la caſte des Voleurs, elle n'eſt en uſage que parmi ceux qui ſont entre le Marava & le Maduré.

Les meurtres ſont aſſez rares dans toute l'Inde, & delà vient peut-être qu'il y a ſi peu de juſtice pour ces ſortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine ſomme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aiſément ſa grace : & ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que ſi quelqu'Officier même du Prince a été tué, le meurtrier en ſera quitte moyennant un préſent de mille écus. Il eſt permis au mari, ſuivant les loix, de tuer ſa femme adultere & ſon complice, quand il peut les ſurprendre enſemble ; mais il doit les tuer tous deux, & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'eſt pas préciſément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir, Sous le regne de la Princeſſe

Mangamal, qui s'étoit faite une loi de ne faire mourir perſonne ; on n'a pas vu de plus grands déſordres que ſous celui des autres Rois qui puniſſoient les coupables. S'il ſe trouvoit un Etat en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, & où l'exil ne conſiſtât, comme aux Indes, qu'à ſortir par une porte de la ville, & à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abondonneroit-on pas ?

Mais ſous quelque Prince que ce ſoit, il n'eſt jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il ſoit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de *Trichirapali*, lorſqu'on ſurprit deux Brames qui faiſoient des ſacrifices abominables pour procurer la mort de la Reine. On ſe contenta de leur arracher les yeux : encore cette exécution ſe fit-elle contre la volonté de la Reine, qui ne pouvoit ſe réſoudre à permettre qu'on les punît. On voit pourtant dans l'hiſtoire des Rois de Maduré, que quand ils étoient mécontens de quelques Brames, à la vérité ils s'abſtenoient de répandre leur ſang, mais ils les faiſoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds ;

cette haie étoit gardée par des ſoldats ; on diminuoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire & à manger, & ainſi peu-à-peu le défaut d'alimens leur cauſoit la mort.

Voilà, Monſieur, une idée générale de la maniere dont la juſtice eſt adminiſtrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes, qui ſont comme autant de loix qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIERE MAXIME.

Quand il y a pluſieurs enfans dans une maiſon, les enfans mâles ſont les ſeuls héritiers ; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai ſouvent reproché aux Indiens que cette maxime paroiſſoit injuſte & contraire au droit naturel, puiſque les filles ont le même pere & la même mere que leurs freres. Mais ils m'apportoient d'abord cette réponſe générale, que c'eſt la coutume, & qu'une pareille coutume ayant été introduite du conſentement de la Nation, elle ne pouvoit être injuſte. Ils ajoutoient que

les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les peres & les meres, & à leur défaut les freres, étoient obligés de les marier; qu'ainſi, en les transférant dans une autre famille, auſſi noble que la leur (car on ne peut pas ſe marier hors de ſa caſte), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, & qui ne connoiſſent que très-ſuperficiellement vos coutumes; mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquois-je, ne ſont-ce pas les peres & les meres qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'eſt-ce pas à eux que les maris portent la ſomme dont ils achetent la fille qui lui eſt deſtinée? Car il eſt bon d'obſerver que, parmi les Indiens, ſe marier & acheter une femme, c'eſt la même choſe; auſſi, pour faire entendre qu'ils vont ſe marier, ils diſent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas diſſimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils diſent: la

ſomme qui a été donnée par le mari à ſon beau-pere, eſt preſque toute employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouſe. Ainſi on lui fait faire des pendans d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail & de grains d'or, des anneaux d'or & d'argent, ſuivant le rang & la nobleſſe de leurs caſtes (& il eſt à remarquer que ces anneaux ſe mettent ſouvent auſſi-bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reſte de la ſomme, ajoutent-ils, s'employe au feſtin du mariage; & ce qu'il en coûte au pere de la fille, va ſouvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en uſent autrement, ſont mépriſés : c'eſt pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, ſans preſque rien employer pour elles de la ſomme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font eſt légitime, puiſque cet argent qu'ils reçoivent, ſert à marier leurs enfans mâles.

Je me ſouviens qu'ayant autrefois expoſé en Europe cette coutume des Indiens, on ſe récria fort, en diſant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux loix de la nature. Cependant

nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés. Il y est rapporté que les filles de Salphad, après la mort de leur pere qui n'avoit point laissé d'enfans mâles, se présenterent à Moïse & à Eléazar(1), & demanderent de recueillir l'héritage. Sur quoi la Sçavant Cornelius *à Lapide* dit, que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs, quand elles avoient des freres, ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur pere. *Ex hoc loco colligitur quod apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium erat hæres, ita ut filiæ nullam hæreditatis partem adire possent.* C'est, ajoute cet Auteur, parce que les familles, parmi les Israëlites, étoient seulement nommées, distinguées & conservées par les enfans mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la Providence de Dieu, afin que l'on pût connoître les successions des héritages, & de qui elles étoient sorties, & qu'on comprît clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs & de la famille de Juda, comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainsi les filles, parmi les Juifs, ne devoient rien atten-

(1) Nomb. chap. 27, v. 1.

dre de l'héritage de leur pere, ſuppoſé qu'elles euſſent des freres ; & même, quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas ſi clair qu'elles euſſent droit d'y prétendre, puiſqu'on voit que les filles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut conſulter Dieu, & attendre ſa réponſe qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, ſont de pire condition que chez les Juifs, puiſque les filles Juives, qui n'avoient pas de freres, avoient droit à l'héritage ; au lieu que parmi les Indiens, il y a une excluſion entiere pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de freres. Deux freres ſe marient ; l'un a un fils, & l'autre a une fille. Tout le bien qui devroit naturellement venir à la fille, va à ſon oncle ; mais auſſi il contracte l'obligation de marier ſa niece le plus avantageuſement qu'il lui eſt poſſible.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princeſſes ont de grands privileges, qui les mettent au-deſſus de leurs freres, parce que le droit de ſuccéder ne vient que du côté de la mere. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui ſoit de ſon ſang, quoiqu'il ait un enfant mâle d'une

autre femme de même caſte, ce ſera la Princeſſe qui ſuccédera & à qui appartiendra l'héritage. Elle peut ſe marier à qui elle voudra, & quand ſon mari ne ſeroit pas du ſang royal, ſes enfans ſeront toujours Rois, parce qu'ils ſont du ſang royal du côté maternel, le pere n'étant compté pour rien, & le droit, comme je l'ai déja dit, venant uniquement du côté de la mere.

On doit conclure de ce même principe, que ſi cette princeſſe qui regne, a un garçon & une fille, & qu'on ne puiſſe pas trouver une Princeſſe du ſang royal pour la marier au Prince, ce ſeront les enfans de la fille, qui regneront préférablement aux enfans de ſon frere. Et quand ni le Prince ni la Princeſſe n'ont point d'enfans, comme cela eſt arrivé dans le Royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui ſoient iſſus du même ſang : & cela ſe pratique, quoique le Roi ait des enfans de ſa caſte, s'ils ne ſont pas du ſang royal, du côté de la mere. Quand ce ſont les Reines qui ont la puiſſance abſolue, il y a toujours ſix ou ſept perſonnes qui l'aident à porter le fardeau du Gouvernement.

SECONDE MAXIME.

Ce n'eſt pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Palleacarrens, & des Chefs de bourgade qui doit ſuccéder aux états ou au gouvernement de ſon pere.

Cette maxime, qui regle la ſucceſſion des Princes, a beſoin d'explication. Les Indiens diſtinguent deux ſortes de dignités : celles qui paſſent du pere au fils, & celles qui ſont ſeulement attachées à quelques perſonnes, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'elles paſſent à leurs enfans. Il n'eſt pas queſtion de celles-ci, puiſque le Prince peut en diſpoſer à ſon gré & choiſir qui il lui plaira. Mais il eſt queſtion des états qui ſont héréditaires. La coutume veut que les aînés ſuccédent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorſqu'ils ont peu d'eſprit, & qu'ils ſemblent peu propres à bien gouverner ; & qu'au contraire le cadet a de grandes diſpoſitions pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi diſpoſe les choſes de telle ſorte, qu'il fait tomber ſes états au cadet. S'il ne le faiſoit pas, les parens s'aſſemble-

roient après sa mort, & choisiroient le cadet : & comme c'est une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse, car sans avoir les dégoûts & les peines qui sont inséparables de la Royauté, il en a les agrémens & les douceurs : on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causeroit une soumission forcée.

Ce qui se dit des Rois & des Princes, doit s'entendre à proportion des *Pallea-carrens* & des Chefs de Bourgade. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux freres, Princes de *Tanjaour*, gouverner tous deux ensemble le pays qui leur a été laissé par leur frere aîné, qui n'avoit point d'enfans. Il est vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité commune embarrassoit leurs sujets, ils ont partagé entr'eux le Royaume de *Tanjaour*, mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même Palais, & d'y vivre dans une parfaite union. Ils sont les enfans d'un frere du fameux Sivagi, si célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le Trône des successeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les Princes

Mogols eſt bien différente : celui qui a des forces plus conſidérables & qui remporte la victoire ſur ſes freres, ſuccéde aux vaſtes Etats du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la priſon aux vaincus. On dit qu'Aurengzebe ayant été prié de déterminer celui de ſes enfans qu'il croyoit le plus capable de lui ſuccéder, il refuſa de le faire, apportant pour raiſon, que c'étoit au Ciel à en décider. Il étoit monté lui-même ſur le Trône, en faiſant mourir ſes freres, & en retenant priſonnier ſon propre pere, qu'il vouloit, diſoit-il, décharger du poids du gouvernement. Etrange politique des Mogols qui réduit les freres à une eſpece de néceſſité de s'égorger les uns les autres. Nos Princes Indiens abhorrent une ſi déteſtable maxime : il n'y a point de Pays où les freres ſoient plus unis.

TROISIEME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans, doit être mis à la maſſe commune, & être partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange ; mais

elle eſt généralement ſuivie aux Indes ; & c'eſt ſuivant cette regle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la choſe plus claire. Suppoſons qu'un Indien, qui a cinq enfans, laiſſe en mourant cent pagodes, qui font cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faiſoit le partage, on devroit donner à chacun cent livres ; mais ſi le partage ne ſe fait pas, comme il eſt très-rare qu'on le faſſe, ſur-tout quand quelqu'un des freres n'eſt pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle ſomme à la maſſe commune, afin qu'elle ſoit partagée également à tous les freres. On aſſemble pour cela les parens & les amis : ſi l'aîné fait quelque réſiſtance, il eſt toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre uſage, que les uns blâment, & que d'autres admirent. Lorſque parmi les freres il y en a quelqu'un qui a peu d'eſprit, & que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres ; parce que, diſent-ils, celui qui n'a point d'eſprit eſt incapable de faire valoir le bien qu'on lui laiſſe, au lieu que les autres qui ont du génie & du ſçavoir faire, deviendront en peu de temps beaucoup

plus riches que leur frere, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens sont communs, & ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils & les petits-fils de ses freres, il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture, &c. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatre-vingt personnes qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, & elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, & l'on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi des Idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de Chrétiens d'Europe,

que le moindre intérêt diviſe, & en gage dans des procès éternels?

QUATRIEME MAXIME.

Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des peres & meres qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfans, il en choiſit ſouvent chez quelqu'un de ſes parens qu'il adopte. Les cérémonies qu'on obſerve en cette occaſion méritent d'être rapportées. On fait une aſſemblée dans la maiſon des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vaſe de cuivre de la figure de nos grands plats : on le place de telle ſorte, que l'enfant y puiſſe mettre les deux pieds, & s'y tenir debout s'il en a la force. Enſuite le mari & la femme diſent à peu près ce qui ſuit. Nous vous avertiſſons que n'ayant point d'enfant, nous ſouhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choiſiſſons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront déſormais, comme ſi véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à eſpérer de celui qui étoit ſon pere naturel. En foi de quoi nous

allons boire l'eau de ſafran, ſi vous y conſentez. Les aſſiſtans donnent leur conſentement par un ſigne de tête ; après quoi le mari & la femme ſe baiſſent en verſant de l'eau, dans laquelle on a délayé du ſafran : ils en lavent les pieds de l'enfant, & ils boivent l'eau qui eſt reſtée dans le vaſe. On paſſe auſſitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'eſt paſſé, & les témoins ſignent. Cet écrit s'appelle *Manchinircani-chitou.*

Si le mari ou la femme ont dans la ſuite des enfans, ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté, & celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les loix ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté & les véritables enfans. On a vu même ſouvent, que les peres & les meres avoient plus de tendreſſe pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfans, s'imaginant que les Dieux touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faiſant cette adoption, leur avoient accordé des enfans & des biens temporels, qu'ils n'auroient pas eus ſans cela.

Il y a une autre eſpece d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe de ſingulier. Si un pere & une mere qui

ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui reſſemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant ſon pere & ſa mere : c'eſt à quoi l'enfant ne manque gueres de conſentir, & alors l'adoption eſt faite. Elle s'appelle dans la langue du pays *oppari pirieradou*. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'un *Choutre* peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour ſon fils, s'il a des traits ſemblables à l'un de ſes enfans morts, & ce Brame l'appellera ſon pere : cependant comme ils ſont de caſte différente, ils ne mangeront jamais enſemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit ſe dire pareillement des freres & des ſœurs qui adoptent, de la même façon, celui ou celle qui reſſemble ou au frere ou à la ſœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la ſuite comme freres & ſœurs ; ils les aſſiſtent dans l'occaſion ; ils prennent part aux avantages ou aux diſgraces qui leur arrivent. Les Indiens diſent, que par-là ils ſoulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puiſqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent, d'autres enfans, d'autres freres, d'autres ſœurs. Mais cette ſorte de parenté finit

par la mort de ceux qui ont adopté, & ne paſſe point à leurs enfans.

CINQUIEME MAXIME.

Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.

Un des plus ſages réglemens qui ſoit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles & des tantes, comme ces oncles & ces tantes ſont cenſés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs ſœurs, ils ſont élevés comme les autres enfans de la maiſon. Le pere putatif eſt obligé de les pourvoir de la même maniere que les autres enfans, de les marier quand ils ſont en âge, & de faire les frais néceſſaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'eſt en conſéquence de cette coutume que, lorſqu'un homme a perdu ſa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouſer la ſœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, diſent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les enfans de la ſœur morte deviennent toujours les enfans de la ſœur vivante. On ne ſçauroit les convaincre de l'équité de la loi eccléſiaſtique, qui dé-

fend à un homme d'épouſer en ſecondes noces la ſœur de ſa femme défunte. Ne voyez-vous pas, nous diſent-ils, que ſi cet homme » ne ſe marie pas avec la » ſœur de ſa femme, il faudra qu'il » épouſe une autre fille, qui ſera une » véritable maraſtre, qui ne manquera » pas de maltraiter les enfans de ſon » mari pour avantager les ſiens : au lieu » que ſi la ſœur de la défunte ſe marie » avec ſon beau-frere, qui eſt veuf, les » enfans de la ſœur aînée ſeront toujours » cenſés ſes propres enfans ».

Enfin ſi les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on fait une aſſemblée de parens qui choiſiſſent quelqu'un qui ait ſoin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laiſſé, & on eſt obligé de le lui remettre auſſi-tôt qu'il eſt majeur. Ceux qui élevent les orphelins, leur font gagner leur vie dès qu'ils ſont en âge de travailler. S'ils ont de l'eſprit, on les met à l'école pour y apprendre à lire, à écrire & à chiffrer.

SIXIEME MAXIME.

Quelque crime qu'ayent commis les enfans à l'égard de leurs peres, ils ne peuvent jamais être déshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très-difficile de prouver en Europe qu'un pere, qui deshérite son fils, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité ce pouvoir des peres & la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir, mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les peres à abuser de leur pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très-sage & remplie d'équité. Ainsi quand un fils auroit frappé son pere, qu'il l'auroit blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colere il auroit même attenté à sa vie, sans pourtant exécuter son dessein, le pere est obligé de lui pardonner: & s'il arrivoit que le pere déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitemens qu'il en

a reçus, les freres qui prétendroient exécuter la volonté de leur pere, seroient condamnés à tous les Tribunaux des Indes. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un pere ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a mépriſé & insulté: ils répondent, que rien au contraire n'est plus scandaleux que de voir mourir un pere avec des sentimens de haine pour ses enfans. L'obligation d'un pere, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit: car enfin, ce fils n'est-il pas né de son pere? Il en est donc une portion. Hé, quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche?

C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas deshériter leur pere, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi un fils unique marié qui meurt sans enfans avec beaucoup de bien, c'est son pere qui est son héritier, & il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.

SEPTIEME MAXIME.

Le pere est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, & les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur pere.

Cette regle est générale, & sert à vider les procès qui touchent cette matiere. Cependant, de la maniere que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, & qu'il donne des obligations en bonne forme, le pere est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grace, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage: ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même regle s'observe à l'égard des dettes que contractent les peres; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenses folles & indignes d'un honnête homme, quand même le fils renonceroit à l'heritage, il sera tou-

jours condamné à payer les dettes de ſon pere.

Il faut raiſonner de la même maniere des dettes qu'un des freres a contractées avant le partage des biens ; l'aîné eſt obligé de les payer, & celui qui a été un diſſipateur, ne laiſſe pas d'avoir ſa part comme les autres à la maſſe commune. La raiſon de cette conduite eſt fondée ſur cette maxime que les Indiens admirent ; ſçavoir, qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ſes freres. Et en effet, les autres freres viennent ſe jetter à ſes pieds, & lui il les regarde comme ſes enfans. Ainſi comme le pere eſt obligé de payer les dettes de ſes enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ſes freres, eſt pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage ſe fait toujours fort tard. Cette regle ne s'étend point aux filles : le pere n'eſt point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ſes ſœurs.

Ce ſont, Monſieur, ces maximes générales qui ſervent de loix aux Indes, & qui ſont ſuivies dans l'adminiſtration de la Juſtice. Il y a d'autres loix particulieres qui regardent chaque Caſte : comme elles me meneroient trop loin, elles

elles pourront faire la matiere d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être très respectueusement, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

Du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie.

MON TRÈS-CHER FRERE,

La paix de Notre Seigneur.

Cette Mission de *Devandapallé* où le Seigneur a eu la bonté de me destiner, vient d'éprouver une rude persécution qui lui a été suscitée par les *Dasseris* de cette Ville. Les *Dasseris* composent une secte d'adorateurs de *Vichnou*, l'une des fausses Divinités du pays: ce sont les plus grands ennemis du Christianisme, & ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la foi. Le récit que je vous en ferai, sera d'autant plus fidele, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Il commença vers la fin d'Août de l'année 1710. La constance de mes Néophytes fut mise, pendant deux mois, à de rudes épreuves : on en vint aux dernieres violences pour les forcer de renoncer à leur foi : mais par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles, les Chrétiens demeurerent fermes, la vérité triompha, & le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier Ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclaroit que le Prince permettoit aux Chrétiens de continuer en paix les exercices de leur Religion. Ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des *Dasseris*, qui chercherent une occasion plus favorable de la faire éclater, & de détruire entiérement le Christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'Août de l'année derniere, ainsi que je vais le raconter.

J'étois parti au commencement du mois de Mai de la même année pour *Cruchnabouram*, où plusieurs Catéchumenes m'attendoient afin de leur conférer le baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitoient les *Dasseris* dans ma Mission de *Devandapallé*, lorsque je me préparois à célébrer la fête

de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Cette nouvelle me conſterna; & j'étois ſur le point de courir au ſecours de mes Néophytes, auxquels ma préſence ſembloit néceſſaire pour les fortifier dans la foi. Mais on me repréſenta que mon départ précipité à la veille d'une ſi grande fête, allarmeroit les nouveaux fideles, & intimideroit les proſélytes qu'on diſpoſoit au baptême. J'entrai dans cette raiſon, & je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux Chrétiens de *Devandapallé*, dans laquelle je les exhortois à rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit trouvés dignes de ſouffrir quelque choſe pour la gloire de ſon ſaint Nom : je leur rappellois le ſouvenir de ce que je leur avois dit ſi ſouvent en leur prêchant l'Evangile, que je ne leur promettois pas les biens de ce monde, mais des croix & des perſécutions qui ſont la ſemence des biens éternels que Dieu leur deſtinoit. Enfin je les aſſurois que je me rendrois inceſſamment auprès d'eux pour les conſoler, & pour participer à leurs ſouffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'Aſſomption avec beaucoup d'appareil, & je baptiſai vingt Catéchumenes. Auſſi-tôt

après je me mis en chemin pour *Devandapallé*. J'appris sur ma route que le Pere Platel, Italien & Supérieur de la Mission de *Maïssour*, à qui notre Mission de Carnate a des obligations infinies, étoit à *Cotta-cotta* (c'est une ville de la dépendance des Mores, qui n'est qu'à trois lieues de *Devandapallé*,) je reçus même à *Pongamour* deux de ses lettres, par lesquelles il me donnoit avis de ce qui se passoit dans ma Mission : je crus devoir aller trouver ce zelé Missionnaire pour le remercier de ses peines, & en même temps pour le consulter sur la conduite que je devois tenir dans les conjonctures présentes.

Il m'apprit qu'il y avoit plus de six mois que les *Dasseris* de *Maïssour* tâchoient d'exciter un orage dans sa Mission ; qu'ils avoient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur secte ; qu'ils s'étoient attroupés en grand nombre à *Cotta-cotta* ; que le Gouverneur More ayant sçu pour quelle raison ils s'assembloient, l'avoit appellé pour venir disputer avec eux ; qu'il s'étoit rendu auprès du Gouverneur cinq jours de suite, sans qu'aucun *Dasseri* eût osé paroître ; que le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si les *Dasseris* s'assembloient

encore, on châtiât les plus mutins de la troupe; que cet ordre les avoit diſſipés; qu'ils s'étoient retirés à *Devandapallé*, & qu'ils eſpéroient venir plus aiſément à bout de leurs pernicieux deſſeins, dans un pays où la foibleſſe du gouvernement leur donnoit lieu de tout entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur ſecte, furent le ſignal de la révolte. Les *Daſſeris* s'aſſemblerent, & vinrent en foule, au ſon de leurs inſtrumens, aſſiéger l'Egliſe d'où ils ſçavoient que j'étois abſent. Il n'y avoit alors dans l'Egliſe qu'un vieux Catéchiſte aveugle, & un Chrétien qui accourut au bruit que faiſoit cette troupe inſenſée. Il n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les *Daſſeris* y entrerent en pouſſant des cris de joie, & en vomiſſant les plus exécrables blaſphêmes contre le vrai Dieu. Ils ſe ſaiſirent des deux Néophytes, & il les promenerent en ſpectacle dans les rues de la Ville, au milieu des huées d'un grand peuple qui les chargeoit d'outrages; après quoi ils les chaſſerent de la Ville, & ils défendirent aux gardes de les y laiſſer rentrer.

Le Chrétien dont je parle donna en cette occaſion des marques de ſa foi &

de sa constance. Bien qu'il lui fut facile d'échapper aux insultes de ces furieux, il marchoit à pas lents dans les rues, conduisant par la main le Catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance, mêlée de gaieté & de modestie, on eût jugé que c'étoit pour lui un jour de triomphe. Les Payens mêmes en furent surpris & édifiés.

Les *Dasseris* parcoururent ensuite les maisons de la plûpart des Néophytes, & ils y commirent mille indignités. Ils déclarerent publiquement les Chrétiens déchus de leur Caste, & incapables de faire aucun commerce dans la ville. Dès-lors, il ne fut plus permis aux Chrétiens de puiser de l'eau dans les puits & les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du Christianisme augmentant de plus en plus, les Chrétiens s'assemblerent aux environs du Palais, & s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, femmes & enfans, ils demanderent justice de la violence qui leur étoit faite. « Nos » Docteurs, dirent-ils, en parlant des » Missionnaires, visitent les diverses con-

» trées où ils ont des disciples, ils se-
» ront bientôt de retour, & ils n'auront
» pas de peine à faire voir la fausseté de
» ce que leurs ennemis leur imputent.
» Cependant nous sommes prêts à souffrir
» toutes sortes de tourmens, & à perdre
» même la vie, si l'on peut nous re-
» procher autre chose, que d'adorer le
» vrai Dieu créateur du ciel & de la
» terre ».

Ils demeurèrent jusqu'au soir aux portes du palais, exposés aux railleries & aux insultes des *Dasseris*, sans qu'on daignât leur faire aucune réponse. Enfin, comme ils persistoient à demander justice, le Prince leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à se retirer, & qu'il examineroit leur affaire. Les Chrétiens comprirent bien que c'étoit-là une défaite : mais il fallut obéir, & ils se retirerent.

Le lendemain les *Dasseris* publierent qu'ils avoient permission du Prince de s'emparer de l'Eglise ; ils en chasserent une famille Chrétienne de Brames qui y demeuroit, & y établirent des familles de leur secte. Ils arracherent des médailles que des Chrétiennes portoient au col, ou qu'elles avoient à leur chapelet, & les attachant par dérision à leurs souliers : c'est ainsi, disoient-ils, en les traî-

nant par les rues, qu'il faut traiter les Dieux des Chrétiens, puiſqu'ils ont l'audace de ſoutenir que nos divinités ne ſont que des idoles inanimées.

A peine ſe furent-ils rendus maîtres de l'Egliſe, qu'ils en renverſerent l'autel, & afin de purifier, diſoient-ils, un lieu ſi abominable, ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainſi le Temple du vrai Dieu devint-il la retraite des démons. Ils publierent enſuite dans la ville, qu'en détruiſant l'autel, ils y avoient trouvé des oſſemens, & une certaine poudre propre aux enchantemens magiques, que les Miſſionnaires employoient pour enſorceler ceux qu'ils vouloient attirer à leur Religion. C'eſt ce qu'ils oſerent bien me reprocher à moi-même, comme ſi c'eût été une vérité prouvée, & dont il ne fut pas permis de douter.

J'étois dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers Néophytes : mais il m'étoit difficile d'entrer dans la ville ſans être découvert, car il y avoit défenſe aux gardes d'y laiſſer entrer aucun Miſſionnaire. Je pris le temps de la nuit, & je m'étois déguiſé de telle maniere, que les gardes ne me reconnurent point. Je paſſai cette nuit-là chez un fervent Chrétien, & le lendemain dès la pointe

du jour, je parus à l'entrée de la forteresse ſur un lieu un peu élevé. Comme c'étoit l'endroit où il y a le plus grand concours de peuple, les *Daſſeris* furent bien-tôt avertis de mon arrivée : deux des principaux me traiterent d'une maniere ſi injurieuſe & ſi mépriſante, que le peuple en fut indigné. J'eus occaſion d'expliquer les vérités chrétiennes à beaucoup d'infideles, que la curioſité avoit attirés autour de moi: je me plaignis enſuite aux principaux Miniſtres du Prince, de l'injuſtice avec laquelle on s'étoit emparé de mon Egliſe durant mon abſence, & des mauvais traitemens qu'on avoit fait à mes Néophytes : je leur inſinuai que les *Daſſeris* avoient parmi eux des perſonnes habiles, que j'étois prêt de diſputer avec eux en préſence du Prince même, ou des principaux de la ville ; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur faiſois. Ces prétendus Docteurs ne ſe piquent pas autrement de ſcience, & ils ſe contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent, & dont ils ſe font infiniment reſpecter.

Cependant quelques Chrétiens qui m'avoient accompagné, ſe retirerent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu

où j'étois, & ils s'entretenoient avec les soldats, lorsqu'un *Dasseri* qui les apperçut, fit aux soldats une severe réprimande de ce qu'ils osoient parler à des gens déclarés infâmes & entiérement perdus de réputation. Les Chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu, & il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces tristes conjonctures que pour surcroît de douleur, j'appris la mort de deux de nos chers Missionnaires, les Peres Mauduit & de Courbeville : on ne doute point que les ennemis de la foi ne les aient empoisonnés; ils moururent tous deux en moins d'un quart-d'heure.

Je passai deux jours & une nuit dans le même lieu, exposé à la pluie & aux ardeurs du soleil, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de ris sec. J'y serois demeuré plus long-temps (car je m'appercevois que les esprits revenoient en ma faveur) sans un incident qui m'obligea de me retirer.

Les Gentils célébroient ce jour-là une de leurs Fêtes, où l'on porte par la ville l'Idole de leur principale Divinité, qu'ils appellent *Vichnou*. Peu de temps avant que passât cette pompe sacrilege, des Huissiers, entre lesquels étoit un *Dasseri*,

me demanderent ſi je ne me leverois pas pour honorer l'Idole à ſon paſſage. Je lui répondis que je n'adorois que le ſeul vrai Dieu, & que je ne reconnoiſſois point d'autre Divinité que la ſienne. Le premier Miniſtre du Prince qui eſt affectionné aux Chrétiens me fit la même demande, & il reçut la même réponſe: ſur quoi il me dit, que les *Daſſeris* étant en grand nombre autour de l'Idole, pourroient ſe porter à de fâcheuſes extrêmités ſi je demeurois dans ce lieu, & qu'il me conſeilloit de me retirer. Je me ſerois eſtimé heureux de donner ma vie dans une ſemblable occaſion, & pour une pareille cauſe, puiſque c'eſt le bonheur auquel aſpire un Miſſionnaire, & qu'il va chercher dans ces terres barbares: mais la crainte d'aigrir les eſprits, & de nuire par-là aux intérêts de la Religion, m'engagea à ſuivre ſon avis, & je me retirai dans le jardin d'un ſoldat Chrétien peu éloigné de l'endroit où j'étois.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoiſonner l'eſprit du Prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta enſuite, que les invectives des Chrétiens contre les Dieux du pays, venoient d'être confirmées tout récem-

ment par ma conduite, & qu'il falloit que leur Divinité passât dans mon esprit pour quelque chose de bien abominable, puisque j'avois même refusé de la voir.

Deux jours après, un ancien Brame qui a du crédit auprès du Prince, lui parla en ma faveur : il lui représenta que son pere nous avoit toujours protégé, & que malgré les efforts des *Dasseris*, dont il avoit examiné les plaintes, il nous avoit permis de bâtir une Eglise ; qu'il devoit imiter une conduite si équitable, & ne pas prêter si facilement l'oreille aux discours de gens qui n'ont que la passion pour guide.

Le Prince régnant qui étant fort jeune & sans expérience, se livre aux premieres impressions, répondit qu'il examineroit l'affaire, & qu'il pacifieroit ces troubles : mais un autre Brame, qui a le soin de la principale Pagode de la ville, & qui est à la tête des affaires, dit brusquement que la chose étoit toute examinée, & qu'il ne s'agissoit plus que de nous chasser pour toujours de la ville ; & sur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étois digne de compassion, qu'il y avoit quatre jours que je ne prenois presque point de nourriture, & que s'il m'arrivoit quelque accident, la malé-

diction du Ciel pourroit tomber ſur leur ville : Je prends tout ſur moi, repliqua-t-il ; s'il meurt, je ferai traîner ſon corps par les rues, & cette vengeance appaiſera ſans doute nos Dieux outragés. Quand ce Brame ſe fut ainſi déclaré contre les Chrétiens, il n'y eut plus perſonne qui osât s'intéreſſer pour eux.

Dès-lors les *Daſſeris* ſe crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils ſe voyoient appuyés du beau-pere du Prince qui eſt Général des troupes, homme peu éclairé, & livré aux caprices de ces faux Docteurs qu'il ſuit aveuglément. Ce fut par ſon ordre que deux jeunes ſoldats Chrétiens furent arrêtés dans la Fortereſſe, on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la Foi, mais ces généreux fideles répondirent avec fermeté, que le Prince étoit le maître de leurs biens & de leur vie, mais que pour leur Religion, ils étoient réſolus de la conſerver au prix de ce qui leur étoit le plus cher.

Les *Daſſeris*, accompagnés des Archers de la ville, parcoururent de nouveau les maiſons des Chrétiens, & ils leur ordonnerent de la part du Prince ou de renoncer à la foi, ou de ſortir de la ville. Ils briſerent ce que ces pauvres

gens avoient dans leurs maisons, ils les maltraiterent de paroles & de coups, ils défendirent au peuple d'avoir aucune liaison avec eux & même de leur parler. Ils pillerent en plein marché les denrées que quelques Chrétiens y apportoient pour vendre & pour avoir de quoi subsister. La plûpart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce, furent réduits à la plus extrême nécessité. Leurs parens mêmes devinrent leurs plus cruels persécuteurs; personne n'étoit touché de leur disgrace, tant le nom Chrétien étoit devenu odieux dans le pays : la voix publique étoit qu'il ne falloit plus y souffrir ni ceux qui prêchoient la nouvelle loi, ni ceux qui l'écoutoient.

Les Chrétiens, au milieu de ces indignes traitemens, faisoient éclater leur joie & leur constance : ils disoient hautement qu'ils étoient prêts de donner leur vie plutôt que d'abandonner la vérité que Dieu leur avoit fait la grace de connoître, & qu'on pouvoit en faire l'épreuve. « Ce n'est pas votre vie que » nous demandons, répondoient les *Daf-* » *seris*, mais reprenez le *Naaman*, c'est- » à-dire, votre ancienne religion, ou » sortez de la ville ».

Quelques familles Chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, & de se réfugier dans une espece de caverne à une portée de mousquet de la ville; ils y demeurerent près de deux mois, & comme c'étoit la saison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir: le lieu étoit fort étroit, ils y étoient les uns sur les autres au milieu de l'eau & de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs obligés de s'apprêter à manger dans ce lieu-là, la pluie ne leur permettant pas de sortir dehors, la fumée étoit pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, & il m'étoit difficile de retenir mes larmes; mais autant que j'étois attristé de leurs disgraces, autant étois-je édifié de leur courage & de leur piété. Quand je tâchois de les consoler. « Hé » quoi! mon Pere, me disoient-ils d'un » air content, avez-vous raison de nous » plaindre? qu'avons-nous donc tant » souffert? qui de nous a donné sa vie » pour Jesus-Christ? nous sommes en » parfaite santé, & sa main puissante » nous soutient dans ces légeres adver- » sités: que son saint nom soit beni; » pourvu que ce Dieu de bonté nous » fasse un jour miséricorde, ne sommes- » nous pas trop heureux »?

D'un autre côté les Chrétiens qui étoient restés dans la ville, étoient exposés chaque jour à de nouvelles insultes : les *Dasseris* les traînoient hors de leurs maisons, & les traitoient avec la derniere violence. Ils allerent chez la belle-mere de deux jeunes Chrétiens qu'on retenoit dans la forteresse, & ayant honte de la frapper, ils lâcherent sur elle des femmes prostituées qu'ils avoient introduites dans sa maison ; ces femmes perdues d'honneur, se jetterent sur la Néophyte, la traînerent par les cheveux dans la cour, la foulerent aux pieds, & la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver le visage tout ensanglanté, & elle prévint ce que j'aurois pû lui dire pour la consoler, en m'assurant qu'elle avoit une véritable joie de souffrir quelque chose pour Jesus-Christ, & qu'elle souhaitoit d'être mise à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner son amour.

Ce fervent Chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, fut celui qui fit paroître le plus de constance. Bien qu'il ne fut pas Catéchiste, il en rempliſſoit les fonctions : il alloit hardiment dans la ville & dans la forteresse, il parcouroit sans cesse les mai-

ſons des Chrétiens, & il les animoit à perſévérer dans la foi. On lui vint dire un jour qu'on briſoit tout dans ſa maiſon, il y alla, & y ayant trouvé une troupe de *Daſſeris* : « Sont-ce donc là, leur » dit-il, les inſtructions que vous don- » nent vos prétendus Docteurs ? les vio- » lences que vous exercez depuis tant » de temps contre nous, portent-elles » le caractere de la vérité ? vos Doc- » teurs n'ont-ils rien de meilleur à vous » enſeigner » ? Enſuite adreſſant la pa- role à ceux qui étoient accourus en foule au bruit que faiſoient les *Daſſeris*, il leur fit un aſſez long diſcours, dans lequel il leur montra que la Religion Chrétienne enſeignoit au contraire la douceur, la patience, l'amour des en- nemis, le pardon des injures, & la connoiſſance du vrai Dieu. « Comparez » maintenant, ajouta-t-il, ce que les » Docteurs de ce pays enſeignent à leurs » diſciples, avec les vérités dont je » vous parle, & jugez vous-mêmes » qui ſont ceux que vous devez ſuivre » pour arriver au Ciel ». Il parla avec tant d'énergie, & parut ſi pénétré de ce qu'il diſoit, que les Gentils mêmes le comblerent d'éloges, & que les archers s'excuſerent de leurs violences, ſur les

ordres précis que leur avoit donnés le beau-pere du Prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponſe généreuſe d'un jeune enfant de dix ans, & d'une petite fille de huit ans. Ils étoient à l'Egliſe avec leur pere, lorſque cette tempête commença à s'élever; les officiers du Prince leur demanderent en plaiſantant, s'ils étoient prêts de mourir auſſi pour le Dieu qu'ils adoroient? A ces mots ces deux enfans ſe mirent à genoux: « Oui, dirent-ils, » d'un ton ferme, en joignant les mains » & en préſentant le col; oui, nous ſom- » mes prêts de verſer notre ſang pour » le vrai Dieu ». C'eſt de leur pere que j'ai appris cette particularité. Les Officiers ſe retirerent confus, & en mettant la main ſur la bouche, pour marquer leur étonnement.

Les *Daſſeris* allerent chez un autre Chrétien qui garde les clefs d'une des portes de la ville, dans le deſſein de le chaſſer de ſa maiſon lui & ſa famille, qui eſt fort nombreuſe. Le Néophyte les reçut d'un air tranquille, & il leur parla avec tant de candeur, il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui faiſoient, qu'ils changerent tout-à-coup de réſolution. Celui d'entr'eux qui pa-

roiſſoit le plus irrité, lui dit en ſe levant, qu'ils étoient venus pour le chaſſer de ſa maiſon, mais qu'il pouvoit y demeurer en paix. Il ſemble que Dieu ait voulu récompenſer par-là la charité de ce vertueux Néophyte : ſa maiſon étoit devenue l'aſyle de pluſieurs femmes Chrétiennes qui s'y retiroient. Ses amis avoient beau lui remontrer que s'il ne gardoit pas plus de meſures, il s'expoſeroit infailliblement à la rage des *Daſſeris*, il ne refuſa jamais aucune des Chrétiennes qui ſe préſenterent.

Une autre veuve Chrétienne qui a quatre enfans, & qui d'une vie commode & aiſée, eſt tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner ſa vie, loin de ſe plaindre de ſa ſituation, ne s'attriſtoit que d'une ſeule choſe : il lui ſembloit que ſes enfans ne prioient pas Dieu avec aſſez de ferveur; « le reſte, » me diſoit-elle, je le compte pour » rien : que mes enfans aient de la piété, » Dieu ne les abandonnera pas ».

Un ſoldat Chrétien qui avoit été chaſſé de la ville y fut rappellé par ſon Capitaine qui prétendoit le pervertir : ce ſoldat vint auſſi-tôt me trouver pour ſçavoir de moi ce qu'il devoit répon-

dre : je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa foi, & à mettre sa confiance en Dieu, qui ne manqueroit pas de lui inspirer ce qu'il devoit dire dans cette rencontre. En effet, le Capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivoit une loi nouvelle : « Cette » loi que je professe, répondit le sol- » dat, est la plus ancienne qui soit au » monde, puisque c'est le vrai Dieu » qui en est l'auteur; examinez-là & » vous en conviendrez vous-même. » Au reste, si vous croyez m'intimider » par vos menaces, je vous amenerai » ma femme & mes enfans, & vous » verrez qu'eux & moi nous sommes » prêts de sacrifier notre vie pour con- » server la foi que nous avons em- » brassée ». Je fus surpris qu'un homme d'un esprit grossier eut fait une réponse si précise.

A en juger par les apparences, ce qui irritoit le plus les *Dasseris*, c'étoit de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avoient pu séduire encore un seul Néophyte. Ils essayerent s'ils ne gagneroient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille Chrétienne, dont le chef étoit en garnison dans une place voisine : « Nous sçavons, dirent-

» ils à ces bonnes gens, que vous ne » pouvez vous délivrer des vexations » qu'on vous fait; mais prenez cet ar- » gent, portez-le à nos Docteurs, & » priez-les de vous pardonner le crime » que vous avez commis en ſuivant » une Religion étrangere ». De jeunes filles Chrétiennes qui entendirent ce diſcours, vinrent ſur le champ me prier d'envoyer quelqu'un qui ſoutînt leurs parens dans le danger préſent où ils ſe trouvoient. Un fervent Chrétien que j'avois auprès de moi y accourut, & s'adreſſant aux *Daſſeris* : « Ce ſont » donc là, leur dit-il, les lâches arti- » fices que vos Docteurs employent » pour nous perdre? faites-leur ſçavoir » que quand ils nous offriroient tous » les biens que le Prince poſſede, nul » d'entre nous n'abandonnera le vrai » Dieu qu'il adore ». Ces reproches, joints à la fermeté de cette famille, obligerent les *Daſſeris* à ſe retirer bien confus, de n'avoir pu réuſſir dans leur projet.

Cependant comme je ne gagnois rien auprès du Prince, & qu'il ne me donnoit que des paroles ſtériles tandis que nos ennemis entreprenoient tout à l'ombre de ſon autorité, j'écrivis au Pere

Platel qui étoit encore à *Cotta-cotta*, & je le priai d'aller encore une fois à l'armée de *Maïssour* dont il connoissoit deux des principaux chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au camp, il ne put rien obtenir.

D'un autre côté le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission de *Carnate*, qui relevoit d'une longue maladie, étoit occupé du soin de la Chretienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville qui venoient de mourir. A la premiere nouvelle qu'il eut de ce qui se passoit à *Devandapallé*, il crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au *Nabab* qui demeure à *Arcadou*, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Prince de *Devandapallé*. Il eut recours pour cela à M. de saint Hilaire : c'est un François plein de zèle pour la Religion, que son habileté dans la Médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du *Nabab*. Il obtint la lettre que nous demandions, & le Pere de la Fontaine la porta aussi-tôt à *Devandapallé*.

Il n'y avoit que deux jours que j'étois sorti de la ville quand le Pere de la

Fontaine y arriva. Jusqu'alors j'avois resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'étoit de-là que je fortifiois les Chrétiens, & que je tâchois d'attendrir le Prince sur les maux qu'on nous faisoit souffrir. Comme ma présence déplaisoit aux *Dasseris*, ils m'envoyerent des Archers pour m'ordonner de la part du Prince de sortir au plutôt de la ville. Je leur répondis que le pere du Prince m'avoit permis d'y bâtir une Eglise au vrai Dieu ; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avoit eu à se plaindre de notre conduite; & que j'obéirois quand on m'auroit fait connoître de quel crime nous étions coupables; que du reste leurs menaces & leurs violences n'étoient pas capables de m'intimider, & que j'étois sous la protection d'un Dieu tout-puissant, dont ils devoient eux-mêmes redouter la colere. Ils ne repliquerent rien à cette réponse, & ils cesserent de me faire de pareilles propositions, mais ils inquiéterent continuellement le soldat chez qui je demeurois, & c'est ce qui m'obligea de sortir de la ville.

J'allai visiter les Chrétiens qui étoient dans la caverne que j'ai décrite, & après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres,

qui s'étoient retirés dans une semblable caverne. J'y trouvai le Pere Platel, qui, au retour de l'armée de *Maïssour*, s'étoit rendu auprès de mes Néophytes pour les fortifier dans la foi. Peu après mon arrivée vint aussi le Pere de la Fontaine, de sorte que nous nous trouvâmes trois Missionnaires avec nos Catéchistes rassemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du lieu qui étoient grandes, nous étions encore dans une appréhension continuelle des soldats de l'armée de *Maïssour*, qui couroient toutes les nuits, & qui avoient commis beaucoup de meurtres dans notre voisinage.

La lettre de *Nabab* fut portée au Prince de *Devandapallé*, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes sur-le-champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous obtenir une seconde recommandation plus forte que la premiere. Il nous l'envoya aussi-tôt par un More de la maison du *Nabab*. Le beau-pere du Prince empêcha que cette seconde lettre ne produisît l'effet que nous avions sujet d'espérer, & il en prit même occasion de tourmenter davantage le peu de Chrétiens qui restoient dans la ville. C'est ce qui nous fit prendre le parti de permettre aux Chrétiens

Chrétiens de ſe retirer dans quelqu'autre ville, où ils puſſent gagner leur vie ſans être expoſés continuellement au danger de ſe perdre.

Avant que de ſe ſéparer ils voulurent tous ſe confeſſer & communier : nous admirions l'égalité d'ame & la conſtance de tant de généreux Chrétiens qui venoient de tout perdre, & qui pour la plupart chargés de familles nombreuſes, ne faiſoient paroître nulle inquiétude ſur l'avenir. « Quelque part » que nous allions, nous diſoient-ils, » nous trouverons Dieu, il aura ſoin » de nous & de nos enfans, la Provi- » dence ſur laquelle nous nous repo- » ſons ne nous manquera pas ». Une femme fort âgée qui étoit à l'extrémité, étoit hors d'état de les ſuivre ; on pria ſes parens idolâtres de lui donner une retraite dans leur maiſon ; ils eurent la cruauté de la lui refuſer. Une Chrétienne, qui demeuroit avec ſa famille dans une pauvre cabane, la fit tranſporter chez elle, & ſe chargea d'en prendre un ſoin particulier.

Une autre femme Chrétienne étant ſur le point de partir avec ſes enfans, ſon mari qui eſt Gentil, vint la trouver, & fit un dernier effort pour la

séduire. Cette femme se jetta à ses pieds en présence de plusieurs Chrétiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avoit pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle & ses enfans se séparassent de lui, puisqu'il ne leur étoit plus permis de rester dans la ville; que le seul intérêt éternel pouvoit les porter à une séparation si amere, qu'elle & ses enfans prioient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenoient attaché aux folles superstitions du paganisme, & qu'elle espéroit que le vrai Dieu qu'elle adoroit exauceroit leurs prieres. Les Chrétiens qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avoit un air tranquille & content, tandis que son mari fondoit en pleurs, & qu'il mettoit tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grace de Dieu, aucun Chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la foi. Une seule femme s'étoit cachée dès les premiers jours que l'orage commença d'éclater; les Chrétiens la soupçonnerent de crainte & de lâcheté, ils m'en porterent leurs plaintes, & ils me dirent que

pour cette raison ils lui refusoient le salut ordinaire que les Chrétiens se donnent quand ils se rencontrent. Ce salut consiste à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, & à se dire les uns aux autres : *gloire soit à Dieu tout-puissant.* Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre femme vint me trouver, & elle me protesta avec larmes qu'elle avoit toujours été ferme dans la foi, & qu'elle ne s'étoit cachée que pour se dérober aux sollicitations de son mari infidele.

Il nous étoit bien douloureux de nous séparer ainsi de nos chers Néophytes ; mais les uns étoient obligés d'aller chercher de quoi vivre dans des villes éloignées, & il n'étoit plus permis aux autres d'avoir aucune communication avec les Missionnaires ; on les épioit au sortir de la ville, & on leur en refusoit l'entrée quand ils nous avoient parlé.

Comme la perte de la Mission de *Devandapallé* pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, soit pour les anciennes Missions que nous avions dans d'autres villes, soit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il étoit important de faire les derniers efforts pour rétablir les Chrétiens dans leurs maisons. C'est

pourquoi le Pere de la Fontaine retourna à *Velour*, afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pouvoient prendre auprès du *Nabab*. Cette voie étoit la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivieres & des étangs, rendirent ce voyage très-pénible. Le Missionnaire fut contraint de passer quelques rivieres, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à *Velour*, & ayant obtenu de M. de Saint-Hilaire les lettres qu'il souhaitoit, il en repartit sur-le-champ pour les porter au *Nabab* qui s'avançoit avec son armée contre le *Maïssour*. Il la trouva campée aux portes de *Devandapallé*, & ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le *Nabab* reçut le Pere de la Fontaine avec des marques de distinction & d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui étoit près de la sienne, & il lui fit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le fit appeller pour lui dire qu'il pouvoit retourner dans son Eglise de *Devandapallé*, & il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses éléphans. Ce fut ainsi que le Missionnaire entra dans la

ville au son des instrumens, & accompagné de quelques *Chofedars* ou Huissiers du *Nabab*. Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présente, il le jugeoit nécessaire, soit pour relever le courage des Chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avoit données aux peuples par la maniere indigne dont on avoit traité les Missionnaires & leurs disciples.

Le Pere de la Fontaine n'étoit guères en état de goûter le plaisir que pouvoit lui causer le retour dans une ville, dont on nous avoit chassé quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie & les fatigues de tant de voyages l'avoient extrêmement affoibli, & il avoit actuellement la fievre quand il entra avec cet appareil dans *Devandapallé*. Le triste état dans lequel il trouva l'Eglise augmenta sa douleur, on avoit tout pillé, & le sanctuaire avoit été changé en une étable.

Les *Dasseris* ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la Religion, & afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils chercherent de la protection dans l'armée du *Nabab*. Ils s'adresserent pour cela à un Brame, grand adorateur de *Vichnou*,

qui y avoit beaucoup de crédit. Ils se plaignirent à lui que nous enlevions leurs disciples, & que nous anéantissions leurs divinités. Sur quoi le Brame fit prier le Pere de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait diverses questions sur son pays & sur la doctrine qu'il prêchoit, il lui déclara que s'il enseignoit désormais cette loi nouvelle aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Le Pere répondit avec douceur qu'il ne faisoit violence à personne, & qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime de ce qu'il enseignoit la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avoit envoyé un de ses Gardes à *Devandapallée*, pour y publier la défense qu'il avoit faite au Missionnaire.

Sans ce contre-temps le Prince eut sans doute permis aux Chrétiens de rentrer dans la ville & dans leurs maisons. Mais les *Dasseris*, fiers de cette nouvelle protection, publioient hautement que le *Nabab* ne se seroit pas plutôt retiré, qu'ils commenceroient de nouveau à persécuter les Chrétiens, & l'empressement que le Prince avoit d'abord fait paroître, s'étoit beaucoup ralenti. Il sembloit nécessaire qu'il vînt un

nouvel ordre du *Nabab*, pour faire restituer aux Chrétiens leurs maisons, & pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de Saint-Hilaire, qui vouloit être informé de ce qui arriveroit, se chargea, avec son zèle & sa générosité ordinaire, de presser l'exécution de cette affaire, qu'il regardoit comme très-importante à la Religion. Nous ne pouvions assez admirer avec quelle ardeur il s'employoit pour la faire réussir; loin de se rebuter de nos importunités fréquentes, il n'épargnoit ni la dépense ni ses soins; une de ses lettres que je reçus alors, fait assez connoître quelle étoit son inquiétude, & avec quel empressement il se portoit à ce qui pouvoit contribuer à l'établissement de la foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

« J'ai reçu, mon Révérend Pere, les » deux lettres dont vous m'avez ho- » noré; je ne sçaurois vous témoigner » combien je suis touché des mauvais » traitemens que ces barbares font aux » Chrétiens, & du peu de succès qu'a » eu ma recommandation auprès du » *Nabab*. Pour ce qui est de moi, je » vous assure que s'il s'agissoit de ver- » ser du sang pour terminer cette mal-

» heureuſe affaire, je ſacrifierois vo-
» lontiers tout celui que j'ai, & je me
» croirois heureux de pouvoir le faire
» pour une pareille cauſe; Dieu con-
» noît mes intentions. Le Pere de la
» Fontaine partira demain pour aller
» joindre le *Nabab*; nous avons pris
» les meſures néceſſaires, ou du moins
» celles que nous avons jugé les plus
» propres à procurer le calme & la
» tranquillité. Dieu daigne y donner ſa
» bénédiction. Je ſuis, &c. ».

Le Pere de la Fontaine partit en effet pour l'armée, qui étoit à quatre lieues de *Devandapallé*, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le *Nabab*, & pour quelques Seigneurs de ſon armée; on le prioit de dire à l'Envoyé de *Devandapallé*, qu'il ſouhaitoit qu'on rendît aux Chrétiens leurs maiſons, & qu'on les y laiſſât tranquilles. Rien ne paroiſſoit plus aiſé à obtenir. Mais le *Nabab* fit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné ſur cette affaire. Le Pere de la Fontaine obtint d'un Colonel More ce qu'il n'avoit pu obtenir du *Nabab*, & l'Envoyé écrivit par ſon ordre au Prince, que le *Nabab* & les principaux de l'armée vouloient qu'on fît juſtice aux Chrétiens;

mais cet Envoyé l'un des plus grands ennemis de notre ſainte Religion, tourna entiérement l'eſprit du Colonel par mille fauſſetés qu'il débita contre nous. Le Miſſionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avoit fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéteroit plus dans ſon Egliſe, mais qu'il eût à ne point enlever les diſciples des autres Sectes, c'eſt-à-dire, à ne point prêcher l'Evangile; que d'ailléurs il lui paroiſſoit injuſte d'ôter aux ſoldats les maiſons des Chrétiens bannis, que le Prince leur avoit données.

Nonobſtant la prévention où étoit le Colonel More, on ne laiſſa pas de préſenter ſa lettre au Prince de *Devandapallé*. Il fit réponſe qu'il avoit donné les maiſons des Chrétiens, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre, mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'Egliſe. C'eſt-là tout ce que nous avons pu obtenir: on n'inquiette plus le peu de Chrétiens qui ſont dans la ville, & ceux qui en ont été chaſſés ont permiſſion de venir s'y établir. Nous célébrâmes la Fête de Noël à l'ordinaire; les Chrétiens des villages voiſins s'y rendirent, quelques-uns mêmes de ceux qu'on avoit bannis, y vinrent de

douze lieues. Nous apprîmes d'eux que nos Néophytes avoient été reçus avec beaucoup de charité des Chrétiens de la Miſſion de *Maïſſour*, qu'on les avoit défrayés dans les villages, & qu'on leur avoit fourni ce qui étoit néceſſaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en poſſeſſion de notre Egliſe de *Devandapallé*, l'armée de *Maïſſour* leva le ſiege devant la ville de *Chinnaballabaram*, où nous avions une Egliſe que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir auſſi-tôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette ville ne fût entourée que d'un ſimple foſſé, & que les murailles ne fuſſent que de terre, l'armée ennemie compoſée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la ville ſans pouvoir la prendre. Leurs tranchées conſiſtoient en des parapets de terre & de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne ſe ſert ici que de canons de fer, & les boulets qui ſont de pierre ſont d'une groſſeur énorme : j'en ai vu qui avoient deux coudées de circonférence, & l'on m'a aſſuré qu'il y en avoit encore de plus gros. Après neuf mois de ſiege, les aſſiégeans n'avoient pouſſé

leurs tranchées qu'à la portée du piſtolet de la contreſcarpe. Ils avoient fait une ſappe pour attacher le mineur, mais la mine fut éventée.

Le ſiege ne fut pas plutôt levé, que la maladie contagieuſe qui ſe répandit dans la ville enleva, en peu de temps, un grand nombre de perſonnes. Pluſieurs Chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons longtemps la perte. C'étoit un modele de vertu pour cette Chrétienté naiſſante : le deſir qu'il avoit d'expier les péchés de ſa vie paſſée, le portoit à traiter ſon corps avec une extrême rigueur, & le zèle qu'il avoit pour la Religion lui avoit fait entreprendre la converſion de ſes parens Infideles. Il en avoit déja gagné pluſieurs à Jeſus-Chriſt. Il étoit à la tête de toutes les œuvres de piété, & l'on ma aſſuré qu'il avoit contracté la maladie dont il eſt mort, en rendant les derniers devoirs aux Chrétiens attaqués de la peſte. C'eſt dans cette adverſité commune que les Chrétiens donnerent des témoignages publics de la charité qui regne entr'eux : ceux qui étoient en ſanté rendoient aux malades les ſervices les plus humilians, & qui répugnent le plus à la nature.

Le Pere de la Fontaine ayant rétabli le calme à *Devandapallé*, ne ſongea plus qu'à ſoulager les Chrétiens de *Chinnaballabaram*. Comme après le ſiege on n'y avoit pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement & l'air contagieux lui cauſerent une eſpece d'ulcere au côté droit, qui lui fit ſouffrir de cuiſantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avois repréſenté avant ſon départ qu'avec une ſanté auſſi foible que la ſienne, c'étoit s'expoſer à un péril évident de perdre la vie, que d'aller reſpirer le mauvais air de *Chinnaballabaram*, & je m'offrois de prendre ſa place : mais ſon zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Auſſi-tôt que j'eus appris ſa maladie, j'allai à ſon ſecours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes étoit digne de compaſſion. Outre le Pere de la Fontaine, trois de nos Catéchiſtes furent attaqués de la même maladie, & il nous falloit tous loger ſous un méchant appenti, expoſés au vent & aux injures de l'air. Deux Catéchiſtes moururent peu après mon arrivée, & preſque tous les Chrétiens tomberent malades. M. de Saint-Hilaire dont j'ai déja parlé, n'eut pas plutôt ſçu

le danger où étoit le Pere de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchiſſemens & des remedes convenables à l'état du malade: il fit partir en même-temps ſon palanquin avec douze porteurs pour le tranſporter près des côtes. Sans parler de la dépenſe qu'il fit en cette occaſion, nous lui ſommes redevables de la conſervation d'un Miſſionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ſes forces auſſi-tôt qu'il eut changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à *Chinnaballabaram*, j'en partis pour aller viſiter la nouvelle Egliſe de *Cruchnabouram*, à trois journées de-là vers le nord. Je fus attaqué ſur ma route par ſix cavaliers *Maraſtes* qui étoient en embuſcade dans un petit vallon. Ils coururent tout à coup ſur nous la lance haute & le ſabre à la main. Ils dépouillerent d'abord les Catéchiſtes qui m'accompagnoient, & leur prirent ce qu'ils avoient. L'un d'eux me donna dans l'eſtomac un coup du bout de ſa lance qui étoit ferrée. J'ai regardé comme un effet ſenſible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, & que j'en aye été quitte pour une legere meurtriſſure. Deux de ces cavaliers me jette-

rent ensuite par terre, m'arracherent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avois pour l'entretien de mes Catéchistes, & m'emporterent jusqu'à mon bréviaire & mon calice. J'avois avec moi cinq Catéchistes, & comme il étoit nuit, nous nous retirâmes dans le prochain village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour sous un ciel brûlant, & sans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonade avec autant de farine, que nous mêlâmes dans de l'eau froide, & dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à *Cruchnabouram*. A peine en étois-je parti, que le feu prit à quelques maisons voisines de notre Eglise. Elle fut réduite en cendres : c'étoit la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette Mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une Chrétienté florissante. Cette Eglise vient d'être rebâtie par les soins du Pere de la Fontaine, & il y a déja baptisé un grand nombre d'Infideles.

Depuis notre rétablissement à *Devandapallé*, les *Dasseris* ne se sont point dé-

courages, & ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chaſſer une ſeconde fois. Ils ont preſenté de nouvelles requêtes au Prince, ils ont fait venir de divers endroits des lettres ſéditieuſes & menaçantes; on m'a même aſſuré qu'ils avoient brûlé quelques maiſons à la campagne pour intimider le Prince & le forcer à condeſcendre à leur fureur. Ce fut ſur-tout ſur la fin du mois d'Octobre de l'année 1713 qu'ils firent une tentative éclatante : c'eſt le temps où les Indiens de ces terres vont à un célebre pélerinage qu'on appelle *Tiroupati*. Les peuples y accourent de plus de ſoixante lieues, & je ne crois pas qu'il y ait dans l'Europe un lieu ſi fréquenté.

Les *Daſſeris* arrêterent ceux de leur Secte qui paſſoient par cette ville, afin d'exciter une émeute générale : ils ſolliciterent les principaux des Marchands & les chefs des troupes pour les ſoutenir dans leur révolte : enfin ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un célébre *Daſſeri* pour faire main-baſſe ſur les Miſſionnaires & ſur les Chrétiens; car ils publioient hautement qu'on ne viendroit jamais à bout de diſperſer les Diſciples, qu'en ôtant la vie à leurs

Docteurs. Ce héros de leur Secte arriva avec sa troupe, & il fut conduit en pompe au palais. Le Prince donnoit ce jour-là un repas aux *Dasseris* en l'honneur de *Vichnou*: c'est une coutume qu'il observe réguliérement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la lune. Ces mutins refuserent de manger, si on ne leur promettoit auparavant de nous chasser de la ville : le Prince étoit incommodé ce jour-là, & sa réponse ne fut pas favorable : ainsi le parti qu'ils prirent fut de bien manger; après quoi ils se retirerent avec menaces de revenir bientôt suivis de plus de deux mille *Dasseris*, pour vanger l'outrage que nous faisions à leurs Divinités. Trop heureux si Dieu nous eût fait la même grace qu'il accorda au Pere Emmanuel Dacunha Missionnaire Portugais, lequel fut si maltraitté des *Dasseris*, à deux journées & demie de cette ville, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures. M. l'Archevêque de Cranganor vient de faire des informations d'une si glorieuse mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos, les esprits paroissoient s'adoucir, les impressions fâcheuses que nos ennemis avoient données des Chretiens

s'effaçoient tous les jours, la conſtance des Néophytes & la modération avec laquelle ils parloient de leurs perſécuteurs édifioit les Infideles, & leur faiſoit dire qu'il n'y avoit que la véritable Religion qui pût inſpirer de tels ſentimens. A la faveur de ce calme la foi faiſoit de nouveaux progrès, pluſieurs Gentils recevoient le baptême, & d'autres s'y diſpoſoient. Comme une partie de ces Néophytes demeuroit dans le quartier de la ville où il y a le plus grand nombre de *Daſſeris*, ceux-ci ne purent ignorer long-temps la déſertion de leurs Diſciples. Un jour qu'ils s'aſſembloient pour célébrer une de leurs principales fêtes, leur chef les conduiſit par toute la ville, en diſant hautement qu'il falloit abſolument raſer notre Egliſe. Ils allerent au palais & menacerent le Prince, que s'il n'y donnoit ſon conſentement, il n'y auroit point de fête, & qu'ils exciteroient une révolte générale. La réponſe qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à *Devandapallé* par le *Nabab*, qu'il ſe tiendroit offenſé des nouvelles inſultes qu'on nous feroit, qu'ils célébraſſent toujours leur fête, & qu'enſuite on chercheroit le moyen de les contenter.

Ces nouveaux troubles firent juger au Pere de la Fontaine, qu'il falloit encore avoir recours au *Nabab*, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire, que, pour mettre notre Eglise hors d'insulte, le meilleur parti étoit de demander l'étendard du Mogol, qui fît connoître aux Gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience & l'activité de M. de Saint-Hilaire, triompherent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec une Patente honorable, par la quelle le *Nabab* déclaroit qu'il permettoit aux *Saniassis Romains* (c'est la qualité que prennent les Missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de *Devandapallé* & de *Ballabaram*. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire pour porter l'étendard au Prince.

Il étoit naturel de croire que le Prince recevroit cet étendard avec honneur, & qu'il le feroit porter, au son des instrumens, jusqu'à notre Eglise : mais la crainte d'irriter nos ennemis, qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner, ne lui permit pas de suivre en cela la coutume du pays ; & après

bien des déliberations il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la Religion augmenta la fureur des *Daſſeris*. Ils s'attrouperent, & ils chercherent à ſoulever la milice & le peuple. On les voyoit parcourir les boutiques des Marchands, & là ils menaçoient, ils ſe répandoient en invectives contre les Miſſionnaires & contre ceux qui avoient embraſſé la foi. Le chef de ces inſenſés voyant ſes efforts inutiles, conduiſit ſa troupe au Temple de la ville qui eſt dans la forteresſe : il fit entendre qu'il n'en ſortiroit point qu'on ne lui eût donné ſatisfaction ; il empêcha qu'on ne fît les ſacrifices ordinaires, & il menaça d'aſſembler dans peu de jours plus de dix mille *Daſſeris*, par le moyen deſquels il ruineroit le pays : c'eſt de quoi on a vu de fréquens exemples. Plus on cherchoit à l'appaiſer, plus il devenoit hardi & intraitable, & il fallut lui promettre que dans deux jours on chaſſeroit les deux plus conſidérables familles de Chrétiens qui avoient renoncé à ſa Secte.

En effet, les archers de la ville vinrent ſignifier à ces deux familles les intentions du Prince : elles eurent beau

demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut sortir sur le champ, autrement on les menaçoit de les chasser à force ouverte, & de confisquer ce qui étoit dans leurs maisons. Elles se réfugierent pendant quelques jours dans notre Eglise, & ensuite elles se retirerent hors de la ville.

Ce succès rendit les *Dasseris* plus insolens. Persuadés qu'ils avoient intimidé le Prince, ils s'assemblerent en plus grand nombre & demanderent le banniſſement de six autres familles Chrétiennes qui étoient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, soit qu'ils se prévaluſſent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des soldats chez tous les Chrétiens, après quoi ils ne garderent nulles mesures. Nul Chrétien ne paroiſſoit hors de sa maison qui ne fût maltraité par ces furieux.

Ils trouverent dans le marché une Chrétienne nommée Luce, ils se jetterent sur elle, ils la frapperent à grands coups de bâton, ils la foulerent aux pieds, & la traînerent dans les rues. Ce n'est pas la seule fois que cette bonne Néophyte a merité de souffrir

de ſemblables traitemens pour la défenſe de ſa foi : un autre jour qu'elle ſortoit d'un village où elle avoit vendu quelques denrées, elle fut apperçue d'une troupe de *Daſſeris* qui l'accablerent de de coups, ſous leſquels elle auroit expiré, ſi des Payens qui accoururent au bruit ne l'avoient tirée de leurs mains.

Une autre femme d'une Caſte conſidérable, & qui n'étoit encore qu'au rang des Catéchumenes, fut traitée par les *Daſſeris* avec la même inhumanité. Son aſſiduité à l'Egliſe leur fit croire qu'elle étoit Chrétienne.

Dans le même temps un ſoldat Chrétien qui s'entretenoit avec les principaux de la ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes ſortes d'inſultes. Le Néophyte qui a grande réputation dans les troupes, & qui a ſignalé ſa valeur en pluſieurs rencontres, ſouffrit ces affronts ſans en paroître tant ſoit peu ému. Comme on étoit ſurpris de ſa modération, il répondit, qu'outre le reſpect qu'il devoit aux perſonnes avec leſquelles il ſe trouvoit, il étoit Chrétien, & que par les loix de ſa Religion la vengeance lui étoit interdite, que ſans cela il ne ſeroit pas homme à diſſimuler de pareils outrages. En effet,

il en eut sans doute couté la vie à quelques-uns de ces séditieux, s'ils eussent osé l'insulter ainsi, lorsqu'il vivoit encore dans les ténébres du Paganisme.

Je serois infini si je rapportois tout ce qu'ont eu à souffrir nos Néophytes, & les exemples de vertu qu'ils ont donnés. La persécution devint générale. Les *Dasseris*, suivis de soldats, parcouroient les maisons des familles Chrétiennes, & ils ne les quittoient point qui ne les eussent conduits hors des portes de la ville. Tout le peuple s'attroupoit pour être spectateur de ces tristes scenes. Les uns applaudissoient aux *Dasseris*, & insultoient aux Chrétiens, d'autres en avoient compassion: » A quoi bon » tant d'opiniâtreté, leur disoient-ils? » Que n'abandonnez-vous cette Reli- » gion nouvelle que vous avez embras- » sée? Etes-vous donc plus éclairés que » nous & que nos ancêtres? Il ne dé- » pend que de vous de vivre en paix, » & il ne s'agit pour cela que de » reprendre la Religion de vos Peres: » à qui pouvez-vous attribuer qu'à vous- » mêmes les malheurs où vous vous pré- » cipitez avec si peu de raison »? Tels étoient les discours que leur tenoient leurs amis, & ceux qui paroissoient sensibles à leurs disgraces.

Cependant le mal croiſſoit de plus en plus, & on n'y voyoit point de remede: c'eſt ce qui détermina le Pere de la Fontaine à aller ſur le ſoir à la fortereſſe, pour ſe plaindre au Prince de la violence dont on uſoit envers les Chrétiens. Le Pere s'attendoit à être arrêté à la porte de la fortereſſe, & à y demeurer la nuit: néanmoins il paſſa les corps de garde, & il pénétra ſans obſtacles juſqu'à l'appartement qui eſt proche de celui du Prince. Il ſe plaignit hautement qu'on n'avoit nul égard ni aux promeſſes reitérées du Prince, ni à la protection du *Nabab*; & il proteſta qu'il alloit déchirer en leur préſence l'étendard qui lui avoit été donné, ſi l'on n'arrêtoit pas la fureur des *Daſſeris*.

Ces paroles firent impreſſion ſur ceux qui étoient préſens: quelques Seigneurs vinrent de la part du Prince pour traiter d'accommodement. Le Miſſionnaire, qu'on exhortoit à retourner dans ſon Egliſe, répondit conſtamment qu'il ne lui étoit pas poſſible de ſortir du lieu où il étoit, tandis que les Chrétiens, chaſſés avec honte, étoient couchés à l'air aux portes de la ville. Après bien des allées & des venues, un Brame favori du Prince vint aſſurer le Pere,

qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la ville, & les remettre dans leurs maisons. Le Pere demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du Prince ; ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la ville, les Chrétiens y rentrerent, & passerent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les *Dasseris* ne se rebuterent point de cette legere grace que le Prince venoit de faire aux Chrétiens : ils s'assemblerent le lendemain en plus grand nombre, & ils empêcherent de vendre les ornemens dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs Dieux. Ils menacerent de les brûler aux portes de la ville, & ils protesterent qu'ils en sortiroient tous pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs Dieux alloient prendre d'un pays où ils étoient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables, ils appellerent ceux de leur Secte qui demeurent dans les villes voisines, lesquels se rendirent auprès de leur chef : ensuite ils marcherent tous, armés en bon ordre, vers la forteresse au son des tambours & des trompettes, avec leurs enseignes & leurs banderoles déployées. Ils crioient comme des furieux

dans

dans les rues où ils paſſoient, & ils proteſtoient qu'ils ne ſeroient pas contens, qu'ils n'euſſent vu couler le ſang des Prédicateurs de la loi nouvelle. Ils en vinrent juſqu'à empêcher qu'on ne fît dans la Pagode du Princes les ſacrifices accoutumés.

Outre la haine que les *Daſſeris* portent depuis long-temps à la Religion Chrétienne, l'action d'un jeune Néophyte ſervit de nouveau prétexte à leur ſoulevement. Ce jeune homme travailloit dans le palais à pluſieurs ſortes d'ouvrages, & parce qu'en certaines occaſions on vouloit lui faire porter les ſtatues des faux Dieux, il réſolut de quitter ſon emploi, & il dit, pour raiſon, qu'étant Chrétien, il ne lui étoit pas permis de porter les *cadavres de ces prétendues Divinités.* Cette expreſſion, par laquelle il vouloit marquer que les Dieux des Gentils étoient des Idoles ſans mouvement & ſans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les *Daſſeris* firent ſigner beaucoup de témoins qui l'avoient entendu, & en porterent leurs plaintes au Prince, qui eſt de leur Secte, en y ajoutant pluſieurs autres calomnies, qu'ils aſſuroient être la doctrine que les Miſſionnaires enſeignoient à leurs diſciples. Ils lui dé-

clarerent que cette Religion des *Pranguis* (car c'eſt ainſi qu'ils appellent par mépris la Religion Chrétienne) faiſoit tous les jours de nouveaux progrès ; que leurs Temples ſeroient bientôt déſerts, qu'ils ſe verroient abandonnés de leurs diſciples, & réduits par-là à une extrême pauvreté ; &, pour mieux prouver ce qu'ils avançoient, il lui repréſenterent que nous avions ſéduit juſqu'aux *Linganiſtes*, dont une famille venoit récemment de renoncer à ſa Secte, pour faire profeſſion du Chriſtianiſme. Ces *Linganiſtes* compoſent une Secte d'Idolâtres qui honorent *Iſouren* : ils portent ſur eux l'Idole infâme de cette Divinité. L'eſprit d'orgueil qui anime particuliérement les *Linganiſtes*, leur fait mépriſer les autres Sectes, & rend leur converſion preſque impoſſible. Il ne leur eſt permis de manger ni de ſe marier qu'avec ceux qui ſont de la même Secte.

Les Docteurs Gentils profiterent de cela pour aigrir l'eſprit du Prince ; on fit de nouvelles recherches des Chrétiens, & on les obligeoit à ſortir de leurs maiſons : pour peu qu'ils paruſſent reſiſter, on les traînoit par force, on mettoit en pieces leurs meubles, on les chargeoit d'injures, & on les acca-

bloit de coups. La plupart ſe retirerent chez nous avec leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'il avoient pu emporter. Quelque triſte que fût la ſituation où ils ſe trouvoient, je puis vous aſſurer qu'on n'entendoit parmi eux ni les plaintes ni les murmures, ſi ordinaires dans la bouche des perſonnes qui ſouffrent: ils s'encourageoient les uns les autres, & ils ſe félicitoient de leurs ſouffrances.

Néanmoins, comme ils n'avoient plus la liberté de travailler dans la ville, & qu'ils manquoient de tout, nous les ſecourûmes le Pere de la Fontaine & moi, autant que notre pauvreté pouvoit le permettre. A la vue de ce que ſouffroient ces généreux Néophytes, helas! nous diſions-nous, qu'il y a de perſonnes riches & charitables en Europe qui ſe feroient un devoir de ſoulager ces pauvres gens, leurs freres en Jeſus-Chriſt, s'ils étoient témoins, comme nous, de ce qu'ils endurent pour la défenſe de leur foi.

Les ordres du Prince en faveur des Chrétiens étant ſi mal obſervés, nous crûmes devoir encore une fois nous adreſſer à lui: nous allâmes le Pere de la Fontaine & moi à la Fortereſſe; mais

nous fûmes arrêtés à la premiere porte ; les Gardes nous repouſſerent rudement ; comme il étoit nuit, nous nous retirâmes à l'entrée d'un Temple qui n'étoit pas loin de-là. Les *Daſſeris* furent bientôt avertis de notre démarche ; quelques-uns d'eux nous inſulterent, en nous jettant des pierres & en nous accablant d'injures.

Le lendemain trois Brames des plus ſçavans de la ville nous furent envoyés par le Miniſtre du Prince. Ils étoient accompagnés de pluſieurs autres Brames & de quelques *Choutres :* ils parurent vouloir entamer la diſpute, mais dans la ſuite de notre entretien, nous apperçûmes que celui qui paſſoit parmi eux pour le plus habile, ne parloit qu'avec réſerve, comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier être, de ſa nature, & de ſes attributs ; ils convinrent de ſon unité, de ſon éternité & de ſon immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverſes opinions des Indiens par rapport à l'ame. Les uns admettent des générations éternelles, & ſoutiennent que les ames n'ont pas été créées : les autres diſent qu'elles ſont une portion de la ſubſtance divine : quelques-uns prétendent que l'ame n'eſt

qu'une ſimple repréſentation de l'Etre divin, de même que la figure du ſoleil paroît dans pluſieurs vaſes remplis d'eau lorſqu'on les expoſe à ſes rayons. Quelques autres enfin, quoiqu'en plus petit nombre, ſoutiennent que les ames ſont matérielles. On diſputa avec plus de chaleur touchant l'opinion de Pythagore ſur la métempſycoſe que ces peuples admettent, & dont on a bien de la peine à les détromper. Ils ſe fondent principalement ſur certaines hiſtoires ridicules dont ils ſont infatués.

Ces trois Brames étoient des deux différentes opinions qui partagent les ſçavans Brames de l'Inde. La premiere s'appelle *Aduidam*, & elle eſt la plus commune. On nomme la ſeconde *Duidam*. Les *Aduiſtes* diſent qu'il n'y a qu'un ſeul Être, qui eſt Dieu, & que l'ame n'eſt pas différente de cet Être. Pluſieurs d'entr'eux croyent que toutes les choſes qui ſont dans le monde, & auxquelles nous donnons le nom d'être, n'exiſtent point à proprement parler ; & que ce ſont de purs fantômes : qu'il eſt faux, par exemple, que nous exiſtons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui eſt des *Duiſtes*, ils conviennent que l'ame eſt un être créé, diſtingué du pre-

mier Être. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connoiſſance des opinions des anciens Philoſophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne ſuivent dans la diſpute aucune regle de raiſonnement: de ſorte qu'il n'eſt pas difficile de les faire tomber en contradiction; & lorſqu'ils y ſont ſurpris, ils ne s'en mettent pas fort en peine.

La diſpute tomba inſenſiblement ſur les diverſes cauſes des météores. Les Indiens diſtinguent cinq élémens; car ils prétendent que le vent eſt un élément diſtingué de l'air. Nos Brames convinrent ſans peine de la cauſe des éclypſes du ſoleil & de la lune, & ils avouent que ce qui ſe dit communément dans l'Inde de ce ſerpent qui les engloutit dans le temps de l'éclipſe, eſt une de ces opinions extravagantes dont on amuſe le peuple ignorant.

Cette diſpute dura un temps aſſez conſidérable, & les Brames parurent content de nos réponſes. L'un d'eux fit » notre éloge, & avoua que notre doctrine étoit véritable. » Mais, ajouta-t-il, » eſt-il juſte qu'étant venu ſeulement » depuis quelques années dans ces ter- » res, vous enſeigniez une nouvelle » doctrine aux diſciples des autres Sec-

» tes ? Les *Gouroux* de ce pays ont le » même droit ſur leurs diſciples » qu'ont les peres ſur leur enfans : on » ne doit point trouver mauvais qu'ils » châtient ceux qui les abandonnent » pour s'attacher à des étrangers. » En effet, ſelon la coûtume de ces peuples, lorſqu'on a choiſi un *Gouroux*, & qu'on a pris ſa marque, qu'ils appellent *Dixa* c'eſt parmi eux une infidélité que de l'abandonner ; & pour rendre cette deſertion plus odieuſe, ils la comparent à l'infidélité d'une femme qui quitteroit ſon mari pour ſuivre un étranger.

Nous reſtâmes encore trois jours à l'entrée du Temple, & il eſt aiſé de juger ce que nous eûmes à eſſuyer d'inſultes de la part des *Daſſeris* & de leurs partiſans. Ils nous faiſoient paſſer pour des ſorciers & des magiciens qui avions les le ſecret d'enſorceler les peuples. Le demon leur mettoit dans la bouche les mêmes calomnies dont on s'efforçoit de noircir la réputation des premiers fideles au ſujet de leur ſaintes aſſemblées.

Le quatrieme jour, trois Brames des plus diſtingués vinrent, à ce qu'ils diſoient, de la part du Prince, pour nous aſſurer que dans peu de jours il nous donneroit audience, & qu'il termine-

roit cette affaire à notre satisfaction. Ils nous conduisirent à notre Eglise, où ils nous donnerent les mêmes assurances. Mais quelque instance que nous fîmes dans la suite, il nous fut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Le parti que prirent les Chrétiens, fut de se retirer pour chercher ailleurs de quoi faire subsister leurs familles.

Les *Dasseris* poursuivirent les Chrétiens jusques dans les villages où ils se réfugierent, bien que ces villages ne fussent pas de la dépendance de *Devandapallé*, & ils s'efforcerent, quoiqu'inutilement, de les faire sortir de tous les endroits où ils cherchoient un asyle. Le traitement qu'ils firent à une Chrétienne, nommée Claire, marque assez jusqu'où se portoit leur fureur. Elle étoit revenue secrettement à *Devandapallé* pour y prendre quelques grains qu'elle avoit mis en dépôt dans une maison voisine de la sienne : sa fille, qui étoit restée dans la rue, l'appella sans y penser par son nom : quelques *Dasseris* l'ayant ouï nommer, coururent aussi-tôt en donner avis au corps de garde. Il étoit neuf heures du soir : on la fit venir à l'instant, & après plusieurs outrages, le Ca-

pitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derriere le dos. Elle paſſa la nuit dans cette poſture expoſée à l'air & aux moucherons, dont les piquures ſont très-douloureuſes. Dès la pointe du jour on la délia, & on la conduiſit chez le Chef des *Daſſeris*, où elle fut meurtrie de coups. De-là elle fut traînée une ſeconde fois au corps de garde, où elle eut à ſouffrir de nouveaux outrages devant une foule d'Idolâtres qui s'y étoient aſſemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien ſur ſon eſprit, & qu'ils ne pouvoient lui faire abandonner ſa Religion, ils la couvrirent de boue, ce qui eſt ici le comble de l'ignominie, & la chaſſerent de la ville à coups de pierre, en vomiſſant mille blaſphêmes contre le vrai Dieu, & contre la loi Chrétienne. Cette généreuſe Néophyte rentra dans la ville par une autre porte, & ſe rendit à l'Egliſe où elle demeura deux jours preſque ſans mouvement & ſans vie.

C'eſt ainſi, mon très-cher Frere, que nous avons paſſé les années 1713 & 1714. La joie que nous donnoit la conſtance des Chrétiens & leur ferme attachement à la Religion, fut bien modérée par la vive douleur que nous reſſentîmes

de la perte d'une famille : elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la ville, de donner à manger aux *Dasseris*, & de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs disciples. On ne peut dire quelle fut l'indignation des autres Chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages cette malheureuse famille, & je lui reprochai l'énormité de son crime ; tous ensemble me protestèrent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnoissoient leur faute, qu'ils la pleuroient amerement, & qu'ils s'efforceroient de la réparer par une pénitence édifiante.

Nous craignions extrêmement que ces troubles, excités par les *Dasseris*, ne se communiquassent à *Ballabaram* : c'est une ville bien plus considérable que *Devandapallé*, & qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le P. de la Fontaine y bâtit il y a près de sept ans une Eglise, les *Dasseris* éclaterent, & l'on fut sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en fut intimé de la part du Prince ; mais une providence toute particuliere de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la foi s'y est fortement établie, & un grand nombre de familles y ont reçu le Baptême. Les

Daſſeris de *Devandapallé* s'étoient flattés d'y ruiner le Chriſtianiſme ; mais leurs efforts ont été ſuperflus. Il eſt arrivé au contraire que, dans le temps que la Chrétienté de *Devandapallé* étoit le plus vivement perſécutée, Dieu a verſé ſes bénédictions les plus abondantes ſur celle de *Ballabaram*. Pluſieurs familles d'une des premieres Caſtes parmi les *Choutres*, qui eſt celle du Prince, ont renoncé à leur ſecte pour embraſſer le Chriſtianiſme. Ces converſions ſont d'autant plus ſingulieres, que ceux de cette Caſte ont un incroyable attachement pour leurs fauſſes divinités.

Je ne dois pas omettre une coutume aſſez extraordinaire, qui ne s'obſerve nulle part que parmi ceux qui ſont de la Caſte dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille ſe marie, la mere eſt obligée de ſe couper, avec un ciſeau de charpentier, les deux premieres jointures des deux derniers doigts de la main : & cette coutume eſt ſi indiſpenſable, qu'on ne peut y manquer ſans être dégradé & chaſſé de la Caſte. Les femmes des Princes ſont privilégiées, & elles peuvent s'en diſpenſer, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il eſt temps de finir, mon très-cher

Frere; je vous ai fait part des épreuves & des consolations que nous avons eues ces deux dernieres années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus en plus ses bénédictions sur cette Chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, &c.

RELATION

De ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jesus.

La Chrétienté du Marava étoit dans un état florissant, & la Foi y faisoit de jour en jour de nouveaux progrès. Le Missionnaire de cette contrée avoit baptisé en peu d'années plus de deux mille Idolâtres; il espéroit de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux Fideles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les Gentils célébroient la fête de *Rameſceren*, fameuſe idole qu'ils révérent. Le Prince, accompagné des Seigneurs de ſa Cour & de pluſieurs Brames, ſe mit en chemin pour ſe rendre au Pagode, & pour y prendre le bain, qui, ſelon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant ſon départ, il laiſſa le gouvernement de ſes Etats à *Tiruvaluyatheven*, ſon parent & ſon beau-frere, qui étoit parmi les Néophytes un modele de piété & de vertu; mais il lui défendit expreſſément de viſiter l'égliſe des Chrétiens pendant ſon abſence, & il accompagna ſa défenſe des menaces les plus capables de l'intimider.

Le Prince étant arrivé au pagode, & prenant le bain que les Gentils tiennent pour ſacré, apperçu ſur le rivage quelques-uns de ſes ſoldats qui s'entretenoient enſemble. Il demanda aux Brames qui l'environnoient, pourquoi ces gens-là ne prenoient point, à ſon exemple, un bain ſi efficace & ſi ſalutaire. Les Brames, ennemis nés de la Loi chrétienne, ſaiſirent l'occaſion qui ſe préſentoit d'aigrir l'eſprit du Prince, & de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. » Quoi, Sei» gneur, lui dirent-ils, pouvez-vous » ignorer que ces ſoldats ſont Chrétiens,

» que vous êtes actuellement l'objet de
» leur risée, qu'ils se moquent & du
» culte que vous rendez à *Rameſceren*,
» & de la perſuaſion où vous êtes que
» dans ces eaux ſacrées vous recevez
» l'entière rémiſſion de vos fautes ? Pour
» vous en convaincre, vous n'avez qu'à
» ordonner qu'on leur préſente des
» cendres dédiées au grand *Chiven*, &
» qu'on leur propoſe d'en marquer leur
» front ſelon notre uſage, vous ſerez
» témoin vous-même du mépris qu'ils
» en feront. »

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, ſans attendre l'ordre du Prince, ſe détacha de la troupe ; & tirant d'un petit ſac, qu'il portoit, des cendres conſacrées à *Chiven*, s'avança vers les ſoldats Chrétiens, leur en offrit, & les invita de s'en mettre au front. Les Néophytes, en refuſant de prendre ces ſignes de l'Idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paroître de l'indignation : c'eſt auſſi à quoi s'attendoit le Brame ; & comme ſon deſſein étoit de manifeſter aux yeux du Prince l'averſion que les Chrétiens avoient pour ſes Divinités, il fit de nouvelles inſtances, & preſſa fortement les ſoldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour *Chiven*.

Ces invitations réitérées impatienterent un des Néophytes : il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offroit, & auſſi-tôt, ſuivant l'ardeur de ſon zele, & ſans faire réflexion qu'il étoit obſervé, il les jetta par terre avec dédain, & les foula aux pieds. Le Prince qui examinoit attentivement la contenance des Néophytes, ſe livra dès-lors aux plus violents tranſports de fureur : on ne ſçait même ce qui l'empêcha de venger ſur le champ, par la mort de ces Néophytes, l'outrage qu'ils venoient de faire à ſa Divinité.

On lui apprit au même moment qu'auſſitôt après ſon départ *Tiruvaluvatheven* ſon beau-frere avoit, contre ſa défenſe, viſité l'Egliſe des Chrétiens, & avoit participé à leurs myſteres. Cet avis, qui étoit véritable, redoubla les accès de ſa fureur ; il ſortit du bain tranſporté de rage, & après avoir pris ſes vêtemens, il prit la route de ſa Capitale dans la réſolution d'exterminer le Chriſtianiſme de de ſes Etats.

A peine fut-il entré dans ſon Palais, qu'il ordonna à ſes ſoldats de ſe répandre dans l'étendue de ſa Principauté, de parcourir les maiſons des Chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveroient de

vestiges du Christianisme. Cet ordre impie fut exécuté avec la derniere rigueur: il n'y eut aucun des Fideles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats: on leur arracha avec violence les Chapelets, les Croix, les Médailles, les Images, & les Reliques, qu'ils s'efforçoient inutilement de cacher & de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du Prince: il les fit mettre dans divers sacs, & les fit jetter dans un étang public, au milieu des applaudissemens & des cris de joie d'une multitude innombrable d'Idolâtres.

Non content de cette premiere expédition, qui jetta la consternation parmi les nouveaux Fideles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la maniere impitoyable avec laquelle il sévit contre son propre sang. Il fit appeller *Tiruvaluvatheven* son parent, & jettant sur lui des regards menaçans, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs & sa vie, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infame Loi des *Pranguis*, (c'est le nom qu'il donnoit à la loi Chrétienne) & de sacrifier au grand *Chiven*; que s'il balançoit un moment, il alloit le méconnoître pour son

parent, le dépouiller de ſes dignités & de ſes revenus, & lui faire ſouffrir un lent & rigoureux ſupplice; qu'enfin il lui ôteroit la vie, dont il ſe rendoit indigne, par une mort également honteuſe & cruelle.

Ces menaces n'intimiderent point le généreux Néophyte; il répondit comme un autre Eleazard, avec une fermeté reſpectueuſe, que dès ſa plus tendre enfance, il ſuivoit la Loi de Jeſus-Chriſt; qu'elle avoit été juſqu'ici la regle de ſa conduite; qu'à ſon âge, il ne lui étoit pas poſſible de l'abandonner; qu'au reſte ſes biens & ſa vie étoient entre les mains du Prince pour en diſpoſer à ſon gré, mais que rien ne l'engageroit à deshonorer ſa vieilleſſe par une auſſi lâche déſertion, que celle qu'on lui propoſoit.

Une réponſe ſi ferme irrita de plus en plus le Prince: au même inſtant il degrada le Néophyte de ſon rang, il le deſtitua de ſes emplois, & après avoir éprouvé ſa conſtance par diverſes tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une priſon obſcure, juſqu'au temps qu'il avoit réſolu de le faire mourir.

Comme on n'avoit pu ébranler ſa fermeté par la voie des ſupplices, on l'at-

taqua par un autre endroit qui lui fut très-sensible. On permit à sa femme & à ses enfans de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage : de vieux haillons leur servoient de vêtemens, & ils tenoient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendians qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs, » Seigneur, lui dit-elle, (car » je n'ose plus vous appeller du doux » nom de mari ;) vous voyez le dé- » plorable état où votre imprudence » nous a réduits : si vous n'avez pas » compassion de vous-même, du moins » soyez touché de ma misère, & de » celle de ces infortunés gages de no- » tre amitié conjugale : qu'ont-ils fait, » ces chers enfans, pour n'avoir pas » même de quoi se couvrir ? Tout in- » nocens qu'ils sont, ils portent la peine » d'une résistance aussi opiniâtre & aussi » déraisonnable qu'est la vôtre aux vo- » lontés du Prince. Que deviendront- » ils si vous vous obstinés à vouloir mou- » rir ? Serez-vous insensible au point de » les laisser périr de faim & de mi- » sere ? »

Ces dernieres paroles furent entre-

coupées de ſanglots & de cris lamentables qui percerent juſqu'au vif le cœur du Néophyte. Cependant il eut la force de réſiſter à une tentation ſi délicate, & ſa fidélité au ſervice de Dieu l'emporta ſur les plus tendres ſentimens de la nature. Heureux s'il eût perſévéré juſqu'à la fin dans ſon attachement à la foi ! Mais ſon courage qui n'avoit pu être ſurmonté ni par la tendreſſe naturelle, ni par l'horreur des tourmens & de la mort, céda enfin à la ruſe & à l'artifice.

On introduiſit dans ſa priſon un de ces hommes adroits & ſubtils, qui ſçavent s'inſinuer dans les eſprits par une fauſſe éloquence, & qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuſes, en les faiſant paſſer pour indifférentes. Il commença d'abord à ſe rendre agréable au priſonnier par des complaiſances affectées : enſuite il parut vivement touché de voir un homme de ſon rang traité d'une maniere ſi indigne & ſi barbare : puis il lui demanda, quel étoit donc le crime qui lui avoit attiré une ſuite de châtimens ſi rigoureux ? & ayant appris qu'il n'avoit irrité le Prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jeſus-Chriſt. « Ah! » Seigneur, lui dit-il, d'un ton tendre

» & radouci, eſt-il poſſible que vous
» donniez dans cette erreur populaire ?
» c'eſt vouloir de gaieté de cœur vous
» perdre vous & votre famille : Je ſuis
» Chrétien, ainſi que vous, je ſçai quels
» ſont les devoirs que m'impoſe ma
» Religion, & je veux certainement me
» ſauver ; mais il y a certaines conjonc-
» tures, où je n'ai aucun ſcrupule de
» feindre & de diſſimuler, pour me met-
» tre à couvert de la perſécution des
» Gentils ; alors je ne fais nulle difficulté
» de dire ſeulement de bouche, & à
» l'extérieur, que je renonce à la foi :
» Dieu qui ſonde le cœur des hommes,
» ne s'arrête point à de vaines paroles ;
» il ſuffit qu'il connoiſſe mes diſpoſitions
» ſecrettes, & qu'il ſçache que je con-
» ſerve ſa Loi gravée au fond du cœur :
» faites de même ; ſoyez attaché de cœur
» à la foi, & dites ſimplement de bouche
» que vous y renoncez ; le Prince ſera
» content, vous ſerez rétabli dans vos
» premiers honneurs, & la perſécution
» ceſſera : quel avantage n'en reviendra-
» t-il pas à la Religion » ? Il appuya ce
diſcours ſéduiſant de tant de raiſons ap-
parentes, & avec des termes ſi perſuaſifs,
que le malheureux Néophyte ſe laiſſa
entamer, & crut que dans des occaſions

importantes, où il s'agiſſoit de procurer un grand bien à la Religion, il lui étoit permis d'uſer de feinte & de diſſimulation. A la vérité il ne fut pas long-temps ſans reconnoître ſa faute; des Catéchiſtes lui en repréſenterent l'énormité, il en conçut une vive douleur, & il tâcha de l'expier par l'abondance de ſes larmes, & par des pénitences extraordinaires. Mais ſon exemple ne laiſſa pas d'être pernicieux à quelques lâches Chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourmens, & qui prétexterent la même raiſon pour s'en délivrer.

Cette foibleſſe d'un petit nombre de Chrétiens affligea ſenſiblement le reſte des nouveaux fideles : l'horreur qu'ils en conçurent ne ſervit qu'à fortifier davantage leur foi, & à ranimer leur conſtance, que les outrages & les mauvais traitemens pouvoient affoiblir. Aux uns on coupa le nez & les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caractere d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maiſons & leurs biens, & de chercher un aſile dans d'autres Etats plus paiſibles. C'étoit un triſte ſpectacle de voir de nombreuſes troupes d'hommes & de femmes ſuivis de leurs petits enfans, ou qui les por-

toient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étoient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture, au milieu des chemins, sans que qui que ce soit eût compassion de leur misere. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du Royaume voisin, que ces généreux confesseurs de Jesus-Christ trouverent dans la charité des fideles quelque soulagement à leurs maux.

Au milieu d'une désolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du Missionnaire, & combien de mouvemens il se donna pour calmer l'esprit du Prince, & appaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frere du Prince, qui étoit son appui à la Cour & qui lui avoit permis de bâtir une Eglise sur ses terres : il sollicita la protection de personnes puissantes, & entre autres d'un Prince More, intime ami du Prince de *Marava*. Le Prince More écrivit une lettre fort pressante, par laquelle il supplioit le Prince de *Marava* de traiter plus favorablement le Pere & ses Disciples. La réponse qu'il fit au Prince More, fut qu'il le supplioit à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordoit pas la grace qu'il lui

demandoit, mais que la chose ne lui étoit pas possible; que ses Etats étoient sous la protection du grand *Chiven*; qu'il ne lui étoit pas libre de tolérer une Religion, qui n'inspiroit que de l'horreur & du mépris pour cette Divinité; que le culte de ses Dieux seroit bientôt anéanti, s'il donnoit plus de licence aux Chrétiens; & que ses propres soldats, qui s'étoient faits Disciples de celui en faveur duquel il parloit, avoient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avoient eu l'insolence de fouler aux pieds les cendres consacrées à *Chiven*.

Cette réponse, qui fut communiquée au Missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remedes extrêmes, il devoit aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le Prince barbare, & d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la priere, & il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant assemblé ses Catéchistes : *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts de verser leur sang pour la foi.*

Par ces paroles & par quelqu'autres qui étoient échapées au Missionnaire,

les Catéchiſtes comprirent que ſon deſſein étoit d'aller droit à la Cour, de reprocher au Prince ſon impiété, & de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettoit en ſe déclarant l'ennemi & le perſécuteur de la vraie Religion. Comme ils étoient anciens dans la Miſſion, & qu'ils avoient plus de connoiſſance des uſages du pays que le Miſſionnaire, qui ne gouvernoit cette Chrétienté que depuis peu d'années, ils lui repréſenterent que cette démarche ſeroit non ſeulement inutile, mais qu'elle auroit des ſuites funeſtes à la prédication de l'Evangile, & qu'elle avanceroit infailliblement la ruine du Chriſtianiſme, ſans lui laiſſer aucune reſſource pour l'avenir. Il ne ſe rendit point à leurs raiſons, & il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi les Catéchiſtes dépêherent ſécrettement un courier au Supérieur général, pour l'inſtruire du deſſein qu'avoit pris le Miſſionnaire, & des inconvéniens qui ne manqueroient pas d'en réſulter.

Le Pere Supérieur qui avoit vieilli dans les travaux de cette Miſſion, & à qui une longue expérience avoit appris comment il falloit ſe comporter dans

ces

ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les Idolâtres, sçachant d'ailleurs que le Missionnaire, naturellement vif & plein de feu, étoit capable de se laisser emporter au mouvement d'un zéle peu discret, songea aussi-tôt à en modérer l'activité : il lui écrivit une lettre honnête & consolante, mais par laquelle il lui ordonnoit deux choses : la premiere, de revenir sur ses pas, & de ne point paroître à la Cour ; la seconde, de sortir incessamment du *Marava*, selon le conseil que lui avoit donné le frere du Prince.

En effet le frere du Prince qui honoroit le Missionnaire de son estime, lui avoit remontré que la prudence vouloit qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination ; qu'on ne pouvoit maintenant appaiser la colere de son frere ; que sa présence ne servoit qu'à l'aigrir davantage contre ses Disciples, que le temps pourroit adoucir cet esprit irrité ; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manqueroit pas de l'en informer, & d'employer son crédit en sa faveur ; qu'il avoit un nombre de Catéchistes prudens & zelés, lesquels, en son absence, pourroient secrétement & sans aucun risque con-

ſoler ſes Diſciples & fortifier leur courage; que d'ailleurs il ne devoit avoir nulle inquiétude pour ſon Egliſe; qu'il ſe faiſoit fort de la garantir de toute inſulte, & qu'il ſe promettoit de la lui rendre dans le même état qu'il la laiſſoit.

Le Miſſionnaire qui n'avoit pu goûter ce conſeil, ſe ſoumit, ſans héſiter, aux ordres de ſon Supérieur. Mais ſon obéiſſance lui coûta bien des larmes: il voyoit ſon troupeau déſolé, ſur le point d'être deſtitué de Paſteur, & de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi: cette penſée l'accabloit de douleur. Il ſortit du *Marava* le cœur flétri d'amertume. L'accablement de triſteſſe où il étoit, joint aux fatigues qu'il venoit d'eſſuyer durant le cours de cet orage, lui cauſa pluſieurs accès de fievre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant après pluſieurs lettres qu'il écrivit à ſon Supérieur, pour lui marquer l'affliction où il étoit de ſe voir ſéparé de ſon troupeau, il obtint la permiſſion d'aller s'établir ſur les confins du *Marava*, à condition néanmoins qu'il ne mettroit pas le pied ſur les terres de ce Royaume.

Cette lettre, qui étoit ſi fort ſelon ſes deſirs, lui fit oublier ſes incommo-

dités préſentes. A l'inſtant il partit, & en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré qui confine avec le *Marava*, & où il y a une Egliſe que de continuelles perſécutions avoient fait abandonner depuis long-temps. C'eſt-là qu'il s'établit d'abord; mais enſuite ayant découvert un lieu ſecret & retiré qui étoit beaucoup plus proche du *Marava*, il y fixa ſa demeure. Ses Catéchiſtes vinrent l'y joindre, & il y eut bien-tôt raſſemblé ſes Néophytes diſperſés & fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de ſon zéle, & il s'y livra avec excès. Il étoit ſans ceſſe occupé à ſoulager leur affliction par des paroles conſolantes, à les animer à la perſévérance Chrétienne, & à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations & par la participation des Sacremens.

Ces travaux pris ſans ménagement redoublerent la fievre dont il avoit eu pluſieurs accès & lui cauſerent d'autres indiſpoſitions, qui le réduiſirent à une extrême foibleſſe. Il ſuccomba enfin à la violence du mal, & il fut obligé de garder le lit. Les Catéchiſtes lui procurerent toute l'aſſiſtance dont ils étoient capables : Ils firent venir un Médecin

Gentil, qui préſumant trop de ſon habileté promit de le guérir. Mais ſoit que ce Médecin ne fût pas auſſi habile qu'il ſe vantoit de l'être, ſoit que la maladie fût plus forte que les remedes, il ſe trouva beaucoup plus mal après les remedes qu'on lui fit prendre, qu'il n'étoit auparavant, & on commença à déſeſpérer de ſa guériſon.

Le Pere Vieyra, qui n'étoit éloigné que d'une journée & demie du malade, accourut pour le ſecourir dans ce danger extrême. Il entendit ſa confeſſion, il lui adminiſtra le ſaint Viatique, que le moribon malgré ſa foibleſſe, reçut à genoux avec de tendres ſentimens de piété; il lui donna enfin l'Extreme-Onction, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier ſoupir. Le Mémoire Portugais, dont on a tiré cette relation ne marque point le nom de ce Miſſionnaire. Le Pere Vieyra ne ſurvécut pas long-temps à celui auquel il venoit de donner les dernieres preuves de ſa charité.

Son Egliſe étoit ſituée ſur les terres d'un Raja qui avoit conçu une averſion mortelle contre le Chriſtianiſme. Cette averſion ne lui étoit pas naturelle; mais elle lui avoit été inſpirée par un

Brame, qui lui ſervoit de *Gourou*, (1) & qui s'étant rendu maître abſolu de ſon eſprit, le gouvernoit deſpotiquement. Le Brame avoit rendu ſon Diſciple ſi dévot à *Vichnou*, qu'il ne pouvoit ſortir du Temple conſacré à cette Idole, & que par un reſpect ridicule pour un lieu qui lui ſembloit ſi ſaint, il ſe faiſoit un devoir d'en balayer le pavé avec ſa langue. Plus le Raja ſe perfectionnoit dans les folles pratiques du culte ſuperſtitieux qu'il rendoit à ſa fauſſe Divinité, plus ſa haine s'allumoit contre la Religion Chrétienne. Le Brame qui avoit diſpoſé inſenſiblement ſon cœur à cette haine, n'eut pas de peine à lui perſuader qu'il falloit détruire l'Egliſe des fideles, & chaſſer le Miſſionnaire. Un autre Raja plus humain donna au Pere Vieyra une retraite ſur ſes terres, & lui accorda la permiſſion d'y bâtir une Egliſe, qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Le Pere ne ſe trouva pas peu embarraſſé dans ſa nouvelle Egliſe ; l'entrée du pays qui dépend de ce *Raja*, étoit entiérement fermée aux Indiens de baſſe Caſte, parmi leſquels il comptoit un grand

(1) C'eſt ainſi que les Indiens appellent leur Pere ſpirituel.

nombre de fervens Chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui étoit d'autant plus chere, que la naissance la rendoit plus mépriſable aux Gentils de haute Caſte. Il chercha pour cela un expédient, & il réussit.

Non loin des terres dépendantes du Raja, étoit un bois solitaire & peu fréquenté des Indiens : c'eſt-là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chevre à demi ruinée, qui ne pouvoit le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la roſée du matin, dont la malignité eſt fort contagieuſe aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à inſtruire où a baptiſer les Catéchumenes, & à adminiſtrer les Sacremens aux anciens Fideles. Après avoir rempli de ce côté-là son miniſtere, il prit la route de *Camin-naikempati*, pour y réparer ſes forces, & pour se remettre d'une fievre lente, qui le minoit à vue d'œil, & qui le menaçoit d'une prochaine phtiſie. Se ſentant un peu mieux, il alla exercer les mêmes fonctions à *Uttimapaleam*, & enſuite il se tourna du côté de *Maduré*. La pluie qui le prit en chemin, & qu'il eſſuya durant une journée entiere dans

des lieux déſerts & dépourvus de tout abri, renouvella ſes indiſpoſitions & ſa langueur. On lui conſeilla d'aller ſe rétablir ſur la côte, & il ſe rendit à Pondicheri, où le repos & tout ce que les Jéſuites François firent pour lui rendre la ſanté, furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il paſſa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il ſentit approcher ſa derniere heure : il ſe fit adminiſtrer les derniers Sacremens, & il finit ſa courſe apoſtolique par une mort ſainte & édifiante.

La Miſſion établie dans le Royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un Gentil, chef de la peuplade nommée *Vallam*, où le Pere Emmanuel Machado avoit ſon Egliſe, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les Chrétiens. Il étoit extrêmement attaché au culte de ſes Idoles, & dans le deſſein qu'il eut de leur élever un Temple, il voulut engager les Chrétiens, ainſi que les Idolâtres, à y contribuer de leur argent & de leur travail, en charriant les pierres deſtinées à la conſtruction de l'édifice. Ayant trouvé de la réſiſtance dans les Chrétiens, qui refuſerent conſtamment

de prêter leur miniſtere à un pareil ouvrage, il tacha de les contraindre à force de coups & de mauvais traitemens.

Tirumularavam, Vice-roi de la province, qui aimoit le Pere Machado, fut bientôt informé de l'injuſte vexation que le Gentil faiſoit aux nouveaux fideles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de ſa conduite, & après lui avoir fait une ſévere reprimande, il l'obligea d'aller faire ſes excuſes au Miſſionnaire, & de lui promettre que déſormais il laiſſeroit en paix ſes Diſciples.

Cette démarche étoit humiliante pour un homme rempli de fierté & d'orgueil, tel qu'étoit ce Gentil. Il diſſimula pour lors ſon reſſentiment, parce que le Pere Machado, outre l'affection dont le Vice-roi l'honoroit, avoit encore à la Cour une protection puiſſante dans la perſonne du premier Miniſtre du Roi de Tanjaour. Mais s'il ſçut ſe contrefaire dans cette conjoncture, ſon cœur n'en fut pas moins ulcéré, & il n'attendoit que l'occaſion de faire éclater ſa vengeance. Cette occaſion ſe préſenta bientôt, & il s'empreſſa de la ſaiſir. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au

Pere Machado ſon protecteur de la Cour, & en même-temps *Tirumularavam*, ſon ami, fut dépoſſédé de ſa Vice-royauté. Elle fut donnée à un autre Brame, ſon ennemi, & qui, par cette ſeule raiſon, étoit diſpoſé à haïr & à perſécuter ceux que ſon prédéceſſeur affectionnoit.

Le perfide Gentil, attentif aux moyens de ſe venger, vit bien que le changement du miniſtere étoit favorable à ſon reſſentiment. Il alla viſiter le nouveau Vice-roi; & après les premiers complimens, » il eſt important pour vous & » pour le bien de la Province, lui dit-» il, que vous y ſignaliez votre entrée » par la deſtruction de l'Egliſe des Chré-» tiens. Laiſſez la ſubſiſter encore quel-» que-temps, vous verrez tomber tout à » fait le culte de nos Divinités, & elles » ſeront bientôt ſans adorateurs. Suivez » donc un conſeil utile, car je n'ai en » vue que votre repos & votre gloire; » commencez par vous aſſurer de la » perſonne du Miſſionnaire; je ſçais, à » n'en pouvoir douter, que vous trou-» verez chez lui plus de dix mille pa-» taques; cette ſomme n'eſt pas indif-» férente au commencement d'une ad-» miniſtration!».

Il n'en falloit pas tant pour réveiller

la cupidité du nouveau Vice-roi ; il partit ſur l'heure pour la Cour, & promit au Roi 4000 pataques ſi Sa Majeſté lui permettoit de renverſer l'Egliſe des Chrétiens à *Vallam*, & ſi elle abandonnoit le Miſſionnaire à ſa diſpoſition. C'eſt ainſi qu'il partageoit entre le Prince & lui un tréſor imaginaire. Le Roi oubliant les marques d'eſtime qu'il avoit données peu auparavant au Pere Machado : *que les pataques viennent*, répondit-il au Brame, *du reſte, diſpoſez à votre gré & du Miſſionnaire & de ſon Egliſe.*

Une permiſſion ſi ample combla de joie le Vice-roi ; il conféra auſſi-tôt avec le Gentil ſur les meſures qu'ils devoient prendre pour ſe ſaiſir ſûrement du Pere Machado ; mais la choſe ne fut pas ſi ſecrette, qu'elle ne vint aux oreilles de *Tirumularavam*. Cet ami fidele dépêcha deux exprès au Pere, pour lui donner avis des deſſeins qu'on tramoit contre ſa perſonne, & pour faciliter ſon évaſion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avoient comploté de l'arrêter. Mais ſoit que le Pere Machado comptât ſur les démonſtrations encore récentes d'eſtime & d'affection que lui avoit données le Roi, ſoit qu'il jugeât que rien n'étoit plus triſte pour un homme

apoſtolique, que d'être ſans ceſſe errant & fugitif, il ne profita pas de l'avis, & il demeura dans ſon Egliſe. Mais il ne fut pas long-temps ſans reconnoître la faute qu'il avoit faite de ne pas ſuivre cet avis.

Un Vendredi le Vice-roi parut à la tête de deux cens ſoldats qui environnerent l'Egliſe & la maiſon du Pere; une partie des ſoldats ſe ſaiſit de ſa perſonne & de trois Catéchiſtes qui étoient avec lui. Les autres ſe mirent à démolir l'Egliſe, & en peu de temps elle fut abattue. Le Vice-roi de ſon côté furetoit des yeux tous les coins & recoins de la chambre du Miſſionnaire, & dans l'impatience de trouver les pataques à chaque pas qu'il faiſoit, il demandoit au Gentil où étoit le tréſor. Mais nonobſtant les plus exactes recherches ce prétendu tréſor ne paroiſſoit point. Le Gentil honteux du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe, & entrevoyant dans les yeux du Vice-roi la colere dont il commençoit à s'enflammer, ſongea ſérieuſement à la retraite; il diſparut dans un inſtant, & ſe déroba au juſte châtiment qu'il devoit attendre, par la fuite & par l'abandon de la maiſon & des biens qu'il poſſédoit dans la peuplade. Le

Vice-roi de son côté s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le Pere Machado fut pris, il n'avoit eu que le temps de mettre à couvert les ornemens de l'Autel; les vases, tant ceux qui renfermoient les saintes huiles, que ceux qui servoient à l'Eglise, furent enlevés par les soldats, portés au Roi, & exposés à la profanation de ce Prince & des Idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle Gentilité, que nous tirons les saintes huiles des ossemens des défunts, & que nous nous en servons pour ensorceler les peuples, & les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux Gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils sçavent que nous employons l'onction sainte dans l'administration du baptême, & que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui sont baptisés changent aussi-tôt de mœurs & de coutumes; qu'ils abhorrent les Idoles pour lesquelles ils étoient auparavant pleins de vénération; qu'ils se contentent d'une seule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines; qu'enfin ils menent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menoient avant leur conver-

ſion au Chriſtianiſme. C'eſt ce qui leur fait dire que nous troublons l'eſprit des peuples par des ſecrets magiques, & que nous les enchantons de telle ſorte, qu'ils ne peuvent ſe défendre d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Le Roi fut curieux de voir faire en ſa préſence de ces ſortes de métamorphoſes; c'eſt pourquoi il ordonna à quelques ſoldats Gentils de ſe frotter le corps de cette huile dont les effets étoient ſi ſurprenans. Cet ordre les fit trembler de peur, & après avoir balancé pendant quelque temps ſans oſer répondre, enfin ils ſupplierent Sa Majeſté de ne pas exiger d'eux une choſe qui leur ſeroit ſi préjudiciable, puiſque ſi cette huile touchoit ſeulement leur chair, ils deviendroient tout autres qu'ils ne ſont, & ſeroient forcés malgré eux d'embraſſer la loi des *Pranguis*. Quelques Mores moins timides que les ſoldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve; & comme par cette onction pluſieurs fois réitérées, il ne ſe fit aucun changement dans leur perſonne, le Prince ſe déſabuſa d'une erreur ſi extravagante, & témoigna de l'indignation contre le Brame & contre les auteurs d'une ſemblable impoſture. Un Catéchiſte qui étoit préſent,

prit de-là occaſion de parler en faveur de la Religion Chrétienne, & il montra avec une éloquence naturelle mais vive & animée, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par des menſonges & des calomnies. Son diſcours fut applaudi, mais il ne produiſit aucun effet; car en cette Cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il ſe préſente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités, ni raiſonnemens qui prévalent.

Le Brame doublement mortifié & du mécontement que le Roi venoit de témoigner, & de l'inutilité de ſon entrepriſe contre le Pere Machado, eut recours à un artifice, lequel s'il eût réuſſi, auroit mis le Chriſtianiſme à deux doigts de ſa ruine. Son deſſein étoit d'avoir un témoignage authentique que le Pere étoit *Prangui* (1), & qu'il ne différoit en rien des Européens qui habitent les côtes. Un Proteſtant Anglois qui s'étoit enfui de Madras, avoit trouvé accès auprès du Roi de Tanjaour, & étoit parvenu à être ſon Ecuyer. Ce fut de lui que le Brame

(1) C'eſt ainſi que les Indiens appellent les Européens. On a ſouvent expliqué dans les précédens recueils quelle eſt la ſource de l'averſion que les Peuples de l'Inde ont pour les Européens. Note de l'ancienne édition.

voulut tirer un aveu du Pranguinisme du Missionnaire ; il le fit venir chez lui, & après les démonstrations extraordinaires de politesse & d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui auroit faite sans le sçavoir : » Vous êtes » sans doute fâché, lui dit-il, & vous » me voulez du mal, parce que j'ai fait » mettre en prison un homme de votre » Caste, & qui est même, à ce qu'on » m'a assuré, votre *Gourou ;* mais si à » cette occasion vous gardiez quelque » ressentiment contre moi, certainement » vous n'auriez pas tout-à-fait raison ; je » n'ai eu jusqu'ici nulle connoissance de » l'intérêt que vous prenez à ce pri- » sonnier : je vous honore & je vous » affectionne trop, pour ne pas respec- » ter vos inclinations, & si vous m'as- » surez qu'il est de votre Caste & que » vous l'honorez de votre protection, » à l'heure même je le fais sortir de pri- » son avec honneur, & je le remets » entre vos mains ».

La Providence permit que le Protestant, qui ne pouvoit ignorer que nous fussions les mêmes que les Missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on auroit pu l'attendre du Catholique le plus sage & le plus discret. » Je vous

» proteſte, lui dit-il, que je n'ai jamais » ni vu ni entretenu le *Gourou* dont vous » me parlez ; ainſi je ne puis vous dire » s'il eſt *Prangui* ou non ; mais c'eſt un » fait qu'il vous eſt très-aiſé de vérifier. » Si comme moi il mange de la viande, » s'il boit du vin, s'il fréquente les *Pa-* » *rias*, il n'y a point à douter qu'il ne » ſoit de ma Caſte ; mais ſi au contraire » il obſerve toutes vos coutumes, s'il » n'a à ſon ſervice que des gens de » haute Caſte, on ne peut pas raiſonna- » blement le ſoupçonner d'être *Prangui* » & de la même Caſte que moi.

Le Brame ne s'attendoit pas à une réponſe qui lui ôtoit un moyen préſent de juſtifier ſa haine contre le Miſſionnaire & contre ſes Diſciples. L'artifice lui ayant ſi mal réuſſi, il en vint à des voies de fait & à des exécutions cruelles. Il fit venir en ſa préſence deux des Catéchiſtes priſonniers, leur ordonna de renoncer à la loi des *Pranguis* & de ſacrifier aux Idoles, ſinon qu'il alloit les faire expirer ſous les coups de fouet. Ces généreux Chrétiens répondirent d'une voix haute & ferme, qu'on leur arracheroit plutôt mille fois la vie que de conſentir à ce crime. Auſſi-tôt on leur ôta leurs vêtemens, & on les battit

d'une maniere cruelle. Leur conſtance laſſa enfin le Brame, il eut honte de ſa barbarie, & ſans parler des pataques qui lui tenoient plus au cœur que tout le reſte, il mit les Catéchiſtes en liberté, & les renvoya dans leurs maiſons.

Peu après il ſe fit amener le troiſieme Catéchiſte dont il crut venir plus aiſément à bout. C'étoit un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur & de courage, nommé *Xinamutu*. Le Brame n'épargna rien pour le gagner : détours, artifices, carreſſes, flatteries, promeſſes, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le Pere Machado avoit enterré ſon prétendu tréſor. Toute la réponſe qu'il tira fut que la pauvreté du Miſſionnaire étoit extrême, & qu'il manquoit même des choſes les plus néceſſaires à la vie.

Le Brame, chagrin & mécontent de cette réponſe, s'emporta contre le jeune homme, & éprouva ſa fermeté par pluſieurs ſortes de tourmens qu'il lui fit ſouffrir durant quelques jours & à pluſieurs repriſes : mais il ne put vaincre ſa conſtance & ſon amour pour la vérité. *Xinamutu* répondit toujours la même choſe ; ſçavoir, que le Pere étoit un

pauvre *Sanias* (1), qui n'avoit rien à lui, & qu'il ne recevoit rien de ſes Diſciples : » On peut, ajouta-t-il, me » trancher la tête, mais on ne me for- » cera pas à repréſenter des tréſors ima- » ginaires & qui n'exiſterent jamais ».

Le Brame voyant ſes efforts inutiles, tourna toute ſa rage contre le P. Machado. Ce Pere étoit détenu dans une priſon très-incommode, qui n'avoit que cinq à ſix pieds de longueur ſur deux de largeur : elle étoit remplie de toutes ſortes d'inſectes, qui ne lui permettoient pas même de ſommeiller, & il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables Chrétiens eurent trouvé le ſecret de faire paſſer en cachete juſques dans ſa priſon des ſacs de cendre, dont il couvrit la terre, afin d'y repoſer moins durement, & de ſe garantir des piquûres importunes de ces animaux. Le matin & le ſoir on ne lui donnoit pour toute nourriture qu'une porcelaine de ris cuit à l'eau avec un peu de lait. Les Gentils même ne pouvoient comprendre comment il vivoit ſi long temps dans une abſtinence ſi rigoureuſe. Enfin

(1) Pénitent des Indes.

on lui fit endurer deux ſortes de ſupplices.

Le premier ſe nomme *Catté* en langue Indienne; c'eſt une torture très-cruelle. On fait joindre les mains au patient, & on lui inſere entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement enſemble : on le fait aſſeoir enſuite, les jambes croiſées à la maniere du Pays, & lui poſant les mains à terre, on les preſſe violemment avec des planches & des pierres très-peſantes, de telle ſorte que le ſang ſort de tous côtés par les ongles. Il ſupporta durant une demie heure un ſupplice ſi douloureux ; mais enfin les forces lui manquerent, & il tomba en défaillance. Alors les ſoldats, ſoit par un effet de la compaſſion naturelle, ſoit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagerent les mains, & ceſſerent de le tourmenter. Il y en a qui aſſurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce ſpectacle, qui donna de l'argent aux ſoldats pour obtenir ſa délivrance.

L'autre ſupplice qu'on lui fit endurer, bien qu'il ne fût pas ſanglant, n'étoit gueres plus ſupportable. On le dépouilla de ſes vêtemens, ne lui laiſſant qu'un morceau de toile au milieu du corps ;

& au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevoit en forme de talut, de même que le chevalet, & on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui sçavent jusqu'à quel point le Ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il fut exposé de la sorte à un soleil très-ardent pendant trois heures; & comme il commençoit à s'affoiblir, on le reconduisit en prison.

Je ne parle point des insultes & des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison: chaque jour on l'en tiroit pour le promener honteusement dans une peuplade voisine, où il servoit de jouet à une populace insensée qui l'accabloit à l'envi de toute sorte d'injures. Plusieurs fois il pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jettoit de toutes parts. Il s'attendoit de finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jesus-Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il soupiroit. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui sert

ſi utilement la Religion par le crédit que ſon mérite lui donne auprès du Nabab, (1) auquel le Roi de Tanjaour paye tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devroit, ce ſemble, raconter ici la maniere dont le Pere Machado fut élargi; mais on s'en diſpenſera pour ne pas anticiper ſur ce qui en ſera dit dans une des lettres ſuivantes, où les circonſtances de ſon élargiſſement ſont détaillées.

LETTRE

DU PERE DE BOURZES.

De la Miſſion de Maduré, le 5 Février 1715.

VOUS n'ignorez pas que la Cour de Tanjaour s'eſt toujours déclarée contre le Chriſtianiſme. Dans la perſécution qui arriva il y a 13 ou 14 ans, rien ne fit plus de peine aux Chrétiens, que de voir enlever leurs enfans de l'un & de l'autre ſexe, pour les confiner dans les palais du Prince : on prenoit tous ceux qu'on trouvoit de bonne Caſte : pluſieurs néanmoins échapperent à l'atten-

(1) Viceroi pour le Mogol dans le Carnate.

tion des Officiers qui les recherchoient. Voici quelle étoit la vue du Roi de Tanjaour : il prenoit un plaisir extrême aux danses, & à tous les tours d'agilité & de souplesse du corps. C'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfans : outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues & la poësie : on leur enseigna à jouer des instrumens ; enfin, à en juger selon les idées qu'on a en Europe, on peut dire qu'ils étoient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instrumens, ce sont des exercices qui leur paroissent tout à fait bas & indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchoit plus sensiblement les parens Chrétiens, c'étoit le danger manifeste où étoient leurs enfans de perdre la foi. Le Seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau étoit dans l'esclavage, veilla sur lui d'une façon bien singuliere. Le premier trait de la Providence, à leur égard, fut le choix qu'on fit de quelques veuves Chrétiennes, qu'on enferma avec eux dans le Palais, afin de les soigner & de leur tenir lieu de meres. Elles s'appliquerent d'abord à instruire ces enfans de ce qu'ils

étoient, & pour quel crime on les avoit enfermés dans le Palais : elles leur firent connoître les obligations de leur baptême, & le bonheur qu'ils avoient d'être enfans de Dieu : elles leur inſpirerent une grande horreur pour les Idoles, & pour ce qui a rapport à leur culte ; enfin elles leur enſeignerent les vérités Chrétiennes autant qu'elles en étoient capables.

Il y avoit, ce ſemble, de juſtes raiſons d'appréhender que les filles ne fuſſent deſtinées à ſatisfaire l'incontinence du Prince : c'eſt ce qui n'arriva point. A la réſerve d'une ſeule qu'on mit dans le ſerrail, & qui fut donnée pour concubine à un Seigneur du Palais, les autres ne furent occupées qu'à la danſe & à d'autres emplois indifférens. Bien plus, comme le Prince n'avoit aucun penchant pour le ſexe, non-ſeulement il ne ſongeoit pas à ſéduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paroiſſoit incroyable, il avoit une attention extrême à les conſerver dans l'innocence & dans l'éloignement de tout déſordre. Je ſçai ſur cela des particularités fort ſingulieres, mais qui me meneroient trop loin. Il ſuffit de dire qu'il a été quelquefois cruel ſur des ſoupçons très-mal fondés.

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avoit lieu de craindre dans le Palais d'un Prince Gentil, on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écueils, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigilance du Prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner ? Ne sçait-on pas combien il est dangereux, dans un âge si foible, d'habiter les Palais des Princes, sur-tout dans l'Inde. Le Roi de Tanjaour voyant que ses précautions n'empêchoient pas le désordre, prit la sage résolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages; il leur permit de chercher parmi les filles captives, celles qui leur agréeroient davantage : on n'eut point d'égard aux Castes, parce que dès-là qu'on est esclave du Palais, on est déchu de sa Caste, ou du moins on est censé faire une Caste à part.

Comme l'instruction qu'ils avoient reçue des veuves Chrétiennes dans leur enfance n'étoit pas suffisante, Dieu suppléa à ce qui y manquoit, en permettant que quelques Catéchistes trouvassent le moyen d'entrer dans le Palais, sous

ſous prétexte d'y voir leurs enfans, & même d'y reſter quelques jours pour les inſtruire ſecrettement. Ces jeunes eſclaves ayant l'eſprit déjà ouvert par les ſciences du pays, qu'on leur avoit appriſes avec beaucoup de ſoin, firent en peu de temps de grands progrès dans la ſcience du ſalut. On leur envoya dans la ſuite, peu à peu, des livres, des chapelets, des images, & ce qui étoit propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avoient plus d'eſprit & de vertu que les autres, devinrent comme les chefs & les maîtres de cette Chrétienté, qu'ils gouvernoient avec une prudence qui étoit au-deſſus de leur âge.

Au reſte, quoique le Roi de Tanjaour ait été fort décrié à cauſe de ſon avarice, il n'épargnoit point la dépenſe en leur faveur. Outre les appointemens ordinaires qui ſuffiſoient pour leur entretien, il viſitoit ſouvent leurs appartemens, pour ſçavoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquoit rien, & il leur faiſoit fournir exactement tout ce qu'ils demandoient, mais s'ils gagnoient d'un côté, ils perdoient infiniment de l'autre: il leur falloit chaque jour danſer & chanter en ſa préſence, & ces chanſons étoient ſou-

vent ou contraires à la pudeur, ou remplies d'éloges des faux Dieux; ce qui s'accordoit mal avec la sainteté du Christianisme. La providence a eu encore soin de lever cet obstacle. Le Roi mourut, il y a quelques années; son frere, qui lui a succédé, n'a aucun goût pour ces danses, ni pour les autres exercices où les Indiens font paroître la force & la souplesse du corps; il est entêté de la guerre; & s'il prend plaisir à quelques danses, c'est uniquement à celle qu'on nomme *Tamul-caligay* : c'est une danse molle & efféminée de femmes perdues de réputation. De-là vient qu'il ne pense gueres aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il est sur le Trône, il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices, encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avénement à la Couronne, il songea à les renvoyer du Palais; mais il en fut détourné par sa mere, qui lui représenta que ce seroit une chose honteuse pour lui, de congédier des gens que son frere avoit entretenus & élevés comme ses propres enfans.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes Néophytes d'être de parfaits Chrétiens, que la captivité, qui les prive du secours des Missionnaires, & par conséquent de

l'uſage des Sacremens. A cela près, ils ſe comportent d'une maniere très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui eſt compoſé de trois petites chambres, un endroit où ils font réguliérement, matin & ſoir, leurs prieres. En ſecond lieu, ils s'aſſemblent les Fêtes & les Dimanches, pour réciter enſemble certaines prieres qui ſont en uſage dans la Miſſion, par leſquelles on ſupplée en quelque ſorte au ſaint Sacrifice de la Meſſe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent pluſieurs autres prieres, comme les litanies, le chapelet, &c. Ils font une lecture ſpirituelle, ils chantent des cantiques, &c. enfin, ils célebrent les grandes fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, & comme ils ſçavent jouer des inſtrumens, ils entremêlent leurs prieres de ſymphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en ſigne de réjouiſſance.

Il étoit bien difficile que, les choſes ſe paſſant avec cet éclat au milieu du Palais, le Prince n'en fût averti. Les ennemis de la foi eurent ſoin de lui en porter des plaintes, & de mêler à leurs accuſations beaucoup de calomnies. Le Roi ordonna aux Néophytes de venir

rendre compte de leur conduite : ils parlerent si fort à propos, que le Prince parut satisfait de leurs réponses : & depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout-à-fait surpris ; car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte Religion, c'est qu'elle anéantit la Religion du pays : cependant, il est vrai de dire que cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la Religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être *Pranguis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris & d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse cette loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, & d'autres castes qui passent pour infâmes aux Indes ; c'est qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des Idoles, & de prendre part aux fêtes des Gentils. A cela près, la Religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens. Or, les Chrétiens qui sont enfermés dans le Palais, n'ont presque aucun de ces obstacles : ils

n'ont aucun commerce avec ceux qui ſont d'une caſte baſſe, ni avec les Miſſionnaires, que leur couleur naturelle fait ſoupçonner d'être *Pranguis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des Idoles, & ils n'ont point la peine de s'en défendre ; cela fait qu'on les laiſſe en repos ſous les yeux même du Roi, tandis que hors de-là les autres Chrétiens ſont continuellement inquiétés. Ainſi cette Chrétienté ſe conſerve ſans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne ſont pas impunies : les plus diſtingués s'aſſemblent, & ayant bien examiné la nature de la faute, ils impoſent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même, en quelque ſorte, ſi la faute le mérite, en l'excluant des aſſemblées, & en interdiſant aux autres tout commerce avec lui, juſqu'à ce qu'il ait réparé le ſcandale qu'il a donné.

Outre les enfans des Chrétiens qui furent enfermés dans le Palais, en haîne du Chriſtianiſme, quelques autres, quoique Gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs peres des fautes qu'ils avoient commiſes, principalement dans les Intendances & dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'eſt que plu-

ſieurs d'entr'eux ont trouvé dans leur captivité même, la liberté des enfans de Dieu. Les filles infidelles qui ont épouſé des Chrétiens, ont embraſſé la foi; quelques hommes inſtruits par les Chrétiens, & édifiés de leur conduite irréprochable, ſe ſont convertis & ont été baptiſés, ou ſont maintenant Catéchumenes. Ainſi le nombre des Chrétiens augmente de jour en jour, & l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jeſus-Chriſt ſe répandre dans un Palais, qui d'ailleurs eſt le ſéjour de tous les vices.

Cette Chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage; pluſieurs ont déja des enfans, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces Chrétiens captifs eſt, à ce qu'on m'a aſſuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut aſſez déplorer, c'eſt qu'ils ſoient privés de la participation des Sacremens. Quelques-uns ont trouvé le moyen de ſortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permiſſion, ne retourna plus au Palais; il ſe retira dans la Miſſion de Carnate, où il ſervit de Catéchiſte. Il eſt mort, & eſt encore aujourd'hui fort regretté des Miſſionnaires. La fuite de celui-là a fait reſſerrer les autres, de crainte qu'ils ne ſuiviſſent

ſon exemple. Cependant, ſous ombre d'aller voir leurs parens, d'aſſiſter à quelque mariage, ou ſous quelque ſemblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'Egliſe & d'y participer aux Sacremens. Les uns ſont allés à *Elacurrichi*, où le Pere Machado les a confeſſés & communiés. D'autres ſont venus me trouver à *Eilour*, & ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui eſt fils de mon Catéchiſte, eſt fort habile dans les langues du pays. Outre le Tamul, qui eſt ſa langue naturelle, il ſçait le Telongou, le Maraſte, le Turc, & même le Samuſeradam, qui eſt la langue ſçavante. Il en vint un autre qui me fit ſa confeſſion générale avec des ſentimens de piété dont je me ſouviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'eſt convertie dans le Palais, vinrent me trouver à mon Egliſe, & je fus charmé de leur pieté. J'étois vivement touché quand je conſidérois que ces pauvres gens n'avoient perdu le rang d'honneur qu'ils auroient eu dans leur caſte, & n'étoient priſonniers, que parce qu'ils étoient nés de parens Chrétiens; & en même-temps, je remerciois le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour ſe ſanctifier. J'eſ-

pere que sa providence, qui a tant fait en leur faveur, achevera son ouvrage. Ils ont déja fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le Roi sortoit, ils fendirent la foule des courtisans & des Officiers, sans que personne osât les arrêter, car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du Roi; & s'approchant du Prince: « C'est à » votre justice, lui dirent-ils, que nous » avons recours; on nous retient dans » la plus étroite captivité: il ne nous » est pas permis de sortir, ni d'aller » chercher les choses les plus nécessaires » à la vie; on nous les vend le double » de ce qu'elles coûtent au marché. » Craint-on que nous ne prenions la » fuite? Hé, où pourrions-nous aller? » De quoi sommes-nous capables, & » comment gagnerions-nous de quoi » vivre? N'avons-nous pas nos familles » dans le Palais qui répondent de nous? » Nous vous regardons comme notre » pere; ordonnez qu'on nous traite » comme vos enfans ». Le Roi ne s'offensa pas de ce discours; il les écouta avec bonté, & leur promit d'examiner leur demande à son retour.

Quelques-uns de nos Missionnaires

se flattent que ce palais est peut-être un Séminaire, d'où sortiront plusieurs excellens Catéchistes : car si le Prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer, ils ne sont point propres à d'autres emplois; & comme ils sont habiles dans la connoissance des langues, & que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont très-capables de bien remplir les fonctions de Catéchistes. Qu'il seroit glorieux à la Religion, si Dieu permettoit que dans la Cour la plus ennemie de la loi chrétienne se fussent formés ceux-là mêmes que sa Providence destinoit à en être les prédicateurs !

LETTRE

DU MÊME.

De la Mission de Maduré ;
le 25 Novembre 1718.

LE secours qu'on m'a envoyé cette année de France est venu très-à-propos. Il y a un an entier que la famine fait ici de grands ravages. Je me suis trouvé chargé de dix Catéchistes & de trois éleves :

ce ſont treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réſervé une petite ſomme des années précédentes, où j'avois moins de Catéchiſtes : car la Miſſion eſt ſi épuiſée, qu'elle n'auroit pas pu m'aider dans ce preſſant beſoin. Nous ne pouvons donc ni moi ni mes Néophytes avoir aſſez de reconnoiſſance pour les perſonnes charitables qui nous ont fait reſſentir l'effet de leurs libéralités. Il ſemble que les Luthériens aient deſſein d'imiter le zèle que les vrais Catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connoiſſance du vrai Dieu parmi les nations Idolâtres. Le Roi de Dannemark fait de grandes dépenſes pour l'entretien de quelques Prédicans à *Trancambar*; c'eſt une place Danoiſe ſituée ſur la côte de *Cholamandalam*, ou, comme on dit en Europe, de *Cholomandel*. Il leur fournit l'argent néceſſaire pour les entretenir eux & pluſieurs Catéchiſtes, pour payer des maîtres d'école, pour acheter une Imprimerie, & faire imprimer des livres Tamuls, pour acheter de petits enfans & en faire des Luthériens. On aſſure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur Secte environ cinq cens perſonnes. Pour nous il ne nous eſt pas permis d'aſſiſter ouvertement nos

Néophytes, quand même nous en aurions les moyens : c'eſt ſur quoi on m'a donné des avis très-ſérieux, de crainte que le *Maniacarren* (c'eſt ainſi qu'on appelle le Gouverneur d'une ou de pluſieurs peuplades) ne s'imaginât que je ſuis riche. Ce ſeul trait eſt bien capable de faire connoître quel eſt le pays où nous vivons. Il n'en eſt pas de même des Prédicans Luthériens : ils ſont dans une ville Danoiſe où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des Gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'eſt paſſé durant la détention du Pere Emmanuel Machado ; mais la reconnoiſſance m'engage à vous entretenir de la maniere dont il a été délivré de ſa priſon. Vous connoiſſez de réputation Monſieur de Saint-Hilaire : c'eſt un Gentilhomme de Gaſcogne que ſes avantures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y ſervir la Religion, comme il a fait en pluſieurs rencontres. C'eſt par ſon zèle qu'il a mérité d'être fait Chevalier de Chriſt. Le Viceroi de Portugal lui a fait cet honneur au nom du Roi ſon maître, qui, à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs, n'oublie rien de ce qui peut contribuer à faire connoître Jeſus-Chriſt

aux nations infidelles. Monsieur de Saint-Hilaire est en qualité de Médecin auprès de *Baker-saibu*, Gouverneur de la forte place de *Velour*, dans le Carnate, & neveu du *Nabab* ou Viceroi dans ce pays pour le Mogol. Dieu bénit visiblement les remedes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles Médecins de l'Europe se feroient honneur. Il est aussi Médecin du *Nabab*, & il s'attire l'estime de tout le monde par l'intégrité de ses mœurs, & par la libéralité qu'il pousse quelquefois au-delà des bornes. Il a sur-tout un grand zèle pour la Religion. Peu après que le Pere Machado fut arrêté, nous nous adressâmes à lui, dans l'espérance qu'une lettre qu'il nous procureroit du *Nabab* obtiendroit la délivrance du Missionnaire, parce que le Roi de *Tanjaour* est tributaire du Mogol, & c'est le *Nabab* qui vient presque tous les ans lever ce tribut. Le *Nabab*, fortement follicité par Monsieur de Saint-Hilaire, écrivit plusieurs lettres : mais elles ne produisirent aucun effet. Un Nabab Européen auroit pris feu : le phlegme Indien ne s'échauffe pas si aisément; nous avions perdu toute espérance, mais M. de Saint-Hilaire ne se rebuta pas. Le *Nabab* étant venu l'année

paſſée ſur les confins de Tanjaour pour lever le tribut, M. de Saint-Hilaire recommanda fort le Pere Machado à pluſieurs Seigneurs Turcs du premier rang, & accompagna ſa recommandation de préſens conſidérables. Heureuſement pour nous *Candogi-vichitiram*, favori du Roi de *Tanjaour*, vint au camp du *Nabab*. Les Seigneurs Turcs le preſſerent ſi fort qu'il promit avec ſerment, de procurer la liberté au Miſſionnaire. Il tint ſa parole. Le Pere Machado ſortit de priſon le 6 Juin, après y avoir été retenu près de deux ans, & y avoir ſouffert d'extrêmes incommodités. Il alla auſſi-tôt remercier M. de Saint-Hilaire & les Seigneurs Mahometans qui s'étoient intéreſſés pour ſa délivrance, ſurtout *Baker-ſaibu*. Celui-ci lui fit beaucoup de careſſes, l'embraſſa, & lui fit préſent de quelque pieces de mouſſeline & de ſoie. Il le fit promener par la ville monté ſur un éléphan, & Monſieur de Saint-Hilaire précédoit à cheval cette eſpece de triomphe.

Vous croirez peut-être que le Roi de *Tanjaour*, en perſécutant le Paſteur, n'aura pas épargné les ouailles; cependant, par une providence particuliere de Dieu, les Chrétiens ont été tran-

quilles, ceux même qui demeurent dans le Palais. Auſſi c'eſt bien moins le Roi de *Tanjaour* qui fit arrêter le Pere Machado, qu'un de ſes premiers Miniſtres, nommé *Anandarau*, qui, après s'être ſaiſi du Miſſionnaire, fit eſpérer au Roi qu'il en tireroit des ſommes conſidérables. C'eſt chez ce Brame, & non dans les priſons du Roi, que le Pere a été tourmenté & retenu ſi long-temps priſonnier. Il s'eſt élevé d'autres orages qu'il nous a fallu eſſuyer, particuliérement dans le Marava : il n'y a rien eu d'aſſez ſingulier pour vous en faire part. Cette année le Pere Ricardi, Jéſuite Piémontois, a été arrêté par les Gentils : mais ſa détention n'a eu aucune ſuite fâcheuſe.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui ſeul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a cauſés. Nos Catéchiſtes ont baptiſé quantité d'enfans qui mouroient de faim, dont la plupart ſont déjà dans le Ciel. Le Pere Michel Bertholdo, Supérieur de cette Miſſion, a ſignalé en cela ſon zele; je crois que dans la ſeule ville de *Trichirapali* il a adminiſtré le ſaint baptême à près de trois cens enfans.

LETTRE

Du Pere le Caron, Miſſionnaire.

A Pondichéry, ce 15 Octobre 1718.

JE ſuis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardens. Dieu en ſoit éternellement beni. On a bien raiſon d'appeller cette Miſſion la Miſſion des Saints : ſi ceux qui y viennent travailler ne le ſont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir : c'eſt ce qui fait ma plus douce conſolation. La vie dure & pénitente de nos Miſſionnaires, les perſécutions preſque continuelles, les priſons, la mort même à quoi ils ſont ſans ceſſe expoſés, les détachent aiſément des choſes de la terre, & ne les attachent qu'à Dieu leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Peres Portugais de la Miſſion de Maduré, qui y étoient venus pour ſe délaſſer de leurs travaux apoſtoliques. Il me ſembloit voir ces premiers Apôtres de l'Egliſe naiſſante s'entretenir des

progrès de l'Evangile dans les contrées Idolâtres, de leurs souffrances, & de leurs combats pour la cause de Jesus-Christ. J'étois charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du Pere Jean de Britto, les rigueurs extrêmes que les Maures exercerent l'an passé sur un de leurs Peres, l'ayant appliqué deux fois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance heroïque, & tant d'autres traverses que l'ennemi de la foi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui long-temps des grands exemples de vertu, & de l'aimable compagnie de ces Peres : trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les Idolâtres excitoient de nouveaux troubles, & inquiétoient leur troupeau : ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitens pour aller conjurer l'orage. Je fus attendri en disant adieu à ces saints Missionnaires, qui, après avoir blanchi dans de continuels travaux, voloient encore pleins de joie à de nouveaux combats.

Vous êtes sans doute dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de mon voyage : je vous satisferai en peu de mots : Nous nous embarquâmes à Saint Malo

les premiers jours de Mars, & après avoir attendu durant près de trois ſemaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20e du même mois. Le quatrieme d'Avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténérif, l'une des Canaries. Nous en partîmes le 6 d'Avril, & à plus de 30 lieues de-là nous découvrions aſſez diſtinctement le pied de Ténérif: c'eſt une montagne d'une hauteur prodigieuſe, ſon ſommet étoit couvert de neiges, tandis que nous éprouvions au pied de la colline d'exceſſives chaleurs. Comme la ſemaine Sainte approchoit, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui ſe fit auſſi tranquillement que ſi nous euſſions été dans une maiſon Religieuſe. Tout le monde fit ſes Pâques avec de grands ſentimens de piété. Durant le voyage on faiſoit exactement la priere matin & ſoir, on récitoit le Chapelet à deux chœurs, on faiſoit l'examen de conſcience, on aſſiſtoit à une lecture ſpirituelle, & l'on approchoit ſouvent des Sacremens. Ces bonnes œuvres ont attiré viſiblement ſur nous les bénédictions du ciel. Trois mois entiers nous n'avons vû que le ciel & la mer: les calmes qui par leur durée ſont tant à craindre ſous la ligne, nous ont peu retardés:

les grandes chaleurs ne s'y ſont fait ſentir que ſept ou huit jours. Il paroiſſoit de temps en temps de gros poiſſons, dont pluſieurs ſe laiſſoient prendre à l'hameçon, des baleines longues de trente pieds ſe ſont approchées pluſieurs fois de notre vaiſſeau : ces animaux exhaloient une odeur qui empoiſonnoit.

Au commencement du mois de Juillet, nous abordâmes à l'iſle d'*Anjouan*, qui eſt à plus de quatre mille lieues de France. Ces Inſulaires vinrent ſur une écorce d'arbre nous apporter des fruits. Pour une aiguille, on avoit ſix groſſes oranges. Etant deſcendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux ſols. On prit, pour la proviſion du navire, trente bœufs, plus de cinquante cabris, quantité de volailles, du ris, des légumes & beaucoup d'autres choſes : le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrêtâmes-là que deux jours, & nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'apperçûmes, nous invoquâmes ſaint François Xavier. De-là nous allâmes à Trancambar, où les Danois ont une belle fortereſſe qui n'eſt qu'à vingt-cinq ou trente lieues de Pondichery. Le Roi de

Dannemark y a fait bâtir un beau Séminaire, où on éleve les enfans des Idolâtres dans la Religion Proteſtante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui eſt chargé de ce Séminaire, alla, il y a deux ans, en Europe : il ramaſſa, pour cet établiſſement, de groſſes aumônes en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la converſion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres, & il fit quelques inſtructions devant un grand peuple que la nouveauté avoit attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, & pour toute autre liqueur capable d'enyvrer : ſe trouvant un peu altéré au milieu d'une inſtruction, il tira de ſa poche une petite bouteille de vin, dont il vuida la moitié, & donna le reſte à ſon compagnon. Les Brames s'offenſerent d'une action ſi oppoſée à leurs manieres : ils l'abandonnerent ſur le champ, & le décrierent dans le pays. Ce pauvre Prédicant fut contraint de ſe retirer tout honteux avec ſa femme & ſes enfans dans ſon Séminaire.

Enfin, le 20 d'Août, nous arrivâmes à Pondichery après cinq mois de la plus

belle & la plus heureuſe navigation qui ſe ſoit jamais faite, ſans tempête, ſans danger, ſans accident, ſans maladie. Douze jours après, le Pere Boudier, avec qui j'avois fait le voyage, partit ſur le même vaiſſeau pour le Royaume de Bengale, qui eſt à trois cens lieues d'ici. Il fallut nous ſéparer après avoir vécu dix ans enſemble dans une grande union: ces ſortes de ſéparations coûtent à la nature. Je le conduiſis ſur le bord de la mer, & là nous nous embraſsâmes tendrement, peut-être pour la derniere fois. Pour moi l'on m'a deſtiné à la Miſſion de Carnate, la plus avancée dans les terres : je ſerai éloigné de quelques journées du Pere le Gac qui ſoutient avec un courage admirable la vie auſtere des grands pénitens de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue *Telongou*. Accordez-moi les ſecours de vos prieres, & recommandez-moi ſouvent à la très-ſainte Vierge. La premiere égliſe que je bâtirai, ce ſera en l'honneur de ſon immaculée Conception. Demandez-lui qu'elle m'obtienne la grace de travailler long-temps & avec fruit à la converſion de ces pauvres Idolâtres, & de terminer ma vie par la couronne du martyre. C'eſt une grace que je ne

mérite pas, mais l'eſpérance de l'obtenir par vos prieres, dans un lieu où les perſécutions ſont ſi fréquentes, me remplit en ce moment d'une joie que je ne puis vous exprimer. Trop heureux, ſi je pouvois avoir le ſort ou du Pere Britto qui eut la tête tranchée pour la Foi dans le Marava, ou des Peres Mauduit & de Courbeville qui furent empoiſonnés, ou des Peres Faure & Bonnet qui ont été maſſacrés par les Nicobarins.

LETTRE

Du Pere Hypolite Deſideri, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Ildebrand Graſſi, Miſſionnaire de la même Compagnie, dans le Royaume de Maïſſur. Traduite de l'Italien.

A Laſſa, le 10 Avril 1716.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Ayant été deſtiné à la Miſſion de Thibet, je partis de Goa le 20 Novembre 1713, & j'arrivai à Suratte le 4 Janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque ſéjour, je profitai du loiſir que j'avois pour m'appliquer à la langue Perſane. Le 26 de Mars, je pris la route de Delhy, & j'y arrivai le 11 Mai. J'y trouvai le Pere Manuel Freyre qui étoit deſtiné à la même Miſſion, & ce fut le 23 Septembre que nous commençâmes enſemble notre marche vers le Thibet. Nous paſsâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'Octobre, &

nous eûmes la conſolation d'y adminiſtrer les ſacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie à quelques Chrétiens deſtitués de Paſteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'Octobre, & en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucaſe.

Le Caucaſe eſt une longue ſuite de montagnes très-hautes & très-eſcarpées. Après en avoir paſſé une, on en trouve une ſeconde plus haute que la premiere : celle-ci eſt ſuivie d'une troiſiéme ; & plus on monte, plus on trouve à monter, juſqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui ſe nomme *Pir-Pangial.*

Les Gentils ont un profond reſpect pour cette montagne ; ils y apportent des offrandes, & ils rendent un culte plein de ſuperſtitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu eſt confiée. C'eſt-là ſans doute un reſte du ſouvenir qu'ils ont de l'hiſtoire fabuleuſe de Prometée, lequel, ſelon la fiction des Poëtes, fut attaché au Caucaſe.

Le ſommet des plus hautes montagnes eſt toujours couvert de neiges & de glaces. Nous employâmes douze jours à paſſer ces montagnes à pied,

traverſant avec des peines incroyables d'impétueux torrens, qui ſe forment de la fonte des neiges, & qui ſe précipitent avec rapidité à travers les pierres & les rochers. Ces rochers & ces torrens auxquels il faut réſiſter ſans ceſſe, rendent ces paſſages extrêmement difficiles, & je me ſuis ſouvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui paſſoit en même-temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans : je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à ſouffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un ſi rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs ſi affreux, ne laiſſe pas d'être agréable en pluſieurs endroits par la multitude & la variété des arbres, par la fertilité du terroir, & par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits Etats dont les Princes dépendent du Mogol. Les chemins ne ſont point par-tout ſi impraticables, que des voyageurs ne les faſſent à cheval, ou dans un *giampan*, qui eſt une eſpece de Palanquin.

Le 10 de Mars, nous arrivâmes à Kaſchemire : la prodigieuſe quantité de neiges

neiges qui tombe pendant l'hiver, & qui ferme abſolument les paſſages, nous obligea d'y demeurer ſix mois. Une maladie cauſée apparemment par les premieres fatigues que j'avois eſſuyées, me réduiſit à l'extrémité. Je ne laiſſai pas de continuer l'étude de la langue Perſane, & de faire des recherches ſur le Thibet : mais quelque ſoin que je pûs prendre, je n'eus alors connoiſſance que de deux Thibets : l'un s'étend du ſeptentrion vers le couchant, & s'appelle petit Thibet, ou *Baltiſtan :* il eſt à peu de journées de Kaſchemire ; ſes habitans & les Princes qui le gouvernent, ſont Mahométans & tributaires du Mogol. Quelque fertile que ſoit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-ſtérile pour les Prédicateurs de l'Evangile ; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées, où la ſecte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou *Buton*, s'étend du ſeptentrion vers le levant, & eſt un peu plus éloigné de Kaſchemire. La route en eſt aſſez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines ; on paſſe d'ordinaire par des défilés. Les ſix ou

ſept premieres journées ne ſont pas fort rudes, mais dans la ſuite les chemins deviennent très-difficiles à cauſe des vents qui y regnent, des neiges, & de la rigueur extrême du froid très-piquant; à quoi il faut ajouter la néceſſité où l'on eſt de prendre le repos de la nuit ſur la terre nue, quelquefois même ſur la neige ou ſur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuſe montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel*. Un côté de la montagne eſt du domaine de Kaſchemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Kaſchemire le 17 Mai de l'année 1715, & le 30, fête de l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, nous paſſâmes cette montagne, c'eſt-à-dire, que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige ſur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, juſqu'à *Leh*, qu'on nomme autrement *Ladak*, qui eſt la fortereſſe où réſide le Roi, ſe fait entre des montagnes, qui ſont une vraie image de la triſteſſe, de l'horreur, & de la mort même. Elles ſont poſées les unes ſur les autres, & ſi contigues, qu'à peine ſont-elles ſéparées par des torrens, qui ſe précipitent avec impétuoſité du haut des montagnes, & qui

ſe briſent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en ſont étourdis & effrayés. Le haut & le bas des montagnes ſont également impraticables; on eſt obligé de marcher à mi-côte, & le chemin y eſt d'ordinaire ſi étroit, qu'à peine y trouve-t-on aſſez d'eſpace pour poſer le pied; il faut donc marcher à pas comptés & avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du moins de ſe fracaſſer les bras & les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore ſi ces montagnes avoient des arbriſſeaux auxquels on pût ſe tenir; mais elles ſont ſi ſtériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un ſeul brin d'herbe. Faut-il paſſer d'une montagne à l'autre? on a à traverſer des torrens impétueux qui les ſéparent, & l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites & tremblantes, ou quelques cordes tendues & entrelaſſées de branchages verds; on eſt ſouvent contraint de ſe déchauſſer pour appuyer le pied avec moins de riſque. Je vous avoue que je frémis encore au ſeul ſouvenir de ces affreux paſſages.

La difficulté des chemins n'eſt pas la ſeule incommodité de cette route ; il faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la néceſſité de dormir ſur la terre, expoſé aux injures d'un ſi rude climat, & de ne ſe nourrir que de la farine de *Sattu*, qui eſt une eſpece d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle eſt ; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, & ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux ſouffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du ſoleil, qui, tombant ſur la neige, éblouiſſent & rendent preſque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laiſſant de jour que ce qui étoit préciſément néceſſaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours on trouve des Douaniers, qui, non contens d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, & à quel titre il leur plaît.

Dans ces Provinces montagneuſes on ne trouve point de groſſes villes ; il n'y a point de monnoie particuliere, on ſe ſe ſert de celle du Mogol ; chaque piece vaut cinq Jules Romains. Le commerce

ſe fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Kaſchemire à *Ladak*, qui dura quarante jours, & nous n'y arrivâmes que le 25 Juin. Ce Royaume du ſecond Thibet, commence, comme je l'ai déja remarqué, au mont *Kantel*, & s'étend du ſeptentrion vers le levant. Il a un ſeul *Ghiampo* ou Roi abſolu; celui qui regne aujourd'hui ſe nomme *Nima Nangial;* il a ſous lui un Roi tributaire. Les premieres peuplades qu'on rencontre ſont Mahométanes; les autres ſont habitées par des Gentils, moins ſuperſtitieux qu'on ne l'eſt dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la Religion du Thibet. Ils appellent Dieu *Konciok*, & ils ſemblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment *Konciok-cik*, Dieu un, & tantôt *Konciokſum*, Dieu trin. Ils ſe ſervent d'une eſpece de chapelet, ſur lequel ils prononcent ces paroles: *Om*, *ha*, *hum*. Lorſqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *Om* ſignifie intelligence ou bras, c'eſt-à-dire, puiſſance; que *ha* eſt la parole; que *hum* eſt le cœur ou l'amour, & que ces trois mots ſignifient Dieu. Ils adorent encore un nommé

Urghïen, qui nacquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cens ans. Quand on leur demande s'il est Dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble Dieu & homme, qu'il n'a eu ni pere ni mere, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main & ils disent que c'est la mere d'*Urghien*. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des Saints. Dans leurs églises on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement : au milieu de l'autel est une espece de tabernacle, où, selon eux, *Urghien* réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le Ciel.

Les Thibetains ont des Religieux nommés *Lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siecle : ils ne tressent point leurs cheveux, & ne portent point de pendans d'oreilles comme les autres ; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos Religieux, & ils sont obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la Loi, qui sont écrits en une langue & en des caracteres différens de la langue & des caracteres ordinaires. Ils récitent cer-

taines prieres en maniere de chœur. Ce ſont eux qui font les cérémonies, qui préſentent les offrandes dans les Temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du bled, de l'orge, de la pâte, & de l'eau dans de petits vaſes fort propres. On mange comme une choſe ſainte ce qui a été offert de la ſorte. Les *Lamas* ſont dans une grande vénération: ils vivent d'ordinaire en communauté, & ſéparés de tout commerce profane: ils ont des Supérieurs locaux, & outre cela un Supérieur général, que le Roi même traite avec beaucoup de reſpect.

Le Roi & pluſieurs autres de ſa Cour nous regardoient comme des *Lamas* de la Loi de Jeſus-Chriſt, venus d'Europe. Lorſqu'ils apperçurent que nous récitions notre office, ils eurent la curioſité de voir les livres que nous liſions, & ils nous demandoient avec empreſſement ce que repréſentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils diſoient tous enſemble, *Nuru*, cela eſt fort bien. Ils ajoutoient deux choſes: 1°. que leur livre eſt aſſez ſemblable au nôtre, c'eſt ce que je ne puis me perſuader; ce qui me paroît de plus certain, eſt qu'à la vérité pluſieurs d'en-

tr'eux ſçavent lire leurs livres myſtérieux, mais que perſonne ne les entend; 2°. Ils diſoient ſouvent: « Oh ſi vous » ſçaviez notre langue, ou bien ſi nous » comprenions la vôtre, que nous aurions de plaiſir à vous entendre expliquer votre Religion »! ce qui fait voir que ces Peuples ſeroient aſſez diſpoſés à goûter les vérités Chrétiennes.

Les Thibetains ſont d'un naturel doux & docile, mais inculte & groſſier. Il n'y a parmi eux ni ſciences, ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'eſprit. Ils n'ont point de communication avec les Nations étrangeres: nulle ſorte de viande ne leur eſt interdite; ils rejettent la métempſycoſe, & la polygamie n'a point de lieu parmi eux; trois articles en quoi ils ſont bien différens des Idolâtres Indiens.

Quant à la nature du climat, il eſt fort rude, ainſi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver eſt preſque la ſeule ſaiſon qui y regne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes eſt couverte de neiges; la terre ne produit que du bled & de l'orge: on n'y voit preſque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maiſons ſont petites, étroites, faites de pierres poſées groſſiérement & ſans art les unes ſur les autres. Ils n'uſent que

des étoffes de laines pour leurs vêtemens. Depuis que nous ſommes à *Ladak*, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de Cachemire qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée, nous allâmes viſiter le *Lompo :* c'eſt la premiere perſonne après le Roi, & on l'appelle ſon bras droit. Le 2 Juillet, nous eûmes la premiere audience du Roi, qui nous reçut aſſis ſur ſon trône. Le 4 & le 8, nous fûmes appellés pour la ſeconde & troiſieme fois, & alors ils nous traita plus familierement. Le 6, nous rendîmes viſite au grand *Lama*; il étoit accompagné de pluſieurs autres *Lamas*, dont un eſt fils du *Lompo*, & un autre eſt proche parent du Roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, & nous préſenterent quelques rafraîchiſſemens ſelon l'uſage du pays.

Ces honneurs & ces témoignages d'amitié n'empêcherent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à *Ladak* quantité de Mahométans qui viennent de Caſchemire. Quelques-uns d'eux, ſoit par jalouſie, ſoit par haine du nom Chrétien, dirent au Roi & à ſes Miniſtres, que nous étions de riches Marchands, qui portions avec nous des perles, des diamans, des rubis, di-

verſes pierreries, & d'autres marchandiſes précieuſes. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la Cour vint faire la viſite dans notre logis : tout lui fut ouvert, & le rapport qu'il fit au Roi, excita ſa curioſité. Il ſe fit apporter une corbeille & une bourſe de cuir où étoient nos petits meubles, c'eſt-à-dire, du linge, des livres, divers écrits, quelques inſtrumens de mortification, des chapelets & des médailles. Le Roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avoit plus de plaiſir à conſidérer ces ſortes de meubles, qu'à voir des perles & des rubis.

Telle étoit ma ſituation, & je ne penſois plus qu'à fixer mon ſéjour dans un pays où j'étois réſolu de ſouffrir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrois travailler au ſalut des ames : je commençois déja à apprendre la langue, dans l'eſpérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majeſté, lorſqu'on nous apprit qu'il y avoit un troiſieme Thibet. Après pluſieurs délibérations, il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions

en faire la découverte. Ce voyage eſt d'environ 6 à 7 mois, par des lieux déſerts & dépeuplés. Ce troiſieme Thibet eſt plus expoſé aux incurſions des Tartares qui ſont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de *Ladak* le 17 Août de l'année 1715, & nous arrivâmes à *Laſſa*, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 Mars 1716. Je vous laiſſe à conjecturer ce que j'ai eu à ſouffrir durant ce voyage au milieu des neiges, des glaces, & du froid exceſſif qui regne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains Tribunaux du Royaume nous firent une affaire aſſez embarraſſante. Il a plu à Dieu d'appaiſer cet orage de la maniere que je vais vous le raconter. Je paſſois devant le Palais pour me rendre à un de ces Tribunaux; le Roi, qui m'apperçut d'un balcon où il étoit avec un de ſes Miniſtres, s'informa qui j'étois. Ce Miniſtre étoit inſtruit de notre affaire; & comme il eſt plein de droiture & d'équité, il prit cette occaſion de repréſenter au Prince l'injuſtice qui nous étoit faite. Le Roi me fit appeller ſur le champ, & donna ſes ordres afin qu'on ceſſât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre

visite au Ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au Roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand Prince. Mon excuse toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, & me rendre au Palais. Plus de cent personnes de distinction se trouverent dans la salle, qui demandoient audience. Deux Officiers vinrent prendre leurs noms selon la coutume, & porterent la feuille au Roi, qui me fit entrer aussi-tôt avec un grand *Lama*. Le présent du *Lama* étoit considérable, & le mien de très-peu d'importance : cependant celui du *Lama* resta à la porte, selon l'usage, & le Roi se fit apporter le mien ; & pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui : ce qui est, en cette Cour, une marque singuliere de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis & fort près de sa personne ; &, pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce soit de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia.

Je cherchai pluſieurs fois à profiter des bonnes diſpoſitions du Prince, pour l'entretenir, dès cette premiere viſite, de notre ſainte Religion, & de la Miſſion que j'étois prêt d'entreprendre dans ſes Etats ; mais les circonſtances ne me le permirent pas. Ce Prince eſt Tartare de Nation ; il y a quelques années qu'il a conquis ce Royaume, qui n'eſt pas fort éloigné de la Chine, car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pekin. Il en eſt venu depuis peu un Ambaſſadeur qui s'en eſt déja retourné.

Après ce petit récit, mon Révérend Pere, que je viens de vous faire de ce qui s'eſt paſſé dans le cours de mes voyages, & depuis que je ſuis arrivé dans la Capitale du troiſieme Thibet, il ne me reſte plus qu'à vous demander, comme je le fais avec inſtance, le ſecours de vos prieres. Après tant de courſes pénibles, j'en ai un extrême beſoin pour me ſoutenir dans les travaux attachés au miniſtere auquel la bonté divine a daigné m'appeller, tout indigne que j'en ſois. C'eſt donc dans la participation de vos ſaints ſacrifices que j'ai l'honneur d'être, &c.

Fin du douzieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans. Page 5

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, p. 366.

LETTRE du Pere Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes. 55

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 12, pag. 232.

LETTRE du Pere de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame la Comtesse de Soudé. 69

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, pag. 56.

LETTRE du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villette, de la même Compagnie. 109

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 13, p. 1.

LETTRE du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monseigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches. 170
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 13, pag. 95.
LETTRE du même Missionnaire, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier. 255
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 14, p. 321.
LETTRE du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie. 313
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 14, pag. 228.
RELATION de ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jesus. 372
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 16, p. 67.
LETTRE du Pere de Bourzes, Missionnaire au Maduré. 405
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 16, pag. 448.
LETTRE du même. 417

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 16, page 467.
LETTRE *du Pere Caron, Missionnaire.* 423
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 16, p. 475.
LETTRE *du Pere Hypolite Desideri, Missionnaire.* 430
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. , p. 183.

Fin de la table du douzieme volume.